

F 18 B 112



DIX ANS DE PRISON

AU

MONT-SAINT-MICHEL

ET A LA

CITADELLE DE DOULLENS

DIX ANS DE PRISON
AU
MONT-SAINT-MICHEL

ET A LA
CITADELLE DE DOULLENS

— 1839 à 1848 —

PAR
M. MARTIN BERNARD

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
PAGNERRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE SEINE, 18

—
1861

AVERTISSEMENT

Ces souvenirs de la Prison, écrits dans l'Exil, paraissaient en France vers la fin de l'année 1851¹.

La mort de l'éditeur et de graves événements politiques qui survinrent presque immédiatement amenèrent l'abandon de cette publication.

Les amis de l'auteur pensent qu'il doit à sa cause, après être rentré en France, de faire enregistrer, dans son entier, ce document pouvant servir, par la date historique qu'il rappelle, d'anneau essentiel à cette chaîne non interrompue des rudes vicissitudes de la démocratie militante, qui, dans l'ordre chronologique de la marche de la Révolution, relie l'étape de Juillet à l'étape de Février.

Tout en cédant à cette opinion, l'auteur s'est cependant demandé, avec une sorte d'hésitation, si ce livre, pensé et écrit, il y a dix ans, n'aurait pas de prime abord l'inconvénient de paraître ne pas bien concorder, sinon par le fond, au moins par la forme, avec le milieu moral actuel. Après avoir sérieusement pesé l'objection, il en est arrivé à rester convaincu qu'étant donné le sujet, ce même livre avait,

¹ Par livraisons, avec gravures, chez Joubert. Paris.

précisément à cause de la double circonstance qui vient d'être mentionnée, plus de chances d'être préféré par le public, que s'il avait été pensé et écrit sous l'influence des préoccupations politiques de l'époque présente. En tous cas, l'auteur l'eût-il voulu, il lui eût été radicalement impossible de rajeunir son œuvre, dont le seul mérite est d'être un vivant témoignage de ce que la foi dans les principes peut donner de force et de constance à des hommes voués au service d'une bonne cause.

Ce document donc a conservé toute sa couleur native ; son texte, sauf quelques corrections forcées, n'a subi aucun changement ; son caractère est demeuré entièrement rétrospectif.

PARIS, 10 mars 1861.

A ARMAND BARBÈS.

Du fond de l'exil, je te dédie ce livre, souvenirs de nos épreuves communes dans les cachots monarchiques. Qu'il te soit un sincère témoignage de ma haute estime pour ton noble caractère et un gage nouveau de ma vieille amitié, amitié vraie, fondée sur la connaissance profonde, intime, de deux cœurs et de deux consciences, amitié sainte, cimentée par tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre !

Aussi bien, ce livre, à d'autres titres, t'appartient autant qu'à moi, car il n'est que l'écho de sensations et d'impressions presque identiques. Et de même qu'il n'est que la suite des admirables pages dans lesquelles tu as dépeint les deux journées qui suivirent ta condamnation à mort par nos juges du Luxembourg, n'est-il pas l'introduction naturelle au sombre épilogue que tu achèves sur les mornes falaises du Noukaïva breton, après t'être offert, au

15 mai 1848, nouveau Décius, en sacrifice aux Dieux Infernaux de la Réaction !

Belle-Isle après le Mont-Saint-Michel ! Les atrophies continues d'une promiscuité sans trêve, sans relâche, anti-sociable, qui supprime la personnalité humaine par la concentration illimitée des personnes, quand les lentes et implacables tortures du vide opéré sous la pneumatique cellulaire ne sont plus possibles ! Ah ! il m'est donné plus qu'à tout autre de sentir cette dernière ironie de la Force, qui manquait à ton long martyrologe ! Et crois-le, si, plus tard, les hasards de la lutte, au lieu de marquer ma place au milieu de vous, m'ont jeté sur la terre étrangère, je n'en pourrais pas moins que toi, pas moins que vous tous, faire, par l'antithèse du système du Mont-Saint-Michel, l'histoire des souffrances de Belle-Isle. Mais que je n'anticipe pas sur cet épilogue, dont le récit vous appartient.

Le but unique de ces pages, tu le sais, est de mettre en lumière ce qui était resté enseveli dans les catacombes de nos geôles, le drame mystérieux de la longue captivité des hommes du 12 mai !

En effet, qu'eussé-je pu dire sur cette journée, sur l'organisation antérieure de nos sociétés secrètes qui la préparèrent, sur l'esprit à la fois mystique et militaire de ces sociétés, sur l'infatigable dévouement de ces jeunes hommes, qui, pendant de si nombreuses années, sacrifiant leur existence et leur liberté au triomphe de leur foi politique, surent poursuivre, à la face

d'un gouvernement armé des plus formidables moyens de corruption et de compression, une œuvre d'organisation et de propagande cent fois compromise et paralysée par les nombreuses et incessantes arrestations de ses chefs ; qu'eussé-je enfin pu dire sur tout cela, qui ne soit plus ou moins incrusté dans la tradition populaire depuis les mémorables péripéties du Luxembourg !

Le 12 mai 1839, qui ne le sait ! procède des journées d'avril 1834, comme celles-ci furent la manifestation étouffée de l'esprit républicain, qui avait reçu le baptême du feu en juin 1832. Juin, Avril, Mai ! dates symboliques, écrites en caractères ineffaçables sur le pavé sanglant de Saint-Merry, de Transnonain et Grenétat ! Triple protestation en faveur de l'idée, qui devait avoir son triomphe au 24 Février !

Mais le tableau de ces sombres années de prison, auquel ces pages sont exclusivement consacrées, beaucoup le trouveront pâle et incolore. Qu'il me soit permis de me rendre ce témoignage que j'ai tout sacrifié à la pensée de reproduire, non pas une situation idéale, ornée de détails plus ou moins pittoresques, mais une situation vraie.

Ainsi, le livre de Silvio Pellico m'a été cité comme pouvant préciser la manière que plusieurs eussent voulu me voir adopter. Tout ce que je puis dire à cet égard, c'est que, réserves faites de l'admirable style de Silvio Pellico, auquel je me garde de prétendre, mon livre, pour le fond et pour la forme, ne pouvait nulle-

ment ressembler au sien, dont il est, en plusieurs points fondamentaux, l'antithèse.

En effet, l'état moral des prisonniers du Mont-Saint-Michel de 1839 était tout autre que celui de Silvio Pellico et de ses infortunés compagnons du Spielberg. Ceux-ci n'avaient eu, il faut bien le dire, que de vagues vellétés d'indépendance nationale et de libéralisme, vacillantes lueurs du droit éternel, apparues de nouveau à l'horizon de la pauvre Italie, pour disparaître encore sous la ténébreuse oppression de l'Autriche. Mais ceux-là, au contraire, retrempés dans la foi des immortels vaincus de Thermidor, avaient *agi*, en pleine connaissance de cause, au nom de l'Idée qui doit régénérer le monde. Leur noble rêve évanoui, les uns devaient tomber brisés par la résignation, d'après la vieille loi du passé ; aux autres le *dédain*, qui était à la fois la continuation d'une légitime rébellion contre leurs ennemis d'un jour et l'affirmation de leur foi dans les saintes doctrines de l'égalité, dans le prochain et infaillible triomphe de la Démocratie.

Et qu'on ne croie pas que je tire orgueil en notre faveur de cette différence, qui consistait uniquement dans la valeur relative de l'idée et non dans celle des hommes ; car personne ne vénère plus que moi la mémoire des proscrits italiens de 1821, car personne plus que moi, peut-être, n'a compris toutes leurs horribles souffrances. N'ont-ils pas été d'ailleurs une des nombreuses protestations vivantes en faveur de l'indépendance et de l'imprescriptible souveraineté

du noble peuple italien : impérissable cause, personnifiée tout récemment dans la République romaine, et pour l'entière solidarité de laquelle je me trouve heureux et fier, sur la terre d'exil, d'être tombé au 13 juin ¹ !

Ce que je veux établir, je le répète, c'est que la distance psychologique qu'il y a du *dédain* à la *résignation* peut expliquer le laconisme des uns et la prolixité des autres. Pour le prisonnier du Spielberg, le récit de ses tortures pouvait être une élégie attendrissante ; pour le prisonnier du Mont-Saint-Michel, ce récit ne pouvait être qu'un simple procès-verbal, si je puis ainsi dire.

Ces souvenirs sont divisés en trois parties. Cette division, on le verra, n'a rien d'arbitraire : elle résulte de la nature même de notre emprisonnement et correspond à ses trois phases les plus logiquement distinctes.

C'est d'abord le système de la séquestration pure et simple. La volonté implacable qui préside à notre captivité espère en finir avec nous par la *mort sèche*. Quelques-uns succombent, mais le plus grand nombre résiste.

Déçue dans ses calculs, cette volonté imagine de renchérir sur elle-même. Des doubles grilles intérieures et des grillages extérieurs viendront raréfier le peu

¹ Quelle opportunité les événements accomplis et qui s'accompliront encore en Italie, ne donnent-ils pas à ces lignes, écrites il y a dix ans !

d'air que nous pouvons respirer à nos fenêtres et diminuer l'espace déjà si exigü de notre locomotion. C'est la seconde période de notre captivité, l'apogée du système, l'arbitraire arrivé à son dernier paroxysme.

Mais de funèbres révélations arrivent à l'opinion publique, à travers nos épaisses murailles ; et, dans notre France, il y a toujours de l'écho quand on parle d'humanité et de justice. Vaincus par cette grande voix, qui se fait jour jusque dans l'enceinte du Palais-Bourbon, les ordonnateurs du système autrichien sont forcés de consacrer eux-mêmes, par leurs votes, cette vérité de droit commun, qu'en aucun cas les prisonniers politiques ne peuvent être soumis au régime de la séquestration cellulaire. Ainsi se trouve inaugurée la troisième et dernière phase de notre captivité, à laquelle le 24 Février est venu mettre un terme en brisant les portes de notre prison.

Ce livre sera la simple et véridique esquisse de ce sombre drame en trois actes, qui, pour ne s'être déroulé que dans la pénombre de la dernière monarchie, n'en est pas moins l'un des traits les plus caractéristiques de cette époque, dont il embrasse la moitié.

Londres, avril 1851.

PREMIÈRE PARTIE.

I

LA VOITURE CELLULAIRE.

Les juges du Luxembourg venaient d'achever leur œuvre. L'opinion publique aussi avait fait la sienne en arrachant une noble tête à l'échafaud. Un avenir inconnu, mais pressenti, allait commencer pour nous. Dans la nuit du 14 au 15 juillet, deux jours après le prononcé de nos condamnations, un bruit inaccoutumé se fit entendre dans les corridors du Petit-Luxembourg, transformé, à cette époque, comme on sait, en prison préventive pour les accusés traduits devant la cour des pairs. La porte de mon cachot s'ouvre. On vient me dire de m'habiller, de rassembler les quelques effets qui m'étaient restés et de me tenir prêt à partir au premier signal pour une destination que l'on ne m'indique pas, selon l'habitude admise dans toutes les geôles, même alors qu'il ne s'agit que des choses les plus insignifiantes.

Consultant mes souvenirs et me rappelant ce qui avait été pratiqué à l'égard de nos devanciers, je pensai

qu'avant de nous transporter dans notre prison définitive, nous allions être provisoirement déposés à la Conciergerie, ou à la Force, ou à Sainte-Pélagie. Je me réjouissais déjà à cette pensée de revoir ma famille et mes amis. Vaine illusion, qui devait être bientôt détruite ! A ma descente dans une des cours, à la pâle lueur des lanternes portées par mes guides, j'aperçois, attelée de six chevaux, une immense voiture qui ne ressemblait certainement à aucune de celles affectées au service des prisons de Paris. Tout aussitôt mon nom est prononcé, et l'on me fait monter dans cet étrange véhicule, dont je crois inutile de donner une description détaillée, car tout le monde connaît aujourd'hui la forme et la destination de ces auges affreuses que la philanthropie contemporaine a qualifiées du nom technique de voitures cellulaires. Il me suffira de dire que, lorsque la porte de ma cabine se fut refermée sur moi, un invincible frisson me parcourut les veines, rien qu'à la pensée que j'allais rester enfermé, ne fût-ce qu'une heure seulement, dans cette horrible boîte, où mon corps avait, comme un cadavre dans sa bierre, strictement la place nécessaire à sa largeur et à sa longueur, et où l'air et le jour m'étaient mesurés avec la même parcimonie. Et pourtant ce n'était pas d'une heure qu'il s'agissait, mais de plusieurs journées peut-être ! car, il n'y avait plus à en douter, nous partions pour notre prison définitive.

Sous l'impression des mêmes circonstances, chacun de mes compagnons, qui, on le devine, occupaient déjà ou venaient occuper successivement les autres cabines, était livré, je l'ai su plus tard, aux mêmes réflexions que moi. Et tous, en même temps, nous

éprouvâmes le désir bien naturel de savoir les noms de nos voisins. Les injonctions de silence qui nous avaient été faites, avec menaces des fers en cas d'infraction, après que chacun fut installé dans sa cabine, et les assimilations enfin qu'on tenta de faire entre nous et les forçats, n'ayant pas produit la moindre intimidation sur nos esprits, nous eûmes bientôt satisfait à ce désir. Nous apprîmes que nous n'étions que cinq : Barbès, Delsade, Miallon, Austen le Polonais et moi.

Quoique je me doutasse bien que, par suite de la commutation de peine qui le plaçait, sinon légalement, au moins réellement dans une situation pareille à la mienne, Barbès dût être dirigé sur la même prison que moi, cette certitude, cependant, me causa une indécible joie, qui me fit presque oublier pour un instant les agencements tortionnaires de notre voiture. J'entrevis de suite que, quel que fût le régime d'emprisonnement auquel nous allions être soumis, nous saurions bien, malgré tout l'art de nos geôliers, établir des communications qui seraient un allègement immense à notre captivité. Je fus très-satisfait aussi d'apprendre que Delsade et le Polonais, avec lesquels j'avais fait connaissance sur les bancs du Luxembourg, seraient mes compagnons de captivité. Quant à l'infortuné Miallon, qui avait été condamné aux travaux forcés, sa position nous inspirant à tous une sympathie particulière, je ne pensai qu'à l'adoucissement que nous pourrions apporter au sort de cette pauvre innocente victime populaire offerte en holocauste à la haine aristocratique de nos juges et aux machiavéliques combinaisons de notre procès.

Cependant notre prison, ambulante s'était mise en

marche aux premières lueurs du jour. Mais quel était le point de la France sur lequel nous étions dirigés ? Voilà ce que nos conducteurs se seraient bien gardés de nous dire, et ce qu'il nous était d'autant plus difficile de deviner, que tout, dans la marche de notre procès et dans notre mode d'emprisonnement préventif, pouvait donner à penser que nous allions être l'objet de vengeances implacables. Ainsi, non content d'avoir poussé avec une précipitation destructive de toutes les formes de la justice, l'instruction de notre procès, on avait rendu un arrêt plus inqualifiable encore, qui ordonnait la disjonction des causes et le jugement des accusés par catégories, dans le but incontestable de nous faire juger sous l'empire de ce premier entraînement de passions et de fausses préventions que soulève toujours dans des cœurs naturellement hostiles ou dans un public peu éclairé, une insurrection récemment vaincue. Ce qui était de la dernière évidence surtout, c'est qu'on avait voulu relever l'échafaud et qu'on n'avait reculé plus tard que devant les énergiques manifestations de l'opinion publique. A la Conciergerie et au Luxembourg, n'avions-nous pas été gardés à vue, Barbès et moi, comme des accusés dont on voulait que la vie fût soigneusement préservée, dans la prévision d'un tragique dénouement à la barrière Saint-Jacques. Au Luxembourg notamment, cette surveillance, exercée sur nos moindres mouvements, avait pris un caractère qui ne laissait pas le moindre doute. Quatre agents de police étaient affectés à chacun de nous, se relayant deux par deux toutes les six heures, mesure calculée, on le voit, pour se mettre en garde contre la possibilité du plus léger assoupissement de la part de nos argus, et,

partant, contre des tentatives de suicide, qu'on affectait de craindre de notre part pour se donner le spécieux prétexte de nous torturer. N'avait-on pas même été jusqu'à mettre la camisole de force à Barbès, pendant le temps qui s'est écoulé entre la lecture de sa sentence de mort et sa commutation ! Ignominieuse et bien gratuite torture, tournant, il est vrai, au détriment des bourreaux, et qui ne pouvait que retremper la fermeté et redoubler le légitime orgueil de la victime.

D'autres pensées encore venaient faire diversion aux petites tortures de notre voyage. Je repassais dans mon esprit les tragiques événements dans lesquels j'avais été acteur. Mais ce dont je me réjouissais, c'est que notre défaite du 12 mai n'avait pas jeté le moindre abattement dans mon cœur, et n'avait enfin diminué en rien ma foi au triomphe de la plus sainte des causes. Je me sentais prêt à supporter, dans cette perspective, les plus dures épreuves auxquelles mes ennemis pouvaient me soumettre. Je les défiais d'avance avec cette sorte d'amer plaisir qui vous fait souvent trouver dans une série de petites douleurs la consolation d'une plus grande. Je me plaisais même à me dire qu'elles étaient peut-être nécessaires pour prévenir le relâchement que les langueurs de la vie de prison sont capables de produire sur l'âme la mieux trempée.

J'en étais là de mon long et sentimental soliloque, lorsque notre voiture s'arrêta pour nous déposer dans la prison d'une ville dont le nom, pour être pressenti à la durée du voyage, ne cessa cependant d'être un doute pour nous qu'après qu'il eut été prononcé par notre geôlier. Le lecteur a déjà deviné que nous étions à Avranches.

Ainsi finit cette première et plus importante partie de notre voyage, qui fut d'ailleurs exécutée avec une promptitude dont nous aurions été tentés de savoir gré à ceux qui disposaient de nos personnes, si cette promptitude n'avait pas dû être attribuée à une sorte de dépit, comme qui dirait le besoin de se hâter de faire du Spielberg dans l'impuissance d'avoir pu faire autre chose. Il faut ajouter que, dans ce but, un courrier avait été dépêché une heure avant notre départ du Luxembourg pour faire préparer les chevaux le long de la route. C'est sans doute aussi cette célérité qui amena le seul incident qu'il y ait à noter dans notre voyage. Vers le milieu de la route, une roue de notre voiture se rompit. Ce petit événement nous fit perdre à peu près quatre heures, pendant lesquelles nous restâmes immobiles dans notre cachot roulant. Chose étrange ! ces quatre heures m'ont paru plus longues et plus insupportables que tout le reste de ce voyage qui, malgré l'incident dont je viens de parler, fut effectué en trente-six heures, c'est-à-dire que, partis du Luxembourg le 15 juillet, à trois heures du matin, nous étions rendus à Avranches, le lendemain 16, à trois heures de l'après-midi.

Le géolier de la prison d'Avranches, gros homme à la face rubiconde et aux allures avenantes, nous improvisa, moyennant finances, une espèce de diner, dont nous avions d'autant plus besoin que, pendant les trente-six heures qui venaient de s'écouler, on ne nous avait accordé que le pain et l'eau. La soirée et la nuit se passèrent sans accidents dignes de remarque. Le lendemain, peu avant la pointe du jour, notre géolier vint nous prendre pour nous conduire dans une pièce

où se trouvaient sept ou huit gendarmes et où nous fûmes enchaînés. Cette opération terminée, on nous fit monter dans deux cabriolets d'une notable grandeur, qui nous attendaient à la porte de la prison. Puis nous nous mîmes immédiatement en route, traversant la jolie petite ville d'Avranches, ensevelie encore dans un profond sommeil. Ce fut alors seulement que nous apprîmes le sort du malheureux Miallon, condamné aux travaux forcés. Il ne faisait pas partie de notre convoi, donc il avait dû être dirigé sur Brest. Cette triste certitude nous navra le cœur¹.

Il n'y avait pas une demi-heure que nous étions en route : un soleil pâle et mélancolique commençait à projeter ses faibles lueurs sur l'horizon, lorsqu'au détour d'un coteau qui masquait la perspective de notre droite, nous fûmes soudain frappés d'une gigantesque apparition. Le Mont-Saint-Michel s'offrait à nos regards.

Pour moi, quelles que fussent mes préoccupations, oubliant même que j'étais enchaîné et qu'un avenir inconnu de tortures et de misères allait commencer pour nous, derrière ces aériennes murailles, je ne fus accessible qu'à un seul sentiment, celui de l'admiration.

Cette perspective nous fut bientôt enlevée par les accidents du terrain, pour nous être rendue pendant une grande partie de la route, mais notamment au hameau appelé La Rive, qui borde la grève. Là notre admiration ne fit que grandir, car c'est à partir de ce lieu seulement que le fantastique édifice qui couronne le rocher se dessine dans toute sa grandeur architecturale.

¹ L'infortuné est mort au bagne avant Février.

Deux heures après notre départ d'Avranches, nous descendions de voiture, à la porte même du Mont-Saint-Michel, puis nous gravissions les escarpements qui forment des gradations de plus en plus ascendantes, depuis le bas du Mont jusqu'au seuil de notre Bastille, que nous franchîmes, à sept heures du matin, le 17 juillet 1839.

Avant d'aller plus loin, c'est ici le lieu de donner, sous forme d'introduction à notre narration, une sorte de croquis topographique et historique sur cette roche fameuse, et les constructions qui la surmontent.

II

LE MONT-SAINT-MICHEL.

Au fond de la vaste baie formée par les côtes de la Normandie et de la Bretagne, au point même où commençait, sur les dunes, la limite mitoyenne des deux provinces, surgit, sur d'immenses et solitaires grèves, un rocher dont le nom ne se prononce guère en France sans laisser dans les cœurs effroi et pitié. Ce rocher, c'est le Mont-Saint-Michel. Successivement, dans le long cours des âges, sanctuaire terrible des mystères druidiques, autel aérien dédié aux pompes du culte de Jupiter, retraite austère des brûlantes aspirations chrétiennes, oubliette impitoyable au service de l'orgueil et de l'ignorance pendant le moyen âge; sa situation fit sa destinée.

Autour de cet âpre rocher, séparé de la terre deux fois chaque jour par les eaux de l'Océan, la nature est grande, les éléments, les vents et la mer y parlent haut le langage d'une sombre poésie. L'intelligence humaine y a accumulé les merveilles de ses conceptions. Mais

tout y devient tristesse. Un bruissement vague y règne toujours comme l'arrière-bruit d'un autre monde. Le rêveur solitaire, qui ne saurait pas comment on le nomme, pourrait l'appeler de son nom antique, le *Mont-Tombe*.

D'abord, au sommet du cône, le couronnement élançé d'une église gothique, puis, sur un plan moins élevé, de hauts bâtiments aux murailles sévères, polygoniques, garnies de tours et de contre-forts à la façon des châteaux du moyen âge. A la partie supérieure de ces constructions se distinguent des volets verts, et au-dessous, dans la profondeur de plusieurs étages, quelques rangées de trous noirs : les premiers indiquent l'habitation du *directeur*, — c'est ainsi qu'on nomme le maître de ce lieu, — les secondes sont les lucarnes des hôtes politiques confiés à sa garde. Au pied des murailles arrivent les toits du village, dont les maisonnettes semblent ensuite glisser sur la pente du Mont jusqu'au rempart, derrière lequel se perdent les dernières.

Une porte romane, flanquée de deux tours en demi-lune, vous ouvre la seule entrée possible de l'île-prison. Deux vieilles coulevrines, de différents modèles, et dégradées par le temps, capturées autrefois sur les Anglais, en gardent l'entrée comme deux cerbères endormis. A gauche, en entrant, se trouve la caserne de la garnison qui veille sur l'abbaye-prison. Une seule voie s'offre à vous, c'est une rue étroite comme un sentier dont les détours montent en serpentant au milieu d'une agglomération d'habitations de chétive apparence.

Le flanc sud du rocher, sur lequel s'étale le village,

s'incline ainsi jusqu'à la grève par une pente praticable. Le flanc nord, au contraire, tourné vers la haute mer, est taillé presque à pic. Le Mont est enceint de remparts qui, dans toute la partie sud-ouest, viennent se confondre avec les murailles de l'abbaye.

Qu'on prenne la voie du rempart ou qu'on suive l'étroite et sinueuse rue du village, on arrive à une petite plate-forme encaissée, sur laquelle s'ouvre une porte basse, dont l'ouverture, cachée entre deux tourelles ayant la forme de deux pièces de canon sur leur culasse, présente quelque chose de sombre et de mystérieux. C'est la porte de l'ancienne abbaye, la première de la prison actuelle. Devant vous s'élève une large rampe, droite et raide, au sommet de laquelle se trouve une vaste pièce sombre et nue, où veillent nuit et jour les géoliers.

A partir de ce lieu, vous quittez véritablement la nature extérieure, et vous éprouvez comme un besoin de lui dire adieu. Le bourdonnement solennel des vents, le cliquetis aigu des clefs, le grincement des verrous, le fracas prolongé des lourdes portes qui se ferment dans un lointain caveux, forment dans cette espèce de salle d'attente une harmonie sauvage qui pourrait rappeler à l'imagination du poète le vestibule de Dante et sa terrible inscription.

Tel fut le tableau qui frappa les regards de l'auteur de ces pages, lorsque, les mains enchaînées, proscrit, il arriva dans ces lieux. A cinq ans d'intervalle, il les a revus, sans être libre encore. Alors une longue et solitaire observation lui en avait, pour ainsi dire, assimilé la nature. Cette sensibilité magnétique qu'on pourrait appeler la seconde vue de l'aveugle et du prisonnier,

lui avait permis d'en deviner les objets. Aussi, dès que ses yeux purent voir, en démêlèrent-ils tous les détails, comme ceux d'une scène qu'ils auraient été habitués à considérer.

Les traditions les plus merveilleuses s'attachent à ce rocher perdu. Rien aussi n'est dramatique et grandiose comme l'histoire des vicissitudes du gigantesque édifice qui le surmonte. Détruit au moins douze fois, en totalité ou en partie, depuis sa fondation jusqu'en 1789, par la foudre, la guerre, l'incendie et les éboulements de toutes sortes, il s'est relevé, à chacun de ses désastres, plus resplendissant, plus gigantesque et plus solide qu'auparavant. L'esprit se confond devant la grandeur et l'inépuisable persévérance des efforts qu'il a coûtés.

Aussi loin, avons-nous dit, qu'on pénètre dans la nuit des temps, ce lieu nous apparaît empreint des vénération et des mystérieuses terreurs de la foule. Après les Gaulois qui y avaient un collège de druidesses, d'où elles rendaient leurs oracles, les Romains, maîtres des Gaules, abolirent le culte des druides et élevèrent un autel à Jupiter sur le Mont, qui prit alors le nom de *Mons Jovis* (mont de Jupiter), d'où celui de Mont-Jou.

D'après les chroniques, à cette époque, une forêt s'élevait à la place des vastes plaines sablonneuses qui l'entourent maintenant. Cette assertion a été contestée; mais la présence des druides sur le Mont semble l'établir d'une manière rigoureuse, car on sait que ces vieux prêtres de nos Gaules choisissaient les forêts pour sanctuaires de leurs sacrifices. Cette forêt, désignée dans les manuscrits du temps, sous le nom de forêt de

Scisey, devint, dès que le christianisme eut jeté ses premiers rayons dans les Gaules, un lieu de recueillement et de retraite pour les nouveaux apôtres. Bientôt s'élevèrent, sur le versant méridional du rocher consacré autrefois à Jupiter, deux oratoires sous l'invocation de saint Étienne et de saint Symphorien. D'autres ermites ayant pareillement bâti des cellules sur le mont Belène¹, ces deux monts formèrent plus tard une seule communauté qu'on appela *Monasterium ad duas Tumbas* (le Monastère des deux Tombes).

C'est sans doute aussi à la submersion graduelle de la forêt de Scisey qu'il faut attribuer cette tendance des ermites à aller s'établir, soit au mont Belène, soit au mont Jou, et à se fixer définitivement sur ce dernier mont, plus considérable que le premier. Quoi qu'il en soit, il n'existait plus d'établissements religieux dans cette forêt, dès la fin du septième siècle.

Vers cette époque, le Mont-Jou, qui avait perdu son nom païen, et n'était plus désigné que sous celui de Mont-Tombe, commença à recevoir une consécration nouvelle. Saint Aubert, douzième évêque d'Avranches, s'y retirait fréquemment pour s'y livrer à la prière et à la méditation. Selon une tradition mystérieuse, qui prend ici la place de l'histoire positive, un ange serait apparu à saint Aubert, durant son sommeil, et lui aurait ordonné d'élever sur le sommet du Mont un oratoire en l'honneur de saint Michel. Pour obéir à cet avertissement céleste, Aubert fit commencer la construction de cette église.

Tandis qu'on en jetait les fondements, il envoya deux

¹ *Tombelène*, à une demi-lieue au nord-est du Mont-Saint-Michel.

cleres au mont Gargan d'Italie, demander aux religieux de ce monastère quelques précieux vestiges de l'apparition de l'archange dans ce lieu. Les cleres employèrent près d'une année à leur pèlerinage. A leur retour, qui eut lieu le 13 octobre 709, ils trouvèrent l'église complètement achevée. D'après les chroniques, ce serait pendant leur absence que la forêt aurait disparu définitivement sous les flots. Depuis cette époque, le Mont-Tombe ne fut plus connu que sous le nom de Mont-Saint-Michel.

Pour compléter son œuvre, saint Aubert y établit douze chanoines; puis il détacha de son propre patrimoine les villages de Huisnes et de Genest, qu'il érigea en dotation de cette communauté naissante. A cette première dotation, Guillaume Longue-Épée, fils du Conquérant, en ajouta plus tard une foule d'autres qui, successivement augmentées de siècle en siècle, par les ducs de Normandie et de Bretagne, par les rois de France et d'Angleterre, portèrent cette communauté au plus haut degré de richesse et de splendeur.

Par sa position et les fondations qu'il venait de recevoir, ce rocher devint bientôt un lieu de refuge pour les populations tremblantes que les invasions successives des barbares du Nord refoulaient dans des lieux inaccessibles. Avec ces nouveaux habitants s'introduisirent sur le Mont les bruits et les passions du monde; le calme et le recueillement de la vie cénobitique en disparurent bientôt, et le relâchement des mœurs du temps gagna les chanoines. Leurs désordres furent tels qu'ils devinrent un objet de scandale pour la contrée. Le duc Richard 1^{er}, fils de Guillaume Longue-Épée, après s'être efforcé en vain, par ses remontrances et

ses menaces, de les rappeler à la régularité de la vie religieuse, remplaça cette communauté déchue par un monastère de Bénédictins. Il fit également abattre l'oratoire de Saint-Aubert et construire en sa place, en 963, sur le faite même de cette pyramide de granit, une vaste église entourée de bâtiments spacieux. Enfin, dans une charte, qu'il fit ratifier par le roi Lothaire et par une bulle du pape Jean XIII, il déclara l'abbé électif par ses religieux, et l'investit de la pleine et entière juridiction temporelle sur les habitants du Mont.

De 1017 à 1023, Richard II, fils du précédent, fait jeter les fondements d'un édifice plus vaste encore. D'épaisses voûtes, audacieusement élevées à l'est, au sud et à l'ouest de la cime de ce rocher, en élargissent la surface. Ces constructions souterraines, qui supportent la masse de l'église, existent encore aujourd'hui. Leur partie la plus remarquable est celle connue sous le nom de Voûte des Gros-Piliers.

Avec le douzième siècle, une notable transformation s'accomplit dans le caractère de l'édifice. Sans perdre sa physionomie de monastère, il acquiert celle d'une forteresse. C'est que l'abbaye avait pris de l'importance, et que, dans ces temps de guerre, la moindre agglomération de maisons nécessitait l'établissement de fortifications pour parer à l'éventualité toujours menaçante des invasions de l'ennemi.

Roger II, onzième abbé, fait continuer l'édifice au nord par ses audacieuses constructions que l'admiration des siècles a désignées sous le nom de *la Merveille*. Dans les parties inférieures de ce bâtiment se trouvent, à l'est, la Salle des Gardes; à l'ouest, les

Écuries, et, au-dessus de cette dernière pièce, la Salle des Chevaliers.

Le siècle suivant vint mettre un dernier cachet à cet édifice dont les âges archéologiques sont imprimés sur le granit avec une précision qui rend presque superflus les manuscrits des chroniques. C'est du Cloître que nous voulons parler. Il fut construit de 1225 à 1236, par les ordres et sous la savante et artistique direction de Raoul de Villedieu, vingt-unième abbé. Le Cloître fait partie des bâtiments de la Merveille, et s'élève au-dessus de la Salle des Chevaliers.

La carcasse et la nervure de ce formidable vaisseau de granit étaient complètes. Un point pourtant semblait encore laisser quelque chose à désirer : son flanc oriental n'étant pas suffisamment couvert, Pierre Leroy, trentième abbé, fait élever, de 1386 à 1410, une muraille qui, reliant l'édifice de l'est au nord, se termine par la porte du château, œuvre d'art remarquable, exécutée également sous la direction de ce savant religieux, qui cumulait au degré le plus singulier les fonctions de capitaine et de prélat.

Le milieu et la fin du quinzième siècle virent s'accomplir, à proprement parler, les derniers travaux qui ont fait de cet édifice ce qu'il est maintenant. De 1410 à 1444, pendant la période de la seconde invasion de l'Anglais, les divers abbés qui se sont succédé dans le gouvernement de ce monastère-forteresse, firent élever les remparts qui défendent l'entrée de la ville du nord-est au nord-ouest. Enfin, de 1499 à 1510, Guillaume de Lamps, trente-quatrième abbé, reprit et fit terminer le chœur de l'église. Ce fut encore lui qui fit établir le logis abbatial à la place des informes cons-

tructions qui servaient de rempart, et jeter le spacieux escalier qui existe entre l'église et le logis abbatial, dans les étages inférieurs duquel se trouvent les parties désignées sous le nom de Grand et Petit-Exil, formant le quartier actuel de la prison politique : comme si les fauteurs du despotisme devaient avoir à tout jamais leurs victimes sous leurs pieds.

Ce serait négliger une des faces les plus importantes de l'histoire de cette abbaye, que d'omettre de parler spécialement de sa période chevaleresque et militaire. On a vu que Richard I^{er}, en réformant le premier chapitre fondé par saint Aubert, avait placé la nouvelle communauté sous le pouvoir d'un abbé, qu'il avait investi en même temps de la juridiction temporelle sur les habitants du Mont. Il est nécessaire d'ajouter que, jusqu'à vers la fin du quinzième siècle, les abbés cumulèrent avec le pouvoir abbatial la charge de capitaine du Mont. Ce fut seulement vers ce temps que Guillaume d'Estouteville, trente-deuxième abbé, fit cession de ce dernier droit à Louis XI.

Les premiers événements militaires accomplis sur ce rocher datent du milieu du onzième siècle. Henri I^{er}, troisième fils de Guillaume le Conquérant, qui n'avait reçu de son père, pour tout héritage, que des sommes d'argent considérables, à la suite de contestations entre ses frères et lui, vint s'y retrancher et y soutint, contre ses frères Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, et Robert, duc de Normandie, un siège sanglant, qui dura plusieurs jours.

Devenu plus tard roi d'Angleterre, par la mort de Guillaume le Roux, Henri mourut lui-même peu de temps après et laissa le trône à sa fille Mathilde, qui,

pour protéger les droits de son fils contre les prétentions d'Étienne de Blois, neveu de Henri, se rendit elle-même en Normandie pour y faire reconnaître son autorité. Chaque ville, chaque seigneur, se jeta, les armes à la main, dans l'un des partis. Le Mont-Saint-Michel se déclara pour Mathilde. Avranches s'étant rangée sous la bannière d'Étienne, toute sa population se porta sur le Mont-Saint-Michel. « Attaqués par cette multitude armée, les moines furent contraints de resserrer leur défense dans l'enceinte des remparts qui enveloppait les édifices du couvent. La ville du Mont-Saint-Michel fut emportée et livrée aux flammes. Telle fut même l'activité dévorante avec laquelle se développa l'incendie, excité par un vent violent du sud-ouest, que ses tourbillons s'élançant avec fureur vers les murs du monastère, en consumèrent tous les lieux réguliers ; le beau corps de logis fondé par Roger II et l'église échappèrent seuls à ce désastre ¹. »

En 1203, le Mont-Saint-Michel eut à soutenir un nouveau siège comme place de guerre. Fidèle à la cause de Jean sans Terre, qui venait d'être dépossédé de la Normandie par Philippe-Auguste, Jourdain, dix-huitième abbé, soutint vaillamment, avec ses moines, les attaques de Gui de Thouars, duc de Bretagne, allié de Philippe-Auguste. L'ennemi, après de vains efforts, désespérant de se rendre maître de l'abbaye-forteresse, effectua sa retraite en mettant le feu à la ville. Les

¹ Histoire géologique, archéologique et pittoresque du Mont-Saint-Michel, par notre ami Fulgence Girard. Cet ouvrage nous a considérablement aidé dans la composition de ce chapitre. L'Histoire pittoresque du Mont-Saint-Michel et de Tombelène, par Maximilien Raoul, nous a été pareillement fort utile.

flammes, s'élançant vers le sommet du Mont, gagnèrent le monastère, dont tous les bâtiments furent réduits en cendres. Les voûtes et les murs furent seuls épargnés.

Les Anglais voulurent s'emparer de ce rocher en 1417 et 1418. Repoussés dans plusieurs attaques différentes, ils furent forcés de se retirer.

Le 17 juin 1434, ils reparurent sur les grèves avec une armée de vingt mille combattants. Le choc fut terrible. Mais, grâce aux efforts de cent dix-neuf chevaliers des environs, qui étaient venus s'enfermer dans la ville, le succès resta au Michélistes, qui détruisirent plus de deux mille soldats de l'armée insulaire.

Aucun événement militaire ne vint plus troubler le Mont-Saint-Michel jusqu'en 1576, époque à laquelle les religieux se mirent *en ligue*, eux et leurs vassaux, les habitants de la ville.

Quatre tentatives des protestants contre le Mont se succédèrent sans succès pendant une vingtaine d'années. La première eut lieu le 22 juillet 1577, la seconde en 1589, la troisième en 1591 et la dernière en 1594.

De ces quatre tentatives, la troisième fut la plus tragique. Repoussés une première fois, après s'être introduits dans le Mont-Saint-Michel par surprise, les protestants de Pontorson, sous la conduite de Sourdeval et de Montgomery, tentèrent de s'en emparer de nouveau par la ruse. Un malheureux soldat de la garnison, fait prisonnier par Montgomery, et auquel ce dernier accorda la vie sauve et 200 écus, s'il voulait livrer la place, devait introduire, dans le milieu de la nuit, une troupe de protestants dans le monastère, au moyen de la machine qui servait à y faire entrer l'eau et les provisions.

Ce complot arrêté, le soldat qui devait le favoriser eut un remords de son crime et l'avoua au gouverneur ; celui-ci résolut de profiter de cette révélation pour faire tomber la troupe ennemie dans son propre piège.

La nuit fixée pour l'accomplissement de ce projet venue, la corde de la machine introduisit, les uns après les autres, quatre-vingt-dix-huit ennemis dans l'enceinte de l'abbaye. Surpris du silence qui régnait dans le monastère, après l'introduction d'une compagnie si nombreuse, Montgomery conçut quelques inquiétudes, et ne voulut pas se hasarder à monter lui-même dans cette forteresse sans s'être fait précéder par son page. Arrivé en haut et apercevant la première salle déserte, ce jeune homme jeta le cri d'alarme. Ce cri, qui ne pouvait laisser aucun doute sur le sort des malheureux qui l'avaient précédé, fut le signal de la fuite pour Montgomery et sa troupe.

Ce fut en 1598 seulement que le Mont-Saint-Michel se rendit à Henri IV.

Les chroniques du moyen âge ne laissent échapper que quelques rares révélations sur les gémisséments et les supplices des victimes du despotisme monacal et féodal renfermées dans cette abbaye ; c'est à partir de Louis XI qu'elle nous apparaît surtout avec la destination de prison d'État. Un lien sympathique ne pouvait manquer de s'établir entre le compère de Tristan et ce lieu redoutable. Ce roc de granit isolé au milieu de sables perfides, ces hautes murailles défiant tous les regards, ces sombres cachots, ces oubliettes profondes, véritables tombeaux destinés à des êtres vivants ; tout cela devait lui paraître enfanté exprès pour l'accomplissement de ses implacables vengeances. Le Mont-Saint-

Michel devint pour Louis XI un lieu de prédilection. Il y fonda, en 1469, la célèbre confrérie guerrière connue sous le nom d'ordre de Saint-Michel.

On sait que le cardinal La Balue avait fait, pour le compte des vengeances royales, l'atroce invention d'une cage de fer, dont, par un juste châtiment, il subit le premier le supplice.

Louis XI fit construire, sous ses yeux, au Mont-Saint-Michel, une cage semblable. Elle fut suspendue à la voûte de l'un des cachots de l'abbaye.

Noël de Bréda, syndic de la Faculté de Sorbonne, qui avait critiqué la conduite de François I^{er}, fut enfermé le premier dans cette cage, où il expira après de longues années de tortures.

Louis XIV, froissé dans son orgueil de despote par Dubourg, gazetier de Francfort, le fit saisir par surprise et mettre dans la cage de fer. L'infortuné y mourut à la suite d'une agonie de plusieurs années, ayant les extrémités du corps littéralement rongées par les rats.

Sous Louis XV, un pauvre rimeur, qui avait fait quelques vers contre la Pompadour, y fut enfermé pendant trois ans ; ce fut grâce à l'intervention de l'abbé de Broglie qu'il obtint l'abbaye pour prison.

Lorsque la Dubarry et les jésuites voulurent punir le Parlement de son indépendance, ils firent renfermer dans cette abbaye-prison un de ses membres les plus influents.

Cette forteresse monastique contenait encore beaucoup d'autres détenus en 1776. A cette époque un incendie ayant éclaté dans quelques-uns de ses bâtiments, trois de ces malheureux parvinrent, grâce au trouble et

au désordre inséparables d'un pareil événement, à recouvrer leur liberté.

En 1793 et 1794, trois cents prêtres des diocèses d'Avranches, de Coutances et de Rennes, y furent renfermés pour avoir refusé de prêter le serment civique.

« L'histoire de ce rocher n'était point encore complète, dit Fulgence Girard, l'empire lui gardait une vicissitude nouvelle, ses cloîtres devaient cette fois éprouver une flétrissure : ce furent des criminels qui devinrent leurs hôtes. Le décret du 6 juin 1811 le convertit en maison centrale de détention et de correction. Il ne cessa cependant point de servir de prison d'État ; les parties inférieures et voûtées de l'ancien logis abbatial continuèrent d'être affectées à cette destination, sous les dénominations qu'elles avaient anciennement reçues, de *Grand et Petit Exil*. De nobles martyrs y vinrent, sous la Restauration, expier leurs rêves généreux : de ce nombre furent Babeuf et plusieurs autres écrivains frappés de condamnations pour délits de presse. »

Le Carpentier, ex-conventionnel, arrêté en 1819 sous la prévention de rupture de ban, et condamné à la déportation par la cour d'assises de la Manche, le 17 mars 1820, y est mort le 25 janvier 1829, après dix ans de lentes tortures.

Est-il besoin, avant de terminer ce chapitre, de rappeler que les condamnés de Juin 1832 furent pareillement renfermés dans cette abbaye, transformée en moderne Bastille ? C'est un fait trop récent pour qu'il soit nécessaire de le mentionner longuement. De tristes épisodes ne sont-ils pas encore présents à tous les esprits !

A la suite des journées de Juin 1848, la République honnête et modérée avait fait, comme on le sait, conduire au bague un certain nombre de condamnés des conseils de guerre. Obligée, en face des protestations de l'opinion publique, de revenir sur cette mesure, elle les a fait transférer au Mont-Saint-Michel.

III

RÉGIME DU SPIELBERG.

Reprenons la suite de ces souvenirs. J'ai dit, à la fin du premier chapitre, que nous avions franchi le seuil de notre abbaye-forteresse le 17 juillet 1839, à sept heures du matin.

Notre escorte nous conduisit immédiatement au greffe de la prison. Là se trouvaient le directeur, l'inspecteur, le greffier et le gardien-chef. Le premier, dont j'aurai occasion de parler longuement plus tard, affecta de nous recevoir avec une extrême politesse, donnant même à ses manières une expression de cordialité qui nous sembla de bon augure pour nos relations à venir. Quant au second, qui réunissait les deux fonctions d'inspecteur et de médecin, les quelques paroles qu'il échangea aussi avec nous ne nous parurent pas non plus révéler une nature malveillante. Mais il est bon d'ajouter que, simultanément à ces courts petits colloques, on prenait connaissance des pièces nous concernant, pièces qui avaient été remises au directeur par le maré-

chal des logis de la gendarmerie, et dont on lui donnait décharge tout en procédant aux formalités de notre écrou. Ces opérations terminées, nous fûmes conduits à travers un dédale de corridors et de voûtes sombres, et déposés chacun séparément dans une cellule qui avait vue sur la grève.

Alors seulement cessa pour moi une anxieuse préoccupation, qui m'avait absorbé depuis notre sortie d'Avranches, c'est-à-dire depuis que je ne pouvais plus douter que c'était bien au Mont-Saint-Michel que nous allions. Comme je commençais à me douter du sort qui nous était réservé, je craignais fort que la fenêtre de la cellule quelconque dans laquelle j'allais être enfermé ne donnât pas sur la grève. On comprend quelle fut ma joie lorsque la certitude du contraire me fut acquise. Elle fut telle, que j'eus toutes les peines du monde à la dissimuler en présence du gardien qui m'avait conduit, tant je craignais qu'elle ne fût un trait de lumière pour le cas où on voudrait me frapper par la suite dans mon endroit le plus sensible !

Aussi, à peine la porte fut-elle refermée sur moi que, sans m'occuper d'autre chose, je m'élançai à cette bienheureuse fenêtre. Elle n'était, hélas ! qu'une ouverture de barbacane, de deux pieds et demi de haut sur quatorze pouces de large ; mais que m'importait alors cette exiguité ! J'étais si heureux de penser que mon horizon de captif ne serait pas borné par quelque affreux mur, que, dans ma reconnaissance pour cette bonne fortune presque inespérée, j'aurais consenti, je crois, à la voir plus étroite encore. Oui, cette pensée me vint, et je la consigne ici comme une de celles qui prouvent le mieux combien le bonheur est relatif et combien d'inépu-

sables ressources sont enfouies au cœur de l'homme !

Il me serait bien difficile maintenant de rendre l'impression que me causa la vue de la perspective qui s'offrit à mes regards, car le temps et les langueurs de la captivité ont émoussé chez moi la sensation et le souvenir. Mais ce que je n'oublierai jamais, c'est que je restai plusieurs heures immobile et absorbé dans une muette contemplation. La grève était dans une de ses époques de *morte-eau*, comme disent les habitants du Mont. Sa surface morne et silencieuse semblait refléter l'état de mon âme. Un paysage pittoresque et animé m'aurait affadi le cœur en me distrayant de ma mélancolie que je savourais avec volupté. Il se fit soudain, si je puis ainsi dire, une sorte d'alliance profonde, intime, indissoluble entre ma grève et moi. Je sentis tout de suite que, quelle que soit la haine de nos ennemis, ce qui, dans leur pensée, était un spectacle aride et désolé, une intention de vengeance, allait devenir un trésor, un confident de mes pensées, un consolateur de mes tristesses.

Revenu de cette mystique extase, qui m'avait rafraîchi le cerveau, je mesurai instantanément, au compas de la froide raison, l'ensemble et les détails de ma situation. Il ne me fut pas difficile de comprendre qu'on allait tenter sur nous, autant qu'on le pourrait, l'inauguration d'un régime de prison assez semblable à celui qu'ont rendu si atrocement célèbre les mémoires d'Andryane et de Silvio Pellico. L'inspection minutieuse du lieu où je me trouvais était peu propre, on en conviendra, à combattre mes prévisions.

Qu'on se figure une cellule de dix pieds de long sur à peu près autant de large, n'ayant pour tous meubles

qu'une couchette, une table, une chaise et, ce qu'il y avait de plus significatif, un seau ou baquet surmonté d'un couvercle, dont la forme, le volume et les abords immondes, attestaient suffisamment que notre captivité devait s'accomplir dans cet étroit espace. Pour compléter ce croquis, je dois ajouter que le sol de ma cellule étant à trois ou quatre pieds au-dessous du seuil de la porte, il se trouvait pour franchir la distance un informe escalier de bois. Cet escalier finissait de donner à la cellule une singulière couleur de cachot, que je croyais n'exister plus que dans les mélodrames.

J'achevais ces investigations qui, je puis le dire sans fanfaronnade, n'avaient pas jeté dans mon cœur d'autre sentiment qu'un froid dédain, lorsque la porte de ma cellule s'ouvrit. C'était mon gardien qui m'apportait un peu de nourriture, et qui, en même temps, me prévint qu'il allait venir me prendre pour me mener à la promenade. Il revint en effet un instant après. Je le suivis à travers un long corridor terminé par un escalier de granit qui aboutissait, au moyen d'un pont fermé et suspendu à une très-grande élévation, à un des lieux les plus remarquables de l'édifice. Ce lieu, c'était la Voûte des Gros-Piliers, qui supporte le chœur et une grande partie de la masse de l'église. De là, traversant une petite cour sombre et étroite qui établit, en quelque sorte, un point de jonction entre l'église et les bâtiments de la Merveille, je parvins, après avoir descendu et gravi un labyrinthe d'escaliers de granit, au lieu qui devait, à partir de ce jour, me servir de promenoir. J'étais au *Cloître* ou à l'*Aire de Plomb*, double dénomination sous laquelle est connue cette partie de l'ancienne abbaye-forteresse.

« Ce cloître, dit Maximilien Raoul, se compose d'une galerie quadrangulaire fermée par une triple rangée de colonnettes, isolées ou en faisceaux, et couronnées de voûtes ogiviques formées par des nervures d'une délicatesse exquise. Ces colonnettes sont, les unes en stuc fait avec des coquillages broyés, les autres en granit, en granitelle, en marbre-granitelle ou en tuf. Elles sont ornées de chapiteaux en trèfle, acanthe, chardon, chêne et lierre dont les combinaisons sont prodigieusement variées; puis les entre-ogives portent une rosace dans le même style et d'une variété non moins merveilleuse. L'aire, ou la cour de ce cloître, qui repose presque tout entier sur les voûtes simples et massives de la Salle des Chevaliers, est à deux cents pieds au-dessus du niveau de la grève. Elle sert maintenant à recevoir les eaux pluviales pour l'approvisionnement du château. Sur les galeries on a ménagé de petites cellules, où l'on renferme aujourd'hui ceux des détenus qu'on veut isoler. »

Je dois renoncer à peindre la surprise que me causa ce lieu.

Tout entier à mes explorations et à mes émotions, tantôt je marchais d'un pas haletant et rapide, tantôt, m'arrêtant pour admirer l'art profond et l'infinie variété des chapiteaux et des rosaces qui surmontent les colonnettes, je restais muet et pensif. Puis je m'approchais des jours pratiqués à l'ouest et au nord-est de ce fantastique promenoir, borné au midi par les bâtiments de l'église, qui le surmontent de toute leur hauteur, et à l'est par le massif de l'édifice. Ici je distinguais Tombe-lène avec toutes les aspérités de son roc granitique, et les masures de sa vieille forteresse. Plus loin, ma vue

plongeait sur l'embouchure de la baie de Cancale, où se dessinaient, dans un lointain azuré, les voiles blanchâtres des bâtiments pêcheurs. A l'ouest enfin, je projetais mes regards sur la côte de Bretagne, dont les masses brunes se détachaient sur le fond grisâtre des grèves.

Il ne fallut rien moins que l'intervention du gardien préposé à ma garde pour me tirer de ma rêverie et mettre un terme à ces investigations.

— Monsieur, me dit-il en s'approchant de moi, il faut rentrer : votre heure est passée.

— Comment, quelle heure voulez-vous dire ? lui répliquai-je, bien que je devinasse quelle allait être sa réponse.

— Ma consigne, me répondit-il, est de vous mener à la promenade chaque jour pendant une heure seulement.

A la réponse de ce passif instrument des combinaisons de nos ennemis, il n'y avait pas de réplique, et je le suivis par le même chemin où nous étions venus.

Je n'avais plus de doute à avoir. Il m'était démontré que, pour le présent au moins, nous étions au régime du Spielberg. Cette conviction bien établie chez moi, une chose seule m'importait maintenant, c'était de savoir où avaient été claquemurés mes compagnons. Aussi, en rentrant dans ma cellule, fis-je des lieux une rapide et minutieuse inspection qui pût m'aider à m'orienter.

Voici ce que j'observai. La partie de la prison où je me trouvais formait une espèce de donjon que l'on montait par un escalier en spirale. Au bas de l'escalier se trouvait une porte. Vis-à-vis de cette porte, et séparée

seulement par la largeur du corridor, s'en trouvait une autre. Puis venait ma cellule à vingt marches à peu près au-dessus en tournant. Et, comme l'escalier, tout naturellement, ne se terminait pas à ma chambre, il me fut démontré que d'autres cellules devaient se trouver au-dessus de la mienne.

Je partis de ces premières données, et, malgré les injonctions de silence qui m'avaient été faites, je résolus de prononcer devant la première porte successivement les trois noms de mes camarades jusqu'à ce qu'une réponse affirmative me fût faite. Tout naturellement le nom de Barbès fut le premier qui me vint à la bouche. La réponse ne se fit pas attendre :

— Oui, c'est moi qui suis dans cette cellule. Et toi, où es-tu ?

— Vingt marches plus haut. Sais-tu le nom de ton vis-à-vis ?

— Pas le moins du monde. Je crois que cette chambre n'est pas occupée par un de nous.

— Bon, c'est entendu. Et maintenant, car il faut nous hâter, que dis-tu du cynisme de l'ordre de choses qui ose restaurer la Bastille en face de la France de Juillet ?

— Leur effronterie me fait pitié !

— C'est précisément le même sentiment que j'éprouve moi-même.

On comprend que ce court colloque, qui était une notoire violation de la consigne ministérielle, n'avait pas eu lieu sans scandaliser vivement le gardien qui m'accompagnait. Aussi, tout en protestant de la peine qu'il éprouverait à être obligé de signaler une infraction qui, disait-il, devait entraîner pour nous une aggravation de notre position, il se crut obligé d'ajouter qu'à moins

de vouloir être puni lui-même, si on apprenait que nous causions entre nous, ce qui était très-probable, car tout finissait par se savoir, d'une manière ou d'autre, dans la maison, il se voyait forcé de faire son rapport sur ce qui venait d'avoir lieu.

Ne sachant trop quoi répliquer, je me contentai de lui répondre d'un ton assuré et riant qu'il n'avait pas le sens commun, qu'il n'était pas possible qu'on pût avoir la prétention de vouloir nous empêcher de nous dire bonjour en passant, et je rentrai dans ma cellule satisfait d'avoir acquis la certitude que Barbès était si près de moi.

Quant à mes deux autres compagnons de captivité, je ne tardai pas à avoir de leurs nouvelles.

Ainsi Barbès occupait la première cellule, de niveau avec le corridor ; mais cette cellule, qui s'étendait le long du corridor, à droite, en montant l'escalier, était séparée de la mienne, du côté de la façade extérieure, par un immense contrefort, qui nous empêchait de pouvoir nous entendre de la fenêtre. Vis-à-vis la cellule de Barbès s'en trouvait une autre qui, nous le sûmes bien plus tard, était occupée par le guichetier préposé spécialement à notre garde. Au-dessus de la cellule de cet homme venait la mienne ; puis, au-dessus de la mienne, celles de Delsade et du Polonais.

Ces premiers renseignements obtenus, et bien certain que, comme moi, mes compagnons de captivité n'étaient pas d'humeur à se conformer, à premier avis, à l'atroce et illégal régime de prison qu'on voulait nous faire subir, tout en ne perdant pas de vue notre impuissance, livrés que nous étions pieds et poings liés à la discrétion de nos geôliers, je résolus cependant d'user

le plus que je pourrais des bien faibles moyens de communication que l'état des lieux nous offrait. En conséquence, je me mis à échanger, sur un diapason en rapport avec les distances, avec Barbès et mes deux autres voisins, quelques-unes de ces paroles qui ont tant de prix pour le captif.

Ce petit colloque était à peine commencé que nous entendîmes résonner, dans le corridor qui aboutissait à l'escalier de notre donjon, le bruit de pas précipités. Une porte s'ouvre, c'était celle de Barbès. Un instant après, je vois entrer dans ma cellule notre gardien, qui me dit :

— Je vous répète, Monsieur, que j'ai ordre de vous faire observer le silence. Vous n'êtes que quatre ici et la maison est immense. Si vous persistez à ne pas vouloir vous conformer au règlement, il est certain que monsieur le directeur vous fera disséminer aux quatre coins de la maison, et alors je vous assure que ce qui vient d'avoir lieu ne pourra plus se reproduire.

— Dites à votre directeur, lui répliquai-je, qu'il fasse ce qu'il voudra, mais que, mes amis et moi, nous ne renoncerons jamais à causer ensemble quand nous le pourrons.

Pourtant, je dois l'avouer, dans son instinct de géôlier, tout brut qu'il fut, notre homme avait frappé juste. La perspective d'être tout à fait éloignés les uns des autres était bien de nature à produire sur nos esprits un effet certes plus décisif que n'aurait pu faire celle du cachot ou de tout autre odieux traitement. Celle-là, nous l'eussions bravée. Il faut avoir vécu de la vie de prisonnier pour comprendre le bonheur qu'il y a de se savoir près d'un ami, quand bien même on ne peut pas se

parler à volonté. Ainsi, à défaut de paroles échangées, percevoir seulement le bruit de son pas, quand on passe devant sa cellule, devient une sensation agréable. Qu'on juge du plaisir qu'il peut y avoir dans un simple bonjour.

D'un autre côté, il était évident que des oreilles toujours aux écoutes seraient là pour épier nos petites confidences intimes qui, ainsi que je l'ai dit, ne pouvaient, à cause des distances, avoir lieu que sur le diapason le plus élevé. Ces deux considérations étaient, pour nous, d'autant plus graves, qu'elles étaient d'un ordre moral. Si la seconde surtout nous faisait un devoir d'apporter une certaine réserve dans nos communications, cependant, plus par sentiment de dignité personnelle que pour tout autre motif, nous ne voulûmes jamais d'ailleurs consentir à garder le mutisme dans nos cellules et à ne pas échanger quelques mots quand nous passions devant les portes les uns des autres.

Notre refus de nous conformer à la volonté occulte qui disposait de nous selon son bon plaisir, nous procura une visite officielle qui mérite d'être mentionnée. Le directeur, suivi du greffier et du gardien-chef, s'en vint nous lire, avec un appareil qui nous sembla presque comique, à force de vouloir être autre chose, une dépêche ministérielle accompagnée d'un arrêté du préfet de la Manche, signé *Thomas Mercier*, qui réglait, nous disait-on, notre position. D'après cette dépêche et cet arrêté, nous devions être soumis à l'isolement le plus complet; nous ne devions avoir aucune communication par écrit ou par paroles avec nos compagnons de captivité. Pour toute promenade, il nous était accordé une heure de sortie chaque jour, sous la conduite et la sur-

veillance d'un gardien. Toute communication écrite avec le dehors nous était interdite, excepté avec nos parents bien avérés; et, dans ce cas encore, nos lettres, soumises d'ailleurs à une rigoureuse censure, devaient se borner à donner de nos nouvelles, sans jamais contenir un mot qui eût trait, soit à notre régime d'emprisonnement, soit à nos geôliers.

Comme je l'ai dit, c'était le régime du Spielberg, moins peut-être le boulet que portaient à leurs pieds les infortunés Italiens auxquels l'Autriche fit expier par de si cruelles tortures le crime d'avoir rêvé l'indépendance de leur patrie. On comprend qu'à la suite de cette double lecture, accompagnée de commentaires, nous ne restâmes pas muets. Après avoir préjudiciellement protesté contre le droit du pouvoir dont il était l'agent au Mont-Saint-Michel, chacun de nous crut devoir faire envisager au directeur Theurier la gravité de sa position, en ce qui concernait l'illégalité et la monstruosité du régime de prison qui nous était appliqué. Pour moi, je développai devant lui, à cet égard, les considérations qui vont suivre.

IV

LE SYSTÈME CELLULAIRE.

« Prenez garde, Monsieur, dis-je au directeur; la responsabilité que vous assumez est plus grave que vous ne pensez. Savez-vous bien que la loi est formelle, et que la séquestration appliquée sans motif spécial et d'une manière permanente, est un crime? Sans doute, ce n'est pas maintenant, au lendemain d'une insurrection vaincue et sous le coup des colères de la bourgeoisie, que les protestations des victimes, fussent-elles entendues au dehors, pourraient forcer ceux qui vous donnent des ordres à rentrer dans les prescriptions de la loi. Mais réfléchissez bien que la puissance occulte qui vous fait servir à l'accomplissement de ses haines et de ses vengeances, n'est pas ou ne sera pas toujours assez puissante pour vous couvrir sous la fiction de son inviolabilité, traduite en dépêches ministérielles et en arrêtés préfectoraux. Un jour peut venir, et peut-être n'est-il pas éloigné, où il vous sera demandé compte de l'application de ces ordres, qui

n'est pas seulement une flagrante illégalité, mais surtout la plus odieuse des atrocités. Réfléchissez bien qu'il n'est donné à personne de remettre impunément en vigueur, en 1839, dans notre France de Juillet, le régime de la Bastille. Auriez-vous donc oublié, Monsieur, que c'est précisément par l'anéantissement de ce lieu de tortures, dont le souvenir seul est une des plus grandes flétrissures du passé, que nos pères ont commencé l'œuvre sainte de la Révolution ?

« Je sais bien que profitant avec un odieux machiavélisme des aberrations de certains esprits aussi pauvres par la tête que par le cœur, ceux qui vous donnent des ordres objecteront qu'il ne s'agit pas de la Bastille ou du Spielberg, mais bien du système cellulaire, et que ce système pénitentiaire ayant des chances à peu près certaines d'être adopté par les Chambres, nous n'aurions tout au plus qu'à nous plaindre d'une anticipation de quelques mois. Eh bien ! je vous l'avouerai franchement, quoiqu'une pareille anticipation fût la plus odieuse des illégalités, s'il ne s'agissait que de cela entre nous, je n'ouvrerais pas la bouche pour si peu, car je ne suis pas assez naïf pour attendre une rigoureuse justice de mes ennemis, après surtout leur impuissante velléité de faire tomber nos têtes. Mais, je vous le répète, ce n'est pas seulement d'une question d'illégalité qu'il s'agit ici ; car d'abord, indépendamment de la question de savoir si le système cellulaire est bon ou mauvais en lui-même, et s'il sera adopté par les Chambres dans quelques mois ou dans quelques années, il faut en être arrivé au plus grossier aveuglement, sinon au dernier cynisme, pour oser prétendre que, dans le cas où elles adopteraient

ce système, ce que je nie jusqu'à preuve contraire, les Chambres puissent jamais avoir eu la pensée de vouloir soumettre les condamnés politiques aux prescriptions de cette loi. En effet, tous les considérants et les motifs sur lesquels s'appuient les prétendus philanthropes qui se sont déclarés les partisans de ce système pénitentiaire, ne reposent-ils pas sur ce point capital que, dans ce système, l'isolement est, non pas une pensée d'aggravation pénale, mais un moyen de pouvoir soumettre, si l'on peut ainsi dire, l'âme du condamné à un traitement curatif, en le soustrayant au contact impur d'autres perversités semblables à la sienne ou pires que la sienne.

« Tels sont, vous le savez, les motifs officiels sur lesquels s'appuient, pour le préconiser, les partisans de ce système. Et il leur est impossible de parler autrement ; car s'ils ne disaient pas que la séquestration n'a d'autre but que celui d'offrir les moyens de moraliser le condamné, personne ne voudrait seulement discuter leur système ; il serait condamné d'avance comme une rétrogradation vers la barbarie des âges passés. Voilà ce qu'on dirait, et voilà d'ailleurs ce que nous pensons, nous démocrates, qui avons la prétention de ne pas être dupes des belles théories de messieurs les philanthropes, dont tout l'art consiste à dissimuler l'endroit véritable de la plaie sociale pour se donner le facile mérite de guérir le mal là où il n'est pas.

Mais admettons que ce système, relativement à toutes les autres catégories de condamnés, soit ce que ses partisans prétendent qu'il est, et qu'il doive surtout produire les bons résultats qu'ils prédisent comme

certains : eh bien ! je vous le demande, est-ce sérieusement qu'on pourrait oser prétendre qu'il doit nous être applicable ? Est-ce sérieusement qu'on pourrait avoir la prétention de *moraliser* des hommes politiques, c'est-à-dire des hommes dont tout le crime est dans leur foi politique ou religieuse, dans leur conscience ? Comprenez-vous, par exemple, les catholiques *moralisant* les protestants de toutes les nuances, et *vice versa* ? Comprenez-vous Chateaubriand, Béranger, Carrel, Lamennais, Godefroi Cavaignac, mis au système cellulaire pour avoir, chacun à leur manière, professé leur foi politique, pour avoir enfin écrit ou agi contrairement aux intérêts du gouvernement ? Ne serait-ce pas le comble de l'atrocité et de la déraison de venir soutenir que cela est possible ? Et ce qui serait atroce et insensé, quand il s'agit de ces individualités illustres, pourrait-il être humain et raisonnable, quand il s'agit d'hommes plus obscurs, mais non moins dévoués à leur foi politique, d'hommes enfin appartenant à la même classification de condamnés ?

« Mais, direz-vous, on n'a pas la prétention de vous moraliser, cela serait de l'inquisition. A la bonne heure ! Eh bien alors, si vous reconnaissez que vous ne pouvez pas nous moraliser, que vous êtes incompetents pour nous moraliser, pourquoi alors nous appliquez-vous la séquestration, qui ne peut s'expliquer et se justifier que par le prétexte de la moralisation ?

« Ainsi, Monsieur, vous ne pouvez pas nous soumettre au régime de la séquestration, parce que la loi, — et notamment l'art. 614 du Code d'instruction criminelle, qui spécifie le cas exceptionnel dans lequel les prisonniers peuvent être temporairement isolés, — le

défend formellement. Vous ne pourriez pas nous y soumettre, quand même le système cellulaire serait érigé en loi, parce que jamais le législateur français, sous quelques influences politiques qu'il soit placé, ne sera assez aveugle et assez dégradé pour croire qu'il est possible, après la grande Révolution et celle de Juillet 1830, de soumettre les hommes politiques à un régime d'emprisonnement qui ne peut se justifier que par le but réel ou fictif de la moralisation, qui pour nous, enfin, ne serait que de l'inquisition, puisque ce que vous appelez notre crime réside dans le for de notre conscience.

« Que faites-vous donc alors, Monsieur ? Je vous l'ai dit en commençant cet entretien, en nous séquestrant, contrairement à la loi, vous commettez sur nos personnes un crime prévu par la loi. Il y a plus : si, ne consultant que le sentiment de notre droit, notre qualité de Français et les prescriptions de la loi qui devrait nous sauvegarder, nous avions la volonté ou le pouvoir de répondre par la violence aux mesures dont nous sommes l'objet, nous ne ferions qu'user du droit de légitime défense, et il est probable que, traduits pour ce motif devant un jury indépendant, nous serions acquittés.

« Voilà, Monsieur, ce que j'avais à vous dire. Et ne croyez pas qu'en vous tenant ce langage, j'aie la naïveté de croire que cela puisse amener aucun changement dans votre conduite et dans notre position : je sais que vous n'êtes pas la pensée qui commande, que vous êtes seulement le bras qui agit. Mais, comme la plainte et les jérémiades sont indignes d'hommes comme nous et que je veux désormais m'envelopper dans l'énergie

du silence, je tiens à ce qu'il vous soit bien prouvé que mon attitude n'est pas celle d'une dupe ou d'un homme intimidé, mais bien d'un homme qui a parfaitement conscience du machiavélisme de ses ennemis, et qui n'a pour eux qu'un dédain d'autant plus profond, qu'il se sent d'ailleurs, même dans la position qu'ils lui ont faite, parfaitement au-dessus de leurs atteintes. »

Au trouble et à l'embarras évident que mes paroles causèrent sur la physionomie du directeur, je devinai qu'il était aussi convaincu que moi de l'illégalité et de l'atrocité des ordres qu'il avait à exécuter, et qu'il éprouvait même quelques remords du rôle odieux qui lui était échu. Aussi ne doutai-je pas de la véracité de ses paroles, lorsqu'après m'avoir explicitement exprimé l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de discuter les ordres qu'il recevait, autrement que par une démission, qu'il ne pouvait donner, me dit-il, n'ayant pas d'autres ressources que sa place, il ajouta qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui, dans la limite étroite où il se trouvait resserré, pour adoucir notre position.

— Je ne veux pas douter, Monsieur, lui dis-je, de vos bonnes intentions personnelles à notre égard ; mais ce dont je suis encore plus certain, c'est que votre position est fatale, et qu'il ne vous sera pas possible d'éviter la responsabilité des catastrophes forcées, que j'entrevois dans l'avenir. Et j'insiste sur ce dernier point, afin qu'il vous soit bien démontré que, sous aucun rapport, je ne puis ni ne veux me laisser aller à des illusions qui changeraient mon rôle de victime en celui de dupe.

Ces dernières paroles avaient trop bien tranché les positions respectives, pour qu'il fût possible à

M. Theurier de donner suite à cette conversation.

Il termina sa visite en m'offrant quelques livres de sa bibliothèque, dont trois seulement fixèrent mon attention. C'étaient les *Mémoires du cardinal de Retz*, l'*Histoire de Paris* de Dulaure, et le *Cours de Littérature* de La Harpe. L'offre de pareils livres n'avait, on le voit, rien de compromettant pour le directeur, qui devait aussi, au nombre de ses fonctions, compter la sévère et minutieuse censure de nos lectures. Je me rappelle que le premier de ces ouvrages que j'acceptai, ce furent les *Mémoires du cardinal de Retz*.

Peu d'instants après le départ du directeur, un gardien m'apporta le volume. J'avais enfin de quoi braver l'ennui des longues heures. J'approchai ma chaise de ma bienheureuse lucarne, et je me mis immédiatement à cette lecture qui, malgré son manque d'attrait comme nouveauté et l'intensité de mes préoccupations, eut cependant bien vite intéressé mon attention.

Il y aurait peu d'intérêt pour le lecteur à ce que je l'entretenisse longuement de mes impressions et jugements sur le héros de ce livre et sur les événements tragi-comiques qui mirent en relief le rare esprit et le génie remuant de ce singulier personnage. Pourtant, comme vu la gravité et l'étrangeté de la situation, ces Mémoires m'ont laissé un souvenir tout particulier, ce ne sera pas sortir du cadre de ces pages que de consigner ici, en quelques lignes, les convictions historiques qu'ils ont achevé de compléter chez moi.

On a, ce me semble, par trop déprécié l'époque de la Fronde. Les uns n'y ont vu qu'une sorte de comédie ou d'imbroglio sans but, et dont il n'y a aucune moralité à tirer. Les autres, toujours portés à ne donner

aux hommes d'autre mobile que l'intérêt personnel, ont jugé exclusivement de ce point de vue la série d'événements qui la résume. Sans doute ces deux jugements n'ont rien qui doive surprendre. Il en est toujours ainsi quand, n'ayant pas assez observé le fond des événements, on isole les actes des hommes des idées auxquelles ils obéissent, comme à une force fatale, sous la main de Dieu.

De quoi en effet s'agissait-il alors ? et pourquoi la lutte n'a-t-elle pas su revêtir des formes assez saisissables pour qu'il fût possible de classer bien nettement les idées qui en faisaient le fond ? C'est qu'une portion du sens de ces idées commençait à se perdre, et que l'autre était encore à l'état d'embryon. Mais qu'on suive leur filiation, et l'on verra que, bien que les effets de cette lutte aient paru burlesques, les causes n'en étaient pas moins sérieuses. Que voulait la royauté, qui alors était le point de mire de tous les partis ? La royauté voulait, d'une part, continuer à s'attribuer à elle seule le bénéfice exclusif de la politique de Richelieu, et d'autre part, maintenir dans leur infériorité et leur asservissement relatifs la bourgeoisie et le peuple, qui commençaient à avoir une perception instinctive de leurs droits et à vouloir revendiquer une petite part de la puissance politique. Tout est là. L'agitation de la noblesse féodale et des princes du sang était une réaction naturelle, produite par la mort de Richelieu, qui les avait comprimés et écrasés, tant qu'il avait vécu, au profit du pouvoir royal. L'intervention dans cette lutte du parlement, qui personnifiait la bourgeoisie, et jusqu'à un certain point l'élément populaire, était la manifestation évidente que le tiers état avait gagné à

la politique de Richelieu une portion de ce que ce dernier avait enlevé à la noblesse. Ainsi, la noblesse, profitant de la faiblesse du pouvoir royal, qui était aux mains d'une femme, voulait saisir cette excellente occasion de reprendre tout ce qu'elle avait perdu, et la bourgeoisie voulait, par le même motif, conquérir tout ce qu'elle avait le droit de désirer.

Mais il faut bien le reconnaître, si, dans cette lutte, la royauté avait de mauvais jours à passer, elle avait, en réalité, pour le présent, peu à perdre, car, réduites à s'allier l'une à l'autre et à se tromper l'une l'autre, la noblesse et la bourgeoisie ne pouvaient triompher ni l'une ni l'autre. C'est pourquoi le peuple, bien qu'il eût conscience que ses intérêts se trouvaient indirectement en jeu dans ces interminables débats, s'apercevant aussi que son jour n'était pas venu, ne voulut prendre aucune part à ces luttes, et se contenta sagement de donner cours à son humeur railleuse. Et qu'on ne trouve pas ce rôle du peuple purement négatif, car il est un des côtés qui révèlent le mieux le progrès de son développement. Ainsi, pour lui, les querelles religieuses étaient mortes, le prestige de la noblesse était radicalement détruit, la détresse de la royauté lui était plus qu'indifférente. Traversant un siècle par la pensée, il semblait déjà aspirer à pleine poitrine les brises bienfaisantes de la Philosophie, qui devait rompre ses chaînes et poser la question sur son véritable terrain.

S'il m'est souvent arrivé, en jetant un regard en arrière, de ne pas comprendre comment tel acte ou telle situation de ma vie passée avait pu m'émouvoir ou m'affecter plus ou moins profondément, je puis l'avouer, le phénomène contraire se produit aujourd'hui chez moi. Je suis à me demander comment j'ai pu supporter avec tant d'insouciance et d'insensibilité les premières épreuves de ma captivité. Je ne regrettais rien. Je ne murmurais en moi-même contre rien. Il s'était opéré en moi comme une solution de continuité, qui m'enlevait tout terme de comparaison; ou plutôt je considérais le présent comme une phase normale, nécessaire, de mon développement moral, sans laquelle, étant données mes convictions absolues, mon existence n'avait pas de signification.

Apôtre et soldat de l'égalité, j'avais tout sacrifié à ma foi politique : ma jeunesse, toute idée de cette fortune, de ce bonheur dont le rêve est si vulgaire, ma liberté,

ma vie. De ces divers biens que j'avais offerts sans arrière-pensée en holocauste à la plus sainte des causes, le dernier seul m'était resté, la vie, c'est-à-dire l'espérance de recommencer une seconde fois le sacrifice, sinon avec plus d'abnégation, au moins peut-être avec plus d'efficacité, fortifié que j'allais être par les méditations d'une captivité que j'entrevois longue. Tel était le texte sans fin de mes pensées solitaires, tels étaient les cordiaux avec lesquels je me réconfortais.

C'est sous ces salutaires influences que s'écoulèrent pour moi la fin de juillet, tout le mois d'août et le commencement de septembre 1839. Nos petits et fugitifs entretiens avec Barbès, qui, par l'effet d'une merveilleuse sympathie, se trouvait dans les mêmes dispositions d'esprit que moi, ne contribuaient pas peu, on le comprend, à donner du ressort à cette factice existence.

Pour ces rares et bienheureuses petites causeries, qui étaient soumises à une foule d'empêchements provenant les uns, comme je l'ai dit, de la crainte d'être séparés par un changement de quartier, les autres de certains effets d'acoustique, soumis eux-mêmes à une foule de circonstances météorologiques, telles entre autres que la pluie ou le vent; pour ces entretiens, dis-je, nous avions eu d'abord recours à une sorte de langage symbolique et allégorique, si je puis ainsi m'exprimer, certes bien au-dessus de la portée intellectuelle de notre gardien et de ceux mêmes qui étaient plus haut placés que lui. Plus tard, sans changer le fond allégorique de notre langage, nous en arrivâmes, par un besoin de perfectionnement reconnu nécessaire, à nous exprimer en latin. Mais quand je parle de latin, qu'on

n'aille pas cependant se faire une trop haute idée de ce latin-là. C'était tout bonnement de la *bassissima latinitas*, dont le grotesque nous amusait souvent beaucoup. Toutefois, il est vrai d'ajouter qu'à force de pratiquer, nous en étions arrivés à ressaisir par réminiscence presque tout ce que nous avions pu savoir autrefois de cette adorable langue de Virgile et d'Horace, dont nous étions très-loin de nous douter, alors que nous étions sur les bancs du collège, que nous ferions un jour un pareil usage.

Du reste, cette particularité devint pour moi le sujet d'une étude qui me fut d'une grande ressource. Comme les livres nous manquaient, et que le peu qu'on nous donnait la faculté de recevoir de nos familles était soumis à la plus incroyable censure, je formai le projet de me réfugier dans le grec et le latin, de recommencer enfin mes études classiques par le pied. Le projet était beau et bon, il faut en convenir. Malheureusement, je dois l'avouer, je ne le mis qu'assez imparfaitement à exécution. Quoi qu'il en ait été, le peu de latin que je n'avais pas oublié, et le peu que je parvins à rapprendre, me fut de la plus grande utilité durant le cours de notre captivité.

J'ai dit que les cellules de Delsade et du Polonais se trouvaient au-dessus de la mienne. Je ne laissais pas aussi de faire de temps en temps, avec ces deux excellents compagnons, quelques petites causeries qui, pour être d'un ordre moins philosophique que celles que nous faisions avec Barbès, n'en étaient pas moins pour eux et pour moi un grand allègement à l'ennui de notre solitude.

Delsade me racontait sa vie : vie de dur labeur dont

la variété ou la monotonie vient se refléter et se résu-mer avec une inexorable identité dans chaque existence d'enfant du peuple. Il me disait comment il était parti à treize ans de son village natal ; comment quelques années ensuite il arrivait à Paris, où il apprenait d'abord une profession, qu'il quittait quelques années plus tard pour en apprendre une autre plus en rapport avec son développement moral ; comment enfin son dévouement à la cause démocratique avait été déjà éprouvé par une première captivité en juin 1832.

Quant à Austen, le Polonais, sa vie avait été autrement accidentée. A peine âgé de quatorze ans, en 1831, il avait pris les armes pour la noble cause de son pays. Blessé à Praga et à Ostrolenka, et son corps d'armée ayant été un de ceux qui avaient échappé à la bataille et à la prise de Varsovie, il avait pu, jeune et intéressant proscrit, gagner, après une odyssée de misères, la France, cette seconde patrie des Polonais. Ce qu'il y avait de plus regrettable dans nos communications avec ce dernier, c'est que l'infortuné, sachant à peine parler français, et sa cellule étant la plus éloignée, ou plutôt la plus élevée, nos conversations avec lui étaient un véritable travail, que nous étions souvent obligés d'abandonner avec la douleur de ne pas nous être compris.

A part ces petites distractions et celles que je pouvais puiser dans le peu d'études auxquelles il m'était possible de me livrer dans ma pénurie de livres, résultant des restrictions sans nombre qu'on apportait dans le choix de nos lectures, je ne dois pas omettre d'en signaler une autre qui occupait mon esprit d'une façon singulière. C'était de chercher à connaître, à l'aide de la perspective qu'embrassait ma lucarne et du parcours

que j'avais à faire pour aller à mon lieu de promenade ; c'était, dis-je, de chercher à recomposer par l'esprit la configuration générale de notre Bastille et la topographie exacte des lieux environnants. L'entreprise était difficile, pour ne pas dire impossible ; mais n'importe, c'était une énigme qui avait pour moi un charme dont je ne puis me rendre compte aujourd'hui. Aussi avec quelle ardeur ne profitais-je pas de la libre jouissance de ma lucarne ! Je vois encore mon panorama, stéréotypé dans mon esprit avec une correction et une netteté dont je défie les années d'effacer l'empreinte ! Au-dessous de ma lucarne, à quelque cinquante ou soixante pieds plus bas que l'épaule du roc sur lequel le bâtiment prend son assise, et pratiqué sur le flanc même du rocher, au moyen de terres rapportées, une sorte de petit jardinet longeant la façade, d'une douzaine de pieds de large et terminé par un mur formant parapet ; à la suite de ce mur et contigu à ce mur, mais sur un plan de quelques pieds inférieur, un second petit jardinet à peu près semblable au premier, quant à la forme, et encaissé pareillement entre deux murs ; encore plus bas, le chemin de ronde de la prison. Puis au delà de cette dernière enceinte du château, c'est-à-dire attendant au village, plusieurs autres petits jardinets potagers, disposés en amphithéâtre, coupés en losanges, en carrés, en trapèzes, et parsemés de mesures, de pans de murs, qui donnent à l'étrange végétation qui les recouvre l'aspect le plus triste et le plus désolé. Plus loin, le cimetière, au milieu duquel s'élevait une modeste croix de pierre ; un véritable cimetière de village, couvert d'herbes hautes, et parsemé çà et là de tertres dont la terre encore fraîche indiquait que le fossoyeur s'était livré

récemment à sa funèbre besogne. Qui sait, me disais-je souvent, en me rappelant le sombre monologue d'Hamlet, si ma dernière demeure n'est pas là, à côté de l'une de ces tombes ! La vue de ce calme asile de la mort, sur ce rocher battu par les tempêtes et par les vagues de l'Océan, avait pour mon âme un magnétique attrait.

A gauche du cimetière et y attenant, l'église ; à droite, le derrière des maisons du village ; en face le presbytère, encaissé dans le massif du village fermé par le rempart, qui le sépare de la grève : le tout disposé et accidenté de telle sorte que, vue de ma lucarne, cette première partie de mon panorama avait la forme d'un bassin, dont le cimetière aurait formé le fond, les parapets du rempart et ceux des jardinets situés au bas de ma fenêtre, les bords extrêmes. Enfin, au delà du rempart, l'immensité morne de la grève, traversée par trois ou quatre petites rivières, et parsemée, çà et là, dans ses parties les plus basses, de flaques d'eau, dont le volume diminue à mesure que la marée se retire, ou grandit à mesure qu'elle s'avance, insinuant, comme un serpent, ses lames tortueuses dans les parties les plus basses du sol.

Là-bas, là-bas, dans le lointain, à gauche, la coquette Avranches dessine sur la colline sa ceinture d'édifices blanchâtres si resplendissante au coucher du soleil. A droite, d'immenses clairières bornent ma grève. Il me semble voir encore en ligne droite de ma lucarne et au delà de la grève, le modeste clocher d'un village, qui élance sa tête morne et mélancolique au-dessus d'un massif d'ormes et de sapins. Mais voici venir un brouillard de mer qui, comme un épais rideau, vient masquer tout à fait ma grève et le plateau circulaire d'arbres et

de verdure qui forme la limite extrême des domaines d'Amphitrite. Il s'avance, s'avance toujours; ma vue ne s'étend plus au delà du Mont. Une averse survient. Le brouillard disparaît. Ma grève a changé de forme et de perspective. Sa surface est maintenant un lac paisible, sillonné en tous sens par les mouettes et les goélands au cri aigu et monotone.

Le lecteur comprendra que, loin de satisfaire mon averse curiosité, ce léger coin du rideau levé à mes regards ne faisait que l'attiser. A force même de m'identifier avec ma perspective, j'en étais venu à désirer non moins vivement de connaître les mœurs de la population de ce rocher perdu, dont je distinguais, du haut de mon étrange observatoire, les évolutions amphibies.

Le gardien qui m'accompagnait à la promenade, vieux paysan né dans ces parages maritimes, qu'il n'avait quittés quelque temps que pour assister aux dernières guerres de l'empire, m'était devenu, pour ce genre d'étude et d'observations, d'une excellente ressource. Je ne saurais mieux faire que de résumer en peu de lignes ses dires et opinions, redressés et complétés par la lecture de deux ou trois ouvrages spéciaux.

La population du Mont-Saint-Michel ne s'élève pas au-dessus de trois à quatre cents habitants. Elle se compose presque exclusivement de pêcheurs de tous âges et de tous sexes, qui se divisent en deux classes bien distinctes: celle des coquetiers ou coquetières et celle des pêcheurs au filet.

Les femmes, les jeunes filles et les jeunes garçons composent plus particulièrement la catégorie des premiers. Les *coques*, dont ils tirent leur nom, sont une espèce de coquillage bivalve ayant la forme et la gros-

seur d'une noix un peu aplatie. On les extrait du sable avec les doigts, après que la marée s'est retirée, et dans des parties de la grève très-faciles à reconnaître pour les gens adonnés à ce métier. Ces coques sont très-mal réputées dans le pays, peut-être uniquement parce qu'elles sont très-communes et par conséquent à vil prix. Elles se consomment presque toutes dans les campagnes environnantes. Ce genre de pêche, quoique peu productif en apparence, est cependant une véritable source d'aisance pour le pays, en ce sens que, comme je l'ai dit, toute la famille du pêcheur (femmes, filles et garçons) peut s'y livrer presque en toute saison. Aussi, s'il y a de la pauvreté, n'y a-t-il pas de la misère au Mont-Saint-Michel.

Le métier de pêcheurs au filet est infiniment plus rude; car, obligés de suivre les heures des marées, ils le font souvent par des nuits bien froides et bien sombres au milieu des grèves. Les filets dont ils se servent le plus ordinairement ont la forme d'un sac. Ils font aussi un grand usage de filets dormants. Excepté le bar et le saumon, les seuls poissons dont la vente soit un peu productive, on ne trouve au Mont-Saint-Michel que de maigres plis ou limandes, des guitans ou merlans, quelquefois des soles, de petits mullets et des crevettes grises.

Rien n'est plus monotone en apparence et, en réalité, plus dramatique que l'existence de ces pauvres gens. C'est peu pour eux que d'avoir à braver, dans l'été, les rayons d'un soleil dont l'ardeur se décuple et devient torréfiante en se réfléchissant sur la surface plate et blanchâtre de la grève; c'est peu pour eux, pour les femmes surtout, que de passer, pendant l'hiver, des

journées entières les jambes dans l'eau avec la pluie sur les reins, il leur faut encore risquer journellement d'être engloutis par les marées montantes, *si, surpris par le brouillard, ils ne parviennent pas à s'orienter assez à temps pour regagner la rive de l'âpre rocher sur lequel repose leur toit protecteur. Qu'on ajoute à tous ces périls un péril peut-être plus grand encore, celui d'être englouti, lorsque la grève est à sec, dans les sables mouvants de sa trompeuse surface, dans ces terribles *lises* enfin, qui sont semées comme des trappes autour du redoutable rocher.

« Les *lises*, dit Maximilien Raoul, sont des portions de grèves quelquefois très-étendues, quelquefois d'un ou de deux pieds seulement où la tanguie est momentanément, et par diverses causes particulières, liquide jusqu'à la couche supérieure. Or, comme les couches inférieures, à quelques pieds de profondeur, sont très-liquides dans toutes ou presque toutes les grèves, il en résulte qu'on enfonce assez facilement dans les *lises* lorsqu'on vient à les rencontrer.

«... Il y a des *lises* d'une autre espèce et dont l'effet, sous le pied, est très-différent : ce sont celles dont toutes les couches inférieures seulement, mais jusqu'à dix pouces ou un pied de la superficie, sont liquides. Lorsqu'on marche sur les *lises*, l'ébranlement qui se fait sentir est plus profond et porte bien plus à l'âme ; il semble que ce soit le globe terrestre qui s'affaisse en se liquéfiant. »

Aussi, bien qu'une demi-heure suffise pour franchir la distance qui sépare la rive du Mont, ce n'est que prudence au voyageur de s'être donné un guide pour la traverser, car cette traversée, on le voit, n'est pas sans

périls. Souvent même, surtout pendant l'automne et l'hiver, aux dangers que présente la mobilité du sol, s'ajoute celui d'un brouillard excessivement intense, qui s'abat sur la terre avec une rapidité désespérante, et ne permet plus de suivre aucune direction.

Les habitants du Mont et des localités d'alentour ont retenu les noms de plus d'un malheureux perdu et englouti dans les grèves. Pour nous, prisonniers, nous avons souvent entendu retentir, mais vainement, le beffroi d'alarme, ou plutôt de salut, devant servir à indiquer la direction du Mont aux malheureux voyageurs surpris par le brouillard.

Une des particularités les plus remarquables de la vie des habitants de ce rocher, c'est le manque absolu d'eau potable. Il ne se trouve pas, en effet, la moindre source d'eau douce sur le Mont, mais seulement deux fontaines d'eau saumâtre. On n'y boit que de l'eau de pluie ou bien de l'eau apportée des villages voisins. Par économie ou par pénurie de ce salutaire liquide, les habitants sont même souvent réduits à faire, pendant l'été, leur soupe avec l'eau saumâtre. Ils ne boivent alors que du cidre ou de l'eau pluviale non filtrée dont les malignes influences se manifestent par les dysenteries et autres maladies gastriques.

Les fruits et les légumes manquent généralement aussi au Mont-Saint-Michel, la sécheresse les brûle presque toujours sur pied. Comme pour l'eau, il faut s'en approvisionner au dehors. En revanche, et ce n'est pas la moindre des particularités qu'offre ce rocher, il fournit des figues qui, pour leur saveur, ne le cèdent en rien à celles du Midi. Malheureusement ces figues sont devenues fort rares, la majeure partie des

figuiers ayant gelé, il y a déjà une vingtaine d'années.

Du Mont-Saint-Michel à Avranches, il n'y a que trois lieues à vol d'oiseau ; mais on en compte au moins quatre par le chemin le plus court qu'on puisse prendre, c'est-à-dire en longeant le bord des grèves jusqu'à La Rive, hameau situé au nord-est sur la ligne droite du Mont à la ville : encore ce chemin n'est-il pas toujours sans danger ni même possible, parce que, pour parvenir à La Rive, il faut suivre des sentiers que les mauvais temps rendent impraticables, et traverser à bateau une rivière d'un gué souvent difficile. Un moyen plus sûr de faire la route, c'est de gagner la terre à l'est, puis d'avancer dans la même direction jusqu'à un village appelé Pontaubault, où se trouve un pont sur la rivière qu'il faut, par l'autre voie, traverser à bateau. De Pontaubault on gagne ensuite Avranches, par une bonne route, après avoir fait environ cinq lieues.

Au sud du Mont, plus près qu'Avranches, se trouve Pontorson. Ce point étant situé à la jonction de plusieurs routes, on peut y arriver de tous côtés, d'Avranches notamment, par des services de voitures organisés. Les deux lieues qui séparent Pontorson du Mont se font par un excellent chemin jusqu'à la grève. Aussi est-ce par cet endroit que les visiteurs étrangers à la localité gagnent ordinairement le rocher.

VI

AGE MYTHIQUE DE NOTRE CAPTIVITÉ.

Deux mois s'étaient écoulés pendant lesquels j'avais pu constater avec une satisfaction croissante que j'étais à la hauteur de la situation. De même que la nature, sans détruire la vie qui est dans l'arbre, ralentit assez, pendant l'hiver, la pousse de sa sève pour la préserver de l'action du froid, de même la captivité et la solitude, en ralentissant, par la privation de son aliment le plus vital, l'activité de mon esprit, lui avaient substitué, par une merveilleuse compensation, une inépuisable puissance de rêverie. Il en était enfin de mon esprit, si je puis me servir de cette comparaison, comme d'un feu latent qui aurait gagné en étendue et en continuité tout ce qu'il aurait perdu en vigueur et en intensité. Si je souffrais encore, ce n'était plus que dans mon corps. D'affreux maux de tête, qui duraient quelquefois plusieurs jours, accompagnés d'une indicible prostration de forces, m'avertissaient que je serais long à me faire à la privation d'air pur et d'exercice physique résultant

de ma ration d'une heure de promenade par jour et de ma séquestration tout le reste du temps dans un espace de quelques pieds.

Pourtant je ne faisais de cette question qu'une question de temps, car je comptais sur la vigueur de ma constitution, qui était précisément mon ennemi le plus redoutable pour le présent. Je ne faisais pas davantage entrer en ligne de compte l'insipidité délétère de la nourriture qu'on nous donnait, non plus que certaine ignoble petite torture, celle de la vermine, qui me causait les plus douloureuses insomnies. Un soldat de l'égalité, me disais-je, doit et peut s'accoutumer à toute espèce de nourriture. Quant à la vermine, elle ne résistera pas aux premiers froids, et j'aurai devant moi six ou huit mois peut-être de répit.

Vers ce temps, c'est-à-dire vers le 10 ou le 15 septembre, il me survint une visite dont la mention doit trouver place ici. Un matin, un personnage qui me fut annoncé par mon gardien comme étant M. Martin-Deslandes, inspecteur général des prisons, entra dans ma cellule. Après les saluts réciproques exigés par la politesse, ce personnage me dit :

— Avez-vous, Monsieur, quelques réclamations à faire sur votre position. Je suis prêt à en prendre note et à les appuyer de tout mon pouvoir.

— Des réclamations ! je ne vous en ferai aucune, Monsieur, lui répondis-je, d'abord parce que je n'ai rien à demander à un ennemi, à un pouvoir que j'ai combattu, aux juges duquel j'ai refusé de répondre, auquel même je ne reconnais pas le droit d'exister, et, à défaut de cette raison souveraine, parce que je suis vaincu qu'il n'est donné ni à vous, ni à ceux qui vous

donnent des ordres immédiats de modifier en rien les dispositions de la pensée occulte au profit de laquelle s'exécute l'abominable violation de la loi dont nous sommes l'objet. Mais, ces réserves faites, je ne demande pas mieux que d'avoir avec vous, comme homme du monde, une petite conversation, si la chose ne vous est pas désagréable.

On le comprend, si ces réserves m'étaient impérieusement commandées par le sentiment de ma dignité, d'un autre côté cependant je ne voulais pas laisser se perdre si gratuitement l'occasion de tâter un peu mon homme sur la pensée de ceux qui l'envoyaient. Un autre motif encore me faisait désirer cet entretien. J'avais entendu porter sur ce personnage, qui avait été lui aussi directeur de prison, des jugements si défavorables, qu'un peu de curiosité de ma part était bien justifiable, surtout dans une position où les sujets de distraction étaient si rares. Nous nous mîmes alors à passer rapidement en revue les hommes et les choses qu'il venait de quitter, et dont moi-même je n'étais encore éloigné que de quelques mois. Mais, le dirai-je, et tout esprit de parti à part, le résultat de cette conversation fut pour moi cette conviction, qu'on pouvait être inspecteur général des prisons de France sans avoir les plus légères notions de politique, de philosophie et d'économie politique. Je retrouvai bien en lui l'esprit étroit du fonctionnaire subalterne tel qu'on me l'avait dépeint, et qui n'avait dû, assurément, son avancement qu'aux preuves d'obéissance aveugle qu'il avait données à ses chefs pendant qu'il avait tenu sous sa main les prisonniers de juin et d'avril mes devanciers. Ce qui acheva de me le peindre, ce fut l'acharnement qu'il mit à me préco-

niser le système cellulaire, et partant le régime d'emprisonnement auquel nous étions soumis. D'autres, à sa place, plus adroits ou moins cyniques, auraient voulu laisser à qui de droit la responsabilité telle quelle de l'application de ce système, se seraient bien gardés enfin de s'attribuer une responsabilité à laquelle ils auraient parfaitement pu se dispenser de prendre part. Lui, au contraire, la revendiqua comme une gloire sans pareille. Quant à moi, je le laissai donner cours à sa faconde, me contentant de l'exciter de temps en temps par quelque objection. Puis, quand il eut fini, je lui dis du ton moitié sérieux et moitié ironique que j'avais conservé pendant tout le temps de notre conversation :

— Vous voyez que la dignité est bonne à quelque chose. Indépendamment de ses mérites généraux, de principe, elle m'a préservé aujourd'hui, dans le cas particulier où je me trouve, d'une démarche qui eût été plus que de la naïveté. En effet, je vous le demande, n'aurais-je pas été la plus grossière des dupes si, me fiant à vos offres, je m'étais adressé à vous pour réclamer le moindre changement à cet odieux régime d'emprisonnement que nous subissons et dont vous venez, avec tant de chaleur, de revendiquer, en ma présence, la responsabilité presque pour vous tout seul !

Et j'accompagnai ces dernières paroles d'un sourire dédaigneux qui voulait dire : Va, géôlier — car tu n'es qu'un géôlier, malgré les titres pompeux dont tu te décores, — tu peux dire à tes maîtres qu'il y a encore plus de stoïcisme dans nos âmes républicaines, que de raffinement dans leur haine.

Il se retira en me disant qu'il comptait venir me revoir avant son départ.

— Je suis sûr, lui dis-je, en souriant alors avec ironie, que vous aurez des occupations qui vous empêcheront de revenir.

— Pourquoi, reprit-il, supposez-vous cela ?

— Parce que je suis devin, lui répliquai-je en conservant le même ton.

Je ne m'étais pas trompé. Il ne revint plus.

Le vent était fort ce jour-là, il ne le fut pas moins le lendemain. Nous ne pûmes, Barbès et moi, échanger quelques paroles que le troisième jour. J'étais bien sûr qu'il avait dû, de son côté, recevoir notre homme de la bonne manière. Il me confirma la chose, et mon propre jugement par l'entière identité du sien sur ce personnage.

Quelques jours après cette visite, qui avait été une légère distraction à la monotonie de notre captivité, le directeur vint nous annoncer qu'il prenait sur lui de nous accorder, pour le soir, un petit supplément de promenade qui, pensait-il, ne pouvait manquer de nous être agréable. Jusqu'alors nous avions eu pour unique promenoir le Cloître, lieu couvert, ainsi que le lecteur a pu le voir. A partir de ce jour, nous pourrions aller chaque soir, les uns après les autres, c'est-à-dire un jour sur quatre, nous promener sur la grande plate-forme qui servait de préau aux détenus ordinaires. Mais comme notre supplément de promenade devait être pris sur le temps pendant lequel la plate-forme était disponible, entre la rentrée de ces mêmes détenus et l'arrivée de la nuit, plus les jours diminuaient, plus aussi cette promenade devait être restreinte. Autant même que je puis me le rappeler, ce devait être vers le 20 septembre que le directeur nous parla de cette seconde sortie, et le

15 octobre, au plus tard, d'après la diminution croissante des jours, elle n'allait plus être possible. Ainsi, comme nous n'étions que quatre prisonniers, il s'agissait pour nous de cinq ou six promenades, dont la durée devait progressivement diminuer d'une heure à dix minutes.

Voilà, en définitive, à quoi se réduisait la grave infraction au Système que le directeur osait prendre sur lui. Mais n'importe : nous acceptâmes cet arrangement, tout mesquin fut-il, parce qu'il se conciliait avec notre règle de conduite, qui consistait à ne jamais nous plaindre de rien, à ne jamais rien réclamer, mais aussi à ne jamais refuser ce qui nous serait offert sans engager notre dignité. Du reste, cette seconde sortie, tout éphémère et provisoire qu'elle fut, n'en devint pas moins pour nous une occasion de véritable jouissance, une sorte de partie de plaisir.

La plate-forme sur laquelle avait lieu notre sortie supplémentaire est située à l'extrémité occidentale des bâtiments. Elle est dégagée de toutes murailles à l'ouest et au nord. Au sud se trouve le bâtiment de l'infirmerie, d'où l'on peut s'y rendre par une porte latérale. Enfin, à l'est s'élève le porche de l'église, mélange bizarre, mais encore grandiose, de l'architecture romane et de la Renaissance. Toute la partie basse de l'église étant affectée au service de la prison, c'est par le porche qu'on nous conduisait à la plate-forme.

La première promenade que je fis en ce lieu fut pour moi pleine d'un indéfinissable sentiment de volupté. C'était par un beau soir d'automne. Le soleil embrasait le couchant de ses derniers feux. Une magnifique marée équinoxiale, légèrement agitée, ceignait de sa masse verte la base de notre rocher. A droite, Tombelène éta-

lait sur la surface mobile sa lourde carrure de granit, qui le fait ressembler à un gigantesque lion au repos auquel serait confiée la garde de la baie de Cancale. En face s'offraient, dans toute la beauté de leur rude aspect, les masses accidentées de la côte de Bretagne. Et, comme fond du tableau, grondait au loin la haute mer.

On comprend tout ce qu'un pareil spectacle doit avoir de particulièrement beau pour un prisonnier qui, depuis longtemps, n'a pu contempler la nature qu'à travers l'ouverture exigüe d'une lucarne, respirer le grand air que sous les galeries écrasées d'une cour dont les murailles lui laissent à peine voir un étroit pan du ciel. Aussi le soleil avait-il complètement disparu à l'horizon que j'étais encore accoudé sur le parapet de la plate-forme, aspirant à pleine poitrine les rafraîchissantes émanations de la mer, et plongé dans une profonde rêverie.

Mais le géolier, lui, n'est pas rêveur, c'est là son moindre défaut. Le mien vint me rappeler qu'il fallait rentrer. Nous reprîmes le chemin par lequel nous étions venus, c'est-à-dire le porche de l'église, la nef, alors mélancoliquement éclairée par la pâle lueur du crépuscule, et une porte latérale donnant sur le Saut-Gauthier.

Le Saut-Gauthier est une seconde plate-forme beaucoup plus petite que celle dont il vient d'être question. Elle ne donne sur l'extérieur que par un seul côté, celui du midi, formant comme un palier auquel aboutit une immense rampe artérielle qui part du guichet de l'entrée intérieure, et sur lequel s'ouvrent les appartements du directeur, l'infirmerie et la pharmacie, enfin l'église : ce lieu est le plus fréquenté de la maison.

Au moment où j'arrivais avec mon gardien sur la plate-forme, une division de détenus ordinaires se rendait à son dortoir. Nous nous arrêtâmes pour les laisser passer. Cette circonstance amena un petit événement qui, bien qu'en apparence très-fugitif en lui-même, m'a pourtant laissé un souvenir tel, que je ne puis résister au plaisir de le mentionner, ne serait-ce que pour donner une idée des mille petites sensations qui peuvent venir se fixer dans l'esprit d'un prisonnier *sentimental*.

J'étais donc sur le Saut-Gauthier à attendre la fin du défilé des détenus ordinaires. Tout naturellement je me tournai du côté d'où mes regards pouvaient s'échapper vers la terre, et m'accoudai sur le parapet pour jouir de la perspective que m'offrait ce lieu. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque, distrait de ma contemplation par un léger frôlement qui se fit à ma gauche, je me trouvai, en détournant la tête, face à face avec une belle fille qui venait de s'accouder pareillement sur le parapet, à côté de moi. Sa chevelure de jais, ses yeux noirs et vifs, son teint coloré comme celui d'une Espagnole, sa taille souple et cambrée, formaient dans sa personne un ensemble plein de résolution, qui n'excluait pas cependant un certain air de réserve et de grâce naïve. Elle portait une robe fond bleu semé de points blancs. Un fichu de soie rouge couvrait son sein. A son cou pendait une petite croix d'or. Elle me salua, en accompagnant son salut d'un sourire sympathique. Je la remerciai avec une vive émotion de ce qu'elle n'avait pas eu peur d'approcher ainsi d'un affreux prisonnier comme moi. Mais je rentrai tout distrait dans ma cellule, sans manquer toutefois de demander à mon gardien ce qu'était cette

belle fille. Il m'apprit qu'elle était du village. Je ne demandai pas son nom. Je préfèrai lui en donner un emprunté à la couleur de sa robe. Ce nom lui est resté; et quoique un peu plaisant dans son euphonie, qui en faisait un néologisme des plus pittoresques, je suis sûr qu'elle ne s'en est jamais fâchée.

J'ai dit que, d'après l'arrangement du directeur, nous pouvions espérer aller cinq ou six fois chacun sur la plate-forme. Un événement inattendu vint restreindre encore cette faculté déjà si restreinte. Le 28 septembre, il nous arriva trois compagnons de captivité. Tout naturellement ils durent profiter de ce provisoire petit supplément de promenade. Il en résulta qu'au lieu de cinq ou six sorties du soir, nous n'en eûmes réellement que trois.

Maintenant, quels étaient ces trois nouveaux compagnons? Voilà ce que nous ne parvîmes à savoir que plusieurs jours après, car ils avaient été placés à une très-grande distance de nous. Mais les murs des cachots parlent; en même temps que leurs noms, nous apprîmes qu'ils avaient été condamnés, par la cour d'assises de Paris, pour une affaire de presse clandestine. Le premier était un jeune homme de dix-sept à dix-huit ans. Le second, qui avait épousé tout récemment la veuve de l'infortuné Pepin, était de plus le frère d'un évadé d'avril mort dans l'exil. Quant au troisième, mes souvenirs ne me rappellent rien de particulier sur lui. Ils furent placés dans la partie du quartier politique appelée le *Grand-Exil*, séparée du *Petit-Exil* que nous habitions, par une distance qui rend toute communication impossible.

Le mois d'octobre, qui suivit, fut peut-être notre

mois le plus calme. C'est enfin, pour me servir d'une locution empruntée au langage de nos épanchements intimes avec Barbès, l'époque de l'*âge mythique*¹ de notre captivité, dont le souvenir nous est resté le plus cher. Le croira-t-on, le sujet le plus ordinaire de nos si rares et si fugitifs entretiens n'était pas le passé récent dans lequel nous venions d'être acteurs, et encore moins les mille petites misères pourtant si actuelles et si palpitantes de notre position. Retrempée à la source vive de l'idéal primitif, notre âme, par une merveilleuse et identique sympathie, aimait, en vue de l'avenir, à se plonger dans le passé. Moïse et Jésus, la Grèce et Rome avec leurs poésies et leurs histoires, Homère et Virgile, Alexandre, Annibal, César, tels étaient les sujets des causeries à effets d'acoustique dont nous saisissions les rares occasions avec une avidité et une ardeur que nous n'aurions pu retrouver pour aucune des actualités contemporaines et qui auraient pu nous faire douter, — si le doute était possible en pareille matière, — de la vérité de ces paroles du vieil Homère : Lorsque Jupiter enlève sa liberté à un homme, il lui enlève en même temps la moitié de son âme.

Un seul incident, mais bien un incident poétique, se rattache à ce mois. Une nuit, alors que tout était silen-

¹ C'est une des jouissances du prisonnier que le langage allégorique. Pour lui chaque chose, chaque situation a un nom particulier. Nous avons désigné, Barbès et moi, la période de temps qui s'écoula entre notre arrivée au Mont-Saint-Michel et l'arrivée de nos amis et co-accusés de la seconde catégorie du procès de mai, sous le nom d'*âge mythique*, par une analogie, possible pour des prisonniers seulement, entre le mystérieux des âges reculés du monde et le mystérieux des premiers temps de notre captivité.

cieux dans le village, nous fûmes réveillés de notre premier sommeil par le bruit harmonieux de chants qui paraient de la grève. Il n'y avait pas à se méprendre sur la destination de ces chants : c'était la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*. Oh ! qu'ils furent doux à nos oreilles et à nos âmes ! Nous n'en perdîmes pas une syllabe. Et comme nous ne pouvions pas douter qu'ils ne partissent de cœurs qui sympathisaient vivement avec notre position, l'illusion devint pour nous si grande, que nous en vinmes à croire reconnaître les voix de plusieurs de nos amis de Paris. Nous lançâmes même quelques noms aux échos de notre rocher. Mais, soit que nos mystérieux amis craignissent de nous rendre l'objet des rigueurs de nos geôliers, en provoquant de notre part des élans de sympathie, certes bien contraires aux prescriptions du régime odieux que nous avions à subir, soit qu'ils ne voulussent pas devenir eux-mêmes, et bien gratuitement, l'objet des investigations inquisitoriales du commandant de place, qui exerce un pouvoir presque dictatorial sur les étrangers qui viennent au rocher, les chants cessèrent instantanément, et nous n'entendîmes plus que ces mots : *Adieu ! Courage !*

Mais si, sous le rapport moral, le mois d'octobre avait eu sa poésie, ses dernières journées n'avaient pas laissé que de faire naître en nous une bien grave préoccupation. L'hiver s'avancif. L'humidité constante qui règne en tout temps derrière ces murs de granit, augmentée dans une effrayante proportion par les brumes de novembre, avait rendu nos cellules à peu près insupportables. On pensa à nous donner du feu. Ici commença pour nous une série inénarrable de nouvelles misères. Au froid et à l'humidité succéda l'asphyxie par la fu-

mée : calamité sans remède provenant de la situation relative des diverses masses de constructions de l'édifice. Le corps de bâtiments dans lequel nous étions renfermés étant moins élevé de quelque cinquante ou soixante pieds que l'église qu'il longe dans toute son étendue, et dont il n'est distant que de vingt pieds au plus, lorsque le vent soufflait de l'ouest, — ce qui a presque constamment lieu dans ces parages pendant l'automne et l'hiver, — sa libre circulation se trouvait interceptée par l'église, et la fumée de nos cheminées impitoyablement refoulée dans nos cellules. Je dois ajouter, cependant, que tous les vents ne nous étaient pas également contraires. Celui du nord-est, par exemple, qui filait le long de la façade, nous laissait un peu de répit. Malheureusement c'était le moins fréquent.

Mais comme il n'y avait pas de choix à faire entre le froid et la fumée, nous nous résignâmes à supporter alternativement ces deux tortures, c'est-à-dire que nous ne faisons pas assez de feu pour être asphyxiés, et strictement assez cependant pour combattre l'horrible humidité qui suintait le long de nos murs et qui s'attaquait à nos vêtements.

Et à cette calamité générale vint se joindre pour moi une calamité particulière et plus fondamentale encore. Ma cellule qui, sous le rapport de la vue, était assez bien située, se trouvait n'avoir pas de cheminée, et il paraissait n'exister aucun moyen de faire aboutir le tuyau du poêle qu'on pouvait y placer dans une cheminée voisine. Cette impossibilité reconnue, on me proposa une chambre dans une autre partie du quartier politique. Je trouvai le remède pire que le mal, car il me fallait quitter le voisinage de Barbès et de mes deux autres com-

pagnons. Puis on pensa à une sorte de petit cachot noir, qui se trouvait contigu à ma cellule et qui avait une meurtrière sur la façade. Il fut décidé qu'après avoir percé le mur de séparation, on ferait sortir le tuyau de mon poêle par cette issue. Mais, hélas ! ce remède n'en était pas un. Le vent qui venait s'engouffrer avec un fracas diabolique dans l'angle du contrefort où se trouvait précisément cette meurtrière, laissait à peine sortir la plus légère parcelle de fumée.

Après huit jours d'essais et d'épreuves inouïes, je fus obligé de renoncer au feu ou de m'asphyxier. J'optai, on le croira sans peine, pour la première conclusion. Mais, on le comprendra aussi, une pareille résolution était bien difficile à accomplir jusqu'au bout. Aussi, après huit autres jours passés à cette dernière expérience, je sentis l'impossibilité de lutter contre le froid, et surtout contre l'humidité, dans un espace où il m'était impossible de prendre le moindre exercice physique. Je consentis donc à m'*expatrier*, mais avec quel serrement de cœur ! Barbès, pour qui cet éloignement n'était pas moins cruel, me cachait sa douleur, Delsade était désolé, et le pauvre Polonais pleurait à chaudes larmes.

Pour moi, à peine me vis-je hors de ma cellule et loin du voisinage de mes amis, que je fus pris d'un ennui dont rien ne me put distraire. Vainement j'essayai de me mettre à l'étude. Mon esprit semblait être resté dans la cellule que je venais de quitter. Quatre mois de mes pensées les plus graves, de mes rêveries les plus poétiques, tout mon passé déjà de vieux prisonnier, me sembla fixé à ses murs, que je regrettais comme un exilé regrette la patrie, non parce qu'elle est belle et

riante, mais parce qu'elle est la patrie. Vainement je me disais que ma chambre actuelle était plus convenable pour la saison, puisque je pouvais y faire un peu de feu, que c'était pousser trop loin l'amour des lieux et le sentimentalisme, que de ne pas savoir vivre loin de ses amis, dont de nouveaux arrangements de la prison, qui étaient infiniment probables, pourraient me rapprocher avant peu. Toutes ces raisons ne purent prévaloir contre la *nostalgie* qui s'était emparée de moi. Je demandai à rentrer dans mon quartier, dans ma cellule, dussé-je me passer de feu tout l'hiver. On comprend bien que cette cellule n'était pas occupée. Elle me fut rendue, ou plutôt je lui fus rendu sans difficulté. Bien m'en prit d'avoir eu la pensée de revenir, car l'architecte de la maison, — singulier architecte dont je parlerai plus tard, — trouva à la fin le moyen bien simple de faire passer le tuyau de mon poêle dans la cheminée de Delsade, dont la cellule était au-dessus de la mienne.

Ainsi se termina ce petit épisode, qui n'est pas le moins caractéristique de la physiologie intime du prisonnier d'État.

Pendant le reste de novembre, aucun événement digne d'être mentionné ne vint distraire notre solitude. Il n'en fut pas de même de décembre. Notre personnel se trouva augmenté dans ce mois de six prisonniers, dont trois nous arrivèrent de la citadelle de Doullens, et trois autres des prisons de Paris. Parmi les premiers se trouvaient deux braves jeunes gens, Roudil et Noël Martin, capturés en mai, les armes à la main, et ayant, comme nous, fait partie de la première catégorie du procès devant la cour des pairs. Les trois autres ve-

naient d'être condamnés par la cour d'assises de Paris, pour publication d'écrits clandestins.

Inutile d'ajouter que ces six nouveaux venus, qu'on renferma dans le quartier des trois qui les avaient précédés à la fin de septembre, furent soumis au même régime d'emprisonnement que nous. Mais ici se présenta pour nos géoliers une grave difficulté. De quatre, notre nombre venait d'être porté à treize. Il n'y avait plus possibilité de nous mener à la promenade tous les uns après les autres sur le Cloître, malgré l'envie qu'on en avait, car ce lieu, couvert et hermétiquement fermé aux regards de tout profane, semblait construit tout exprès pour l'accomplissement de la pensée qui présidait à notre captivité. On n'osa donc pas réduire de moitié notre heure de promenade chaque jour. C'eût été dépasser les us et coutumes du Spielberg, qu'on avait pris pour modèle. On se décida à nous donner une succursale ; ce fut la plate-forme du Saut-Gauthier, mais avec cette restriction que, pendant le temps que nous serions sur ce lieu, la circulation, surtout celle des personnes étrangères à la prison, y serait interdite.

VII

PREMIÈRES CATASTROPHES.

Dans le monde une nouvelle année qui commence, sans apporter souvent à votre situation d'autre changement qu'une année de plus, entraîne cependant avec elle une foule de préoccupations graves ou joyeuses, qui deviennent une sorte de trêve aux peines ou à la monotonie de l'existence. C'est comme une borne milliaire près de laquelle on aime à se reposer un instant, si je puis ainsi dire, avant de se remettre en route. Rien de semblable dans la vie du captif solitaire. Pour lui, il n'y a pas des années, des mois, des semaines et des jours, qui viennent régulièrement diviser le temps. Son calendrier à lui, ce sont les événements qui surviennent, à certains intervalles, dans sa vie en particulier, ou dont il peut ressentir la réaction dans son étroit milieu. L'année 1840, qui venait de commencer, m'offre précisément un exemple de ce que je dis. Ce ne fut pas le 1^{er} janvier qui en marqua pour moi le début, ce fut un événement horrible arrivé dans les derniers jours de ce mois.

On a vu ce qu'était notre régime d'emprisonnement : c'était la Bastille et le Spielberg ; c'était peut-être même quelque chose de plus encore, — car les prisonniers d'État de l'ancien régime et du Spielberg ne pouvaient qu'invoquer les droits généraux de l'humanité, droits sacrés, qui ne sont, hélas ! qu'une abstraction souvent pour les sociétés et un objet de raillerie toujours pour les tyrans, alors qu'ils ne sont pas écrits dans les lois, dans les constitutions, — c'était l'arbitraire et la violence au milieu du droit commun conquis par deux révolutions immortelles ; c'était le bon plaisir sous les yeux de la loi et de l'opinion publique impuissantes.

Telle était notre position. Tous, nous la sentions ainsi. Mais nous jugions diversement les moyens de lutter contre elle. Les uns, ne voulant pas donner à nos ennemis la jouissance de se railler de leur impuissance, avaient pris cet air calme et dédaigneux qui semble dire : Nous sommes au-dessus de toute atteinte. Les autres, plus jeunes, plus impétueux, moins expérimentés sur la véritable situation des choses, ne voyant que l'abominable violation de la loi dont ils étaient victimes, supportaient avec une impatience toujours frémissante cet odieux régime de prison. Au nombre de ces derniers se trouvaient nos deux braves et excellents jeunes compagnons Roudil et Noël Martin. Il leur était réservé d'ouvrir dans notre Bastille le long martyrologe qui lui a imprimé à si juste titre le cachet d'exécration qui lui manquait encore.

Tous deux dans la force de la première jeunesse, — ils n'avaient pas vingt ans ! — Noël Martin et Roudil ressentaient plus que tous autres, à cause précisément de leur extrême jeunesse, les tristes effets de la soli-

tude, du manque d'exercice, de l'insuffisance et de l'insalubrité du régime alimentaire. A toutes ces tortures qui étaient l'objet de leurs malédictions de chaque jour, vint se joindre une dernière complication. Noël Martin avait trouvé le moyen de faire savoir à Barbès qu'il avait besoin d'une petite somme d'argent. Barbès, toujours si fraternel, s'empressa de satisfaire à cette demande en faisant porter, par un bon, cette somme sur le livret de greffe de notre jeune compagnon. Objectant ses instructions, qui défendaient tout rapport entre nous, mais voulant cependant concilier, autant que possible, l'autorisation d'une chose qu'il sentait raisonnable et de toute justice avec les inconciliables nécessités de sa fatale et inextricable position, le directeur Theurier imagina de faire inscrire, sur la feuille de service, cette somme comme provenant d'un prêt fait par lui. Noël Martin ne s'aperçut de cette substitution de nom qu'après avoir signé. Tout aussitôt, — peu expert qu'il était dans les tristes subtilités à l'aide desquelles M. Theurier cherchait à éluder, même dans son propre intérêt de fonctionnaire, la lettre des ordres abominables qu'il avait à faire exécuter, — tout aussitôt, notre jeune compagnon déchira la feuille sur laquelle il venait d'apposer sa signature, disant qu'il était l'obligé de Barbès, mais qu'à aucun prix il ne voulait paraître le débiteur de son geôlier. Cet acte de légitime susceptibilité valut à Noël Martin je ne sais plus quelle punition disciplinaire. Nouvelles récriminations de sa part. Sur ces entrefaites, survint l'aumônier qui, d'un ton à la fois doucereux et menaçant, dit à Noël Martin *qu'on avait des fers et des cachots pour lui, s'il ne savait pas respecter ses CHEFS.*

A ce mot de *chefs*, employé pour désigner ses geôliers, et accompagné de menaces, Noël Martin ne put se contenir.

— Si vous étiez entré ici, répliqua-t-il à l'aumônier, avec les sentiments d'un vrai ministre de la religion ; si vous étiez venu m'apporter, à moi qui suis si jeune encore, des paroles de consolation et de patience, je vous aurais certainement écouté, sinon avec une entière déférence, du moins avec toute la convenance possible. Mais lorsque, oubliant les devoirs de votre ministère, vous venez ici la menace à la bouche, lorsque vous vous faites l'interprète de mes bourreaux, je vous réponds : Sicaire de l'inquisition, respectez un soldat de la cause du Peuple ; sortez d'ici, disciple de Loyola. Vous déshonorerez le Christ, si la religion du Christ pouvait être responsable de vos cruautés et de vos astucieux mensonges ¹. »

Et sans pouvoir se contraindre, Noël Martin se mit à crier à Roudil, par la fenêtre et sur le diapason le plus élevé, les détails qui précèdent, en les accompagnant naturellement de nouvelles protestations. Roudil s'associa à toutes les conséquences de la position de Noël Martin, en paraphrasant, sur le même ton de voix, ses paroles. Les geôliers conclurent par leur unique argument. Un ordre de mise au cachot fut donné par le directeur. Mais rien ne pouvait abattre ni intimider nos deux jeunes et braves compagnons. Luttant avec le bon droit de leur côté, ils résolurent de ne céder qu'à la force. Dans

¹ Cette réponse de Noël Martin est textuelle. Je ne fais que la transcrire ici dans toute la naïveté et l'originalité d'esprit qui caractérisaient le brave enfant de Paris.

ce but, ils barricadèrent leurs portes, qui, on le devine, ne tardèrent pas à être enfoncées. Jusque-là, étant donnés les ordres impitoyables qu'ils recevaient d'en haut et la fatalité de leur position, la conduite de nos geôliers pouvait se comprendre. Mais c'est ici que commence l'horrible. Bien que forcés dans leurs retranchements, et n'ayant plus aucun moyen de résistance à opposer, Roudil et Noël Martin refusèrent de se rendre volontairement où on voulait les conduire. On les entraîna de vive force. Ils étaient déjà arrivés dans l'église, qu'il faut traverser pour parvenir à la partie de l'édifice où se trouvaient les cachots. Dans ce moment, le gardien-chef Turgot, particulièrement odieux à tous les prisonniers pour son insolence et sa vanité stupide, voulut se permettre un propos inconvenant sur nos deux jeunes amis. Noël Martin s'élança comme un trait, des mains de ceux qui le conduisaient, dans la direction de cet homme. Tout aussitôt dix lames sortent du fourreau, et Noël Martin tombe frappé d'un coup de sabre dans les reins.

Et il y eut quelque chose de plus lâche et de plus barbare encore que ce coup porté par derrière sur un jeune homme exaspéré et sans défense, qui, quelle que fût d'ailleurs son intention en se dirigeant sur le gardien-chef, ne pouvait certes pas lui faire le moindre mal, d'abord parce que cet homme était incomparablement plus fort que lui, et, en second lieu, parce qu'il y avait sur le théâtre de cet événement dix gardiens, dont le plus faible eût pu paralyser à lui tout seul tous les mouvements de Noël Martin. Cette seconde atrocité, la voici : Noël Martin fut conduit tout ensanglanté au cachot. Et là ne s'arrêta pas la rage des bourreaux ; son

corps fut foulé aux pieds et couvert de meurtrissures. Puis on lui mit les fers aux pieds et aux mains, et ce fut dans cet état, sur la paille de son cachot, qu'on alla panser sa blessure, dont il parvint cependant à guérir grâce à sa jeunesse et à sa bonne constitution.

Pour achever le tableau de cette horrible scène, je dois mentionner un fait qui peint le directeur Theurier. Sitôt qu'il vit les sabres de ses gardiens briller hors des fourreaux, au lieu d'interposer son autorité en face de la brutalité de ses subalternes et de leur enjoindre la modération, modération qui lui était d'autant plus impérieusement commandée par la position qu'il occupait, qu'il ne pouvait se dissimuler que l'exaspération de ces braves jeunes gens provenait exclusivement des tortures d'un régime de prison contraire à la loi ; au lieu, dis-je, d'ordonner avec énergie la modération, il se retira précipitamment dans ses appartements, croyant esquiver, sans doute, par sa pusillanime retraite, la responsabilité des actes qu'il n'avait pas la fermeté d'empêcher. Tout le directeur Theurier est dans ce trait. C'était la débile faiblesse à la discrétion de l'arbitraire et de la violence !

Roudil et Noël Martin étaient au cachot. Nous ignorons encore l'horrible circonstance du coup de sabre porté à ce dernier, car, on le comprend, ce n'étaient pas nos geôliers qui nous l'auraient apprise. La simple nouvelle de leur mise *dans un lieu de punition* (style du directeur), avait jeté une indicible fermentation dans nos esprits, et était encore notre douloureuse préoccupation de tous les instants, lorsqu'un événement autrement grave, et qui se passa précisément dans notre quartier, vint assombrir de nouveau notre solitude.

J'ai dit que, dans les courts et rares petits entretiens que nous pouvions avoir à travers nos portes, nous ne parvenions pas toujours à nous comprendre avec le Polonais. Depuis près d'un mois il nous avait semblé remarquer une certaine incohérence dans son langage. Mais, attribuant à sa difficulté de s'exprimer en français, ainsi qu'à notre éloignement, la bizarrerie de ses paroles, nous n'y avons pas d'abord attaché une nouvelle et grande importance. Delsade lui-même, qui, ainsi que je l'ai dit, était beaucoup plus rapproché de lui que Barbès et moi, et qui, par conséquent, avait plus de facilité que nous pour causer avec lui, Delsade s'était arrêté aux mêmes considérations que nous, ne pouvant pas plus que nous prévoir le malheur dont était menacé l'infortuné.

Cependant, vers les premiers jours de février, il commença à nous donner sérieusement l'alarme en nous apprenant que le Polonais était tombé dans un mutisme extraordinaire, qu'il ne rompait que pour se plaindre de choses imaginaires. Redoutant une atteinte d'aliénation mentale, nous fîmes immédiatement part de nos appréhensions au directeur, qui nous répondit qu'il allait soumettre l'état de notre compagnon à l'examen du médecin. Celui-ci, homme craintif s'il en fut, demanda du temps pour s'assurer, disait-il, du fait que nous redoutions.

Les choses en étaient là, lorsque, le 14 février, Delsade entendant une chute qui lui parut extraordinaire, appela un gardien et lui dit d'aller s'assurer de ce que faisait Austen dans sa cellule. A peine cet homme fut-il entré dans cette cellule, qu'il en ressortit précipitamment, circonstance qui nous valut de savoir l'état pré-

sent d'Austen; car le gardien, dans son trouble et sa précipitation, nous apprit que notre infortuné compagnon venait de se porter en pleine poitrine un coup de couteau qui heureusement avait dévié. Ce premier renseignement une fois saisi par nous, le directeur, qui arriva ensuite, suivi de l'inspecteur et du médecin, ne put, quelque désir qu'il en eût, nous cacher l'état des choses. Le médecin venait enfin de se prononcer et de déclarer qu'il croyait à un commencement d'aliénation mentale.

J'essaierais vainement de peindre la consternation que nous causa cette affreuse certitude; celle de sa mort nous eût moins impressionnés, car est-il, en effet, un état plus lamentable que d'être privé de la raison, et n'est-ce pas être à la fois vivant et cadavre? Nous nous représentions, comme à jamais brisée, la noble nature de cet enfant de la Pologne, à la taille élevée et svelte, aux longs cheveux blonds, à la figure pâle et rêveuse, aux traits droits et réguliers, à l'œil bleu, tantôt respirant la mélancolie, tantôt animé d'une singulière ardeur martiale; nous nous rappelions son héroïsme à la barricade Grenétat, où il tomba percé de vingt coups de baïonnette, héroïsme constaté par nos ennemis eux-mêmes dans leurs relations de la journée du 12 mai, et dont le récit parvint à émouvoir jusqu'aux juges du Luxembourg, qui ne purent se défendre, en entendant son naïf et mâle langage, moitié français, moitié polonais, de lui manifester une sorte d'intérêt.

Mais ce qu'on ne soupçonnerait jamais, c'est le traitement auquel il fut soumis. La cause de son affection provenait, à n'en pas douter, de l'isolement. Si les barbares ordonnateurs de ce régime avaient eu un reste de pudeur, ils auraient dû, conformément à cet axiome

bien connu : La cause cessant cesse l'effet, le soustraire à ce régime. Ce fut le contraire qui eut lieu.

Sous le prétexte de lui donner une cellule plus éclairée et plus aérée, on le soumit à un isolement encore plus rigoureux, afin de mieux *s'assurer si son aliénation mentale était feinte ou réelle*. Cette soi-disant méfiance dura sept mois. Et ce ne fut qu'au bout de ce terme, alors que son affection s'était aggravée en raison de la prolongation de la cause qui l'avait produite, qu'il fut transféré dans l'hospice des aliénés de Pontorson. Depuis son enlèvement du Mont-Saint-Michel, qui eut lieu le 20 septembre 1840, l'état du malheureux n'a éprouvé aucune amélioration et fait croire son mal incurable ¹.

Huit jours avant la tentative de suicide d'Austen, c'est-à-dire le 6 février, il nous arriva de Paris six nouveaux compagnons de captivité qui venaient d'être condamnés par les juges du Luxembourg, et au nombre desquels se trouvaient Blanqui, Quignot, Charles, Godard. Ils faisaient partie de la seconde catégorie des prisonniers de mai. Comme nous, ils avaient été transportés de Paris à Avranches par une voiture cellulaire, puis amenés comme nous au Mont-Saint-Michel sous l'escorte de la gendarmerie.

Je dois ajouter, pour l'intelligence des dates de ces divers convois de prisonniers, que, de même que le 15 juillet 1839, sur quinze accusés de la première catégorie, qu'il y eut de condamnés, quatre seulement

¹ Nous avons appris avec bonheur, depuis que ces lignes sont écrites, que l'état de notre infortuné compagnon s'était considérablement amélioré, par suite d'un séjour de quelques années dans sa patrie.

furent envoyés au Mont-Saint-Michel et les onze autres dans la citadelle de Doullens, de même, sept mois après, sur vingt-neuf condamnés de la seconde catégorie, six seulement partaient pour le Mont-Saint-Michel, et les vingt-trois autres pour la citadelle de Doullens.

On le comprend, ce choix et cette répartition de ses vaincus dans deux prisons différentes, n'était pas, de la part du pouvoir, le résultat de simples classifications d'employés subalternes; c'était bien une assimilation systématique, une imitation de plus empruntée par nos jésuites tricolores à la pensée du Spielberg et de la forteresse de Leybach. Incroyable audace, qui, loin de reculer devant les souvenirs encore récents des révélations des Silvio Pellico et des Andryane, semblait, au contraire, puiser, à la face de la France de Juillet, dans les récits des infortunées victimes de la barbarie autrichienne, des moyens et des gradations de tortures à l'usage de ses vaincus d'hier.

Mais il faut le dire aussi, à l'éternel honneur de la force que donne le sentiment d'un droit commun mieux défini, et qu'impriment d'inébranlables convictions, jamais nos ennemis ne parvinrent à obtenir ce qui était le but principal de leurs combinaisons, jamais ils ne parvinrent à intimider nos âmes. Je puis même ajouter qu'elles tournèrent directement contre le but qu'ils s'étaient proposé. Il semblait qu'une lutte corps à corps se fût établie entre nous et eux, lutte active ou par puissance d'inertie, dans laquelle les plus faibles sentirent redoubler leurs forces et souffrirent le choc jusqu'à lasser les tourmenteurs.

Comme on vient de le voir, notre nombre s'était encore augmenté; comme précédemment aussi, cette

augmentation avait accru nos moyens de communication et diminué d'autant la possibilité de nous isoler complètement les uns des autres, les diverses parties de la maison se peuplant chaque jour de réclus solitaires. Nos fenêtres surtout devinrent le centre de la vie prisonnière pour ceux d'entre nous qui, moins portés à l'étude, au recueillement de la pensée et de la méditation, éprouvaient davantage le besoin de vivre de la vie positive, de voir et de converser. Et puis, abstraction faite même de ces besoins si sacrés et si naturels à l'homme, ceux-là surtout trouvaient, par un des inévitables effets de la grande loi des contrastes, un besoin de parler plus grand peut-être que s'ils eussent été dans une captivité ordinaire, dans un emprisonnement légal, ne fût-ce que pour protester contre les ordres odieux qui érigeaient cet acte en délit punissable.

Mais je ne dois pas omettre de dire que si la physiologie générale de la prison s'était trouvée modifiée par cette adjonction de compagnons, notre donjon, en particulier, en ressentit un notable changement. Deux des nouveaux arrivés du Luxembourg vinrent augmenter le nombre de notre petite colonie d'invisibles.

Le premier, Quignot, se trouva placé immédiatement au-dessous de moi et, par conséquent, vis-à-vis de Barbès, dans la cellule qu'avait occupée jusque-là le gardien chargé d'exercer sur nous une surveillance spéciale. Quignot avait partagé avec nous le périlleux honneur de signer l'ordre de prise d'armes du 12 mai. Il avait été l'un de nos meilleurs amis, avant cette journée; notre amitié, à partir de son arrivée au Mont-Saint-Michel, ne fit que se resserrer de plus en plus durant le cours de notre captivité. Probité politique

inflexible, sens droit et sûr, dévouement absolu à la cause de l'Égalité, fidélité inébranlable dans ses affections. Tel il était alors, tel il est aujourd'hui dans la modeste et laborieuse position qu'il a reprise après nos longues épreuves. Quignot est un de ces hommes dont on peut dire : C'est un caractère. Chose si rare de nos jours !

Notre second compagnon, arrivé avec Quignot, était un brave jeune homme de vingt ans, qui s'était trouvé englobé, je ne sais comment, dans les arrestations du lendemain de la journée du 12 mai.

Les mois de mars, d'avril, de mai et de juin, se passèrent sans incidents dignes d'être mentionnés. C'est aux souvenirs de mes méditations solitaires qu'il me faut avoir recours pour remplir cette lacune de quatre mois, presque exclusivement consacrée à une revue de ma synthèse du développement historique de l'humanité, dont le chapitre suivant contiendra, sous forme de digression, un rapide croquis.

VIII

DIGRESSION PHILOSOPHIQUE. — MARCHÉ DE LA RÉVOLUTION DANS L'HISTOIRE.

Lorsqu'on pénètre dans l'histoire de l'humanité, le flambeau de la philosophie à la main, rien n'est beau et consolant comme cette irréfragable certitude qu'on acquiert de l'intervention d'une Providence dans les destinées humaines, qui, tout en imprimant au cœur de l'homme la notion claire du but immédiat à atteindre sur la voie du but définitif vers lequel il aspire sans cesse, lui laisse cependant la liberté de choisir ses voies et moyens pour arriver à l'accomplissement de sa tâche du jour. Remontez dans la nuit des temps, aux origines connues du genre humain, et redescendez lentement les degrés de l'échelle sur laquelle il a posé son pied et son empreinte, partout, et toujours, vous trouverez la preuve et la démonstration de cette éternelle vérité. Mais qu'on ne se méprenne pas sur le sens de notre pensée : si, à chacun de ses âges, l'humanité ne poursuit qu'un but relatif, le but absolu, définitif, n'en réside pas moins, à l'état latent, dans sa conscience. Et, pour

infirmier cette incontestable vérité, qu'on n'objecte pas la longue série de crimes et d'erreurs qui ont désolé et désolent encore le monde. Qu'on ne dise pas, enfin, que la marche de l'humanité est un cercle vicieux qui recommence fatalement, car les faits viennent démentir d'eux-mêmes ces impuissantes déblatérations de l'athéisme.

Sans doute, trompé par la monotonie des étapes, le gros de la caravane humaine peut oublier de mesurer la distance parcourue depuis le point de départ, et désespérer un moment d'arriver au terme de cette marche, qui doit aboutir à la terre promise. Mais pour ceux qui ont jeté un regard ferme sur les événements humains, qui n'ont pas laissé obscurcir leur entendement par cette succession, en apparence incohérente, de faits et d'idées fatales, le progrès de la sociabilité humaine est aussi évident que la lumière du soleil.

Voyez. Le but définitif de l'homme, sur cette terre, est évidemment de réaliser le règne de la fraternité et de la solidarité universelles. Cette vérité est hors de doute. Les besoins physiques, l'organisation physique, les sentiments, les idées de l'homme, tout est frappé chez lui au cachet d'une identité qui atteste la tendance, la réalité, la nécessité de la solidarité la plus complète. Et pourtant, par combien de phases, qui semblent exclusives de ce but, n'est-il pas passé? C'est que chacune de ces phases, en apparence si contraires de ce but, était une division du travail, de la tâche d'élaboration qui a été dévolue par Dieu à chacune des fractions de l'humanité; de même que, dans un grand atelier, quoique travaillant à confectionner un même objet d'industrie, chaque travailleur s'occupe cependant de

parties distinctes. Toute la dissemblance étant là, elle n'est donc qu'apparente.

Mais l'homme pouvait-il atteindre ce but de prime abord? Ne fallait-il pas, avant, qu'il s'affranchit de la terre, de la servitude absolue de ses besoins matériels; car la fraternité, c'est aussi la liberté, et la liberté, n'est-ce pas aussi la satisfaction raisonnable des besoins de cette âme que Dieu lui a donnée en même temps que son corps? A la vie de pasteurs et de laboureurs, qui apparaît aux origines de l'histoire du monde, succèdent la civilisation égyptienne et, plus tard, la civilisation grecque et romaine, qui furent la manifestation à la fois violente et pacifique de ce premier pas de l'humanité dans le domaine de la pensée, dont deux langues admirables furent l'instrument le plus énergique. Mais voici que Rome, qui avait résumé en elle cette triple vie et ce triple développement, s'arrête. Ne craignez pas que l'humanité s'arrête aussi dans sa marche. Rome a homogénéisé le monde sous le niveau de son admirable principe de centralisation. Elle a labouré le champ dans lequel un intrépide semeur va jeter sa semence. Jésus paraît. Quel spectacle s'offre à ses regards? Deux races d'hommes bien distinctes : les maîtres et les esclaves; des dieux, qui ne sont plus que de vains simulacres, quelques patriciens, gorgés des dépouilles du monde, qui, ne sachant plus qu'inventer pour stimuler l'engourdissement dans lequel les a plongés la satiété des jouissances, saupoudrent leurs mets avec de la poudre d'or et font jeter vivants leurs esclaves dans des viviers pour engraisser leurs poissons; partout le vol et la violence, la débauche et la gangrène, partout enfin les symptômes les plus évidents de la décomposition sociale.

A cette société qui va se dissoudre, Jésus prêche la fraternité humaine, le mépris de la vie et des richesses; il crie anathème à la matière, aux jouissances de la chair; il flétrit et réproouve tout ce qui fait la vie de cette vieille société aussi bien par le corps que par l'esprit. Comme ces malades qui repoussent la main bienfaisante qui pourrait les sauver, Rome s'irrite aux accents de cette parole qui veut la régénérer. Vains efforts! elle a beau inventer des tourments pour les courageux apôtres, pour les intrépides confesseurs de la foi nouvelle; elle a beau jeter en pâture, aux bêtes du cirque, leurs chairs palpitantes, la parole régénératrice grandit, grandit toujours. Et c'est peu encore qu'elle soit arrivée jusqu'au trône et au cœur de César : voilà les Barbares qui, arrivant à flots pressés, engloutissent jusqu'aux derniers débris de cette société décrépète. Le vieux monde a disparu : et pourtant il n'y a pas solution de continuité dans la destinée humaine, car l'humanité n'a fait que se transformer et se régénérer, sous le rapport moral et physique, dans l'idéal chrétien et dans la sève vigoureuse et primitive de ces farouches natures de barbares. Ce fécond mélange une fois opéré, le monde nouveau se remet à l'œuvre. Sa mission immédiate est de tirer toutes les déductions possibles du dogme de l'égalité dans l'ordre purement moral. Soyez sûrs qu'il l'accomplira.

Mais sous l'influence, mais imprégnée, jusque dans ses parties les plus intimes, de ce dogme bienfaisant, l'humanité a développé sa connaissance; elle aspire à un idéal plus large, plus complet; elle ne veut plus se contenter d'une liberté, d'une égalité abstraite, elle aspire aussi à la liberté et à l'égalité sur cette terre. En

haine du passé, l'élément chrétien et l'élément barbare avaient fait cause commune pour proscrire tout ce qui venait de lui : religion, art et philosophie. De peur de ne pas atteindre le but, on l'avait dépassé. Voilà d'abord la Renaissance, aidée de sa miraculeuse auxiliaire, l'imprimerie; la Renaissance, qui est une protestation contre l'ascétisme chrétien et une manifestation évidente de l'insuffisance du principe chrétien à satisfaire la pensée humaine.

Aussitôt cette nouvelle issue, cette nouvelle soupape d'échappement ouverte à l'esprit humain, il bondit dans la carrière, et, s'abreuvant aux sources de l'art antique, il s'aguerit aux luttes de la pensée. A qui s'attaquera-t-il d'abord? A Rome; car, comme la Rome païenne, la Rome catholique veut perpétuer le passé; car, infidèle aux préceptes du maître, elle a fait une alliance impure avec César, dans le but de comprimer le progrès des lumières et d'asservir le genre humain.

Vient un moine, un simple moine d'Allemagne, qui régularise la lutte en appelant le monde à la liberté d'examen en matière religieuse. A sa voix, la papauté chancelle sur son trône, l'Europe se divise en deux camps; mais ni l'un ni l'autre des deux adversaires n'aura la victoire, ou plutôt l'un et l'autre, instruments passifs dans la main de Dieu, combattront pour une puissance nouvelle qui apparaît à l'horizon, la Philosophie, qui aura mission, elle, de déblayer le champ de bataille et de faire table rase du passé. Voilà la Ligue. Quel péle-mêle! Avec quelle étrange ironie la Providence semble se jouer des combattants : ici, les partisans du passé empruntent les couleurs de l'avenir; là, les champions de l'avenir s'abritent sous la bannière du

passé; et pourtant le jour se fait au milieu de ces ténèbres. La liberté de conscience est un fait de droit commun contre lequel ne prévaudront ni les logiques nécessités de la politique de Richelieu, ni les chagrines et superstitieuses tristesses de Louis XIV, exploitées par une femme sans cœur.

Arrive enfin le dix-huitième siècle. C'est Rome à l'époque de la décadence; mais avec cette différence d'analogie que les sociétés antiques, fondées sur le dogme de la fatalité, devaient périr en s'enveloppant dans leur manteau, quand l'idéal débordait le cercle tracé par le destin; tandis que la société française, enfantée et formée par le dogme contraire, devait, achevant son développement par la science philosophique et sociale, se transfigurer et se régénérer elle-même en s'appliquant les conséquences logiques de son principe d'existence, la liberté et l'égalité sur cette terre, pour le triomphe desquelles un combat à outrance allait bientôt être livré par un athlète plus redoutable, la Révolution!

La Révolution! tout le drame de la vie humaine est là avec ses péripéties irrésistiblement providentielles. La pente fatale qui entraîne les hommes et les idées est si rapide, qu'on est tenté de se demander si, aux grandes époques, l'homme a bien réellement son libre arbitre. Comment, en effet, ne pas être frappé de stupeur quand on considère le vertige dont semblent atteintes les volontés qui tentent de s'opposer à l'accomplissement de ces grands et salutaires cataclysmes! Comment, à de pareils spectacles, n'avoir pas présente à l'esprit cette parole à la fois si profonde et si fataliste des anciens : *Quos vult perdere Jupiter dementat!* et dont ceux-là qui voulurent comprimer l'œuvre de nos pères

se chargèrent de fournir une si éclatante justification ! Insensés, en effet, ou plutôt providentiels instruments, qui, en s'efforçant de retenir de leurs débiles mains le char de la Révolution, ne firent que lui imprimer un mouvement plus rapide ! semblables en cela au chasseur dont la flèche vole d'autant plus loin et plus rapidement que la corde de son arc a été plus tendue. Pour moi, je l'avoue, quand je songe aux bienfaits de la Révolution et aux maux de l'humanité si elle ne se fût pas accomplie, je suis presque tenté d'avoir de la reconnaissance pour les imprudents qui voulurent l'arrêter, parce que je suis convaincu qu'ils ne contribuèrent pas moins à hâter sa marche que ceux qui s'étaient le plus consciencieusement dévoués à son triomphe. Si je l'osais, j'irais jusqu'à dire que je conserve une éternelle gratitude à ces courtisans, orgueilleux jusqu'à l'aveuglement, qui, le jour de la séance d'ouverture des États généraux, laissèrent le tiers état à la porte du lieu d'assemblée, exposé aux injures d'une pluie battante, pendant que la noblesse et le clergé faisaient leur entrée triomphale par la porte officielle ; ou qui, voulant, quelques jours plus tard, disperser l'assemblée réunie au Jeu de Paume, amenèrent la fameuse motion de Bailly, comme à quelques jours de là encore, l'insolent message de Dreux-Brézé amena la mémorable réponse de Mirabeau : outrages sanglants, outrages insensés sans lesquels la Révolution eût peut-être avorté.

Mais, poussée par les mains vigoureuses de tout un peuple ivre d'espérance, la voilà qui marche vers son but, ardente et impétueuse. Après avoir conquis, aux mâles accents du grand orateur, ses coudées franches

à la tribune et annihilé les privilèges de l'aristocratie cléricale et nobiliaire, ainsi que l'autorité royale, le premier ennemi qui tombera sous ses coups, c'est la Bastille, cet odieux emblème des mystérieuses vengeances du despotisme, dont le nom seul excite un involontaire frémissement de terreur. Voilà bientôt la nuit du 4 août, nuit mémorable qui prouvera à la fois la puissance de pression de l'enthousiasme de tout un peuple vers l'égalité ; mais qui restera aussi comme une démonstration évidente de cette vérité, qu'il ne faut pas compter sur l'abnégation sincère et durable des castes pour leurs privilèges. Mais qu'importent les imprudentes restrictions, les vains retours de quelques hommes vers un passé qui n'est déjà plus qu'un fantôme ? Malheur à ceux qui voudront entraver le char du progrès ! ils seront impitoyablement broyés sous ses roues. Chacune de leurs impuissantes tentatives sera marquée par un triomphe. Contre qui, en effet, tournèrent les velléités réactionnaires des courtisans et de la soldatesque royale aux journées des 5 et 6 octobre ? Contre ceux-là mêmes qui en furent les promoteurs ; car, à partir de ce jour, la royauté fut complètement dépouillée du peu de prestige et de prérogatives qui lui restaient encore officiellement : elle perdit même, à partir de cette époque, sa liberté individuelle, dans l'acception la plus stricte de ce mot ; elle ne fut plus qu'un vain simulacre : ce fut là son premier châtiement. Enseignement mémorable qui, loin de la corriger, la poussa plus rapidement à sa perte, tant est irrésistible la logique des événements !

Parallèlement à ces événements, la grande assemblée, libre de toute entrave, poursuivra le cours de ses

glorieux travaux. Proclamation solennelle des droits de l'homme, destruction des privilèges de la royauté, de la noblesse et du clergé, établissement de l'impôt proportionnel pour tous les participants au nouvel ordre social et politique, anéantissement des corvées et autres charges flétrissantes qui pesaient sur le peuple, reconstitution de la justice, application du jury, refonte complète des divisions territoriales de la France : tout est mis au creuset d'où doit sortir un nouvel ordre social, politique, civil et économique. Et il y aura un génie puissant, universel, doué au plus haut degré de la puissance de la parole, qui, résumant en lui Luther, Voltaire, Montesquieu et les économistes, aura mission de lutter jusqu'à la mort pour le triomphe et la réalisation de l'idéal immédiat proposé, comme but spécial, à l'avant-garde du corps d'armée qui doit changer la face du monde.

Une fois cette rude tâche accomplie, n'attendez plus rien de ces hommes. Leur mission était de briser à jamais la vieille unité du passé, d'en disperser les débris sur le sol. Ils ont fait leur œuvre. Voyez, pour briser le vieux principe de l'autorité religieuse qui, ayant épuisé toute sa sève, ne fonctionnait plus qu'au bénéfice de la papauté, Luther arbore le drapeau de la révolte et appelle le monde à la liberté d'examen en matière religieuse. Plus tard, la philosophie du dix-huitième siècle, généralisant le principe de Luther, l'appliqua dans l'ordre politique, de telle sorte que, sous ces deux aspects, religieux et politique, la société se trouva complètement affranchie, théoriquement au moins, de la croyance au pape et à la royauté. C'est sous les auspices de ce double principe, et à la fois de ce

double dissolvant, que devait commencer la Révolution. La Constituante ne faillit pas à cette œuvre; mais, il faut le dire, elle n'alla pas au delà de la mise en pratique de ces théories.

En effet, quels étaient les éléments fondamentaux de l'ordre social avant la Révolution? On le sait, la royauté, le clergé, la noblesse, la bourgeoisie et le peuple. Comment était mesurée l'importance sociale et de quelle manière les charges publiques étaient-elles réparties? On le sait encore, la royauté, le clergé et la noblesse se partageaient exclusivement la puissance et les bénéfices de l'association; ils étaient tout dans l'État, et n'avaient, à proprement parler, aucune charge à supporter. La bourgeoisie, qui supportait à elle seule presque tout le poids de l'impôt territorial, n'avait aucune importance politique et civile, elle n'était quelque chose que par son argent et, ce qu'on ne pouvait pas lui contester, son intelligence. Le peuple n'était qu'une bête de somme, *taillable et corvéable à merci*. Quel aurait dû être le résultat rigoureux de la Révolution, qui avait arboré la devise de l'égalité sur sa bannière? Évidemment d'associer l'universalité de la grande famille française au bénéfice des réformes qui allaient être introduites dans l'ordre social. Il n'en fut point ainsi, par suite d'une déception inhérente à la marche des intérêts humains; ou, pour mieux dire, si ce résultat eut lieu, il ne fut appliqué qu'à la bourgeoisie; c'est-à-dire que la bourgeoisie ne demandait qu'à réduire, dans certaines limites, l'action royale, à détruire les dotations du clergé et à ramener la noblesse à son niveau, en lui retirant ses privilèges et en la déblasonnant. En un mot, la bourgeoisie, ne pouvant partager les privi-

lèges des castes ses devancières, voulait uniquement se fondre avec elles en une immense et unique corporation, si l'on peut ainsi dire, dont chaque membre devait avoir des droits égaux. Quant au peuple, il n'en était pas question, ou, s'il en était question, c'était pour lui octroyer la liberté... de continuer à vivre, sous une forme différente, de sa vie de labeurs et de misère, si mieux il n'aimait devenir citoyen actif, c'est-à-dire bourgeois, en faisant des économies impossibles, par suite de la concurrence qui allait réduire ses salaires aux strictes nécessités de sa vie de chaque jour.

Voilà quelles furent les bases de l'ordre social et politique nouveau consacrées par la Constitution de 91, qui n'était elle-même que l'incarnation, si l'on peut dire, de tout le travail philosophique du dix-huitième siècle. La Législative, qui suivit la Constituante, ne fit que légiférer sur les principes posés par celle-ci.

Mais le droit du genre humain est imprescriptible. De même qu'au seizième siècle, les anabaptistes, s'appuyant sur l'Évangile, avaient protesté, par les armes et par la parole, en faveur de la fraternité humaine, contre les incomplètes conséquences de la Réforme; de même qu'au dix-huitième siècle, Jean-Jacques Rousseau, personnifiant et résumant en lui la cause des faibles et des opprimés, avait, dans ses immortels ouvrages, et surtout dans son *Contrat social*, stipulé les droits de l'universalité des hommes; ainsi, du sein de la Constituante, une voix grave et austère, dont le retentissement devait avoir un formidable écho plus tard, s'était fait entendre, qui avait dit que toutes les institutions humaines devaient avoir pour but l'intérêt et le bonheur du peuple tout entier, et non celui d'une caste plus ou moins nombreuse.

A partir de ce moment, cette voix ne fit que grandir. Une nouvelle phase du but général apparaissait clairement à l'activité humaine. La caste qui avait voulu faire la révolution à son profit ne s'y méprit pas et ne pouvait s'y méprendre. Aussi la vit-on sans cesse essayer d'enrayer le mouvement qui devait mener à ce but. C'est contre elle que tonna le canon du 10 août; c'est malgré elle que, quelques mois plus tard, les défenseurs de la cause populaire jetaient une tête de roi, en défi à la coalition des rois, comme gage d'une guerre irrévocable entre les deux principes qui divisaient l'Europe armée et frémissante. Guerre sainte dans son principe comme dans ses conséquences: car, en suspendant l'épée de Damoclès sur la tête de la France, elle l'empêcha de s'endormir dans une sécurité trompeuse et nécessita l'intervention de ce peuple, qui, en donnant au monde de si impérissables exemples de dévouement, d'héroïsme et d'intelligence, avança plus la cause de l'égalité humaine que plusieurs siècles de prédication.

Guerre sainte, en effet, car c'est alors, car c'est à la lueur des éclairs et au bruit de la foudre que le nouveau Moïse inscrivit sur les tables de pierre les prolégomènes du pacte de l'avenir! Comment ne pas être pénétré de reconnaissance et d'admiration pour le génie de cet austère philosophe, de cet éloquent tribun, qui, la tête calme au milieu d'une tempête comme il n'y en eut jamais de pareille, sut à la fois faire face aux terribles nécessités présentes et poser les bases de la société future. Les questions les plus ardues et les plus palpitantes qui préoccupent aujourd'hui les esprits les plus avancés, toutes ces questions, il les avait pressenties. Qui peut prévoir ce qui serait arrivé s'il eût vécu quel-

que temps de plus !... Réchauffés au foyer incandescent de la Révolution, les germes qu'il avait déposés dans cette terre féconde eussent certainement grandi dans une proportion dont il ne nous est pas permis de mesurer le rapide développement.

Robespierre, Saint-Just, et vous, ombres plus obscures, mais non moins vénérées de la Convention et des Jacobins, consolez-vous ! S'il ne vous a pas été donné d'achever l'édifice, une gloire impérissable vous est acquise : celle d'en avoir rendu les fondations indestructibles. Vos détracteurs, pour flétrir votre mémoire, auront beau essayer de scinder en deux la grande époque, l'histoire atteste l'unité et l'inséparabilité de toutes les périodes de cette sublime épopée de cinq ans, qui est venue introniser sur votre tombe le plus monumental jalon de notre grande tradition révolutionnaire. L'histoire a déjà proclamé et proclamera chaque jour davantage que, sans votre génie, votre dévouement et votre indomptable énergie, ce grand prologue de 89, que tous semblent vouloir invoquer maintenant, eût disparu dans les flammes de l'incendie allumé par des mains parricides et attisé par l'étranger. Que pèsent, à côté des irréfragables preuves de votre grande œuvre de salut public, les calomnies des partisans du passé, des stipendiés et des ignorants ! Votre éternel honneur et aussi votre éternelle vengeance, redoutables vaincus de Thermidor, c'est d'avoir si bien arrêté la maille de la logique révolutionnaire, que cette logique est devenue une impénétrable armure pour les vrais croyants, et sera toujours pour d'autres la robe de Nessus.

IX

LE MOIS DE JUILLET 1840. PREMIERS BRUITS DE LA PENSÉE DES DOUBLES GRILLES.

Le mois de juillet venait de commencer, lorsque, à l'occasion d'une visite d'inspecteur général qui eut lieu dans le même mois, un bruit sinistre se répandit dans nos cellules. Il fut dit que, frappée de l'impuissance dans laquelle elle se trouvait d'exécuter les ordres transmis d'en haut, l'administration de la maison aurait signalé à cet inspecteur général la nécessité d'apposer des doubles grilles devant nos fenêtres pour nous empêcher d'*éluder* les ordres qui nous prescrivaient le silence. Mais, soit que cette pensée fût attribuée à la volonté qui transmettait les ordres de Paris, soit qu'elle le fût seulement à nos geôliers, toujours est-il qu'elle nous parut si révoltante, si impossible, que, tout en croyant nos ennemis capables de tout, la plupart d'entre nous refusèrent cependant de se laisser aller à une telle supposition. Des interpellations furent néanmoins adressées au directeur, qui nia le fait. Interpellé aussi, l'inspecteur général Thourins nia pareillement. Malgré

notre méfiance habituelle pour toutes les paroles qui sortaient de la bouche de ceux qui nous approchaient, il ne fut toutefois plus question de cet incident, que j'ai cru devoir mentionner pour des raisons que l'on connaîtra plus tard.

Maintenant, un mot de la visite de l'inspecteur général Thourins. Il se présenta dans nos cellules accompagné du directeur. C'était un homme de trente-cinq ans environ, maigre et pâle, aux allures froidement polies et à la phrase doctrinaire. Après avoir fait mes réserves obligées sur l'impossibilité morale dans laquelle je me trouvais de lui formuler aucune réclamation, je ne négligeai pas cependant de pressentir son jugement sur notre situation. Le court entretien qui eut lieu entre nous fut pour moi très-instructif. Il me révéla ce que je savais déjà à peu près, mais ce qu'il m'importait de savoir officiellement. Je m'empresse d'en consigner ici le point important qui, rapproché de ce que m'avait dit, l'année avant, son prédécesseur, et de ce que nous devons entendre les années suivantes, est une nouvelle démonstration de l'incroyable facilité avec laquelle les tyrannies savent s'accoutumer à légitimer avec le temps leurs plus scandaleuses usurpations, leurs plus révoltantes violations du droit commun et de la justice.

Bref, retournant au profit du plus fort l'argument de droit qui, dans toutes les jurisprudences anciennes ou modernes, a toujours été interprété en faveur du plus faible, à savoir que tout ce qui n'est pas défendu par la loi est permis, ce personnage eut l'incroyable aplomb de me dire que *le régime de l'emprisonnement cellulaire était parfaitement légal, puisqu'il n'y avait aucune dis-*

position positive de la loi qui en défendit l'application.

— A la bonne heure, m'écriai-je, voilà une nouvelle manière d'interpréter le droit qui ne laisse pas d'être commode. Avec ce système, votre gouvernement pourrait tout aussi bien rétablir la roue, le pal, le supplice par le feu, l'écartèlement, etc. Vous en seriez quitte pour répondre à ceux qui trouveraient ce mode de donner la mort barbare et illégal, qu'aucune disposition n'en défend *positivement* l'application, et qu'en définitive le public n'a rien à voir là-dedans ; car, de même que vous trouvez que le gouvernement peut changer, selon son bon plaisir, le mode d'emprisonnement, il peut tout aussi bien changer celui de donner la mort. Je vous défie de ne pas trouver logique mon argumentation.

A ce raisonnement, il n'y avait pas de réponse possible.

Je le répète, cette visite nous démontra ce dont nous nous étions toujours doutés : puisque l'avènement du ministère du 1^{er} mars, qui était réputé par la bourgeoisie le ministère libéral, n'avait amené aucun changement dans notre position ; puisque la pensée de compression était aussi implacable sous le ministère du 1^{er} mars que sous le ministère précédent, c'est que nous étions bien positivement placés sous la puissance d'une volonté plus forte que celle des ministres. Pour être tout à fait identique à l'emprisonnement du Spielberg, qu'on avait pris pour modèle dans notre Bastille normande, il ne manquait plus que ce dernier trait de ressemblance. François II d'Autriche ne présidait-il pas, en effet, personnellement, à la captivité des infortunés Italiens renfermés dans la néfaste prison de la Moravie !

J'ai parlé des restrictions sans nombre apportées à

nos lectures. Mais, pour des hommes dont toute la vie avait été consacrée aux luttes ardentes de la politique, on ne peut se faire une idée de l'incessante torture que nous causait la privation de nouvelles des affaires générales.

Heureusement nous avions au bas de nos murailles un ami qui s'occupait de nous et qui savait, par je ne sais quels mille moyens, mettre en défaut la vigilance de nos geôliers. Cet ami dévoué, c'était Fulgence Girard, fixé à Avranches, son pays natal, où il exerçait alors la profession d'avocat, en y alliant les travaux de l'homme de lettres.

Ce fut à lui notamment que nous fûmes redevables d'apprendre les graves événements qui s'accomplissaient alors, les hontes du traité de juillet 1840. Certes, si nous eussions été capables de nous laisser dominer exclusivement par nos légitimes ressentiments d'hommes de parti, il y avait, dans le crime de lèse-honneur national dont le gouvernement de Louis-Philippe venait de se rendre coupable, de quoi justifier amplement aux yeux des opinions les plus partiales, les attaques par la force, dont ce gouvernement avait été l'objet de notre part, de quoi enfin nous procurer une certaine satisfaction intime, car nous sentions bien que Louis-Philippe venait de signer son acte de déchéance. Qu'on ne s'y trompe pas, en effet, c'est sa faiblesse devant l'étranger qui a été, indépendamment des autres causes de principe, des autres nécessités logiques de la Révolution, la cause première, directe et toujours latente de la chute de Louis-Philippe. Mais qu'il nous soit permis de le dire, nous ne fûmes accessibles qu'à un seul sentiment, celui de la douleur la

plus vive et la plus sincère en présence de l'abaissement de la France, et j'ajoute que, quelle que fût la triste opinion que nous eussions de ce gouvernement, nous ne pûmes croire qu'il pousserait la pusillanimité jusqu'à laisser s'accomplir jusqu'au bout cette série d'outrages sans tirer l'épée. Trop optimistes espérances que firent bientôt évanouir la rentrée de notre flotte à Toulon et l'avènement du 29 octobre, dont nous apprîmes à la fin de novembre seulement la double nouvelle ! Je puis le dire, nous avons vu des jours bien sombres durant le cours de notre captivité ; mais jamais, si ce n'est quatre ans plus tard, à l'époque des affaires Pritchard, notre âme n'a éprouvé un abattement pareil à celui qui s'empara de nous lorsque nous eûmes la certitude que la France devait boire jusqu'à la lie ce nouveau calice de honte. Il faut avoir été prisonnier, il faut avoir expié dans un cachot solitaire son ardent amour du peuple et de la patrie pour comprendre les indicibles amertumes que nous causèrent ces événements.

Ce fut sous l'empire de ces préoccupations que s'écoulèrent les derniers mois de l'année 1840. Nous ne tardâmes pas, du reste, à ressentir la réaction de ces événements. La honte et l'avilissement de la France en face de l'étranger ne devaient-elles pas être le signal d'une nouvelle croisade à l'intérieur. Pendant qu'on présentait aux Chambres le projet d'embastillement de Paris, la main qui disposait de nous selon son bon plaisir, faisait mouvoir à notre occasion la griffe obéissante et zélée, entre toutes, du 29 octobre. Et, en attendant la recrudescence de persécutions qui nous étaient réservées, nos frères de Doullens étaient décimés pour venir partager les tristes actualités de notre Spielberg.

La prison commençait à se trouver au grand complet. Presque toutes les cellules étaient occupées. On nous insinuait même déjà que nous allions être doublés, c'est-à-dire qu'on nous adjoindrait à chacun un compagnon ; mais nos Tristans ne jetaient en avant cette idée que pour masquer un odieux projet couvé sous le ministère Thiers, et qui devait tout naturellement recevoir son exécution sous le ministère Guizot. Et qu'on ne s'étonne pas de cette dissimulation. Pour les geôliers, le mensonge est une arme de profession et de tradition : ils l'emploient dans toutes les circonstances, même les plus puériles, et alors même qu'ils sont certains que leur mensonge sera démasqué une heure après. A plus forte raison devaient-ils y avoir recours lorsqu'il s'agissait d'une mesure qui allait être la phase la plus décisive de notre emprisonnement.

Le 3 avril 1841, treize jours avant le dénoûment de la crise dont nous étions menacés, nous vîmes entrer dans nos chambres le directeur, l'inspecteur et l'aumônier, étrange ecclésiastique dont j'ai déjà parlé et dont j'aurai occasion de parler longuement plus tard, et qui cumulait les fonctions de prêtre et d'architecte-charpentier-serrurier. Avec ces trois personnages se trouvait un inconnu qu'on me dit être l'architecte du département de la Manche, procédant à son inspection annuelle des lieux pour constater les réparations possibles à exécuter dans la maison. Et, tout en causant, l'architecte du département, muni d'une canne métrique et d'un calepin, toise ma cellule et enregistre, en un clin d'œil, certaines mesures. Le tour était fait.

Un jet de lumière traversa bien un instant mon esprit. Mais l'explication de cette visite était en elle-même

si vraisemblable et elle me fut donnée avec tant de bonhomie, que je ne m'en préoccupai pas davantage.

Cette audacieuse dissimulation de nos geôliers avait d'ailleurs, il faut le dire, une autre cause. Ils avaient bien pu faire d'avance tous les préparatifs de la mesure qu'ils méditaient, être parfaitement décidés à trouver les moyens de la mettre à exécution ; mais encore avaient-ils besoin d'un prétexte qui fût à leurs propres yeux une explication, une légitimation quelconque de leur conduite. Un prétexte ainsi épié ne pouvait manquer de se présenter bientôt dans une position comme la nôtre. C'est ce qui eut lieu, en effet, voici à quelle occasion.

Notre ami Delsade, qui faisait de ses yeux et de ses oreilles un usage qui nous causa souvent les plus grandes surprises, Delsade, après des efforts de la plus ingénieuse industrie prisonnière, vint à bout d'ouvrir sa porte. Une fois sa porte ouverte, comme nos verrous n'étaient pas cadénassés, un vieux morceau de fil d'archal fit l'affaire de nos serrures. Il y avait déjà trois jours que, chaque soir, entre la ronde de neuf heures et celle de minuit, Barbès, Quignot, Delsade et moi n'étions plus qu'au régime de la prison ordinaire. Un pareil petit bonheur ne pouvait pas durer, nous le savions, et nous nous amusions même d'avance de la figure de nos geôliers quand ils nous surprendraient. Le quatrième soir, vers les dix heures, nous entendons ouvrir la porte du corridor qui conduisait à notre donjon, « Pris ! » nous écriâmes-nous gaiement. En effet, quelques secondes après, cinq ou six gardiens nous trouvaient dans la cellule de Delsade, où nous étions restés tranquillement, bien certains que notre ami n'aurait

pas le temps de nous refermer dans nos cellules et de refermer lui-même sa porte, petite manœuvre qu'il exécutait avec une rare adresse.

On comprend que cette intervention mit fin à la réunion. Mais je déclare que, rentrés dans nos cellules, nous n'eûmes pas un seul instant la pensée que ce petit incident pût être exploité contre nous, nous attendant seulement qu'on allait cadénasser nos verrous. On va voir qu'il en fut autrement.

Le lendemain, 18 avril (1841), c'était un dimanche, à huit heures du matin, ma porte s'ouvre. Sur le seuil se présente le brigadier, ou sous-gardien-chef, en grande tenue, qui me prie de le suivre. Comme j'étais en train de faire mes ablutions du matin, je lui dis d'attendre un instant. Ce soin accompli, je le rejoins, et nous cheminons côte à côte. J'étais dans une telle sécurité, qu'à l'air mystérieux de mon guide, je me laissai aller à cette pensée, que c'était peut-être une visite qui m'arrivait. Cependant, pour ne pas donner à mon homme le plaisir de me faire un mensonge, je ne m'avisai pas de le questionner, bien certain d'avance qu'il ne me dirait pas la vérité : nous eûmes bien vite atteint le but de notre course. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque, après que la porte du greffe se fut ouverte, je me trouvai en présence de tous les employés de la maison, parmi lesquels se trouvaient plusieurs inconnus, dont un, je l'ai su plus tard, était le sous-préfet d'Avranches. Tous ces personnages, dont la physionomie me parut grave et soucieuse, étaient autour d'une table en fer à cheval. Le directeur seul était debout. Il s'approche de moi d'un air qu'il s'efforçait de rendre assuré, et me dit :

— Ne soyez pas étonné, monsieur Martin Bernard, de

la nombreuse réunion qui se trouve ici. Il ne s'agit que d'un petit incident sans importance.

— Il m'importe fort peu, Monsieur, lui répliquai-je, commençant à suspecter quelque chose d'extraordinaire, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas chez vous nombreuse compagnie. Ce qui m'importe seulement, c'est de connaître la raison pour laquelle on m'a amené ici.

— Cette raison, la voici, Monsieur. Par suite de réparations à faire dans votre cellule, je suis forcé de vous placer provisoirement, et pour quelques jours seulement, dans *une autre partie de la maison*.

Il n'eut pas plutôt prononcé ces dernières paroles, que rapprochant soudain dans mon esprit le bruit qui avait couru du placement de doubles grilles, de l'opération du toisement faite treize jours avant dans nos cellules, et, comprenant que le prétexte du coup d'État était trouvé dans l'incident de la veille, je m'écriai avec feu :

— Vos paroles ne cachent-elles pas quelque machiavélique projet, comme celui du placement de doubles grilles à nos fenêtres ?

Il parut hésiter un instant, puis il me dit d'un ton visiblement embarrassé :

— Je puis vous assurer que je n'ai pas d'ordres à cet égard. Quant à la mesure dont je vous fais part, je vous proteste que ce n'est pas une punition.

— Parbleu, je vous crois bien, Monsieur, lui répondis-je. Et pourquoi, d'ailleurs, useriez-vous de moyens disciplinaires à notre égard ? Je ne sache pas que nous ayons commis ce que vous appelez un délit dans votre règlement. Mais votre réponse est tellement ambiguë qu'il ne peut plus me rester aucun doute. Malédiction sur vous, Monsieur, si vous vous faites l'instrument de

l'abomination que je devine, et sur laquelle vous ne voulez pas vous expliquer maintenant!

Le directeur Theurier n'osa pas répliquer une seule parole. Les personnages qui assistaient à cette scène continuèrent, de leur côté, à garder un silence dramatique. Pour moi, après avoir énergiquement protesté contre ce que je devinais avoir été préparé, je me laissai passivement conduire dans le lieu auquel on avait mystérieusement fait allusion.

DEUXIÈME PARTIE.

X

LES LOGES.

Ce lieu, c'étaient les Loges. J'y avais été précédé ou fus suivi par neuf de mes compagnons. Nul besoin d'ajouter qu'on usa pour amener ces derniers au greffe, puis aux Loges, des mêmes subtils moyens qu'on a vu avoir été employés à mon égard.

Maintenant, avant de passer outre, il importe de bien résumer, pour l'intelligence de la narration qui va suivre, les causes réelles qui avaient déterminé la phase nouvelle de persécution dans laquelle nous venions d'entrer.

On l'a vu, pendant les vingt-un mois qui venaient de s'écouler, depuis notre arrivée au Mont-Saint-Michel, la volonté occulte qui disposait de nos personnes, selon son bon plaisir, n'avait eu qu'une seule pensée, celle de nous réduire à la solitude et au mutisme les plus absolus. La solitude, on l'avait obtenue en nous séquestrant hermétiquement chacun dans une cellule, dont nous ne

sortions qu'une heure par jour, sous la conduite d'un guichetier. Mais le mutisme, c'était plus difficile, pour ne pas dire impossible, à obtenir, car ici il fallait l'intervention de notre volonté. Et la volonté de gens comme nous n'était pas chose sur laquelle on pût agir par l'intimidation ou la menace. Nous pouvions bien, en effet, subir la force qui nous étreignait dans notre corps et qui nous comprimait dans ces murailles de granit; mais nous associer à la pensée de nos implacables ennemis, en nous imposant un volontaire silence, mais leur rendre faciles leurs mesures tortionnaires, ils comprirent bien qu'ils n'obtiendraient jamais cela de nous. Et comme c'était précisément notre volonté qu'ils voulaient réduire, notre intelligence qu'ils voulaient frapper à mort, une abominable pensée leur vint, devant laquelle ils ne reculèrent pas épouvantés, ce fut de nous interdire l'usage de nos fenêtres, en les barbant à trois, cinq ou huit pieds, suivant la profondeur de nos barbacanes, par une double grille de fer, qui devait nous en interdire l'accès. De la sorte, on obtenait deux résultats du même coup. D'abord, en doublant la distance qui séparait nos fenêtres, on espérait rendre toute conversation impossible; et pour compléter cette première pensée, on devait placer, à l'extérieur, un châssis de fil de fer, tressé à fines mailles, afin qu'aucune communication par écrit ne pût avoir lieu. Le second résultat, qui n'était pas le plus mince, c'était de nous interdire presque totalement la vue de la grève, qui, on le savait, était une grande distraction pour nous.

Tous ces atroces agencements furent imaginés par l'aumônier de la prison. Sans doute, il faut croire que

ce ne fut pas lui qui suggéra la pensée de cette recrudescence de tortures; mais, ce qui est certain, c'est que ce fut lui qui, une fois cette exécration pensée éclos, conçut les détails d'exécution de l'œuvre diabolique qui devait en être l'incarnation.

L'abbé Lecourt, dont il est ici question, avait été charpentier avant d'être prêtre. Nommé aumônier du Mont-Saint-Michel, à cause peut-être des goûts *industriels* qui lui étaient restés, sur ce théâtre, son génie naturel sembla se développer, et, à l'époque dont je parle, il était non-seulement aumônier et charpentier, mais encore architecte et serrurier. C'est en ces trois dernières qualités qu'il fut appelé à jouer le premier rôle dans le placement de ces grilles, pour lequel nous avions été si machiavéliquement extraits de nos cellules. Qu'on ne croie pas toutefois que nous attachions une pensée défavorable à l'énumération des fonctions industrielles de l'abbé Lecourt; nous nous plaignons, au contraire, à reconnaître que les travaux d'utilité auxquels il se livrait, loin de rabaisser son caractère de prêtre, ne pouvaient que le relever, s'il avait été doué d'ailleurs d'un esprit de désintéressement, de droiture et de charité; mais toutes ces qualités lui manquaient essentiellement, non pas seulement d'après notre propre opinion, mais d'après celle de tous les habitants du Mont-Saint-Michel; et tout cela causa un tel scandale dans les environs, quand, quelques mois plus tard, le placement de ces grilles fut bien connu, que son supérieur ecclésiastique, l'évêque de Coutances lui-même, crut devoir lui intimer l'ordre formel de renoncer à l'exercice et au lucre de ses diverses fonctions industrielles, et de se borner à son ministère de prêtre. Pour tout dire en-

fin sur l'abbé Lecourt, j'ajoute qu'on le considérait comme l'agent direct d'une contre-police qui s'exerçait dans notre prison d'État.

Quant au directeur Theurier, je dois déclarer, autant pour être entièrement impartial, que pour éclairer plus complètement la marche de ma narration, qu'il passait pour désapprouver le placement des doubles grilles; mais, n'ayant pas su prévenir cette mesure, par suite de son incurie et de son inertie, quand il en était temps encore peut-être, il lui fallait alors en devenir le passif instrument ou se retirer de son poste. Autrefois, possesseur d'une fortune assez considérable, dont l'habitude lui avait laissé tous les goûts d'un luxueux confort, et réduit plus tard, pour soutenir sa famille, au patronage d'un courtisan; affligé d'ailleurs, comme on l'a vu déjà, d'un caractère de la plus déplorable faiblesse, et que ne soutenait pas, dans les moments décisifs, le moindre ressort de dignité personnelle, il était peu probable, par toutes ces causes, qu'un tel homme pût résister à la pente fatale sur laquelle il se trouvait entraîné. On a vu, en effet, à la fin du chapitre précédent, qu'il se prêta à tout ce qu'on attendait de lui.

Telles furent les circonstances et les influences sous l'empire desquelles nous fûmes extraits de nos cellules et conduits aux Loges.

Ces cachots sont situés sous les combles de la Merveille, au-dessus de la galerie quadrangulaire nord du Cloître, et à deux cent cinquante pieds à peu près au-dessus du niveau de la grève.

Tout ce qu'on a dit de ces affreux étouffoirs, qui rappellent tout à fait les *Plombs* de Venise, est au-dessous de la vérité. Qu'on se figure des cages de bois de six

pieds de long sur moins de cinq pieds de large, ne recevant l'air et le jour que par une étroite lucarne, close d'un épais treillis de barreaux de fer. Dans chacune de ces cages se trouvait, à droite, en entrant, une sorte de caisse, qui occupait toute la longueur de cette cage elle-même, et ayant une largeur de quinze pouces au plus; à gauche, un seau, pareillement en bois, surmonté d'un couvercle. La caisse, qui se nomme *galiote* dans la langue des geôles, devait être notre lit. Quant à l'autre meuble, inutile d'en expliquer l'usage.

Peindre notre surprise et notre exaspération à mesure que la porte de chacune de ces loges se refermait sur chacun de nous, me serait chose impossible. Pourtant, ainsi qu'il arrive toujours dans les grandes crises humaines, un calme proportionnel finit par succéder au paroxysme d'indignation et de colère causé en nous par tant de perfidie, par ce cynisme qui, non content de nous enlever de nos cellules, pour y établir des engins de tortures, nous infligeait encore, pendant l'accomplissement de ses odieux desseins, le séjour des lieux de punition. La première chose que nous fîmes alors fut de nous enquérir réciproquement de nos noms. Cette investigation nous prouva bientôt qu'un seul quartier, le *Petit-Exil*¹, était compris dans la mesure. C'était précisément celui dans lequel se trouvaient, avec moi, Barbès, Quignot, Delsade, Godard, Blanqui, Vilcoq et trois autres de mes compagnons.

¹ Le Petit-Exil forme deux corridors entièrement séparés. On a vu l'incident qui avait servi de prétexte à l'enlèvement de ceux dont les cellules ouvraient sur l'un de ces corridors. Un autre prétexte d'un ordre moindre encore servit à couvrir l'enlèvement de ceux de nos compagnons qui avaient leurs cellules sur l'autre.

Un fait grave eut lieu pendant l'accomplissement de ce guet-apens. Delsade, se rappelant la visite suspecte dont j'ai parlé plus haut, interpella vivement le directeur, déclarant qu'il ne marcherait pas, si on ne lui indiquait pas le lieu de la maison où on le menait. Pour toute réponse, il est étreint et entraîné par plusieurs gardiens. A peine hors du greffe, le gardien-chef Turgot lui porte un coup d'épée, qui ne fit heureusement que lui effleurer les chairs. Un coup d'épée à un homme sans défense et entre les mains de quatre à cinq vigoureux sbires ! Tels étaient les actes auxquels semblaient encouragés nos geôliers !

Maintenant, comment se faisait-il qu'on eût borné la mesure aux habitants d'un seul quartier, sans l'étendre à la totalité des prisonniers politiques ? La chose est facile à comprendre. D'abord le nombre des loges était moindre que celui des prisonniers ; et, d'autre part, il était évident qu'on ne pouvait pas entreprendre les travaux à la fois dans tous les quartiers du bâtiment qui nous était affecté.

Le second soin qui nous occupa fut de faire demander quelques-uns des livres qui étaient dans nos cellules : demande à laquelle on avouait ne pas pouvoir se dispenser d'obtempérer, puisqu'on voulait bien nous assurer que nous n'étions pas en état de punition, mais à laquelle on se gardait bien de se conformer, en réalité, sous prétexte que nos effets étaient mis sous une sorte de scellé, dans notre intérêt même, disait-on. Bref, toute cette journée et la suivante se passèrent en allées et venues de la part de nos guichetiers, qui, je dois le dire, avaient l'air réellement honteux. Dans cette bagarre, j'eus le bonheur de désigner assez bien mon Virgile et

mon Horace, qui étaient mes compagnons fidèles ; ils me furent en conséquence apportés.

Une fois notre parti pris sur l'abominable recrudescence de persécution dont nous étions victimes, nous nous organisâmes un genre de vie en rapport avec notre situation. A part les moments où nous n'étions pas obligés de rester couchés dans nos auges pour nous garantir du froid et de l'humidité, dans l'impuissance où nous étions de nous mouvoir ; à part ces moments, nous avions des heures fixées pour la lecture et la méditation, d'autres pour la conversation qui, je dois le dire, nous était plus facile que dans nos cellules, car les loges étant disposées sur le même plan et à la file les unes des autres, nous nous entendions passablement. Et nous usions de cette faculté avec d'autant plus d'opportunité que, par suite des travaux qui se faisaient dans nos cellules, nous pouvions prévoir que nous ne jouirions pas longtemps du même plaisir.

Nous avions aussi la distraction de notre lucarne, qui donnait sur la grève. Mais, bien que nous eussions déjà passé la mi-avril, la saison était si peu avancée, et l'exposition en plein nord de ces affreuses loges rendait la température si intolérable que, pour ne pas être transis par le froid et l'humidité, nous étions condamnés, indépendamment de la ressource que j'ai mentionnée plus haut, à n'ouvrir que très-rarement le châssis de nos lucarnes. Pourtant, quand les humides bourrasques de la Manche, qui nous arrivaient directement par l'embouchure de la baie de Cancale, auquel le bâtiment dans lequel nous étions renfermés fait face ; quand ces bourrasques n'étaient pas trop fortes, approchant de ma lucarne la caisse qui nous servait de lit, et, exhausé

sur cet informe assemblage de planches, je restais des heures entières dans la contemplation de la morne et brumeuse perspective qui s'offrait à mes regards.

Les Loges sont superposées à une trentaine de pieds à peu près au-dessus de la partie nord du Cloître. C'est dire que, de ce point culminant, notre perspective offrait une certaine différence avec celle obtenue du Cloître. En effet, si, de ces deux points d'observation, la vue s'étendait aussi loin ; si, des deux, on apercevait également la grève et les deux extrémités du croissant formant l'ouverture de la baie de Cancale ; si on distinguait également, dans le lointain azuré de la mer, les voiles blanchâtres des bâtiments pêcheurs, qui longent sans cesse les côtes de Normandie et de Bretagne, on le comprend, l'angle visuel se trouvant plus fermé, en raison du plus grand degré d'élévation de l'un ou de l'autre de ces deux observatoires, la vue du rocher sur lequel reposent les constructions de la Merveille était bien plus complète de notre lucarne des Loges, que des étroites fenêtres ogivales du Cloître. De ce côté, le Mont, baigné à sa base par une eau verdâtre et vaseuse, n'offre qu'un aspect complètement aride et dépouillé, véritable image du néant. Là, on n'entend que le cri aigu des tiercelets et des éperviers qui, plongeant des hautes lignes architecturales le long desquelles ils planent sans cesse, s'abattent comme la foudre sur les lézards assez imprudents pour s'exposer à l'œil perçant de leur implacable ennemi. Je le déclare, à côté de cette roche morne et désolée, mon cimetière, masqué alors par les constructions s'étendant à ma droite, était une perspective agréable, mondaine, si je puis ainsi dire.

XI

LES CACHOTS NOIRS.

Plus d'un mois s'était écoulé, lorsqu'un incident des plus légers, en apparence, mais des plus graves, en réalité, vint rompre la monotonie de notre existence et trancher nos situations.

Il existait aux portes des loges une sorte de soupirail, qui allait en se rétrécissant de l'une de ses extrémités à l'autre, c'est-à-dire qui pouvait avoir quatre centimètres à peu près de diamètre à son orifice intérieur et deux et demi à son orifice extérieur. Ce soupirail, on en devine la destination : il avait été pratiqué pour établir une espèce de courant d'air dans ces étouffoirs. Eh bien ! il nous était réservé de nous voir enlever ce bien inoffensif petit appareil hygiénique, qui avait été jugé nécessaire pour les voleurs et autres criminels.

C'était le 21 mai. Comme on ne nous avait pas supprimé notre heure de promenade, j'étais descendu dans la matinée sur le Cloître, accompagné d'un gardien, selon la coutume. Un instant après mon retour dans ma

loge, je m'aperçois que, pendant mon absence, on avait bouché le soupirail dont je viens de parler. Cette étroite ouverture m'était surtout précieuse, parce que mes compagnons, dont les loges étaient situées plus loin que la mienne, et notamment Barbès, avaient pris l'habitude d'échanger, en passant, par cette voie, quelques mots d'intimité avec moi. A la vue de la mesure dont j'étais l'objet, — raffinement de lâche persécution, qui pouvait rappeler l'acte de ce froid geôlier écrasant l'araignée de Péliçon, — je fus pris d'une exaspération bien facile à comprendre. Aussitôt une soudaine inspiration me traverse l'esprit. Je frappe à ma porte, comme si j'avais quelque chose à demander. Ma loge n'est pas plutôt ouverte, qu'enjambant le corridor et refermant ma porte sur elle-même, malgré les empêchements de mon guichetier stupéfait, j'appuie, en guise d'emporte-pièce, le manche de mon couteau fermé sur le morceau de bois qui bouchait mon soupirail, puis je frappe à coups redoublés, avec le couvercle de mon seau, sur ce morceau de bois qui, cédant à cette force de pulsion, alla tomber au milieu de ma loge. Cette opération faite, à ma grande satisfaction et à celle de tous mes compagnons, qui crièrent bravo à cet acte de résistance désespérée, je rentrai paisiblement dans ma loge, en notifiant à mon guichetier que dorénavant je n'irais plus à la promenade, afin de me trouver en position de lutter jusqu'aux dernières extrémités contre ceux qui voudraient tenter de reboucher ce trou.

Quelques heures s'écoulèrent sans que je visse arriver personne dans ma loge. Je me réjouissais même intérieurement de cette circonstance, parce que, quelle que fût la légitimité de l'acte de résistance auquel je

venais de me livrer, une fois ma fureur un peu calmée, je ne pouvais pas me dissimuler que mon ultimatum était une folie, car que peut un homme seul et sans aucun moyen de défense contre dix, contre vingt hommes armés de pied en cap. Mais je m'étais juré à moi-même que je résisterais, et je l'eusse fait certainement, car je considérais la mesure à laquelle on voulait nous soumettre, non pas seulement comme une torture et une iniquité de plus, après tant d'autres tortures, après tant d'autres iniquités, mais encore, et surtout, comme un outrage, comme une ironie de la force. C'est pour cela que je voulais résister quand même.

A trois heures de l'après-midi, Barbès passa devant ma loge pour aller, lui aussi, à la promenade. Il y était, depuis quelques instants à peine, lorsque nous entendimes frapper à une de nos portes. Pas le moindre doute à avoir, ce ne pouvait être qu'à celle de Barbès, puisque lui seul était absent. Quel allait être le dénoûment de cette seconde tentative, qui indiquait un parti pris, de la part de nos geôliers, de boucher nos soupiraux ! Chacun de nous était dans une anxieuse attente, ne se dissimulant pas la gravité de la situation. Au point où en étaient les choses, ce n'était même plus la privation de la lucarne qui nous préoccupait le plus maintenant, mais la question de savoir si nous pourrions sauver notre dignité de prisonniers engagée en face de nos geôliers, qui observaient notre attitude et nos moindres mouvements pour enregistrer le tout, et le transmettre à ceux au profit desquels s'exerçaient les traitements dont nous étions l'objet.

Sur ces entrefaites j'entends ouvrir et refermer les portes des loges situées à ma gauche, ce qui m'indiquait

qu'il était quatre heures, c'est-à-dire l'heure à laquelle on nous apportait la nourriture qui constituait ce qu'on appelait notre dîner. Dans le même moment Barbès revenait de la promenade. Il s'arrêta une minute à ma porte et échangea quelques paroles avec moi. Puis il continua son chemin. Arrivé à la porte de sa loge, et s'apercevant que le soupirail en était, non plus seulement bouché, comme l'avait été le mien, mais rivé en dedans et en dehors avec un double crampon de fer, il dit au gardien d'une voix brève et assez haute :

— Qui a bouché ce soupirail ?

— Monsieur, lui répond le gardien d'un ton un peu effaré, c'est par ordre supérieur que cela a été fait.

— Eh bien ! reprend Barbès, je n'entre pas dans cette loge, si le soupirail n'en est rétabli dans l'état où il était avant ma sortie pour la promenade. Allez dire à votre directeur que je demande à lui parler...

Au moment où les derniers mots de ce colloque m'arrivaient, on ouvrait ma porte pour me remettre mon dîner. Une pensée rapide me traverse l'esprit, la pensée de joindre ma protestation à celle de Barbès, et de prévenir peut-être, en interpellant avec fermeté le directeur, une série de catastrophes, qui devaient inmanquablement se produire, si on persistait dans la provocante résolution qu'on avait prise, et tout aussitôt, repoussant le gardien qui tenait ma porte entre-bâillée, je m'élançai dans le corridor ; d'un second saut, je suis auprès de Barbès, et je m'écrie :

— Oui, allez trouver votre directeur, et dites-lui que nous demandons à lui parler.

Grande fut la stupéfaction des trois gardiens qui se

trouvaient sur le théâtre de cette scène. Un d'eux pourtant se détacha pour aller transmettre notre demande. Le directeur, dont le logement n'est qu'à deux pas des Loges, n'arrivant pas au bout de quelques minutes, nous pressentimes de suite, Barbès et moi, que quelque drame allait s'accomplir. Forts de la surabondante légitimité de nos griefs, nous résolûmes d'aller en avant. Nos compagnons, dont les cœurs bondissaient du désir de partager les dangers de notre situation, nous pressaient avec les plus vives instances de prendre les clefs et d'ouvrir leurs portes, afin qu'ils pussent nous rejoindre. Mais les géoliers ont un instinct qui ne les abandonne jamais, même dans les moments les plus critiques : c'est de remettre leurs clefs à un des leurs, qui les porte de suite au gardien-chef, et cette opération-là avait été précisément faite, sans même que nous nous en fussions aperçus. Un hasard fortuit sembla nous servir un instant. Une porte n'était fermée qu'au verrou. C'était celle de Delsade, qui nous avertit lui-même de cette particularité. Dans le moment où, pour nous adjoindre celui-ci, nous essayions de retirer à nous les deux gardiens qui, ayant deviné notre intention, s'étaient postés comme deux poteaux devant la porte de Delsade, nous entendimes le bruit des pas d'une masse d'hommes qui, arrivant à marche précipitée, débouchaient par le corridor. C'était une quinzaine de gardiens, précédés du gardien-chef Turgot, le sabre nu à la main. Cet homme ne prononça que ces deux mots : *Frappez dessus !* Et tout aussitôt nous sommes terrassés, broyés, écrasés.

.....
Ici il y a une courte lacune dans mes souvenirs, je

me rappelle seulement qu'après cette première exécution, nos sbires se divisèrent en deux bandes.

La première, sous les ordres du gardien-chef, entraîne, hors du théâtre de cette scène, Barbès qui se débattait encore. On lui arrache la barbe et les cheveux ; on le traîne par les pieds tout le long d'un escalier de granit sur lequel sa tête rebondit à chaque marche. Puis on le dépose au poste des geôliers, en attendant des ordres ultérieurs.

La seconde bande, commandée par le brigadier, m'entoure et me conduit, en renouvelant sur moi ses brutalités, à l'extrémité du corridor, où se trouvait un détachement d'une vingtaine d'hommes, du 1^{er} léger, commandé par un officier.

Là eut lieu une scène dont le dramatique ne sortira jamais de ma mémoire.

J'étais debout, tenu à droite et à gauche par deux gardiens, le sabre nu à la main. Cinq ou six autres gardiens, pareillement le sabre nu à la main, faisaient cercle autour de moi. Comme je viens de le dire, en face de la porte, sur le seuil de laquelle jeme trouvais, vingt soldats se tenaient l'arme au bras. Agir, ou seulement me débattre, m'était physiquement impossible. Je résolus de parler, d'abord pour prouver que, quoique enchaînés, les républicains ne tremblaient pas devant les fureurs de la force, ensuite, et surtout, dans le but autrement utile de me servir, pour faire arriver la connaissance de notre position au public, de ceux-là mêmes dont le pouvoir voulait faire les instruments passifs de ses vengeances. L'occasion était belle. En effet, j'avais devant moi des hommes qui pouvaient bien exécuter une consigne, mais qui, à coup sûr, n'avaient aucune

raison de nous être réellement hostiles. Ce fut à l'officier que je m'adressai plus particulièrement, dans une rapide allocution, qui contenait à peu près, en résumé, toute l'histoire de notre emprisonnement ; j'insistai surtout sur la cause pour laquelle nous avons été mis aux Loges, et sur la dernière atrocité qui avait enfin amené notre acte de résistance. Puis je terminai par ces dernières paroles :

« Lieutenant, vous êtes jeune ¹. Tout me porte à croire que vous sortez des écoles et que, par conséquent, vous n'ignorez pas les lois de votre pays. Eh bien ! je vous prends à témoin entre nous et nos bourreaux. Croyez-vous que la loi autorise ce qui se passe ici ? Croyez-vous qu'elle confère au gouvernement le droit de nous séquestrer et de nous empêcher de nous servir de la parole, cette faculté qui différencie l'homme de la brute ? Et croyez-vous surtout qu'il soit permis à ce même gouvernement d'avoir recours, pour maintenir cet odieux régime de prison, à des moyens dont la barbarie égale celle du moyen âge ? J'en appelle aussi à la conscience de tous ces braves soldats qui m'écoutent et dont le visage grave et triste m'atteste qu'ils remplissent à regret le rôle odieux qu'on les force à jouer ici. J'en appelle à vous tous, et je vous somme, au nom de l'honneur, si cher à tout soldat français, de révéler au public, par tous les moyens possibles, tout ce que vous avez vu et entendu ici. »

J'ai plaisir à le dire, officier et soldats m'écoutèrent

¹ Cet officier ne me parut pas avoir, en effet, plus de vingt à vingt-deux ans.

avec une attention qui me parut d'un bon augure pour le principal but que je me proposais. Quant aux sbires qui m'entouraient, soit que mon allocution leur parût quelque chose qui n'avait pas été prévu par leurs règlements et par leurs instructions, ou soit qu'en présence des spectateurs qui les regardaient, ils n'osassent pas exercer sur moi de nouvelles brutalités, ils gardèrent un profond silence et ne tentèrent pas de me fermer la bouche.

A peine avais-je achevé de parler, que l'ordre arrive de me conduire aux Cachots Noirs où Barbès m'avait précédé de quelques minutes.

Entouré de mon escorte, je descends l'escalier des Loges, au bas duquel se trouve une sorte de plain-pied longeant, dans toute sa longueur, l'une des faces quadrilatérales du Cloître, et sur lequel viennent aboutir, au sud-ouest, un autre escalier qui conduit à l'église ; à l'ouest, la porte d'entrée du Cloître ; au sud, celle d'un immense atelier de tisseranderie ; plus au sud encore, le grand escalier de la Conciergerie. Je descends encore cet escalier ; je traverse le Vestibule des Voûtes, longue galerie souterraine, qui ne reçoit un peu de jour que par la Salle des Chevaliers qu'elle domine, et sur laquelle, sans craindre de la défigurer, le vandalisme industriel a empiété ce passage ; de là, je descends aux Voûtes. Ce sombre lieu, qu'une petite fenêtre en meurtrière semble éclairer à regret, est bien la plus belle cave monumentale qui se puisse rêver. Là se trouvait autrefois un autel privilégié pour les trépassés. « Anne Radecliff et le docteur Mathurin, dit Maximilien Raoul, eussent passé leur vie à écrire sous ces voûtes, à la lueur d'une lampe ; Rembrandt y eût passé dix années de sa vie à peindre

son enterrement ; Lesueur y eût appelé tous les moines vivants pour contempler leurs frères évoqués des tombes béantes... » Je descends encore... jetant un regard à gauche sur une autre longue galerie sombre, dont la voûte s'élève au moins à trente pieds. Ici est l'entrée des anciens caveaux funèbres. Je ne puis maîtriser mon émotion, en songeant que là aussi, derrière d'immenses massifs de bois à brûler, — car ce magnifique cimetière souterrain a été transformé en une cave au bois, — se trouvent les *oubliettes*, ou *vade in pace*, les *oubliettes* dans lesquelles tant de victimes humaines, offertes en sacrifice à la superstition et au fanatisme, ont ralé sans espoir leur longue et horrible agonie. Je descends toujours... me voici dans le caveau où était placée la *cage de fer*, dont les attaches se voient encore au front de cette voûte de pierre. J'arrive enfin sous une dernière voûte sombre et humide, sorte de caveau circulaire situé dans les plus profondes entrailles du rocher, et dans les flancs duquel se trouvent les Cachots Noirs.

Tout aussitôt une voix se fait entendre ; c'est celle de Barbès, qui me hèle quelques paroles, du fond de son cachot, pour m'en indiquer la direction.

Au même instant, on m'enjoint de me déshabiller. Sur mon refus de me conformer à cette ignoble injonction, huit bras vigoureux m'étreignent, et, en moins de quelques secondes, je me trouve, comme Barbès l'avait été un instant avant moi, nu comme un ver, exposé aux atteintes d'un froid noir et aigu, qui me pénètre jusqu'aux entrailles, puis on me revêt d'un autre costume, et on me plonge dans un des cachots voisins de celui de Barbès.

Les légendes mystiques des religions passées et pré-

sentes admettent toutes des purgatoires ou lieux intermédiaires, dans lesquels ceux qui ont failli peuvent se racheter, après un temps donné d'épreuves et de souffrances, des peines de l'enfer. Eh bien ! qu'on me permette cette comparaison allégorique, qui peindra d'un seul trait notre nouvelle situation : le séjour des Loges est à celui des Cachots Noirs, ce que le séjour du purgatoire est à celui de l'enfer.

« Pour celui qui a vu cela, dit Maximilien Raoul, qui a erré une heure seulement sous ces voûtes, il n'y a pas d'exagération, il n'y a que faiblesse et fausseté dans les plus sombres caveaux d'opéra-féerie ou de mélodrames. »

Tels sont ces cachots, dans lesquels notre corps avait peine à s'étendre et où il ne pouvait se tenir debout. Rien ne manquait à leur horreur idéale : la nuit, la rouille, l'humidité suante, l'infection délétère et l'atmosphère étouffante. Une chose seulement semblait sortir de la tradition classique du moyen âge : le pain qui nous était donné, comme unique aliment, n'était pas littéralement noir.

J'ai dit que nos cachots étaient incrustés autour d'une sorte de caveau central. Je n'eus pas plutôt entendu grincer les clefs et pousser les verrous sur la porte du mien, que j'entrai immédiatement en conversation avec Barbès. Nous commençâmes par nous édifier réciproquement sur les traitements dont nous avons été l'objet, depuis le moment où nous avons été séparés. Mais qu'on ne croie pas que ce fût pour nous plaindre de notre position, pour regretter ce qui était arrivé ; nous nous en réjouîmes, au contraire, parce que nous étions convaincus que si ces événements parvenaient, comme

e'était probable, à la connaissance de l'opinion publique, ils ne pouvaient manquer de l'impressionner vivement et d'opérer une réaction contre un système d'emprisonnement qui, pour se soutenir, avait besoin d'avoir recours à toutes ces abominables rigueurs. On verra plus tard que nous ne nous étions pas trompés dans nos prévisions.

La circonstance qui nous parut la plus caractéristique dans toutes ces horribles scènes, ce fut encore l'odieuse faiblesse du directeur Theurier. Frappé de paralysie lorsqu'on fut lui rapporter les conséquences des dernières mesures du système dont il s'était fait l'instrument, et dans la prévision du langage énergique que nous avions à lui tenir, il n'eut pas le courage de se présenter, alors que sa présence sur le théâtre des événements, qui venaient de s'accomplir, était un devoir de rigueur pour lui, ne fût-ce que pour s'épargner à lui-même une part, aussi faible qu'elle pût être, de la responsabilité de ces événements, qui doit peser entière sur sa tête. Tant il est vrai que le pusillanime est pire que le méchant par nature, car le méchant n'est le plus souvent tel que lorsque son intérêt ne lui défend pas de l'être, tandis que le pusillanime est, en réalité, méchant dans presque toutes les circonstances, et toujours au profit de l'intérêt ou des mauvaises passions des autres.

Nous en étions là de ce premier et rapide colloque, lorsque la porte du caveau se rouvrit. C'était un autre de nos compagnons, Delsade, qu'on amenait pour partager notre position. Son crime était d'avoir failli un instant être réuni à Barbès et à moi dans le corridor des Loges. Du fond de nos cachots, nous finîmes gaiement à notre camarade les honneurs de la réception, pendant qu'on

lui faisait subir le travestissement auquel nous avions été soumis nous-mêmes.

Ce petit intermède fini, nous reprîmes la conversation. La soirée se passa tantôt en colloques à deux, tantôt en colloques à trois. Pour tout ce que nous ne voulions pas qui fût entendu de nos geôliers, nous avions, Barbès et moi, la ressource de notre jargon latin, que nous parlions avec vivacité et dans lequel nous introduisions l'allégorie, par surcroît de prudence. L'heure ordinaire du repos venue, nous essayâmes vainement de dormir. Nous comprîmes bien vite que, dans un tel lieu, le sommeil ne pouvait être obtenu qu'à la suite d'une complète prostration physique. Pour combattre l'insomnie, nous dûmes encore avoir recours à la conversation.

La quatrième ronde venait d'avoir lieu depuis notre mise au cachot. Pour nous, ce fut l'indice que nous étions au lendemain, et qu'il était six heures du matin. Vers le midi, nous entendîmes résonner un bruit de pas accompagné d'un cliquetis de clefs. La porte du caveau s'ouvre pour faire place à un quatrième compagnon, qui nous arrivait, accompagné d'une nombreuse escorte. A sa voix, nous eûmes bientôt reconnu notre camarade Flotte. Il avait les fers aux pieds. Mais quelle était la cause de sa mise au cachot? Flotte n'était pas aux Loges avec nous. Voilà ce qu'il nous eut bientôt appris.

A la nouvelle de ce qui s'était passé la veille aux Loges, et qui n'était arrivée que le lendemain dans les cellules du Grand-Exil, une vive fermentation s'était emparée de l'esprit de nos compagnons. Flotte avait été député près du directeur pour s'informer de l'état

des choses. Comme il avait reproché à celui-ci, en termes énergiques, les abominations de la veille, plusieurs geôliers s'étaient précipités sur lui, l'avaient brutalisé avec une violence inouïe, lui avaient mis les fers aux pieds, et l'avaient transporté dans cet état aux Cachots Noirs. J'ajoute de plus que, dans sa pensée, lorsque ses voisins de cellule ne l'entendraient pas rentrer, il était convaincu que la fermentation ne ferait qu'augmenter, et que probablement, à l'instant où il nous parlait, des choses terribles devaient se passer dans la prison....

Je ne donnerai pas ici au lecteur une description bien détaillée et jour par jour, heure par heure, des tortures que nous eûmes à endurer dans ces horribles cachots; qu'il me suffise de dire qu'elles se résument dans trois mots: Faim, froid, insomnie.

Un dernier trait peindra notre situation. C'était dans le caveau central autour duquel, ainsi que je l'ai dit plus haut, étaient situés nos cachots, qu'avait lieu le ferment des détenus ordinaires, précédé de la *toilette* que nous avions eu à subir nous-mêmes. Ce n'était chaque jour que gémissements ou imprécations qui allaient se perdre impuissantes sous ces voûtes de granit. Le souvenir le plus ineffaçable qui m'est resté de ces affreuses scènes, c'est que l'homme qui était condamné à ferrer ces pauvres malheureux était précisément un de leurs camarades. Le nom sous lequel on le désignait n'était pas le trait le moins caractéristique de sa personnalité: on le nommait *Marteau*. Ce nom était-il véritablement le sien, ou lui était-il venu de l'horrible fonction qu'il remplissait? C'est ce que je n'ai jamais pu savoir.

Pourtant je suis tenté de conclure pour la seconde hypothèse.

Mais que la force est impuissante dans ses colères, lorsqu'elle veut s'appesantir sur des hommes mus par de fortes convictions ! Certes, on peut dire que nos ennemis, profitant de l'abandon dans lequel nous laissait la presse, cette puissance souveraine des sociétés modernes, foulaient impunément à leurs pieds les garanties les plus formelles de la loi et les prescriptions les plus strictes de l'humanité, qu'ils déployaient à notre égard un luxe de tortures inouïes. Eh bien, j'aime à le dire, j'aime à proclamer cette vérité, parce qu'elle est à la fois l'honneur des victimes et la flétrissure des bourreaux : bien que nos corps fussent comprimés dans un espace où ils pouvaient à peine se mouvoir, bien que nous eussions à endurer toutes sortes d'indicibles souffrances, nous trouvions dans nos souffrances mêmes une sorte de jouissance poétique, qui nous grandissait à nos propres yeux ; et du milieu de cette obscurité profonde qui nous étreignait, sous ces sombres voûtes où avaient si souvent gémi, oubliées de tous et impuissantes, tant de nobles victimes du despotisme royal ou clérical, nous aimions à faire retentir les immortelles hymnes de cette glorieuse Révolution, qui restera comme le phare lumineux de l'affranchissement du monde.

XII

NOUS REMONTONS AUX LOGES.

Un soir, c'était dans l'après-midi d'une journée de juin, on ouvre la porte de notre caveau. Comme tout, dans notre captivité exceptionnelle et surtout dans la position plus horriblement exceptionnelle où nous nous trouvions, était pour nous matière à observation, j'étais à me demander la signification de cette visite, lorsque j'entendis le traditionnel trousseau de clefs résonner à la porte de Barbès.

Des ordres de haut lieu étaient arrivés. On venait nous prendre pour nous reconduire aux Loges. Barbès ouvrait la marche. Mon tour arriva un quart d'heure ensuite, puis, après un pareil intervalle, celui de Delsade et de Flotte.

C'est alors seulement que je pus bien juger des effets physiques de notre séjour dans cet horrible lieu. A mesure que je faisais ma graduelle ascension hors de ces catacombes, au fond desquelles nous avions été enfouis, je ressentais progressivement les salutaires

influences de la lumière et du soleil. Parvenus sous les voûtes de la Conciergerie, le changement de température me parut tel, la transition fut si subite, qu'il me sembla être transporté, comme par enchantement, dans un autre climat. Avec quelle volupté j'aspirais l'air tiède qui vint raviver et assouplir mes membres rouillés par l'humidité glaciale qui suintait sur mes vêtements, comme s'ils venaient d'être plongés dans l'eau ! Je ne le cacherai pas, si cette recrudescence de persécution de la part de nos ennemis ne nous avait pas arraché une seule plainte, si le sentiment de notre dignité nous avait fait un devoir de ne répondre à leurs sévices que par un froid et impassible dédain, je ne pus maîtriser l'émotion que produisit sur moi la vue de ce beau soleil de juin, qui projetait ses bienfaisants rayons à travers les meurtrières de la vieille abbaye. Jamais, plus qu'alors, je ne crus à la vérité de nos saintes doctrines d'égalité et de progrès, dont le premier soin, après le triomphe, serait d'affranchir le monde de ces vieux restes de barbarie du moyen âge, dont les tortures que nous venions de subir semblaient une évocation.

A ce passager bien-être, ou plutôt à ce simple retour au *carcere duro*, allait se joindre pour nous une grande compensation, celle d'être rapprochés de nos compagnons. Mais les tristes nouvelles que nous apprîmes, à notre arrivée aux Loges, vinrent bien vite assombrir notre esprit. C'eût été pour nous une véritable satisfaction de penser que nous avions été les seuls à subir les fureurs de nos geôliers. Il en avait été autrement. Nos frères avaient protesté avec énergie contre les traitements dont nous avions été victimes. On connaît le grand

argument des geôliers : mise aux loges, mise aux fers, privation d'aliments, violence de la dernière brutalité ; nos compagnons furent soumis à toutes ces tortures. Tous furent plus ou moins meurtris et brisés dans leur corps. Et ce qu'il y eut de plus odieux, c'est que des individus étrangers au service ordinaire de la maison, pour qui l'obéissance passive n'était pas une nécessité de position, eurent l'incroyable lâcheté de se joindre à nos sbires pour leur prêter main-forte dans leurs *exécutions*. Et ce fut l'abbé Lecourt, qui, toujours fidèle à ses instincts, se chargea officieusement d'aller convoquer à domicile, ce renfort d'assommeurs ; c'étaient de malheureux paysans du village, en rapport de commerce, et, par conséquent, d'intérêt, avec l'administration, qui se prêtèrent parfaitement au rôle nouveau auquel on les appelait : triste exemple de ce que peut l'ignorance entretenue par le machiavélisme qui l'exploite.

On a vu que, lorsque, six semaines avant, le 18 avril, nous fûmes mis aux Loges, dix d'entre nous seulement avaient été compris dans cette mesure. Je dois ajouter qu'il y a vingt loges au Mont-Saint-Michel, et que le lendemain de notre mise aux Cachots Noirs, nos compagnons vinrent occuper les dix autres restantes, situées dans la partie ouest de la Merveille, à la place des voleurs qui en furent retirés. De telle sorte, qu'indépendamment de ceux d'entre nous dont les cellules furent, par l'enlèvement des quelques objets qui les garnissaient et du régime auquel ils furent soumis, assimilées à des lieux de punition, à notre sortie des Cachots Noirs, nous nous trouvâmes vingt aux Loges. Cette nouvelle razzia, si déplorable, sous tant de rapports, amena, pour Barbès et pour moi, une petite circonstance que je ne dois pas

omettre de mentionner. Nous fûmes placés dans deux loges contiguës. C'était la plus précieuse compensation qui pût m'advenir dans une telle situation.

On comprend que nous ne manquions pas d'user le plus largement possible de cette petite bonne fortune. Chaque jour, la tête collée contre les barreaux de notre lucarne, nous luttions contre l'horrible monotonie des heures par d'interminables conversations sur toutes sortes de sujets philosophiques, politiques, historiques ou littéraires. Dans les premiers jours, quoique nos lucarnes ne fussent pas distantes de plus de cinq pieds, nous étions obligés de nous parler sur un diapason qui ne laissait pas que de devenir fatigant. Puis nous en vîmes à nous entendre à demi-voix, au moyen d'une sorte de sifflement que nous savions imprimer à l'articulation de nos paroles.

Ma première préoccupation, en entrant dans la nouvelle loge qui m'était destinée, fut de m'assurer si, dans le bouleversement qui avait eu lieu à la suite de notre enlèvement pour les Cachots Noirs, mon Virgile et mon Horace n'avaient pas disparu. Ma joie fut grande de retrouver sains et saufs ces deux vieux compagnons, qui me reportaient aux jours heureux de ma première jeunesse, à ces jours dorés, dont la poésie n'apparaît jamais plus suave à l'homme que dans les dures épreuves de l'âge mûr. Mais, combien, plus qu'alors, me furent douces les jouissances que me procurèrent ces deux grands maîtres de l'antiquité ! Avec Horace, tantôt, cédant au charme trompeur de sa facile sagesse, je me surprénais vidant l'amphore grecque, sous les frais ombrages de Tibur, avec Pollion, Délius et Posthume, en compagnie de Lydie, aux blanches épaules, de Glycère,

au teint éblouissant, de la timide Chloé et de la tendre Lalagée ; et j'oubliais, aux accents perfides, mais enchanteurs, de l'harmonieuse parole de mon divin Amphitryon, les tristes réalités qui nous étreignaient. Tantôt, l'esprit plus soucieux et plus morose, je me laissais entraîner sous la puissance de cette verve mordante et intarissable qui châtie si rudement les traditionnels travers du cœur humain.

Mais, je dois le dire, mon étude et ma lecture de prédilection, c'était l'*Énéide*. Certes, je ne voudrais pas, à la suite de tous les critiques spéciaux et compétents, dont la séculaire autorité semble mettre le point hors de discussion, me donner le ridicule d'exprimer un jugement dans les règles sur cet admirable poëme comparé à l'*Iliade*. Pourtant, n'en déplaise à ces doctes personnages, qu'il me soit permis d'affirmer que, dans mon opinion, l'*Énéide* vaut l'*Iliade*. Sans doute, je ne prétends pas que le *pater Æneas* ait toutes les qualités classiques du principal héros de l'épopée ; mais je soutiens que, tel qu'il est dessiné, ce caractère donne matière à des développements d'une richesse inimitable de pensées et de coloris, et qu'après l'*Iliade*, qui peut être réputée comme le type du genre, il a fallu à Virgile un incommensurable génie pour faire reposer son poëme sur l'antithèse, en quelque sorte, du caractère d'Achille. A ce titre, on peut soutenir que Virgile est un créateur, un inventeur, aussi bien qu'Homère, et qu'il était impossible de concilier à un plus haut degré les exigences de l'art avec le point de vue moral et philosophique. Et, sous d'autres rapports, quelle supériorité Virgile n'a-t-il pas sur Homère ! Si celui-ci a esquissé les prolégomènes de la mythologie païenne, celui-là en

a déroulé, si l'on peut dire, toute la doctrine avec une profondeur de génie, une puissance de sentiment, une vigueur de raison, un charme et une pureté de style qui vous tiennent, d'un bout à l'autre du poème, sous une sorte d'enchantement. Peut-être attribuera-t-on ma tendance de prédilection pour l'*Énéide* aux circonstances particulières dans lesquelles je me trouvais, aux réminiscences qu'a pu me laisser un poème dont la lecture n'a pas peu contribué à neutraliser les tortures de toutes sortes de mon séjour dans ces affreuses loges? Je n'oserais pas affirmer tout à fait le contraire. Il est vrai que, ne connaissant pas suffisamment la langue d'Homère, je n'ai pu lire le poème grec que dans ses traductions, tandis que c'est dans sa propre langue que j'avais étudié le poète latin avec lequel, du haut de mon observatoire, je me surprénais souvent à m'écrier :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor (1) !

Éloquente apostrophe qui, si elle était un peu détournée de son application primitive, était, on en conviendra, prononcée dans des circonstances et en un lieu assez bien choisi.

Vus de ce point culminant, les couchers du soleil étaient aussi une distraction dont je ne me lassais pas, ainsi que mes compagnons. Je puis même le dire, des spectateurs, dans un théâtre, n'attendent pas, avec plus d'émotion et de curiosité, le lever du rideau, que nous n'en éprouvions chaque soir, quand le ciel était sans nuages, à assister aux préludes de sa disparition der-

(1) « Qu'un vengeur naisse de nos cendres ! »

rière la côte de Bretagne. Jamais surtout les premiers phénomènes crépusculaires ne m'avaient paru empreints d'une telle magnificence; soit qu'en disparaissant l'astre lumineux projetât son rouge de feu sur le fond azuré du ciel, ou soit qu'opérant sa réfraction à travers quelques légers nuages, il produisit une mosaïque de feux pareils à ceux du Vésuve, lorsqu'il est en pleine éruption.

Quand, au contraire, ce qui arrive le plus souvent dans ces parages, le temps était brumeux et que le spectacle dont je viens de parler nous était interdit, nous nous donnions, en compensation, un autre passe-temps. C'était, plongeant notre rayon visuel à travers les barreaux de notre lucarne, comme si nous avions eu l'œil collé au verre d'un kaléidoscope, de signaler à nos voisins, sur le fond nuageux du ciel, telle ou telle forme humaine, ou animale, ou végétale, ou offrant une ressemblance avec quelque objet d'art ou d'industrie. Il va sans dire qu'il arrivait bien rarement que les effets de la perspective fussent les mêmes pour plusieurs, ou seulement deux observateurs. Car on sait que la plus légère déviation dans l'angle visuel suffit pour changer totalement ces sortes de perspectives; cependant je dois noter, dans l'espèce, plusieurs cas d'identité visuelle très-singuliers.

Et les journées se passaient pesantes et monotones, sans qu'aucun de nous pût prévoir combien de temps encore nous devions rester dans cette affreuse position. La seule chose dont nous pouvions être certains, c'est qu'on travaillait toujours à établir dans nos cellules les chevaux de frise qui devaient nous interdire l'accès de nos fenêtres. A cet égard, le retentissement du marteau

sur l'enclume, qui nous arrivait, plus ou moins distinctement, sur les ailes du vent sud-ouest, ne pouvait pas laisser le moindre doute dans nos esprits. Mais quelle était la forme positive de ces engins de torture, voilà ce qui nous préoccupait fort tout naturellement, et ce sur quoi un détenu ordinaire, employé à certains travaux de la maison, et avec lequel nous étions parvenus à nouer une mystérieuse petite correspondance journalière, ne put nous donner lui-même aucun aperçu précis.

Je dois ajouter que, depuis les scènes du 21 mai, et pendant que nous étions aux Cachots Noirs, on avait rendu générale à tous nos compagnons, et avec un renfort de perfectionnements, la mesure dont l'exécution avait commencé sur la porte de Barbès et sur la miègne; il n'existait plus de soupirail à aucune de nos portes. D'un autre côté, parallèlement à cette mesure, on avait supprimé, en outre, notre promenade. Nous nous trouvâmes donc privés à la fois de la meilleure partie de notre air respirable et de la seule faculté qui nous restât de prendre un peu d'exercice physique; si bien que, débilités comme nous l'étions déjà par la rareté de ces deux éléments vitaux, nous ne pouvions aller et revenir dans un espace de six pieds de long sans éprouver d'insupportables étourdissements, produits par la fréquence des mouvements de rotation sur nous-mêmes. A ce propos, je me rappelle que la nécessité, cette institutrice si féconde en ressources, nous enseigna un moyen qui diminua de beaucoup cet inconvénient. Au lieu de tourner sur nous-mêmes et de revenir en avant, nous nous apprîmes à marcher à reculons. De la sorte, ceux d'entre nous qui eurent la force de résis-

ter à l'abrutissante monotonie de ce mouvement mécanique purent faire usage de leurs jambes pendant quelquefois plusieurs heures, durant le cours de la journée. Pour moi, à qui le besoin d'exercice était indispensable, j'eus le courage de m'astreindre à ces assommantes promenades journalières.

Qu'on me pardonne d'avoir insisté sur ce bien triste détail, mais s'il n'offre pas en lui-même d'intérêt au lecteur, il m'a semblé une flétrissure de plus pour ceux qui, en plein dix-neuvième siècle, ont poussé l'abus et la lâcheté de la force jusqu'à réduire leurs ennemis vaincus à de pareilles nécessités.

XIII

LES DOUBLES GRILLES.

Nous ne comptons plus les jours. Qu'eussions-nous gagné à cette supputation? En effet, quelque sombre que fût le présent, l'avenir nous semblait plus sombre encore, car si nous savions nos ennemis décidés à accomplir toutes les inspirations de leur implacable haine, nous n'étions pas moins décidés à ne jamais leur donner la jouissance de voir nos âmes fléchir sous leurs tortures. Dans de telles dispositions d'esprit, un changement de position devait nous trouver indifférents. C'est ce qui arriva lorsque, le dimanche 18 juillet, trois mois, jour pour jour, après notre mise aux Loges, on vint nous prendre pour nous ramener dans nos cellules.

Pour moi, la seule surprise que me causa ce transfèrement d'un lieu dans un autre, ce fut, en abordant le corridor long et étroit qui conduisait à l'escalier en spirale, situé au fond du *Petit-Exil*, où j'étais renfermé avant la mise aux Loges, de voir qu'on me déposait

dans la seconde des deux cellules situées précisément à l'entrée de ce même corridor. Trois mois avant, je n'aurais pas été dépossédé, sans un amer regret, de ma cellule. Mais alors, mais depuis les événements qui s'étaient accomplis, et dans la prévision de ceux qui devaient encore inmanquablement s'accomplir, le milieu de mes idées était modifié. D'ailleurs, ma cellule avait, à proprement parler, perdu son identité, car cette identité, c'était d'abord mon voisinage avec Barbès et mes deux autres amis, Quignot et Delsade, et ce voisinage m'était enlevé, par suite de la mesure générale qu'on avait prise de nous faire subir à tous un changement de cellule, dans la machiavélique pensée d'éloigner le plus possible, les uns des autres, les prisonniers qui avaient entre eux des rapports d'intimité; cette identité, c'était encore la perspective que j'avais de mon étroite fenêtre, tandis que maintenant, par suite des travaux exécutés à cette fenêtre, ma perspective n'existant plus, je m'y serais trouvé, en quelque sorte, plus prisonnier que dans toute autre. Aussi mon indifférence pour mon ancienne cellule me fit-elle mieux sentir les avantages de la nouvelle, qui était incontestablement, je dois le dire, pour rendre hommage à la vérité, plus spacieuse et mieux aérée.

Une autre surprise m'attendait. Nous étions bien certains que des grilles de fer devaient être posées devant nos fenêtres; mais je n'aurais jamais pu croire à ce qui frappa d'abord mes yeux. Avant que la porte de ma nouvelle cellule ne s'ouvrit pour me donner passage, je vis lever une énorme barre de fer qui, fixée à ma porte, au moyen d'un piton proportionné au poids de cette barre, allait s'accrocher dans un autre piton, pareillement

adapté au mur du corridor qui faisait face à ma porte. Quant à cette porte, indépendamment du luxe de ferrure incrustée sur toute sa surface, elle était formée de plusieurs plateaux de chêne superposés les uns sur les autres, dans le long et le travers du bois, et n'avait pas moins de quatre ou cinq pouces d'épaisseur.

L'opération de lever ou de baisser le pont-levis d'une citadelle n'aurait pas produit un bruit plus lourd et plus retentissant que l'ouverture et la fermeture de cette porte avec tous ces hideux agencements. Qu'on s'imagine maintenant qu'un tel fracas devait être désormais répété trois fois chaque nuit, car c'était le nombre de rigueur des rondes nocturnes de nos géoliers, et l'on verra que notre sommeil, plus encore que nos veilles, était l'objet des préoccupations de la pensée qui présidait à notre captivité.

Mais j'ai hâte d'arriver au sujet qui fait le fond et qui fut la cause de cette affreuse odyssee de trois mois. En définitive, l'épaisseur de nos portes nous importait peu. J'avouerai même, pour mon compte, que, sauf le fracas interrupteur de notre sommeil, produit par les barres de fer, je n'aurais rien trouvé à redire à ce que nos portes eussent plusieurs pieds d'épaisseur, au lieu de quelques pouces; car cela ne changeait pas, en réalité, la nature de notre emprisonnement. Je n'avais pas la duperie de me laisser prendre à cette affectation de la force, tout au plus bonne à agir sur l'esprit d'un enfant. Un tout autre spectacle absorbait mon attention, depuis que ma porte s'était refermée sur moi. C'était celui de la double grille intérieure, qui m'ôtait l'accès de ma fenêtre, et du grillage extérieur, qui, tressé à fines

mailles, m'interceptait l'air et agissait de la manière la plus désagréable sur mon nerf optique.

J'ai souvent senti, dans le cours de ce livre, mon impuissance à rendre fidèlement les impressions produites sur moi par les mille détails de cet odieux emprisonnement. Ici, je me sens plus impuissant encore à reproduire la réalité de mes impressions. Que le lecteur veuille donc bien se contenter d'une froide description.

J'ai dit que nos fenêtres étaient simplement les jours pratiqués au fond des barbacanes ouvertes sur toute la partie orientale des murailles de la vieille abbaye. Or, on sait qu'une barbacane ou meurtrière offre, à l'intérieur des ouvrages de fortification qu'elle doit défendre, une ouverture assez large, ayant, si l'on peut dire, la forme d'un entonnoir, dont la circonférence, au lieu d'être absolument ronde, présenterait un carré long, à angles un peu arrondis. Quant à la profondeur de ces meurtrières, comme elle est en raison de l'épaisseur des murs dans lesquels elles sont pratiquées, il s'ensuit que, suivant la variété des constructions d'une muraille, cette profondeur peut être de dix, de huit, de cinq ou de trois pieds. C'est ce qui a lieu au Mont-Saint-Michel, dans toute la partie de la muraille qui relie la Merveille à la Belle-Chaise.

Maintenant, ces diverses profondeurs étant données, et la pensée des doubles grilles étant arrêtée, on pouvait, apportant quelque peu, je ne dirai pas d'humanité ou de raison, mais de pudeur, dans l'exécution de cette froide atrocité, ne sceller ces doubles grilles qu'à la distance rigoureuse pour ouvrir et fermer la fenêtre. Ce système fut rejeté comme une demi-mesure dangereuse. Et, pendant qu'on avait la joue encore rouge des souff-

flets de l'Angleterre, qu'on transformait en petits manques de courtoisie et d'urbanité, on eut, en compensation, le courage et la rare énergie de décréter que quelques malheureux proscrits, relégués dans leurs cachots, sur un âpre rocher entouré par la mer, seraient privés de toute la portion d'espace que peut présenter l'ouverture entière d'une barbacane. De telle sorte que nous perdions, du même coup, quelques pieds d'espace, la meilleure et la plus saine portion de notre air respirable et la jouissance de notre perspective.

Cette courageuse résolution adoptée, le posement des doubles grilles devenait très-simple. Il ne s'agissait plus que de pratiquer, dans les pierres de taille, qui formaient le pourtour de l'ouverture intérieure de la barbacane, des trous pour y adapter les extrémités recourbées des barres de fer destinées à former la grille et qui devaient être scellées à l'aide du ciment et du plombage. C'est ce qui eut lieu perpendiculairement et horizontalement. Quant aux cellules ayant des meurtrières dont les pourtours d'en bas étaient au niveau du sol, ordre avait été donné de pratiquer un massif de maçonnerie à hauteur d'appui, pour créer cet élément essentiel de la solidité des grilles. Mais restait une difficulté : comment ouvrir et refermer nos fenêtres, qui étaient à trois, quatre, cinq, six, huit ou dix pieds de nos grilles? Nos tourmenteurs ne pouvaient pas être arrêtés par un si petit obstacle. Une tringle de fer, de suffisante longueur, fut fixée aux châssis de la fenêtre. Cet ingénieux procédé devait obvier à l'impuissance de nos bras et de nos mains.

Pour ce qui est du châssis en fil de fer, comme il devait être placé à l'extérieur, ici le travail n'avait pas

nécessité autant d'efforts de génie. Il avait suffi de pratiquer une rainure dans le granit qui formait le cadre extérieur de la fenêtre, puis quelques trous pour y fixer, à l'aide du ciment et du plombage employé pour les barreaux des grilles, d'énormes plates-fiches recourbées et formant crampon sur le bois du châssis.

Je dois le dire, pour l'édification des partisans des systèmes d'intimidation et de compression, la minutieuse inspection que je venais de faire de tous ces engins de torture ne laissa dans mon esprit qu'un seul sentiment, mais bien profond, bien intense. J'éprouvai une sorte de satisfaction à trouver nos ennemis plus lâches encore que je ne les avais jugés. Voilà tout ce que je ressentis quand je me fus bien assuré, par mes propres yeux, de la nouvelle position qui nous était faite. Et cette impression fut pareillement celle qui resta à tous mes compagnons.

C'est ici le lieu de consigner un propos des plus caractéristiques, tenu par un de nos geôliers, touchant les effets qu'on attendait du posement des doubles grilles. Lorsque les premiers descendus des Loges furent installés dans leurs cellules, un colloque s'engagea entre deux prisonniers sur un diapason des plus élevés. Nos deux compagnons s'étant à peu près entendus et ayant pu échanger quelques paroles insignifiantes, un employé de la maison, qui était placé dans une cellule au-dessous de celles où se trouvaient les deux interlocuteurs, s'adressant à un autre employé, s'écria avec un accent qui indiquait une véritable déception : « Tiens, ils pourront encore s'entendre et se parler ! »

En regard de ces froides méchancetés, il me semble superflu d'en mentionner bien au long une foule d'au-

tres, plus anodines en fait, mais non moins odieuses par l'intention, telles, par exemple, que l'empêchement formel de nous passer les uns aux autres les rares livres qu'on nous avait laissés. Il me suffira de dire que, pour prouver à nos ennemis notre mépris et notre dédain de leurs tortures, nous résolûmes de nous en imposer volontairement une nouvelle : ce fut de nous priver de notre heure de promenade. A partir de ce jour, 18 juillet, nous ne sortîmes plus de nos cellules. On ne saurait croire combien cette muette et passive protestation les contraria, car la plus grande jouissance des bourreaux, c'est, non pas de tuer tout d'un coup leurs victimes, mais de les forcer à accepter les tempéraments qu'ils veulent bien leur faire. Une résignation pure et simple de notre part leur eût semblé une explicite reconnaissance de leur autorité, une victoire complète; tandis qu'en nous voyant renchérir sur eux et faire acte de libre volonté sur nous-mêmes, ils se sentirent vaincus par cette rébellion morale.

Malgré le blocus hermétique établi autour de chacun de nous, et notre éloignement les uns des autres, augmenté tout naturellement par notre volontaire privation de promenade, nous trouvâmes pourtant encore le moyen de correspondre entre nous; je ne tardai pas notamment à rétablir mes communications avec Barbès. Voici comment : La cellule que j'occupais avait fait partie autrefois d'une même et unique pièce dont on avait depuis formé deux cellules, séparées au moyen d'une épaisse cloison. La seconde partie de la pièce était occupée par un de mes jeunes compagnons de captivité, Fombertaux, avec lequel, au moyen d'un trou invisible pratiqué dans la cloison, j'étais parvenu à pouvoir faire

assez facilement de petites conversations journalières. Or, la cellule de Barbès était précisément au-dessus de celle de mon jeune voisin : on peut donc aisément comprendre que, dans ces conditions, une ligne télégraphique ait dû bien vite s'établir entre Barbès et moi.

Forcés, plus que jamais, de nous replier sur nous-mêmes pour trouver des ressources contre l'accablante monotonie de la situation, les uns, et Barbès et moi étions de ce nombre, s'occupaient d'études et de méditations philosophiques, tout en gémissant, non pas de leurs propres souffrances, mais de celles de leurs compagnons; d'autres se prirent d'une sorte de passion pour les vers et employaient leur temps à cette inoffensive et attachante occupation. Mais, on peut le comprendre, une invincible fermentation était restée dans les esprits de tous : *A bas le Spielberg !..... A bas les bourreaux !..... A bas les cages de fer !.....* Telles étaient les bien légitimes imprécations qui, jour et nuit, étaient répétées par les échos de notre rocher, et dans lesquelles s'exhalait l'irritation impuissante des victimes. Quelques-uns poussèrent même plus loin leurs protestations contre un régime d'emprisonnement dont l'application légitimait les tentatives les plus désespérées. Aidés de cette invincible opiniâtreté qui surmonte tous les obstacles, et qui est le propre du captif, ils parvinrent à desceller ou à tordre des barreaux de leurs grilles, et à jouir un instant de la vue qui s'offrait de leurs fenêtres. Mais si le fer avait pu être un instant en défaut sous les mains impatientes de nos intrépides compagnons, les geôliers étaient là pour transformer en délits punissables ce qui n'était, en réalité, qu'un bien passager redressement de leurs abominables mesures, de leurs atroces importa-

tions autrichiennes. Et les cachots noirs, ces affreux cachots dont j'ai déjà parlé, s'ouvraient pour recevoir nos pauvres amis exaspérés et broyés sous la brutale étreinte de nos sbires. Mais que leur importaient ces recrudescences de tortures ! ils luttèrent contre l'oppression ; et la lutte, quelles qu'en soient les conséquences, est, dans les grandes iniquités, parfois douce au cœur aigri de l'opprimé.

Au premier rang de ces intrépides rebelles qui, depuis notre descente dans nos cellules jusqu'à la fin de novembre, ne firent qu'entrer dans les Cachots Noirs et en sortir pour y retourner encore, isolément ou réunis, se trouvaient Quignot, Delsade, Flotte, Pétermann, Noël Martin et Roudil.

XIV

L'OPINION PUBLIQUE EST SAISIE DE NOTRE POSITION.

La volonté occulte qui exerçait sa fatale et toute-puissante influence sur les moindres détails de notre captivité, cette volonté avait obtenu, sinon tout le résultat qu'elle se proposait, au moins une grande partie de ce résultat. Sans doute elle n'était pas satisfaite, car c'était surtout dans notre partie morale qu'on voulait nous frapper, et les expériences qu'elle avait successivement ordonnées lui prouvaient son impuissance sous ce rapport-là. Mais quelle large compensation n'avait-elle pas obtenue sous le rapport purement physique ! Toutefois, ainsi qu'il arrive toujours dans tout système de compression parvenu à son apogée, des indices très-peu équivoques de réaction semblaient se faire pressentir. Les applicateurs immédiats du système éprouvaient une sorte de honte à nous aborder quand les rares, mais nécessaires occasions se présentaient pour eux de venir dans nos cellules. Un d'eux, un inspecteur local, qui s'était montré l'un des plus fougueux partisans des

grilles, éprouva même un jour le besoin de ne pas se borner à laisser lire ce sentiment sur sa physionomie. Venu dans ma chambre, en compagnie d'un nouveau fournisseur de la prison, il prononça nettement les paroles suivantes : « Ces grilles et ces grilles sont une abomination et une stupidité. » De ce propos, parfaitement appuyé par le fournisseur, et que je ne manquai pas d'enregistrer, j'aurai que si, en trois mois, car c'était le 16 octobre qu'eut lieu cette visite, les gens payés pour nous exécuter en étaient venus à s'exprimer si explicitement, il fallait que, malgré le mystère qui planait sur notre Bastille, quelque énergique manifestation de réprobation contre notre régime d'emprisonnement eût commencé à avoir lieu dans l'opinion publique.

Nos pressentiments ne tardèrent pas à être complètement confirmés, lorsque, vers le même temps, la sœur de Barbès, madame Carles, étant venue, accompagnée de son mari, faire un pèlerinage au Mont-Saint-Michel, Barbès put nous faire savoir que la presse, quoique bien imparfaitement édifiée encore, commençait cependant à jeter un peu de jour sur notre position. Mais il était réservé à la courageuse sœur de notre ami de frapper au cœur le système en complétant ces révélations. Bien qu'elle n'eût pu voir son frère qu'à travers deux épais grillages, placés à six pieds de distance l'un de l'autre, et entre lesquels se trouvait un geôlier, cette noble femme, maîtrisant ses émotions, sut rassembler dans sa mémoire les principaux détails qui purent lui être transmis oralement par Barbès; puis, munie de ces précieux renseignements, elle se rendit à Avranches, qui est le chef-lieu d'arrondissement dans le ressort duquel se

trouvé placé le Mont-Saint-Michel, et déposa dans cette ville, au parquet du procureur du roi, une plainte dans les formes contre le directeur de notre prison. Et là ne se borna pas l'œuvre de madame Carles. Craignant, avec raison, que ce magistrat n'eût pas la puissance de poursuivre réellement l'administration, elle eut soin de faire imprimer sa plainte, qui fut reproduite par toute la presse de Paris et des départements. Parallèlement à cette plainte, monsieur et madame Carles firent rédiger, par les principaux avocats du barreau de Paris, une consultation constatant les poursuites judiciaires à exercer contre les ordonnateurs et les applicateurs de notre emprisonnement. Cette consultation eut pareillement la plus grande publicité.

Si l'action juridique n'aboutit pas, celle de la presse eut un retentissement immense. Ce ne fut qu'un long cri de réprobation dans tout Paris et dans toute la France contre les auteurs et les fauteurs des atrocités dont notre Bastille avait été le théâtre. Ces manifestations furent même si énergiques et si unanimes qu'elles eussent été pour le ministère Guizot, la goutte d'eau qui fait déborder le vase, s'il n'avait tenu en réserve une machiavélique combinaison judiciaire qui, en fournissant à la bourgeoisie le prétexte de se prétendre effrayée, n'était venue ajourner sa chute imminente et, par conséquent, tout changement dans notre position. Je veux parler de cet odieux procès Quénisset, dont les débats s'ouvrirent le 13 décembre devant la Cour des Pairs, et dans lesquels, non contents d'ériger en complot et en attentat, sur les déclarations d'un misérable, quelques propos et démarches plus ou moins inconsidérés de braves ouvriers du faubourg Saint-Antoine,

on vit les Laubardemont de l'époque faire reflourir, dans la personne d'un écrivain courageux et justement estimé, la diabolique doctrine de la *complicité morale*.

Cette fantasmagorie, où se trouvaient évoqués, selon l'habitude, les épouvantails de la loi agraire, du pillage et de la dévastation des propriétés et autres moyens à l'usage des gens du roi et des journaux du gouvernement pour tromper l'opinion publique; cette fantasmagorie, on se le rappelle, eut un succès complet pour le ministère du 29 octobre. C'est assez dire que, ce nouveau bail d'abaissement renouvelé pour la France, il n'y avait pas à espérer qu'on eût la pudeur d'en revenir pour nous prisonniers à la légalité.

Les protestations de l'opinion publique en notre faveur n'avaient pas cependant laissé de causer un certain émoi en haut lieu. Certes, on n'était pas fâché de frapper les esprits de terreur et d'intimidation en leur montrant combien on était fort et quel était le sort réservé à ceux qui seraient tentés de revendiquer les conséquences de nos deux immortelles Révolutions de 89 et de 1830. Mais la précision des détails donnés sur notre situation avait mis en défaut les précautions qu'on avait prises de ne pas laisser transpirer la vérité tout entière. On éprouvait un certain dépit dont il fallait qu'on fit retomber le contre-coup sur quelqu'un.

Pour se donner l'apparence d'ignorer les faits et feindre le besoin d'une enquête, on dépêcha, en toute hâte, un inspecteur général, M. Lucas, au Mont-Saint-Michel. Nous gardâmes avec ce fonctionnaire la même attitude qu'avec ses prédécesseurs. Pourtant la conviction qui nous resta à tous fut que M. Lucas, et j'aime à rendre cette justice à son caractère, était parfaitement ignorant

des instructions particulières qui réglaient notre situation. Mais, il est permis d'affirmer aussi qu'à son départ son ignorance avait cessé. A l'embarras de ses réponses sur les motifs de cet emprisonnement, à la réserve profonde qu'il gardait à la suite des démonstrations décisives que nous lui donnions de l'intervention non officielle d'une volonté plus forte que celle des ministres, tant complaisante soit-elle à l'endroit des mesures de compression surtout, il était facile de juger qu'il était dans l'impuissance de combattre la logique de nos investigations, fondées non-seulement sur l'état des choses, mais encore sur des propos échappés au directeur Theurier lui-même.

Quoi qu'il en soit, l'embarras de la publicité avait fait naître en certain lieu le besoin d'une petite vengeance : un homme se trouvait là pour la subir, et la subir. Ce fut le directeur Theurier. Ne voulant pas cependant le frapper tout à fait, dans la double crainte de donner satisfaction à l'opinion publique, ou peut-être de pousser le disgracié à faire de dangereuses révélations, alors qu'il n'aurait plus rien eu à perdre, on adopta un terme moyen, ce fut de l'envoyer dans une maison de moindre importance que le Mont-Saint-Michel. Et il fut bien prouvé que ce changement n'avait pas sa cause dans les atrocités que le directeur Theurier avait laissé exercer sur nous, mais dans sa mollesse et l'inhabileté dont il avait fait preuve, en laissant transpirer au dehors la connaissance des actes qui avaient eu lieu dans notre Bastille, et en découvrant trop enfin la main occulte qui pesait sur nous. Voilà quels furent les motifs réels de cette disgrâce anodine, qui fut elle-même précédée de quelques jours par le plus néfaste événement.

Vers la fin de novembre, le bruit se répandit dans nos cellules qu'un de nos meilleurs et plus dévoués compagnons semblait donner des signes d'une grande incohérence d'idées. Cette nouvelle nous alarma tout d'abord bien vivement. Cependant, en songeant à la fermeté d'esprit et de caractère de celui sur lequel on nous rapportait ce bruit, et surtout à la presque impossibilité de pouvoir bien juger de l'état moral d'un homme dans des conversations faites à bâtons rompus, à travers des murs et des portes, nous nous laissâmes aller à cette trop optimiste pensée que ce qui avait été pris pour les symptômes d'une véritable aliénation pouvait bien n'être que la conséquence passagère de l'exaspération générale qui régnait dans la prison, d'autant que nous avions pu constater sur beaucoup de nos malheureux compagnons des effets parfois bien étranges de cette exaspération produite par la solitude et compliquée tout récemment par les plus barbares traitements. Nous interpellâmes pourtant le médecin, qui, ne pouvant plus nous répondre par des fins de non-recevoir, après la catastrophe d'Austen le Polonais, nous assura qu'il ne voyait encore rien dans l'état de notre ami qui pût donner des craintes sérieuses, mais qu'aux plus légers symptômes de la terrible affection que nous redoutions, il ferait son rapport pour que le malade fût transféré de suite dans un hospice spécial.

Je dois le dire, ces indices précurseurs d'une nouvelle catastrophe n'effrayèrent pas moins nos géoliers que nous, mais par des motifs dont on comprend facilement la différence, à la suite des révélations de la presse dont il a été parlé, et qui, en somme, étaient une flétris-

sure bien plus directe encore pour eux que pour ceux dont ils recevaient des ordres. Aussi le médecin reçut-il l'ordre de ne rien négliger pour s'assurer de la situation de notre malheureux ami. Quelques jours à peine s'étaient écoulés, que la catastrophe pressentie n'était plus un doute.

Je ne saurais peindre la douleur que produisit sur nous tous cette affreuse certitude. Comme pour le pauvre Polonais, la nouvelle de la mort de notre ami nous eût certes trouvés plus calmes et plus résignés. Pour moi, qui avais connu très-particulièrement l'infortuné, le médecin me fit accorder la faculté d'aller lui faire une visite, dans l'espoir que ma vue pourrait peut-être produire sur lui quelque commotion salutaire. Ce fut un bien triste devoir, que je ne pus remplir sans d'avance me cuirasser le cœur contre les douloureuses émotions qu'il allait me causer. Notre malheureux ami me reconnut parfaitement. Pendant un instant, il soutint même la conversation avec une lucidité qui me causa un bonheur inexprimable; mais, hélas! cet instant fut bien court, et il fut suivi d'une bien amère déception, lorsque, tout à coup, et sans transition aucune il se mit à me faire le récit de toutes les étranges hallucinations qui sont le propre de la démence. Au reste, le caractère de la sienne était tout à fait inoffensif. Je terminai cette visite l'âme navrée et en proie à cette amère réflexion, qu'il n'en est pas de la raison comme de tous les autres biens de l'homme, dont la privation est d'autant moins dure, qu'elle est plus partielle; l'être, en effet, qui a perdu une partie, tant faible soit-elle, de sa raison, est plus malheureux encore peut-être que celui qui l'a perdue tout entière; car, dans le premier cas, il y a priva-

tion et sentiment de la privation, tandis que, dans le second, le mal est pour ainsi dire négatif.

Et ce qu'il y avait de plus déchirant dans les regrets que nous inspirait la position de l'infortuné, c'est qu'indépendamment de la ruine complète d'un établissement de commerce qu'il possédait à Paris, avant le 12 mai, les juges du Luxembourg, dans leur soif de vengeance, l'avaient frappé, contrairement à toute preuve judiciaire, pour sa participation à une insurrection à laquelle il était tout à fait étranger. Cette circonstance était de notoriété publique. Mais qu'importait aux hommes de la complicité morale! N'avait-il pas fait des vœux peut-être pour le triomphe des insurgés? S'il n'était pas descendu dans la rue, les armes à la main, n'était-il pas susceptible d'y descendre? N'avait-il pas, d'ailleurs, avant cette dernière victoire du juste-milieu, ouvert des souscriptions pour les familles des détenus politiques? N'avait-il pas, enfin, alors qu'il était errant et proscrit, après le 12 mai, procuré un toit hospitalier à l'un des hommes les plus gravement impliqués dans cette journée, pour le soustraire aux recherches de la police? Tout cela n'était-il pas plus que suffisant pour motiver une condamnation?

Quelques jours après la visite dont je viens de parler, l'infortuné était transporté dans l'hospice des aliénés de Pontorson, où il alla rejoindre le pauvre Polonais Austen, dont l'état n'offrait plus déjà aucun espoir de guérison.

Ce transfert eut lieu vers les derniers jours de décembre, précisément dans le même temps où la voiture cellulaire transportait, du Luxembourg au Mont-Saint-Michel, pour être soumis au même régime que

nous, les malheureux compromis du procès Quénisset, de cet exécrationnable Quénisset, qui avait été le principal personnage de la grande représentation donnée au profit de la pensée immuable et du ministère de l'homme de Gand.

Ainsi finit l'année 1841.

Les derniers jours de cette même année 1841 furent pareillement marqués par un autre événement assez notable dans l'histoire de notre captivité. Le 28 décembre, un nouveau directeur s'était présenté dans nos cellules. Avec ce tact et cette pénétration, qui sont le propre du prisonnier, nous eûmes bien vite établi la physiologie de ce personnage. De prime abord, la physiologie de M. Bonnet ne nous déplut pas. Appelé d'urgence au nouveau poste qu'il venait occuper, il était facile de voir qu'il ne comprenait pas encore, dans toute sa mystérieuse portée, le rôle qu'il allait avoir à jouer près de nous, et qu'il s'y prêterait avec répugnance dès qu'il l'aurait compris, car on sentait en lui l'homme spécial, tout à fait étranger aux passions politiques, le bureaucrate qui, ne devant sa position de directeur de maison centrale, qu'il occupait déjà avant de venir au Mont-Saint-Michel, qu'à son travail et à son activité, bornait là son ambition, et ne croyait pas avoir besoin,

comme son prédécesseur, de racheter son incapacité par les déplorable facilités de son caractère. Adroitement questionné par plusieurs d'entre nous sur les *instructions nouvelles* qu'il apportait, il répondit sans hésiter que, pour le présent, il n'en avait aucune, mais qu'il prenait l'engagement de provoquer, aussitôt qu'il aurait étudié la situation, toutes les améliorations dont l'adoption pourrait dépendre de lui. Pour être convaincu de la persistance à notre égard de la pensée immuable, nous n'avions certes pas besoin de cette nouvelle déclaration, que n'atténuaient pas, on le comprend, les allusions à des changements futurs qui l'accompagnaient.

Bref, quatre jours après cette visite, dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier 1842, un projet d'évasion, couvé depuis quelque temps, était définitivement arrêté par quatre d'entre nous. Un cinquième devait aider à l'exécution de notre projet, bien qu'il ne voulût pas en profiter lui-même, se trouvant arrivé au terme de sa captivité.

Je n'ai pas besoin de dire que ce ne fut pas sans un profond regret que nous arrêtâmes un plan d'évasion dont ne devaient point user tous nos compagnons. Mais, indépendamment de ce que, par la nature de notre emprisonnement individuel, une évasion générale était radicalement impossible, et que, de plus, la première condition était que ceux qui devaient l'exécuter fussent voisins de cellules, afin de pouvoir se réunir en perçant leurs murs de séparation, cette évasion était encore impraticable en raison du nombre de ceux qui auraient pu être appelés à la tenter. En d'autres termes, et péril à part, elle était possible pour un ou deux prisonniers, extrêmement difficile pour trois, et soumise à huit

chances contraires sur dix pour quatre. Nos plans particuliers se trouvaient donc parfaitement conciliés avec les devoirs de solidarité fraternelle qui nous liaient les uns envers les autres, puisque, dans ce projet, nous n'avions conservé strictement, en notre faveur, que le nombre de chances au delà duquel l'évasion n'était plus discutable. A cette raison venait d'ailleurs se joindre la pensée qu'une fois libres, nous pourrions être utiles à nos compagnons, en complétant les révélations de la presse sur le régime de notre Bastille. Telles étaient, avec beaucoup d'autres, non moins sérieuses, non moins remplies de scrupules, les réflexions qui, dans l'adoption de notre si grave et si légitime entreprise, dominaient pour nous l'attrait de la liberté et la satisfaction de mystifier nos ennemis.

Notre plan était en apparence bien compliqué, et, en réalité, très-simple. Un court aperçu topographique va le faire comprendre.

On a vu que le bâtiment dans lequel nous étions renfermés forme une longue rangée de constructions longeant, du nord au sud, toute la face orientale de l'église et prenant ses jours sur l'extérieur. Entre l'église et le bâtiment règne, ainsi qu'il a été dit ailleurs, une grande rampe artérielle découverte, de vingt pieds de large à peu près, qui part du guichet de l'entrée intérieure et aboutit sur la plate-forme du Saut-Gauthier; de telle sorte que la rangée de bâtiments se trouve complètement détachée du massif de l'édifice auquel elle ne se lie qu'à ses deux extrémités, et sur divers points de sa longueur, par des ponts de jonction jetés sur cette rampe. Quant aux communications intérieures des bâtiments, elles ont lieu au moyen d'étroits escaliers de

granit en spirale et de longs corridors régnant dans toute la partie qui donne sur l'intérieur.

Ceci posé, il semblera peut-être naturel au lecteur qu'après avoir opéré notre jonction préliminaire dans une même cellule, nous devions effectuer notre dernière sortie par la partie de notre bâtiment qui donne sur l'extérieur. Il ne pouvait cependant pas en être ainsi, et pour deux raisons : premièrement, parce que, de ce côté, existait l'obstacle à peu près insurmontable de nos doubles grilles, des barreaux et des grillages de nos fenêtres, et, en second lieu, parce que, au bas et tout le long de ces mêmes fenêtres, se trouvait le chemin de ronde, gardé, suivant l'usage des prisons, par de vigilantes sentinelles placées de distance en distance. Notre plan consistait, au contraire, à sortir tout d'abord par l'intérieur, c'est-à-dire à descendre dans la rampe découverte qui sépare l'église du bâtiment dans lequel nous étions renfermés. Cette première descente devait avoir lieu par le moyen d'un barreau scié à la fenêtre de Constant Hubert, le seul d'entre nous dont la chambre, par suite d'une irrégularité des constructions, que je crois inutile d'expliquer ici, eût un jour donnant sur la rampe en question. De là, nous devions gagner la plate-forme du Saut-Gauthier, un peu avant le pied de laquelle se termine, en bas, le chemin de ronde. Et qu'on ne croie pas qu'arrivés là toutes les difficultés fussent levées : c'était précisément là où elles commençaient véritablement. En effet, pour atteindre la base du rocher en amphithéâtre sur lequel s'élève la muraille du Saut-Gauthier, il nous fallait, à l'aide d'une corde formée avec nos draps et couvertures, descendre le long d'une muraille d'au moins quatre-vingts pieds d'élévation; et à

vingt-cinq pas du lieu où nous devons toucher terre, se trouvait une sentinelle, dont le moindre bruit pouvait éveiller la vigilance et rendre impossible l'exécution de notre projet. Aussi, dans les conditions indispensables de l'exécution de ce plan, avons-nous dû faire entrer deux circonstances météorologiques fort essentielles : une nuit bien obscure et de la pluie, ou au moins un épais brouillard. Il fut, en outre, reconnu que le moment le plus favorable pour l'évasion était immédiatement après la ronde de minuit.

Quant à notre jonction préliminaire, par ce qui précède, on a pu comprendre qu'elle devait nécessairement s'effectuer dans la chambre de Constant Hubert.

Pour tous cette opération présentait des difficultés. Tous avaient à traverser ou un mur ou un plafond. Moi, en particulier, je devais d'abord, au moyen d'une démolition, pénétrer dans un conduit de cheminée, le remonter dans la hauteur de deux étages, puis entrer dans la chambre du rendez-vous par une seconde ouverture du genre de la première.

Notre plan bien arrêté, nous nous mîmes à la besogne immédiatement. Quelques vieux débris de ferrailles adroitement dérobés dans un autre temps et religieusement enterrés depuis dans nos cellules, dans la prévision d'une utilité ultérieure, furent les outils à l'aide desquels nous attaquâmes nos murailles. On comprend que nos premiers travaux furent marqués par bien des découragements; mais que ne peut pas l'ingénieuse industrie de prisonniers qui veulent recouvrer leur liberté! Qui n'a présente à l'esprit l'histoire de Latude et de tant d'autres prisonniers d'État, dont la situation était plus ou moins semblable à la nôtre? Et puis la

sécurité de nos geôliers était si grande, ils avaient une si imperturbable confiance dans leurs murailles de granit et dans leurs barreaux recouverts de doubles grilles de fer, et surtout dans l'impuissance où, selon eux, devait nous placer notre isolement, qu'ils en étaient venus à ne plus exercer sur nous qu'une surveillance mécanique, qui ne laissait pas que de favoriser nos projets. Bref, il n'y avait plus qu'un seul obstacle qui pût réellement nous arrêter : le barreau de la fenêtre de Constant Hubert. Nous eûmes le bonheur de pouvoir nous procurer quelques ressorts de montre de fin acier et pourvus de dents bien acérées, dont il est inutile d'expliquer l'usage.

Mais deux graves questions se présentèrent à concilier. A peine avions-nous commencé nos mystérieux travaux qu'il nous revint que, d'un jour à l'autre, les ouvriers devaient venir doubler nos planchers. Il n'y avait pas une minute à perdre si nous ne voulions pas être découverts. D'un autre côté, pour pouvoir procéder aux derniers préparatifs de notre évasion après la ronde de minuit, heure qui avait été convenue, parce qu'elle avait été reconnue la plus favorable, il fallait que la lune fût entrée dans la période où elle se couche un peu avant minuit et ne se lève que quelques heures après, tant pour que nous puissions nous soustraire à la vue des sentinelles placées à l'intérieur, que pour nous laisser le temps de traverser la grève, sur laquelle tout s'aperçoit, du haut de notre Bastille, dans un rayon très-étendu.

Du 5 au 19 janvier, autant que je puis me le rappeler, la lune se trouvait dans les conditions favorables. Mais, ne pouvant faire nos préparatifs dans un si court

espace de temps, même en allant jusqu'au 19, il nous fallut remettre l'évasion à une autre période qui revenait, — si ma mémoire me sert fidèlement, — du 4 au 15 février. Il fut décidé que ce serait pendant cette période de la première moitié de février qu'elle s'effectuerait.

On hâta la besogne. L'ouverture à pratiquer par Constant Hubert à la cheminée dans laquelle je devais faire mon ascension se trouva entièrement achevée vers la fin de janvier. Le jour, il dissimulait soigneusement son œuvre au moyen de son bois. Mais chaque nuit, à une certaine heure, tantôt lui, tantôt Alexandre Thomas, son voisin, — qui, antérieurement à l'adoption définitive de notre projet, avait déjà percé le mur de cloison qui le séparait du premier, — descendait par cette ouverture pour venir travailler à la mienne, qui devait s'effectuer de l'intérieur de la cheminée. Ce travail était délicat, en ce sens qu'il fallait laisser à ce mur, dans l'intérieur de ma chambre, une superficie qui ne pouvait être effondrée qu'à l'instant même du départ. Chacun de mes amis, de son côté, avait à prendre des précautions analogues.

Pour ne rien omettre des principales circonstances qui signalèrent cet important épisode de notre captivité, je dois dire que, dans notre désir de hâter la besogne, nous adoptâmes une imprudente mesure, ce fut d'arrêter que Constant Hubert commencerait, dans les derniers jours de la première quinzaine de janvier, à scier le barreau de sa fenêtre. Sans doute, pour ce travail, il était indispensable de profiter des jours où le vent était fort et la nuit bien obscure, et nous avions la crainte que, lorsque le moment propice de l'évasion serait

arrivé, le temps fût trop calme et que le grincement de la scie ne fût entendu et ne donnât l'éveil sur notre projet. Mais, je le répète, cette opération si précoce était terriblement aventureuse et devait, sinon tout perdre, au moins nous laisser, telle circonstance survenant et notamment la suivante, de bien vives inquiétudes.

On a vu que, depuis notre descente des Loges, la grande majorité des prisonniers s'était volontairement imposé la silencieuse protestation de se priver de la promenade. A l'époque dont il est maintenant question, notre nombre s'étant trouvé augmenté par l'arrivée des condamnés de l'affaire Quénisset, il advint que, si nous eussions tous voulu sortir, il n'eût pas été possible à nos geôliers de continuer à nous accorder l'heure de promenade qui avait été décrétée pour chacun de nous. M. Bonnet parvint, l'impossibilité dont il vient d'être question officiellement constatée, à obtenir pour nous... ce qui avait été naguère accordé aux prisonniers du Spielberg, la faculté d'aller désormais deux par deux à la promenade, à partir du 14 janvier. Beaucoup d'entre nous, et Barbès et moi étions de ce nombre, auraient bien voulu se soustraire au bénéfice de cette dérisoire concession et continuer à ne pas sortir de leurs chambres, car ils sentaient bien que là, où M. Bonnet croyait voir une amélioration, la volonté occulte qui disposait de nous, n'avait en vue que de rendre plus immuable notre situation, en paraissant donner un appât à notre patience. Aussi, je le répète, ayant en horreur le rôle de dupes, voulions-nous conserver notre position de victimes intelligentes qui savent leur ennemi par cœur. Mais considérant, d'un autre côté, que cette bien légi-

time susceptibilité de notre part pouvait, par suite de la solidarité qui régnait entre nous, empêcher bon nombre de nos compagnons de profiter de cette mesure, qui leur semblait une amélioration, nous nous décidâmes à reprendre nos promenades, malgré même le danger qui pouvait en résulter pour nos préparatifs d'évasion. Il était fort à craindre, en effet, que nos géoliers ne profitassent de notre absence de nos chambres pour les explorer minutieusement, et nos barreaux notamment, ceux de Constant Hubert surtout, d'autant que, malgré la force du vent, il avait cru, une nuit, avoir éveillé quelque soupçon pendant qu'il sciait son barreau. Pour toutes ces si graves raisons, ce dernier toutefois aurait bien voulu pouvoir se dispenser d'adhérer à la mesure. Mais, on le comprend, une fois cette mesure générale adoptée, l'hésitation était encore plus dangereuse pour lui que pour tout autre. En effet, s'il ne fût pas sorti, alors que tous sortaient, cette circonstance l'eût précisément rendu suspect, et eût amené le péril au lieu de le prévenir. Mieux valait se fier à la fortune. Comme nous, Constant Hubert sortit donc de sa chambre, le 14 janvier, pour aller à la promenade, non sans avoir pris toutefois toutes les précautions qu'il était humainement possible de prendre pour masquer les deux orifices qui aboutissaient à sa chambre, et le commencement de ses opérations à son barreau libérateur.

La fortune ne nous trahit pas. Cette journée et les suivantes se passèrent sans découverte. Pourtant, ce premier gage donné à l'esprit soupçonneux de nos géoliers, il fut convenu que Constant Hubert feindrait d'être malade pour se donner le prétexte de ne sortir que le plus rarement possible. Au reste, le danger

de la situation nous fut un aiguillon de plus pour activer les travaux, dont le mérite et la plus grande part, — j'aime à en faire ici la déclaration, pour qu'elle leur soit un témoignage de ma sincère reconnaissance, si jamais ils lisent ces lignes, — reviennent tout entiers au brave et infatigable Constant Hubert et à son excellent voisin Alexandre Thomas ¹.

Ce fut au milieu de ces transes continuelles de voir à chaque instant nos travaux découverts, que nous atteignîmes le 4 février, premier jour de la nouvelle période où la lune pouvait nous être favorable. A partir de ce jour, nos préparatifs étant en grande partie achevés, nous n'eûmes plus qu'une préoccupation, celle d'inspecter l'état du temps et d'augurer s'il était ou non à la pluie. Nos soirées surtout se passaient en mystérieux mots d'ordre sur ce point décisif. Déjà six jours de la période favorable s'étaient écoulés : il ne nous en restait plus que cinq, après lesquels il nous fallait remettre à plusieurs semaines l'exécution de notre projet, lorsque, le 10 février, à onze heures du soir, un épais brouillard nous semblant devoir masquer les lanternes des chemins de ronde, nous résolûmes d'accepter ce pis-aller, à défaut de la pluie tant attendue, qui n'arrivait pas, et de brûler enfin nos vaisseaux sans plus de délibération. Aussitôt après la ronde de minuit, avant laquelle nous avions eu la précaution de nous mettre au lit et d'éteindre nos lumières, chacun forme en corde ses draps et couvertures, et se met en devoir de gagner la chambre de Constant Hubert. Cette dernière opération pré-

¹ Proc. R. au Deux Décembre, l'infortuné Alexandre Thomas est mort des souffrances de l'exil.

sentait pour moi, comme je l'ai dit, des difficultés particulières. La voie que je devais employer pour arriver au rendez-vous était longue et à peine assez large pour donner passage à mon corps. D'abord il me fallut des efforts inouïs pour y pénétrer, une de mes jambes étant restée prisonnière à travers l'ouverture pratiquée dans le mur de ma cellule, tandis que tout le reste de mon corps se trouvait déjà dans l'étroit canal; et ce ne fut qu'au risque de jeter l'alarme, en détachant quelques pierres avec ma jambe libre, que je pus sortir de cette position. Le premier obstacle vaincu, il me restait celui de l'ascension de toute la hauteur de deux étages. Je saisis la corde dont je devais m'aider, et j'entreprends l'œuvre. Mais, ô malheur! exténué déjà par mes précédents efforts, étouffé par les parois entre lesquelles je me suis engagé, je sens mes forces m'abandonner. Ruisselant d'une sueur froide, prêt à défaillir, déjà je songe à inviter mes amis à me laisser à mon triste sort, lorsqu'enfin ma main parvient à saisir le bord de l'issue libératrice, par laquelle on me retira ensuite demimort de brisement et de fatigue. Ici finit la première partie du drame.

Pendant que je suis à reprendre haleine, les derniers préparatifs s'achèvent. Le barreau de la fenêtre de Constant Hubert enlevé, on descend sans difficultés, au moyen de la corde qui devait nous servir à opérer notre descente à l'extérieur, les quarante pieds, à peu près, de hauteur existant entre cette fenêtre et le sol de la rampe découverte qui mène à la plate-forme du Saut-Gauthier. On arrive enfin sur cette plate-forme vers les trois heures du matin; on inspecte

le temps. Il s'en fallait de beaucoup qu'il fût dans l'état désiré. Toujours pas de pluie et plus de brouillard; mais il n'y avait plus à délibérer. Par un heureux hasard une *chèvre*, ou machine à soulever des fardeaux, se trouvait sur la plate-forme: on y attache la corde de délivrance. Barbès la saisit et disparaît dans l'obscurité. Déjà quelques secondes s'étaient écoulées depuis que notre ami s'était confié à l'abîme, et nous le pensions arrivé à terre, quand soudain un formidable rafflement se fait entendre. L'anxiété fut immense. On frissonne à la pensée que la corde s'est cassée... ou qu'elle est trop courte. Aussitôt la sentinelle qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, était à vingt-cinq pas, tout au plus, de la naissance du rocher en pente sur lequel devait s'opérer notre descente, se met à pousser et à répéter coup sur coup, de toute la force de ses poumons, les cris sacramentels de vigilance: *A la garde! Du nouveau!....* Tout est perdu. En bas, de la caserne, distante de soixante pas, tout au plus, du poste de la sentinelle, accourt un piquet de soldats dont nous voyons briller les armes dans l'obscurité. En haut, arrivent sur le Saut-Gauthier, les uns à la file des autres et lanterne en main, une douzaine de gardiens.

Mais que nous importait ce dénouement qui venait briser toutes nos espérances! Une seule pensée, une seule douleur absorbait nos esprits. Qu'était-il arrivé à Barbès? Était-il tué ou blessé seulement? Une circonstance me rassurait pourtant un peu. Le bruit qui avait produit un si horrible retentissement dans nos cœurs et provoqué les cris de la sentinelle, ce bruit ne ressemblait pas à celui d'une chute, mais à celui

d'un glissement précipité. De là je tirai cette consolante induction, qu'il avait dû seulement glisser sur le dos le long du glacis et du rocher qui le termine, et que peut-être il en serait quitte pour quelques contusions. Moins de dix minutes après, mes pressentiments se trouvaient heureusement confirmés. Barbès, cerné par les soldats sortis de la caserne, au moment où, ayant un peu recouvré ses esprits, il tentait de s'orienter pour gagner la grève, était ramené sur le Saut-Gauthier, le corps moulu et ses habits en lambeaux, mais ne se sentant heureusement aucune lésion sérieuse à l'intérieur ni dans aucun de ses membres. Quand de pareils accidents ne tuent pas sur le coup, ils n'ont ordinairement pas de suite. C'est ce qui arriva à Barbès. Une forte saignée et quelques jours de repos dans son lit le remirent entièrement.

Voici quelles furent les causes du malheur. Une trentaine de pieds avant d'arriver au glacis qui termine la muraille du Saut-Gauthier, cette muraille forme un renforcement considérable où se trouve une vaste ouverture à travers laquelle on hisse, au moyen d'une machine, les approvisionnements de la prison. Arrivé à cette partie du mur, Barbès n'ayant plus de point d'appui pour ses pieds, tournoya dans le vide. Ce tournoiement nécessaire, qu'aucun de nous n'avait prévu, — tant les choses les plus simples sont souvent celles qu'on prévoit le moins ! — l'étourdit un peu, et comme il descendait avec une très-grande vitesse, qu'il ne put modérer dans son rapide étourdissement, il tomba à pic sur le glacis qui, le faisant rebondir, lui fit naturellement lâcher la corde. De là l'horrible raslement que nous avons entendu. A la place de

Barbès, épuisé comme je l'étais par mes précédents efforts, je n'aurais pas manqué de tomber plus lourdement et de m'y briser.

Ainsi se dénoua ce grave épisode de notre captivité, auquel je songe encore parfois sur cette même terre d'exil, alors le but de nos efforts, et où je devais précisément être reçu, sept ans plus tard, après le 13 juin, par un de nos meilleurs amis et frères d'armes du 12 mai ¹.

¹ Melliard qui, malgré une assez grave blessure reçue le 12 mai, put gagner l'Angleterre, où il a formé depuis un établissement. Melliard avait signé l'ordre de prise d'armes du 12 mai, ainsi que Nêtré, qui le rejoignit sur le sol de l'Angleterre.

XVI

ENCORE LES LOGES.

Notre position, on l'a vu, s'était trouvée nettement tranchée par l'arrivée d'un nouveau directeur, qui n'avait pu apporter aucun changement réel à notre régime d'emprisonnement : l'insuccès de notre tentative d'évasion vint la trancher plus nettement encore, en démontrant combien il avait fallu que la situation fût désespérée pour qu'une entreprise aussi audacieuse eût été conçue.

Nos doubles grilles intérieures et nos grillages extérieurs étaient toujours surtout l'objet d'une exécution particulière. Chaque jour, quelqu'un de nos compagnons parvenait, soit à desceller un barreau, soit à briser quelques mailles du tissu de fer qui interceptait sa portion d'air et de lumière. Un prisonnier seul peut comprendre cette lutte de tous les instants, qui ne se ralentit jamais, qui ne recule devant aucun obstacle.

Placé entre l'implacabilité de ses instructions ministérielles et la parfaite conscience qu'il avait de la

ENCORE LES LOGES.

181

légitimité de nos protestations, M. Bonnet commençait à comprendre la gravité de sa position. La pente sur laquelle il était l'entraîna pourtant. Il voulut essayer, lui aussi, de la rigueur. Plusieurs de nos compagnons furent mis aux Loges ; d'autres s'associèrent à cette punition, qu'ils considéraient comme une protestation, par une infraction quelconque au règlement que nous avions à subir. Couchés par terre et privés d'aliments, tous eurent les plus intolérables souffrances à endurer. Mais ceux qui eurent plus particulièrement les honneurs de la persécution dans cette croisade contre le système, furent Quignot, Roudil et Noël Martin : pendant plusieurs jours, ils eurent les fers aux pieds et aux mains.

Voyant que la rigueur ne pouvait rien sur l'indomptabilité d'hommes qui avaient le sentiment profond de la violation du droit commun qui se commettait à leur égard, et réfléchissant d'ailleurs qu'à ce jeu terrible des sévices, il se perdait comme homme, et sans atteindre le moins du monde le résultat prescrit en haut lieu, M. Bonnet résolut de demander son changement. La santé de sa femme devint le prétexte légal de cette demande, qui parut aux ordonnateurs de notre emprisonnement une tacite réprobation de leurs œuvres. Ils posèrent à M. Bonnet le dilemme, toujours terrible pour un fonctionnaire, de rester à son poste ou de donner sa démission. M. Bonnet eut le courage de ne pas hésiter. Et le 19 mars, moins de trois mois après son arrivée au Mont-Saint-Michel, il en repartait, voyant sa carrière brisée, après dix-sept ans de service ¹.

¹ Ces commentaires étaient de notoriété publique dans notre Bastille. Du reste, la conduite de ce fonctionnaire parut une excep-

Un mauvais présage présida à l'installation du successeur de M. Bonnet. En sa qualité d'arrivant, dégagé de toute responsabilité pour le passé, il pouvait, sans crainte pour lui, faire descendre dans leurs cellules nos camarades qui se trouvaient aux Loges depuis près d'un mois. Loin d'adopter cette mesure, qui lui était si facile, la position de nos amis se prolongea de quinze jours encore et s'aggrava à ce point, que plusieurs d'entre eux durent être enlevés demi-morts de ces affreux cachots, par ordre du médecin, pourtant si craintif et si trembleur vis-à-vis de ceux auxquels il supposait la rigueur si agréable.

Ce troisième directeur se nommait Leblanc. Célèbre par son impitoyabilité envers les détenus ordinaires dans la maison centrale de Loos, où il venait d'exercer, pendant dix ans, les fonctions d'inspecteur local, c'est à cette impitoyabilité qu'il dut d'être nommé directeur du Mont-Saint-Michel. Ce choix était une réaction contre les honorables répugnances de M. Bonnet. Il démontrait aussi que, ne se sentant pas assez sûr de trouver, sur la liste des directeurs en place, un homme assez à sa dévotion, on avait été réduit à chercher, dans la hiérarchie inférieure, un subalterne pour qui cette place serait la satisfaction d'une vieille ambition. Ce personnage, il faut le dire, était tout à fait à la hauteur du rôle passif qu'on attendait de lui. Doué d'une activité infatigable, d'une certaine intelligence du mécanisme d'une maison centrale et d'une invincible obstination, qui lui avait valu, dans le métier, la réputation d'homme

si étrange à ce gouvernement, qui avait fait fléchir tant de consciences, qu'il le remplaça deux ans après. Quel enseignement pour les hommes faibles !

ferme, il était d'ailleurs totalement dépourvu de ces indispensables idées générales, qui sont la monnaie courante de tout homme appelé à commander dans une position quelconque. C'était enfin la lettre morte de la pensée de ses patrons, quels qu'ils fussent et quoi qu'ils attendissent de lui. Qu'on ajoute à ce rapide croquis moral que, par une étrange singularité physique, qui semblait lui donner une physionomie à part, cet homme était petit et imberbe, qu'il avait les formes rondes et potelées, le regard doux et la figure fine d'une jeune fille.

Tel était le nouvel arrivant. On comprend qu'avec un tel homme, le régime que nous avions à subir ne devait pas se voir mitigé. Une autre circonstance fort grave indiquait encore la recrudescence à laquelle nous allions être livrés. Au 1^{er} léger, qui depuis assez longtemps fournissait les garnisons du Mont-Saint-Michel, avait succédé le 21^e de ligne, le régiment avec lequel nous avions eu précisément le plus de rencontres, et qui, ayant éprouvé les pertes les plus notables, dans la journée du 12 mai, devait nous être supposé le plus hostile des régiments.

A tous ces signes, il ne nous était pas permis de douter de ce qui nous était réservé. Aussi, sans rien rabattre de notre fierté dédaigneuse, avions-nous compris qu'il nous fallait nous tenir en garde contre les provocations qui pourraient nous être faites. Mais que peut la prudence contre les pièges et les embûches d'un ennemi toujours éveillé, qui se rencontre sans cesse sous vos pas ! N'avait-il pas mille moyens de nous prendre en défaut ! Ainsi, jusqu'à présent, c'étaient seulement nos explicites protestations ou nos impuissantes

colères contre nos engins de tortures, qui avaient été érigées en délits disciplinaires. Maintenant nos paroles les plus inoffensives, saisies au milieu de nos conversations, pendant nos promenades, pouvaient être transformées en allusions punissables, au gré de l'intelligence obtuse ou selon la bonne ou mauvaise humeur de nos geôliers. Et nos amis étaient saisis sur place et entraînés aux Loges sans autre forme de procès. C'est surtout à un certain inspecteur local, dont j'ai oublié le nom, que nous fûmes redevables de cette nouvelle spécialité de persécutions.

En présence d'outrages aussi flagrants, qui nous atteignaient dans la personne de nos amis, en présence de cette inquisition qui, non contente de s'exercer sur notre chair, voulait s'arroger le droit de fouiller dans notre pensée, la patience nous abandonnait, et, sans se consulter, sans délibérer, chacun de nous sentant redoubler en lui le sentiment de cette sainte solidarité, qui n'était pas seulement pour nous un devoir, mais encore conforme à notre intérêt bien entendu, il ne pouvait manquer d'arriver que nos sbires fussent servis au gré de leurs souhaits ; c'est ce qui eut lieu, surtout vers la fin de mai de cette même année 1842, époque à laquelle nous nous trouvâmes presque tous réunis aux Loges, soit par suite des guets-apens dont je viens de parler, soit par suite de la solidarité que la plupart voulurent établir avec ceux qui avaient été victimes de ces guets-apens.

Du reste, ce qui surtout rendait odieuse cette dernière persécution en masse, c'était la nature des causes qui l'avaient amenée. L'année précédente, on nous avait à peu près laissé le régime alimentaire de la cellule, ou

du moins, on ne l'avait supprimé que temporairement ; on ne nous avait pas absolument privés non plus de la literie ordinaire des voleurs ; enfin, et ce qui était plus que tout le reste pour des hommes qui vivaient par la pensée, on nous avait apporté à chacun quelques livres de nos cellules. Cette année, pas de livres, pas de papier, rien pour lutter contre l'horrible longueur des heures ; pas de matelas non plus, pas même de la paille, aucun objet de literie enfin ; car il ne serait pas permis de donner ce nom à une informe natte de toile, qui devenait plutôt pour nous un supplice qu'un adoucissement, tatouée qu'elle était sur toute la surface, d'une affreuse vermine qui pullulait et nous dévorait. Quant à notre nourriture, ce fut, pendant un mois, un grand mois, la proverbiale ration du cachot noir, le pain et l'eau, régime qui, pour les voleurs et les plus grands scélérats, ne dépasse ordinairement pas quelques jours.

Dire ce que nous souffrîmes dans cette position, qui dura soixante-six jours, raconter jour par jour les ignobles tortures qu'il nous fallut endurer, serait une tâche à laquelle ma plume se refuse. Il me suffira de dire que vingt jours ne s'étaient pas écoulés, que la plupart d'entre nous étaient déjà brisés et exténués. Les uns crachaient le sang, les autres éprouvaient d'intolérables oppressions de poitrine ; ceux-ci étaient en proie à des enflures de jambes qui les empêchaient de se tenir debout ; ceux-là, ne pouvant plus digérer par suite d'inflammations gastriques, mangeaient à peine le quart de leur ration quotidienne ; d'autres souffraient le supplice de la faim.

Où, la faim !... Et le fait est si réel, qu'il donna lieu à une scène qui doit trouver place dans ces souvenirs,

Un de nos compagnons, qui, par les raisons que je viens d'énoncer, ne pouvait pas manger toute sa ration de pain, voulut, à l'aide d'une corde formée en arrachant quelques trames de sa natte, lancer par sa lucarne un morceau de pain à un de ses voisins sur l'estomac duquel la faim produisait des symptômes contraires. Cette corde cassa par le milieu, et le pain qu'elle soutenait tomba dans le chemin de ronde situé au bas du bâtiment au faite duquel se trouvent les Loges. Ramassé par la sentinelle, l'objet accusateur fut apporté au directeur Leblanc. Au lieu de fermer les yeux sur une infraction à une mesure qui aurait dû le faire rougir de honte et lui inspirer des remords, s'il avait eu seulement la plus petite dose de sens moral, cet homme eut l'incroyable audace de venir s'informer lui-même de quelle loge provenait ce morceau de pain, dans le but de prendre de nouvelles mesures disciplinaires contre celui qui avait trouvé le moyen d'improviser une corde. Un colloque s'engagea à haute voix entre cet homme et celui de nos compagnons dont la bien fraternelle tentative avait si mal réussi. Ce dernier lui reprocha en termes énergiques son inqualifiable acharnement, lui démontrant avec une chaleur pathétique, qui s'éleva jusqu'à l'éloquence, que, par une telle conduite, il se perdait même à ses propres yeux. Sait-on ce que le directeur Leblanc répondit? On ne le croira jamais. *Si vous avez faim, répliqua-t-il, il faut me demander du pain, et je vous en ferai donner.* Il n'eut pas plutôt lâché ces paroles à voix assez haute pour être entendues de cinq ou six d'entre nous, qu'un tonnerre d'imprécations se fit entendre : *Te demander du pain.....!!! Ah! c'est à cette honte que tu veux nous réduire!!!* Telles furent sur-

tout les deux apostrophes qui sortirent de toutes les bouches, qui débordèrent spontanément de toutes nos âmes exaspérées et indignées. Et ce concert fut tel, que, malgré son incontestable aplomb, ce malheureux perdit tout à fait contenance et se retira sans mot dire, mais non sans entendre un redoublement d'imprécations et d'épithètes explicites devant la porte de chacune des loges qu'il avait à longer pour se retirer du corridor, comme si chacun de nous avait à répondre à un outrage général par des représailles personnelles.

La scène que je viens de raconter résume d'un seul trait l'horreur de notre situation. Qu'on ne croie pas cependant que nous fussions hommes à nous laisser absorber exclusivement par toutes ces pantelantes misères. Nous pouvions bien quelquefois céder spontanément à notre indignation lorsqu'une blessure imprévue nous était faite; mais une pensée, toujours latente dans nos esprits, nous ramenait bien vite dans l'impassibilité de notre fierté dédaigneuse. Nous sentions, avec cet instinct d'ennemis qui ne trompe jamais, que nous entretenir constamment dans un état d'excitation fébrile, c'eût été rendre inertes les forces de notre esprit et faciliter à nos ennemis l'accomplissement de leurs vues machiavéliques, qui consistaient précisément, non pas tant à nous atteindre dans notre corps, qu'à nous frapper à mort dans notre intelligence. Ne pas tomber dans ce piège, c'était donc nous venger doublement. Aussi chacun de nous s'ingénia-t-il soigneusement à se créer, soit à l'intérieur, à travers les fissures des cloisons, soit à l'extérieur, par les lucarnes, lorsqu'elles n'étaient pas séparées par des contre-forts, des rapports avec ses voisins. Et ces bien inoffensives petites communications

vinrent, en ravivant le feu de notre intelligence, déjouer les calculs de nos tourmenteurs.

Une chose remarquable surtout, c'est que, dans aucun emprisonnement peut-être, le goût de la versification ne fut plus général. Mais si, dans le régime ordinaire de la cellule, tous cultivèrent plus ou moins la poésie, jamais cette passion pour les vers ne fut poussée plus loin qu'aux Loges. Bons ou passables, médiocres ou mauvais, chaque matin en voyait éclore par centaines. Malheureusement, bien peu purent être conservés; car, je l'ai dit, nous n'avions ni papier, ni plumes, ni encre, ni crayons. Pourtant, au nombre des pièces qui ont pu se graver dans notre mémoire, j'en dois mentionner une qui, par son à-propos et le mérite de la composition, eut plus tard les honneurs de la transcription, et a joui pendant tout le reste de notre captivité d'une faveur spéciale. C'était un chant composé par notre ami Quignot, ayant pour titre : *le Douze Mai!*

Un hasard non moins fortuit que celui qui nous avait servi l'année précédente, à notre retour des Cachots Noirs, nous procura cette année, à Barbès et à moi, l'inespéré petit bonheur d'être placés immédiatement à côté l'un de l'autre; voici comment : à notre arrivée aux Loges, Barbès avait été renfermé dans la loge n° 12, et moi dans celle n° 7, ce qui indiquait, on le voit, la volonté bien arrêtée d'isoler entre eux ceux qu'on savait le plus liés les uns avec les autres. Voulant opérer dans cette loge n° 7, que j'occupais tout d'abord, quelques réparations nécessitées par le séjour que venait d'y faire un malheureux détenu ordinaire, atteint d'aliénation mentale, on me renferma provisoirement dans la seule loge restée vacante, dans la loge n° 11. Plus tard, quand

les réparations furent faites à la loge n° 7, on n'osa pas me retirer de celle que j'occupais : un pareil acharnement eût été trop visible.

On comprend que Barbès et moi profitâmes largement de ce voisinage. De ces longues journées durant lesquelles, plus malheureux que moi, il puisa le germe de la fatale maladie qui devait nous séparer; de ces longues journées passées en intarissables méditations, alternées de substantielles petites causeries, il résulta l'assimilation la plus complète de nos cœurs et de nos esprits.

Effet digne d'être consigné, parce que constaté chez tous, il acquiert la portée d'un fait normal ! Si le prisonnier vit beaucoup par l'espérance, c'est-à-dire dans l'avenir, il vit plus encore dans le passé. Ainsi presque tous nous subissions, à un égal degré, le même cercle fatal de *cogitations*, pour me servir d'un terme dont nous nous servions avec Barbès pour caractériser cet ordre d'idées qui s'implantent malgré vous dans votre esprit; pour tous enfin les réminiscences de notre vie passée, étaient l'aliment principal de nos méditations.

A ce titre, quelques-unes de ces *cogitations* doivent, en ce qui me concerne, trouver place dans ce livre. Mais que le lecteur ne s'effraye pas d'avance de cette velléité biographique. Quoique ayant un certain côté personnel, cette digression sera bien plutôt une rapide esquisse du mouvement des idées générales contemporaines, auquel j'ai pris part, qu'une fastidieuse chronologie des aventures fort ordinaires de ma vie privée.

XVII.

RÉMINISCENCES PENDANT MES INSOMNIES AUX LOGES.

La carrière du soldat fut mon premier rêve. Mais il me fallait être un soldat de la liberté. C'était vers la fin de la restauration, au temps où la cause de la Grèce insurgée contre les Turcs, était devenue en France celle de tous les cœurs généreux. Mon champ de bataille était tout trouvé. La défense de Missolonghi et les combats de la Morée ne valaient-ils pas bien, pour une jeune tête de seize ans, les luttes héroïques de la plaine de Marathon et du détroit de Salamine! Seulement, il fallait pouvoir me transporter sur le théâtre des événements, et c'était là une grande question, dont je ne pouvais pas, on le comprend, soumettre la solution à ma famille. Mais il était décidé que je devais bientôt aller à Paris. Je pressai l'époque de mon départ, pensant que là tous les obstacles de mon transport en Grèce seraient levés. Vaine illusion! ce fut là, au contraire, que les impraticabilités de mon projet me furent démontrées. J'eus beau me roidir en raison des obstacles. On me prouva qu'in-

RÉMINISCENCES PENDANT MES INSOMNIES AUX LOGES. 191

dépendamment de la difficulté de faire arriver des hommes sur le théâtre de la guerre, au point décisif où en était arrivée la lutte, ce n'étaient pas des hommes qu'il fallait alors à la Grèce, mais de l'argent, surtout et avant tout de l'argent... Je fus plusieurs mois à me relever de ce coup qui avait fauché mon enthousiasme.

Il n'y a rien qui mûrisse le cœur de l'homme comme la déception. J'avais commencé par être désolé de n'avoir pu passer en Grèce, j'en arrivai à trouver que ma vie n'était peut-être bien pas manquée pour cela; que les nobles émotions de ces combats que je voulais aller chercher au loin, je n'avais pas à sortir de la France pour les ressentir; que les combats de la liberté ne se livraient d'ailleurs pas toujours les armes à la main; qu'en tout cas, au train dont marchait la restauration, il y avait tout lieu de croire que de grands événements n'étaient pas éloignés, et qu'alors, sur un pareil théâtre, ma participation à la lutte serait bien plus glorieuse. A partir de ce moment, livres, brochures, revues, journaux, et discours des orateurs de la restauration furent ma nourriture de chaque jour. Ai-je besoin d'ajouter que j'entremêlais à tout cela les études les plus passionnées sur le dix-huitième siècle, ce premier livre de la grande genèse moderne, qui se personnifie dans Voltaire et Rousseau!

Quelles belles années! Comme alors l'avenir était radieux de toutes ces espérances vagues, mais qui, universellement partagées, ne faisaient qu'un cœur de tous les cœurs! Il n'y avait que deux camps, et dans chacun on parlait une langue distincte. Nul moyen pour les transfuges de donner le change. On était libéral ou jésuite. Et, dans le premier cas, on se reconnaissait à un mot,

à un geste, à un signe. Admirable franc-maçonnerie officielle et légale qui, d'un bout à l'autre de la France, se révélait à une simple allusion au dogmatisme de Benjamin Constant, ou à une mordante apostrophe de Paul-Louis Courier, ou à un populaire refrain de Béranger ! Heureux que nous étions dans notre simplicité et notre innocence de ne pas comprendre alors ce que l'expérience nous apprit si bien après les Trois Jours !

Mais une déception plus cruelle que la première m'attendait. Cette lutte suprême et dernière contre la restauration, que tous les esprits clairvoyants prévoyaient, vers laquelle tous les cœurs généreux aspiraient, cette sainte guerre de la liberté contre la tyrannie, de l'esprit moderne contre l'esprit du passé, qui était mon but le plus ardent, je ne pus y prendre part. Absent de Paris depuis plusieurs mois et retenu par d'impérieuses affaires de famille dans ma ville natale, d'où je comptais cependant repartir dans les premiers jours d'août 1830, ce fut là que j'appris à la fois la publication des ordonnances de Juillet, les combats et la victoire du peuple. Cette fois je pleurai de rage et blasphémai mon destin.

Dans ma douleur, que n'atténuait même pas l'ivresse du succès, je renonçai à mettre à exécution mon projet de retourner à Paris dans les premiers jours d'août. Qu'y eussé-je été faire, en effet, alors que tout était fini ! Les traces encore récentes des glorieux combats auxquels je n'avais pu prendre part, ces traces encore chaudes, pour ainsi dire, du sang de la bataille, auraient centuplé mes regrets. Je ne tardai pas, du reste, à partager les légitimes défiances qu'inspirèrent bientôt aux vrais patriotes les tendances de ce gouvernement qui se qualifiait lui-même de quasi-restauration. Ce fut sous ces

impressions que je rentrai à Paris, en janvier 1831. Là, en présence des événements qui se précipitaient, des honteux respects pour les traités de 1815, de l'abandon des peuples qui, comme nous, avaient arboré la bannière de la liberté et de l'indépendance, mes défiances se changèrent en exécution contre ces éhontés bateleurs qui exploitaient ainsi la victoire nationale, contre ces froids docteurs qui ne savaient tirer de leurs théories d'hier que la consécration du plus lâche égoïsme, dont le dernier mot en fin était : *Chacun chez soi, chacun pour soi.*

Le libéralisme m'apparut ce qu'il était, en réalité : machine de guerre, qui avait servi à renverser une caste au profit d'une autre, il allait, manœuvré à nouveau par la bourgeoisie, devenir contre le peuple un instrument perfectionné d'oppression légale. C'est qu'en effet, doctrine d'exclusivisme et d'individualisme, par son essence, il ne pouvait produire que les conséquences contenues dans son principe. Et son incompatibilité à servir, au dehors, la cause nationale, ou à améliorer, au dedans, la condition des masses, résultait de son but même et du peu de sécurité d'existence qu'il offrait, — impitoyablement battu en brèche entre deux logiques, — à la caste au profit de laquelle il fonctionnait.

Des hommes nouveaux, armés des souvenirs de la grande Révolution, commençaient cependant à protester avec éclat, dans le pays, en faveur du principe de la souveraineté du peuple. Là était le droit, là était le salut, là aussi était le but de mes aspirations. Mais, sous le coup de mes expériences successives, mon esprit s'était instinctivement et presque exclusivement tourné vers la critique de l'organisation sociale, et, sous ce der-

nier rapport, les républicains de 1830 ne me semblaient pas posséder alors des doctrines qui s'éloignassent radicalement et fondamentalement de celles du libéralisme. J'en étais là de mes doutes et de mes anxieuses investigations, quand une grande lumière, qui s'offrit soudain à mes regards, vint éclairer, pour moi, le côté obscur de la question.

Dans ce temps-là existait une école, devenue fort célèbre depuis, et qui commençait alors à avoir un certain retentissement. Plusieurs fois les occasions d'assister aux prédications publiques des disciples de cette école s'étaient présentées à moi. Mais, peu attiré par l'enseignement de religion nouvelle, dont elle s'affublait, enseignement qui ne convenait guère à mon philosophisme, toujours je m'étais tenu éloigné de la doctrine de Saint-Simon. Le jour vint cependant où j'éprouvai le besoin de savoir à quoi m'en tenir sur ces étranges nouveautés. Ce jour, — c'était en février 1831, — je dois le dire, fut un des jours décisifs de mon existence. La forme et le fond des idées que j'entendis exposer, la tenue grave et l'enthousiasme des disciples, tout fit sur mon âme une impression profonde. Je fus ébloui.

Une fois mon attention éveillée sur cette mine d'idées nouvelles, je n'eus plus qu'une préoccupation, celle d'en connaître le tenant et l'aboutissant, d'en étudier tous les filons, d'en parcourir tous les circuits, tous les détours. Lectures des ouvrages de Saint-Simon et de ses disciples, prédications, enseignements publics, conférences particulières : telles furent pendant plusieurs mois et jusqu'à ce que j'eusse obtenu le dernier mot de cette doctrine, mes études incessantes. Et ce dernier mot quel fut-il pour moi ? que, sauf son panthéisme reli-

gieux et son mode de classement social, que je rejetais bien loin, cette doctrine apportait la méthode historique la plus neuve, la plus large et la plus complète, et qu'elle contenait tous les germes de la véritable économie politique, qui me semblait alors manquer à la démocratie.

On a souvent dit que la marque la plus certaine qu'une idée est vraie, ou qu'elle contient une grande portion de vérité, c'est quand on peut se dire, en l'entendant émettre pour la première fois : Cette idée, je la connaissais, je la sentais avant qu'elle ne me fût exposée. Eh bien ! qu'on croie à ma sincérité, une seule séance me fut suffisante pour comprendre ce que la doctrine de Saint-Simon contenait de fondamentalement vrai. Les études ultérieures que j'en fis devinrent pour moi plutôt une satisfaction d'esprit qu'un sujet d'enseignement réel. Ce que le libéralisme confondait hypocritement dans son jargon mensonger, l'intérêt des exploités de la race humaine et celui des exploités, la part léonine que les premiers s'attribuent héréditairement sur les derniers, le *laissez faire* et le *laissez passer* absolu, qui n'est, en définitive, que la consécration à tout jamais de toutes les superfluités sociales des uns et de toutes les inénarrables misères des autres ; tout cela, je le répète, était le problème de mon cœur et de mon esprit, problème dont la solution m'apparut possible alors.

En effet, c'est une justice à leur rendre, si égarés par le faux point de départ, qui a toujours perdu tous les prédicateurs de systèmes, à savoir que les systèmes peuvent marcher sans la politique, indépendamment de la forme politique, les saint-simoniens ont disparu,

en tant que sectaires, noyés dans leurs exorbitantes ambitions théocratiques, il faut reconnaître cependant que ce sont eux qui ont jeté sur le siècle les premières lueurs du socialisme jusque-là propagé seulement dans l'étroite enceinte d'une école de néophytes enthousiastes. Leurs idées fausses n'ont fait de mal qu'à leurs personnes. Mais leurs idées vraies sont aujourd'hui acquises au monde. Et rien de vraiment neuf n'a été dit, sur ce sujet, depuis leur apparition. Il y a eu la paraphrase de ces idées, mais voilà tout. Quand je parle de leurs idées, je me trompe. Les saint-simoniens, à mon avis, n'ont émis qu'une seule grande idée neuve, mais une idée immense. Et cette idée est contenue dans un seul mot, qui a eu, dans leur bouche, une signification qu'il n'avait jamais eue jusqu'alors : ce mot, ce simple mot, c'est celui-ci : *Association*.

Mot profond, qui manqua et qui dut manquer à nos pères ; inévitable énigme du Sphinx moderne, dont le dix-neuvième siècle attend la solution complète ; synthèse absolue du passé et de l'avenir, qui, du même coup, doit faire table rase des derniers tronçons de la féodalité et de son anti-thèse également révoltante, la doctrine de Malthus, en dégagant du grand creuset de l'unité sociale, le résultat vrai de ces doctrines absolues et exclusives, dont les unes ne voient la partie que dans le tout et les autres le tout que dans la partie.

Désormais, j'avais une boussole. Je résolus de naviguer encore un peu dans le monde des systèmes, avant de rentrer dans les rangs de la démocratie militante. Après Saint-Simon, je voulus étudier Fourier. Cette seconde étude n'eut pas pour moi l'attrait de la première. La table rase du passé historique de l'humanité et la

reconnaissance comme légitimes de toutes les passions, de tous les appétits, même les plus désordonnés, de l'homme, révoltaient ma logique et répugnaient à tous mes sentiments. Cependant, plein d'admiration pour tous les novateurs qui ont foi dans l'amélioration des destinées humaines et qui se vouent à cette noble tâche ; me laissant, d'autre part, peu facilement impressionner par les railleries des égoïstes, toujours prêts à démolir par le ridicule ce qu'ils croient contraire à leur intérêt, ou ce qu'ils sont incapables de comprendre, je persistai à étudier avec sincérité et bonne volonté le système de Fourier. J'assistai aux expositions qui en furent faites, d'abord par Fourier lui-même avec lequel j'eus de fréquents entretiens particuliers, et ensuite par un de ses plus célèbres disciples, assisté du maître. Ce que mon raisonnement put démêler de plus clair dans les idées de Fourier, c'est que, à part les aventureuses hypothèses cosmogoniques et passionnelles du savant vivant sur lui-même, hypothèses que mon esprit ne pouvait admettre, ces idées étaient plutôt une admirable critique de la vieille organisation sociale, qu'un système d'organisation nouvelle.

Un grand penseur, Pierre Leroux, me sembla avoir emporté avec lui la meilleure et la plus saine partie du bagage de Saint-Simon. A partir du jour où, dans la *Revue Encyclopédique*, il se sépara authentiquement des autres disciples du maître, je devins, pendant plusieurs années, l'un de ses plus assidus lecteurs : ce qui implique tout naturellement que je n'ai pas suivi ce savant homme dans ses conclusions philosophiques et sociales ultérieures.

Saint-Simon, Fourier, Pierre Leroux : on le voit, j'a-

vais puisé aux bonnes sources ; je n'avais pas négligé non plus, pour cela, un seul des filons plus anonymes de la science contemporaine. Pourtant, ce cercle d'études parcouru dans tous ses sens, je ne voyais pas de conclusion possible à mes aspirations, pas d'issue à ce monde spéculatif. Dans mon ardeur à trouver une solution, je rentrais dans le passé historique de la Révolution, guidé par cette pensée, que le grand levier du mouvement et du progrès n'était pas ailleurs que là. Mais tout ce qui était écrit alors sur cette immortelle époque était empreint d'un esprit tellement partial et un composé de documents tellement incomplets que, malgré la conscience et la bonne volonté que j'apportais dans mes recherches, je ne pouvais pas saisir, dans tout son jour, la moralité absolue des hommes et des faits de la Révolution. Il y avait telle grande figure, celle de Robespierre, par exemple, qui était restée pour moi une énigme, que je résolvais certes bien par la voie de l'intuition et du sentiment, mais dont le côté logique m'échappait souvent.

Vers ce temps, une grave maladie inflammatoire vint modérer l'ardeur de mes explorations. Un peu remis de ce choc, je pensai que le moment était venu de faire de l'action, de prendre part aux actualités politiques de l'époque, suffisamment nourri que j'étais de toutes les études dont je viens d'indiquer succinctement la série.

Au commencement de 1833, j'entrai dans la *Société des Droits de l'Homme*. Un grand progrès me sembla s'être accompli dans les idées du parti républicain, pendant les deux années qui venaient de s'écouler. Pourtant il me parut trop dominé encore de la partie exclusivement politique de son œuvre. Aussi, lorsque vers la

fin de cette même année 1833, un mouvement de réforme et d'organisation solidaire, touchant la question des prix du travail, s'opéra dans la classe ouvrière de Paris, je négligeai un peu la *Société des Droits de l'Homme*, pour prendre, dans les rangs de l'imprimerie, à laquelle j'appartenais, une part très-active à ce mouvement. Certes, je ne me dissimulais pas l'insuffisance d'une pareille tentative ; mais comme j'avais toujours pensé que le peuple ne serait amené à la politique que par le côté social de sa position, sur ce terrain-là je me sentais dans une voie relativement vraie. Ces tentatives n'amenèrent aucun résultat immédiat. Pour mon compte, j'en retirai l'honneur de certaines petites persécutions, dont le souvenir, j'en suis bien sûr, n'est pas perdu parmi mes vieux camarades de la typographie parisienne. Mais l'expérience était faite. Des germes féconds étaient déposés dans une terre qui ne demandait qu'à produire. Le reste était une simple question de temps.

Après les journées d'avril, qui m'avaient trouvé prêt à faire mon devoir, comme soldat de la démocratie, si les circonstances avaient rendu la lutte possible, il s'opéra un temps d'arrêt dans mon esprit. J'eus un instant l'intention de passer en Angleterre ou en Amérique. Mais une idée plus chère et plus puissante que les rêves les plus chers de ma jeunesse, me retint à Paris, parce que, dans ma pensée, c'était à Paris que devait se vider le grand débat qui agite le monde.

Jusqu'alors j'avais écouté, j'avais étudié, j'avais reconforté ma foi dans l'égalité humaine de toutes les connaissances solides, de toutes les vérités philosophiques qui démontrent l'évidence et la nécessité du triom-

phe de cette sainte cause. Je résolus d'écrire, de combattre par la plume. Mes premiers essais furent accueillis avec la plus grande bienveillance. Je reçus, je puis le dire, des encouragements qui me furent bien précieux. Mais ce n'était pas dans cette voie que devait s'exercer mon activité : la période des sociétés secrètes allait commencer pour moi.

Cette nouvelle phase, si décisive de ma vie politique, commence et se confond avec l'époque du procès d'avril. Importante époque qui, sans avoir réalisé toutes les espérances qu'elle avait fait concevoir, posa cependant, pour le parti républicain, deux graves questions de droit et à la fois de discipline révolutionnaire. Premièrement, apôtres et défenseurs du principe de la souveraineté du peuple, les accusés républicains devaient-ils répondre, dans le cours d'une instruction secrète, à ceux qui étaient, non pas leurs juges, mais leurs ennemis naturels ? Secondement, loin de venir se justifier, devant les juges du Luxembourg, comme de vulgaires accusés, qui ont à rougir de leurs actes ou de leurs intentions, ne fallait-il pas, au contraire, invoquant le droit de la libre défense, saisir l'occasion du grand jour de la publicité des débats, pour glorifier sa cause et ses doctrines ? La première de ces questions était à peu près résolue d'avance, les principaux accusés ayant, par leur mutisme absolu devant leurs juges instructeurs, consacré la règle à suivre. La solution de la seconde n'était pas plus douteuse. Les prisonniers décidèrent qu'ils se présenteraient au procès, chacun avec un ou deux défenseurs de son choix, et que ce choix serait basé uniquement sur l'identité d'opinion entre les accusés et leurs défenseurs, que ceux-ci fussent ou ne fussent pas

inscrits sur le tableau des avocats. Dans ce but, ils convoquèrent à Paris, des divers points de la France, tous les hommes qui leur parurent en état de défendre et de représenter dignement le parti républicain. J'eus l'honneur d'être désigné pour faire partie de ce grand congrès. Je l'avouerai, rien, dans toute ma carrière politique, ne m'a touché plus profondément que cette première et ostensible marque publique d'estime et de confiance de mon parti.

Ce fut dans cette même assemblée, où il avait été appelé comme moi, que je fis connaissance avec Barbès ; ce fut à partir de cette époque que nous liâmes ensemble les étroites relations de confraternité politique et privée qui, cimentées, pendant quatre ans, par de fréquentes cohabitations dans les cachots du juste-milieu¹, nous amenèrent à tenter, dans toute la foi de notre dévouement à nos principes, la périlleuse entreprise du 12 mai.

Singulier effet de la logique d'une idée ! A la suite de chacune des phases importantes d'étude ou d'action que je venais de traverser, je me sentais invinciblement ramené vers la formidable énigme de la Révolution. Je sentais instinctivement que ceux-là qui avaient fait de si grandes choses devaient avoir eu, sur la politique des affaires humaines, des notions qui nous manquaient, des notions à côté desquelles toutes les nouveautés dont nous étions si fiers n'étaient, en elles-mêmes et isolées du vrai levier révolutionnaire, que de pures abstractions. La grande déception de la défense d'avril vint

¹ Ces divers emprisonnements forment pour moi un total de plus d'une année. C'est en ajoutant cette année aux *neuf* années de ma captivité au Mont-Saint Michel et à la citadelle de Doullens, que j'ai complété le chiffre *décimal*, qui sert de titre à mon livre.

augmenter cette disposition de mon esprit. Je résolus, cette fois, pour mes études, d'avoir recours à nos grandes archives révolutionnaires. Un important recueil, l'*Histoire Parlementaire*, de Buchez, qui se publiait alors, en me servant de fil conducteur, m'indiqua la bonne méthode à suivre. Je compulsai toutes les pièces de ce grand procès : *Moniteur*, journaux, brochures et mémoires du temps ; étude immense, je puis le dire, à laquelle, parallèlement à mes travaux d'organisation des sociétés secrètes, j'employai toute la partie disponible de mon temps, pendant la période de quatre années qui s'écoula entre le procès d'avril et le 12 mai.

Ai-je besoin d'ajouter que j'atteignis complètement le but de mes recherches ! Pour moi, en effet, le grand procès de la Révolution demeura jugé en faveur de Robespierre d'une manière tellement irréfragable, que jamais, depuis lors, ma conviction, à cet égard, n'a été ébranlée un seul instant. Qu'on ne m'accuse pas d'injustice ou de fétichisme, si je classe sous un seul nom toute la conclusion du travail de notre grande genèse révolutionnaire. C'est que Robespierre n'est plus seulement un homme, c'est une idée, l'idée resplendissante de la logique et de la moralité de la Révolution, et cette idée, encyclopédie vivante de tout le grand mouvement philosophique, politique et social du dix-huitième siècle, est la pierre d'assise naturelle, nécessaire, de tous les travaux du dix-neuvième.

Pour moi, je le répète, le levier était retrouvé. Il ne s'agit plus, me disais-je déjà dès cette époque, que de reprendre la tradition interrompue au 9 thermidor et d'obtenir la résultante vraie des diverses idées philosophiques, sociales et économiques nées depuis lors, en

les faisant passer sous le cylindre de la logique révolutionnaire, car cette tradition est la pierre de touche et la vraie méthode expérimentale des idées nouvelles, le palladium enfin de la grande fraternité démocratique et sociale, qui était le but de nos pères et qui sera la conquête de notre siècle. Hors de cette sainte tradition, en effet, il n'y a que faux errements. La lumière, qui ne procède pas d'elle, n'est qu'une lueur incertaine, destinée à briller un instant pour disparaître à l'horizon. L'idée, qui n'est pas une déduction rigoureuse de son inflexible logique, une bouture entée, pour ainsi dire, sur ce tronc vigoureux, et participant de sa sève féconde ; cette idée, quels que soient son éclat et la séduction de son absolu, ne réalisera jamais un progrès durable dans le monde. C'est qu'indépendamment des impérissables leçons de sa glorieuse et terrible lutte contre les ennemis du dehors et les factions du dedans, notre grande époque révolutionnaire a laissé au genre humain des enseignements non moins impérissables : enseignements qui, dans l'ordre purement philosophique, moral, sont une école, une méthode, dont il est tout aussi nécessaire que les vrais serviteurs de l'égalité humaine apprennent et pratiquent les rudiments, qu'il est strictement logique, dans l'ordre de la poésie, par exemple, d'étudier les règles de l'art épique dans l'*Iliade*. C'est que le vrai, comme le beau, a des règles fixes, dont l'esprit humain ne saurait se départir impunément.

Qu'on y songe. Si la Révolution seule put donner une signification à la philosophie du dix-huitième siècle, les idées nouvelles qui constituent le socialisme ne peuvent avoir leur signification que par la Révolution, que par le recours à la tradition révolutionnaire. En effet, qu'eût

été la philosophie sans la Révolution ? Un simple thème de discussion pour les beaux esprits. Cela est si vrai que ceux-là mêmes qu'elle devait faire passer sous le niveau de l'égalité politique et civile, ne considérèrent d'abord la philosophie que comme un pur agrément d'esprit. Aussi vit-on des princes, des rois même se constituer ses bénévoles champions. Insensés qui jouaient avec la foudre !

Plus tard, en plein cours de la Révolution, se produisit un autre phénomène non moins étrange et non moins caractéristique dans l'histoire de l'esprit humain. Au nom de cette même philosophie destinée à en être le flambeau, plusieurs faillirent arrêter la Révolution. Les uns, plus préoccupés de la forme que du fond mystérieux des idées enfantées par le dix-huitième siècle, ne surent ou ne voulurent pas deviner l'énigme de ce nouveau sphinx. S'enchaînant à une lettre morte, ils se mirent à dogmatiser sur la quintessence d'une liberté abstraite et de constitutions idéales, alors que le canon des rois tonnait aux portes de la France enserrée dans un cercle de fer. Les autres, poussés par un courant contraire, ne voyant la liberté que dans l'exagération de son principe, ou dans les saturnales d'un grossier matérialisme, n'arrivaient à rien de moins qu'à rompre le faisceau de la force populaire et à dénaturer le sens moral de la Révolution. Étonnante coïncidence des événements humains ! Quoique venus de deux pôles opposés, ces deux partis aboutissaient, en réalité, à la même conclusion ¹.

Ce fut alors aussi, ce fut en face de ce double et im-

¹ Sauf le terrain de la lutte, qui est différent, entre ce qui a eu lieu dans le passé et ce que nous avons vu de nos jours n'y a-t-il pas une frappante analogie ?

mense péril, qu'apparut, dans tout son jour, le génie de la Montagne, illuminé par Robespierre. Ne cédant pas un pouce du terrain conquis par la philosophie, elle vint l'interpréter dans son sens vrai : salut de la France avant tout et *généralisation* des idées qui tendaient à ne créer que des individus là où il fallait d'abord créer une nation. A l'invocation incomplète du mot *Liberté*, qui n'impliquait qu'une des faces du problème, le côté exclusif de l'individualisme humain, elle substitue la formule vraie, synthétique de la vie politique et sociale : *Liberté, Égalité, Fraternité* ; formule admirable, sortie, comme par miracle, des entrailles de la Révolution ; idéal sublime, qui enflammait nos quatorze armées, quand, *nues et sans pain*, elles surent vaincre et mourir pour le droit de la France et du genre humain ; idéal sublime et mystérieux, empreint à la fois du plus profond spiritualisme et du plus radical positivisme.

Sous cette haute pression morale de la Montagne, là où il n'y avait eu jusqu'alors que des disciples exclusifs de Voltaire, de Rousseau, de Diderot, de d'Alembert, d'Helvétius et de d'Holbach, il n'y eut plus qu'une grande assemblée, unitaire d'action et de dévouement, et inscrivant aux enthousiastes acclamations du peuple, sur sa bannière : Anéantissement de la superstition ; — Mort à la Royauté ; — Guerre éternelle aux aristocraties ; — Éducation gratuite et obligatoire pour tous ; — Établissement de la République et de la Fraternité humaine sur toute la terre, par l'amour de la France, par le dévouement à la patrie.

On peut affirmer que ceux-là furent les vrais *philosophes*, qui déduisirent ces conséquences de la Philosophie.

L'esprit humain est un. Le cercle de ses connaissances peut s'agrandir. Mais, au fond, sa méthode de raisonnement reste la même.

A ce titre, on peut dire que, de même que Robespierre, Saint-Just et leurs amis furent les vrais *philosophes* de la grande Révolution, ceux-là seront les vrais *socialistes* du dix-neuvième siècle, qui procéderont, réserves faites des temps et des milieux, d'après les règles de l'inflexible logique de nos pères; car c'est la loi éternelle de l'esprit humain de n'atteindre jamais un but donné qu'à l'aide d'une règle ou du développement d'une règle, déjà existante, ou à l'état latent dans sa conscience.

C'est avec ce fonds d'idées plus ou moins coordonnées dans ma tête, que j'ai pris les armes au 12 mai 1839 et que je traversais, deux mois plus tard, le seuil du Mont-Saint-Michel; c'est sur ce fonds, qui ne fit que s'accroître et s'élucider par la méditation, que j'ai vécu, de la vie de la pensée, durant les longues années de ma captivité. Et tous les événements que j'ai vus se dérouler sous mes yeux, après ma délivrance, n'ont fait que me confirmer et me corroborer dans mes jugements et dans cette inébranlable conviction surtout, que, tant que nous n'en reviendrons pas aux enseignements légués par nos glorieux pères, il n'y aura que catastrophes pour la Démocratie.

XVIII

DÉNOUEMENT DU DRAME. — BARBÈS EST ENLEVÉ MOURANT DES LOGES.

Deux mois s'étaient écoulés. Les intolérables souffrances que nous avons ressenties quelques jours seulement après notre mise aux Loges, ces souffrances n'avaient fait que s'accroître en proportion du nombre des journées qui étaient venues s'ajouter les unes aux autres. Un silence de mort régnait sur ces affreux cachots où nous étions ensevelis comme dans des bierres. Exténués par l'insomnie et les privations de toutes sortes, tous trouvaient cependant la force de se tenir un instant debout pour rompre ce funèbre silence en entonnant, à de rares intervalles, une strophe de la *Marseillaise*, ou du *Chant du Départ*. Ces chants sacrés empruntaient à la situation quelque chose de grave et de lugubre qui empreignait nos ignobles tortures d'un parfum de poésie.

Le dénouement de ce drame s'approchait pourtant. Une plus longue prolongation de séjour dans ces cachots

emportait cas de mort pour Barbès et plusieurs autres de nos compagnons. Atteint, dès les premiers jours, d'une lésion au larynx, qui n'avait fait qu'empirer avec le temps, Barbès en était arrivé au point de ne pouvoir plus se tenir debout. Acteurs et témoins de ce duel horrible, dont nous ressentions tous les effets, mais dont nous prévoyions que plusieurs de nos amis pouvaient périr, notre perplexité était immense. Pourtant, notre honneur de victimes nous ordonnait de nous faire, alors surtout que nous ne pouvions pas douter que si nos géoliers ne mettaient pas un terme à cette situation, c'est qu'ils voulaient nous faire demander grâce et merci. C'était peu nous connaître. Mais tel était le calcul du directeur Leblanc, metteur en œuvre de la pensée gouvernementale.

Les choses en étaient là, lorsque, arrivée au plus haut degré de la période inflammatoire, la maladie de Barbès amena la fièvre. C'était le 20 juillet, c'est-à-dire cinquante-huit jours après notre mise aux Loges. En présence d'un tel résultat et de la responsabilité morale qui pouvait s'ensuivre pour lui devant l'opinion publique, dans un cas de catastrophe, le directeur Leblanc recula épouvanté de son œuvre. Il osa prendre sur lui de faire enlever Barbès, sans attendre un ordre de Paris. Notre ami fut transporté mourant dans sa cellule et mis entre les mains du médecin.

Il faut croire que, pour faire cesser une telle situation, on attendait en haut lieu que des rapports du médecin constatassent que les tortures avaient été bien réellement poussées jusqu'au point où des cas de mort étaient devenus imminents, et que ce n'était qu'en présence d'une telle certitude qu'on voulait, comme au

moyen âge, arrêter le bras des tourmenteurs, car huit jours après l'enlèvement de Barbès, qu'on allait être obligé de faire suivre de celui de plusieurs autres de nos compagnons, l'ordre arriva de nous réintégrer dans nos cellules. En y arrivant, la plupart d'entre nous se mirent au lit immédiatement.

Un seul ne se releva pas de longtemps, ce fut Barbès. Nature de créole, il aurait résisté aux fatigues et aux privations les plus dures à supporter, en plein air, avec de l'action. Mais le milieu humide dans lequel il nous avait fallu vivre immobiles, avait fini par produire sur ses organes respiratoires l'effet de la goutte d'eau sur le rocher.

Pendant les premiers jours qui suivirent notre sortie des Loges, notre douleur fut grande de ne pas voir d'amélioration dans l'état de notre ami. Mais nous nous résignâmes néanmoins à un peu de patience en songeant qu'après de si rudes assauts, un rétablissement complet ne pouvait pas être espéré tout de suite. Pourtant de fâcheux pressentiments vinrent m'assaillir. Sans doute, quels que fussent nos griefs contre le médecin de la prison, nous ne voulions pas douter de son désir d'opérer la guérison de Barbès. Mais ce qui ne me paraissait rien moins que démontré, c'était sa science, son habileté. Aussi, pour moi, ne cessai-je jamais de réclamer qu'une seule chose, une consultation de médecins dont l'opinion pût faire autorité. Cette consultation fut impitoyablement refusée.

Plusieurs mois s'écoulèrent sans amener de changement dans l'état de Barbès. Mon anxiété devint immense. La moindre de mes craintes fut que sa maladie ne devint chronique. Crainte, hélas ! trop justifiée, ainsi qu'on le verra dans la suite de ce livre.

Sa famille, on peut le croire, ne restait pas inactive en présence de cette catastrophe. Sa digne sœur surtout faisait les démarches les plus pressantes pour obtenir son transfèrement dans le Midi. Notre ami Fulgence Girard suivait, de son côté, avec une grande sollicitude, les phases de cette maladie à laquelle il n'était que trop permis d'assigner un fatal dénouement. C'était vainement qu'il avait réclamé, par la voie de la presse, une consultation de médecins. Ce fut plus vainement encore qu'il demanda l'autorisation de voir le malade.

Depuis son enlèvement des Loges, Barbès expectorait du sang presque tous les jours. Sa voix, autrefois puissante et forte, avait subi une altération et un amoindrissement tel qu'il y avait des moments où il pouvait à peine se faire entendre. Il éprouvait de plus un sentiment de constriction et de resserrement dans la gorge, comme si son larynx avait été obstrué par un corps spongieux. La toux et une fièvre incessante étaient venues compliquer ces symptômes.

A toutes nos craintes, et elles étaient immenses, le médecin de la maison, qui lui donnait ses soins depuis le 20 juillet, répondait par un optimisme qui n'était pas de nature à les diminuer.

Plusieurs traitements furent successivement essayés, et aucun d'eux n'amena autre chose qu'une amélioration passagère, suivie bientôt d'une nouvelle recrudescence de la maladie. Tous ces traitements successifs et successivement impuissants, en présence de sa maladie, qui semblait plutôt s'aggraver que diminuer, le pauvre martyr les subit avec la fermeté qui fait le fond de son caractère. Jamais il ne voulut rien demander à l'administration et se départir de sa stoïque passivité. Sa

seule plainte était celle-ci : « J'aimerais mieux être « étendu dans un lit, avec la maladie la plus aiguë, que « de me savoir ainsi lentement dévoré. »

M. Moreau-Christophe, inspecteur-général des prisons, venu en tournée au Mont-Saint-Michel, avait trouvé son état si grave, que lui aussi, à la suite d'un long rapport, avait conclu au transfèrement immédiat dans le Midi. Barbès protesta contre la demande, de ce fonctionnaire, comme il avait protesté contre celle de sa sœur. Il voulait, quoi qu'il pût advenir de sa maladie, continuer à partager la position de ses amis.

Ce rapide exposé peint d'un trait toute la situation physique et morale de Barbès. Sa maladie, il n'y avait plus à s'abuser, était passée à l'état chronique. Quant à son transfèrement, par des raisons morales, par des raisons de dignité, il n'en voulait à aucun prix. Sur cette question de fait, quoique partant d'un point de vue différent, j'étais parfaitement de son avis. Sans doute, je reconnaissais bien que le climat du Midi était préférable, pour son état, à la température élevée et saline de notre rocher normand. Mais le *Timeo Danaos* m'avertissait que, sous tous les autres rapports, il serait, dans le Midi, beaucoup plus mal qu'au Mont-Saint-Michel. En effet, si pour lui le régime de la séquestration devait être continué, — et il n'y avait pas à mettre en doute qu'il ne le fût, — quel bénéfice sa santé pourrait-elle retirer de ce changement de climat? Comment enfin pourrait-il ressentir les salutaires effets du climat du Midi, alors qu'il n'aurait pas la faculté d'aller respirer sous son beau soleil à ciel nu? Dans cette conjoncture, je ne voyais pas de différence entre être séquestré dans le Midi ou dans le Nord. Et séquestration pour séquestra-

tion, celle qu'il avait à subir à côté de nous et au milieu de nous, ses amis, me semblait à tous égards préférable, car quel que fût l'acharnement de nos ennemis à nous maintenir isolés les uns des autres, notre industrie prisonnière savait bien, par ses mille ressources, mettre l'art de nos geôliers quelquefois en défaut. Et c'était là un grand allègement à notre captivité. La suite des événements ne justifia que trop mes prévisions. Loin d'être pour lui une amélioration, le transfèrement de Barbès à la prison de Nîmes fut une véritable recrudescence de tortures, qui se prolongea pour lui après même que, seize mois plus tard, l'isolement fut supprimé pour nous au Mont-Saint-Michel.

Quoi qu'il en soit, tout le monde désirait ce transfèrement : la famille de Barbès et tous nos compagnons du Mont-Saint-Michel, parce qu'ils attendaient tout d'un changement de climat, et le gouvernement, parce qu'il était censé concéder une faveur, alors qu'il était bien décidé à ne pas se départir d'un système d'emprisonnement qui rendait cette faveur dérisoire.

Ma position à moi était fort délicate. Je n'osais pas, comme Barbès, articuler mes vœux ouvertement contre la réussite de ce transfèrement, car je craignais, malgré moi, de paraître céder à l'égoïsme de l'amitié qui préfère son plus cher compagnon de captivité malade que séparé de lui. Mais Barbès, qui ne pouvait pas douter de mon cœur, savait ma pensée. Un instant nous espérâmes que notre petite conspiration réussirait. Vain espoir ! Le frère de Barbès vint au Mont-Saint-Michel. Il activa les démarches. Une forte somme d'argent fut déposée pour les frais du voyage, dont le ministère ne voulait pas, disait-il, se charger : étrange clause qui

n'avait pas de précédent, mais que la famille de Barbès se garda bien de contester, tant elle avait hâte d'obtenir ce qu'elle considérait comme le salut d'un frère bien-aimé !

Tout étant arrêté, le 26 janvier 1843, entre midi et une heure, une voiture contenant quatre ou cinq agents de police s'arrêta sur la grève, au bas de notre rocher. Barbès eut beau protester, se refuser à ce départ. Il fallut partir. J'eus à peine le temps de l'embrasser. Cinq jours après il descendait de cette voiture dans la prison de Nîmes.

XIX

L'ANNÉE 1843 : PASSAGÈRE QUIÉTUDE CONTRASTÉE DES PLUS
VIVES DOULEURS.

Peu avant le fatal départ de Barbès, il m'était survenu un petit événement qui me causa une bien grande émotion. En quittant, pour la dernière fois, deux ans avant le 12 mai, Montbrison, où j'étais allé revoir ma famille, j'avais laissé enfant encore mon plus jeune frère. Quelle ne fut pas ma surprise, lorsque, vers la fin de 1842, conduit un jour dans le cabinet du directeur, je me trouvai en présence d'un jeune homme de haute taille, qui me sauta au cou avant que je l'eusse reconnu. L'écolier qui, quelques années avant, me regardait avec une sorte de respect, me serra dans ses bras avec une effusion toute fraternelle et égalitaire. Cette complète transformation morale et physique, accomplie pendant le temps que j'étais resté solitaire, inerte et immobile, me jeta dans une indicible stupeur. Elle me sembla toute une révélation nouvelle de ma position. En même temps qu'une immense joie, un rayon de tristesse traversa mon cœur.

QUIÉTUDE CONTRASTÉE DES PLUS VIVES DOULEURS. 215

Ne consultant que son ardente amitié pour moi, mon jeune frère Henri voulait se fixer dans les environs de mon rocher, à Avranches ou à Saint-Malo, où il vivrait, me disait-il, des ressources de l'imprimerie, profession héréditaire de notre famille. Traverser à pied les grèves, au risque d'y périr, souriait à son enthousiasme. Je dus opposer l'autorité de mon âge à l'accomplissement de ce projet, qui n'allait à rien moins qu'à lui faire sacrifier le temps le plus précieux de sa jeunesse. Et cette opposition de ma part m'était d'autant plus un devoir de conscience, qu'il venait à peine d'achever ses études, dont il avait profité d'une manière remarquable. J'obtins de lui qu'il ne restât que six jours au Mont-Saint-Michel, pendant lesquels il put me faire six visites.

Une de mes impressions les plus dignes de remarque, c'est que chaque fois que l'un de nous voyait repartir le membre de sa famille, qui avait pu obtenir du ministère, après des démarches inouïes, la permission de pénétrer dans notre Bastille, il retombait dans une tristesse profonde, qui durait souvent des mois entiers. On comprendra d'autant plus l'intensité de la mienne, après le départ de mon jeune frère, qu'il n'avait dépendu que de moi qu'il fixât sa demeure aux environs de mon rocher.

L'année 1843 s'était présentée avec une tiédeur de température bien rare. Le froid se fit brusquement sentir dès les premiers jours de février. Toute la partie de notre grève, qui n'était pas recouverte par la marée, offrait aux regards une magnifique nappe de neige d'une blancheur immaculée. Cette teinte éblouissante couvrait parallèlement de ses reflets nos préaux.

Pour ceux qui jouissent de la liberté et qui ont à va-

quer à leurs affaires, au sein des villes, la neige n'est pas le moindre des inconvénients. Pour nous prisonniers, la neige était un bonheur dont nous jouissions avec une joie d'enfant. Ces splendeurs de la nature produisent toujours de suaves impressions qui ne vieillissent pas dans la solitude.

A ces mystérieuses sensations venait se joindre un plaisir d'un autre ordre. Les années précédentes, nous aimions à contribuer, pour notre faible part, à la réalisation de cette admirable, quoique un peu optimiste pensée du poète :

Aux petits des oiseaux, Dieu donne leur pâture,

en jetant chaque jour de notables miettes de notre pain à ceux qui venaient mourir d'inanition au bas de nos fenêtres; privés de ce plaisir, depuis que nos fenêtres étaient hérissées d'une double grille intérieure et d'un grillage extérieur, nous étions devenus passionnés pour accomplir ce soin dans nos cellules, c'est-à-dire que chacun de nous, à son heure de promenade, se livrait à la chasse de ces pauvres petits volatiles, avec une ardeur d'écolier en récréation. De telle sorte qu'il y avait tel habile oiseleur qui en prenait dans ses rets jusqu'à une douzaine.

A ce propos, je n'oublierai jamais une véritable espionnerie que je fis un jour à un de mes bons camarades, intrépide chasseur, qui ne craignait ni la neige, ni la bise pour se livrer à cette naïve distraction. Il était dans un préau nouvellement livré à nos promenades, que nous appelions la *Fosse aux Lions*. J'étais, moi, sur la grande plate-forme, qui domine à pic ce préau, d'une hauteur

d'au moins soixante pieds. Et de là, pendant que Delsade s'ingéniait à engluer ou à prendre dans ses lacets de crin les pattes des pauvres fauvettes, je les faisais fuir en jetant des boules de neige libératrices, chaque fois que les pauvrettes s'approchaient de l'endroit où était son appât perfide. Ainsi qu'il arrive toujours, en pareil cas, je finis par être découvert. Je vois encore la figure piteuse du pauvre Delsade, tendant vers moi ses bras pour me prier de ne pas rendre sa chasse vaine : chasse dont le résultat devait être infiniment philanthropique, car, ainsi que je l'ai dit, transformées en volières pour l'époque de la mauvaise saison seulement, nos cellules étaient bien plutôt, pour nos pauvres petits captifs, l'arche de Noé, que l'ancre odieuse de l'esclavage.

Après la passion des petits oiseaux, qui avait été précédée les années avant de celle des tiercelets et autres oiseaux de proie, vint celle des écureuils. Ce fut moi qui fus le héros malheureux dans ce dernier genre. Me ressouvenant que, dans mon enfance, j'étais parvenu à élever plusieurs écureuils, un notamment, jusqu'au point de le laisser libre de toute chaîne et de le faire accourir à ma voix, de très-loin, à la proverbiale appellation de *Robin*, je voulus me refaire ce bonheur de mon enfance. Dans ce but, j'écrivis à notre ami Fulgence Girard. Toutes ses recherches furent vaines. Le pays de l'Avranchin ne renferme plus de ces animaux, ou s'il en renferme, ils y sont si rares, que leur rareté équivaut à leur absence complète. Cette année-là surtout on n'en vit pas dans les environs d'Avranches. Je ne me tins pas pour battu. Il me fallait à tout prix deux ou trois écureuils pour en choisir un à ma fantaisie.

Une circonstance me favorisa admirablement. Madame Delsade devait venir voir son mari dans le courant de l'été. Je priai ce dernier de recommander mon acquisition à sa femme. Madame Delsade se chargea de ma commission et fut assez bonne pour s'embarrasser pendant son voyage d'une cage contenant trois de mes petits quadrupèdes. On permit à Delsade de me les remettre lui-même. Il va sans dire que je lui en avais promis un. Le rusé compère, — qui n'avait sans doute pas oublié mes boules de neige, — se garda bien de me laisser le temps de la réflexion pour m'édifier, en toute connaissance de cause, sur mon choix. Il sut me convaincre qu'il me fallait absolument le plus jeune pour me livrer à mes expériences d'éducation, et il emporta celui des trois qui était de moyen âge. Je donnai le troisième à mon bon ami Quignot.

Quelques semaines s'étaient écoulées pendant lesquelles je ne m'aperçus pas le moins du monde de ma puissance de fascination sur mon élève, lorsqu'un malheur affreux m'arriva. J'étouffai en dormant le pauvre petit animal qui était venu, la nuit, se réfugier à côté de moi dans mon sommeil. Si Delsade avait été plus habile que moi dans son choix, je dois, pour rendre hommage à la vérité, déclarer que compatissant à ma perte, il me rendit le sien. Bref, après quelques autres semaines des leçons les plus assidues, non-seulement je n'arrivai à rien de bon, mais encore j'eus la maladresse de laisser s'échapper mon petit compagnon, sur la fin probablement malheureuse duquel il courut dans la prison une foule de sinistres chroniques. Quignot imita la générosité de Delsade. A son tour il me fit passer le sien. Je ne fus pas plus heureux avec celui-là qu'avec les deux

autres. A partir de ce jour ma faculté d'éduquer les écureuils fut impitoyablement mise en doute. Je me défendis contre la critique en objectant que les écureuils du Forez, mon pays natal, étaient d'une espèce supérieure. On alla jusqu'à me répliquer que ce fameux écureuil, que je me vantais d'avoir élevé dans mon enfance et dont je racontais des merveilles, n'était qu'un mythe.

Que le lecteur me pardonne ce qu'il y a de peu sérieux dans ces réminiscences. Elles font ombre à d'autres réminiscences bien douloureuses, dont cette même année reste marquée dans mes souvenirs. Ainsi, le 26 janvier m'avait séparé de mon plus cher compagnon de captivité, de Barbès. Le 29 avril, j'appris la nouvelle de la catastrophe qui venait de frapper la plus dévouée des femmes, Laure Grouvelle, dont j'avais été l'ami et le frère politique. Le 30 mai suivant, je perdais un de mes oncles qui m'aimait d'une affection dont je ne rencontrerai plus de pareille dans la vie.

Si les douleurs venues du dehors avaient changé la nature de mes rêveries solitaires, d'autres événements non moins tristes vinrent encore me distraire du monde idéal dans lequel je m'étais réfugié. Notre drame intérieur accomplissait ses dernières phases. Pendant que les lettres qui m'arrivaient de Nîmes m'apprenaient que la maladie de Barbès empirait, loin de diminuer, dans le même temps, les mêmes causes produisant les mêmes effets au Mont-Saint-Michel, ceux de nos compagnons qui étaient les plus robustes tombaient frappés d'épuisement et de marasme.

Après Stenble, qui s'était coupé la gorge de désespoir quelques mois avant notre arrivée au Mont-Saint-Mi-

chel; après Austen le Polonais, qui avait été transféré à Pontorsen, dans un état complet d'aliénation mentale; après C., qui, pour être dans un état moins désespéré, n'en avait pas moins dû être transféré, pour la même cause, dans l'hospice de Pontorsen; après X., dont la raison avait été pareillement atteinte, à sa sortie du Mont-Saint-Michel; après toutes ces horribles catastrophes suivies de la maladie et du transfèrement de Barbès à Nîmes, vinrent successivement les transfèrements d'une foule d'autres de nos compagnons. Ceux-ci furent dirigés sur la citadelle de Doullens; ceux-là, sur la prison de Bordeaux; d'autres enfin, parmi lesquels Blanqui, sur l'hospice de Tours.

Et qu'on ne croie pas que ceux de nos compagnons qui étaient ainsi transférés fussent les seuls malades. Ils n'étaient enlevés qu'alors que, non-seulement le médecin, mais les geôliers eux-mêmes, si peu susceptibles d'être accusés de tolérance, reconnaissaient l'impossibilité de sauvegarder la vie de leurs prisonniers. Mais, pour être un peu moins frappés, ceux qui restaient n'en étaient pas moins frappés aussi. Ainsi, Godard se voyait forcé de garder le lit, plusieurs jours de suite, trois ou quatre fois par mois, sous le coup de douleurs rhumatismales et de varices produites, le médecin le reconnaissait, par l'humidité et le manque d'exercice physique. Constant Hubert, doué d'une constitution vigoureuse, pour ne pas être asphyxié par le manque d'air respirable, était forcé d'avoir journellement recours à d'abondantes saignées, qui, en diminuant sa vitalité, équilibraient l'activité de ses poumons avec l'atmosphère dans laquelle il avait à vivre.

Pour moi, j'eus le rare privilège de n'avoir été atteint

dans aucun de mes organes essentiels. Doué d'un appareil respiratoire de premier calibre, je pus résister à ces formidables épreuves, qui avaient été fatales à tant de mes compagnons. Réduite, il est vrai, à sa plus simple expression, ma vitalité semblait cependant s'être assimilé définitivement le milieu délétère dans lequel elle avait à se mouvoir. Et, sauf une excessive maigreur et le ton terne et flétri de ma figure, je puis dire que ma santé était restée bonne.

C'est dans cet état et vers le temps où s'accomplissaient les derniers transfèrements que me trouva un autre de mes frères, qui n'eut dans la visite qu'il me fit alors qu'une seule satisfaction, celle de pouvoir rassurer ma famille mortellement inquiète à mon égard. Un caprice du directeur Leblanc rendit sa visite illusoire. Des restrictions inaccoutumées furent apportées à nos entrevues. Pour ne pas laisser sacrifier dans ma personne, je ne dirai pas le droit commun, mais l'usage de la prison, en pareils cas, je dus prier mon frère Auguste de renoncer à la faculté de me revoir dans les conditions qu'on voulait nous imposer.

TROISIÈME PARTIE

XX

DISCUSSION D'UN PROJET DE LOI SUR LES PRISONS. — L'APPLICATION DU SYSTÈME CELLULAIRE AUX PRISONNIERS POLITIQUES EST FORMELLEMENT INTERDITE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS ELLE-MÊME.

Une solution se préparait pourtant. Depuis six mois il était sérieusement question d'un projet de loi sur le régime des prisons, qui n'était autre qu'un projet de loi sur le système cellulaire. Dire que le parlement allait avoir à se prononcer sur la question de savoir si le principe de la séquestration absolue serait appliqué aux condamnés en France, c'est rappeler, ce qui a été si souvent dit dans le cours de ce livre, que depuis le jour qu'il nous était appliqué, c'est-à-dire depuis cinq ans, le pouvoir avait odieusement violé à notre égard, non pas seulement les plus simples notions de l'humanité, mais les plus strictes prescriptions du droit commun.

Et sait-on à l'aide de quels subterfuges ce gouvernement avait donné le change à l'opinion publique sur cette audacieuse illégalité? C'était en faisant répéter dans ses journaux, à l'ouverture de chaque session, qu'un projet de loi sur le système cellulaire allait être présenté dans le cours de cette même session; que la position qui nous était faite n'était donc qu'une bien légère anticipation sur un régime d'emprisonnement qui serait inévitablement adopté par les deux chambres.

Bien convaincus que si, en effet, la discussion s'ouvrait dans le parlement sur cette question, une réserve serait faite en faveur des prisonniers politiques qui, en aucun cas, ne pouvaient être soumis à un pareil régime d'emprisonnement, quand bien même il serait adopté pour les voleurs et autres criminels, ce qui n'était même pas prouvé; bien convaincus, dis-je, qu'alors que la lumière serait faite sur cette question, notre position cesserait, nos familles, nos amis et l'opinion publique s'étaient résignés à attendre chaque année la discussion publique qui devait faire rentrer le pouvoir dans la légalité et mettre un terme à nos tortures. Non moins convaincue elle-même de ce résultat forcé, la pensée immuable, joignant la raillerie de la force aux ruses du machiavélisme, ajournait chaque année un dénouement qui devait nous soustraire au raffinement de ses vengeances.

Mais ce pouvoir avait compté sans les vellétés ambitieuses de je ne sais quels prétendus philanthropes qui n'avaient su admirer, dans leurs excursions au delà de l'Atlantique, que ce qu'il y a de plus froidement implacable et de plus anti-humain dans les institutions des méthodistes de l'Amérique du Nord.

Pour ces philanthropes préconisateurs du système cellulaire, il n'y avait plus à reculer. Ne fallait-il pas bien que leurs laborieuses élucubrations vissent enfin le jour ! Vainement pouvait-on leur objecter que le remède qu'ils apportaient était pire que le mal qu'ils avaient la prétention de guérir. Vainement le Dix-Huitième Siècle tout entier se levait-il pour leur dire que ce système était radicalement l'antipode de la large voie du progrès continu qu'il avait inaugurée dans le monde ; que si la France, cette fille aînée de la civilisation, n'avait pas voulu se laisser enserrer dans les langes de la Réforme, ce n'était pas pour rétrograder, en 1844, pardessus la tête du Dix-Huitième Siècle et retomber de son haut dans les incomplètes perceptions de la philosophie protestante, du calvinisme surtout, dont la pensée du système cellulaire semblait une vivante émanation. Qui pourrait nier, en effet, que cette pensée ne découlât du calvinisme ! La filiation n'est-elle pas directe ! Cette main de fer qui se transforme en patte de velours, après avoir supprimé l'homme de la vie humaine ; cette froide impitoyabilité qui calcule avec une atroce mathématique ce qu'il faut à un être humain d'air et d'espace pour ne pas périr instantanément ; ce sombre silence, au milieu d'un isolement hermétique, rarement interrompu par la visite d'un homme noir, qui vient débiter au patient les aphorismes d'une morale impitoyable à la faiblesse humaine, de cette morale si facile aux puissants de la terre et si inexorable pour le faible, pour le délaissé, pour celui que le hasard de la naissance a privé des bienfaits de l'éducation ; de cette morale essentiellement aristocratique, qui, rétorquant la lettre morte de l'Évangile, admet à tout jamais une

race d'élus et une race de réprouvés : tout cela n'est-il pas marqué au cachet de l'implacable dogmatisme de Calvin ?

Je sais bien qu'il y en a beaucoup qui disent qu'étant l'opposé du système actuel de la prison en commun, qui est mauvais, le système cellulaire est bon par cela seul. Je réponds qu'en hygiène l'opposé de ce qui ne préserve pas, n'a pas, par cela seul, la faculté préservative. Je réponds que si le premier de vos systèmes engendre ou entretient la corruption de l'âme, l'autre tue l'âme, atrophie la raison de l'homme. Vos statistiques le prouvent, quel que soit l'art avec lequel vous faites parler vos statistiques.

Certes, nous ne sommes pas de ces bénévoles optimistes qui voudraient désarmer la société et tenir peu de compte des mauvais penchants des individus. Nous pensons, au contraire, que la société doit être armée d'un pouvoir fort et prompt comme la foudre devant les tentatives de ces cœurs rebelles, toujours disposés à braver les lois éternelles de la justice et de la morale. Mais, en présence de ces hommes, qui ne savent toujours opposer aux plaies sociales que l'implacabilité de leurs lois de compression, alors que le remède à appliquer sur ces plaies consiste, au contraire, dans la réforme des institutions, dont ils prêchent le maintien, et qui sont causes et effets du mal ; en présence des petites combinaisons de ces habiles, qui, vaincus sur le terrain du passé, veulent nous ramener le passé retourné ; qui décorent du nom de philanthropie l'étranglement des vrais principes intronisés par la Philosophie et la Révolution ; qui veulent nous toder d'un doctrinarisme du progrès social, comme

leurs devanciers avaient voulu nous doter de leur doctrinarisme politique ; en présence de toutes ces ruses ou de tous ces aveuglements de l'égoïsme, il est difficile de ne pas se sentir pris de colère et d'indignation.

Mauvais dans son point de vue général, le système de l'isolement absolu, qui, à la rigueur, peut s'adapter, en apparence, assez logiquement, aux populations imbues de l'esprit religieux anglican, était de tout point inapplicable à la France. En effet, l'anglicanisme a les qualités de ses défauts. Ainsi, l'Angleterre, et l'Amérique surtout, pullulent, on le sait, de sociétés dites religieuses ou de bienfaisance. Pour ces pays où l'esprit sectaire a besoin d'exercer son activité, le condamné cellulaire peut être visité une ou plusieurs fois par semaine par les membres de ces associations. Sans doute ces visites, quelque fréquentes qu'elles soient, ne détruisent pas les horribles effets de l'isolement. Mais il faut bien reconnaître qu'elles les atténuent pourtant. Car, en somme, ces visiteurs n'ayant pas pouvoir matériel sur le condamné, il est, jusqu'à un certain point, permis d'admettre qu'il peut y avoir communication, épanchement libre entre le visiteur et le prisonnier. On le voit donc, si ce système est barbare en lui-même, pour les pays dans lesquels il a été inventé, il y a, dans ces pays, une sorte de réaction salutaire des mœurs et des habitudes sur les lois, qui modifie considérablement ce qu'il y a de trop sombre dans celles-ci.

Mais, en France, où trouvez-vous le correctif sans lequel ce système est déjà si atroce pour les sombres cerveaux du Nord ? Qui remplacera l'action libre de ces sociétés religieuses ? L'aumônier de la prison, n'est-ce pas ? Mais si votre pénitencier a, comme il doit les

avoir, plus de trois cents cellules, comment admettre la possibilité des visites de ce fonctionnaire ? J'en dirai autant du directeur et du médecin. Ainsi, pour la France, cette condition essentielle du système cellulaire n'existe pas. Et puis, considération majeure ! l'aumônier, le directeur et le médecin ne sont-ils pas fonctionnaires de la maison, c'est-à-dire ayant directement ou indirectement droit de discipline sur le prisonnier. Je vous défie d'oser soutenir que le prisonnier puisse les considérer autrement que comme des geôliers, et qu'il voulût avoir avec eux le moindre épanchement de cœur. Aussi, sous aucun rapport, ce système ne pourrait être appliqué en France, sinon dans une pensée de compression, et tout à fait exclusive de l'intention du traitement moral, dont on a fait tant de bruit, et qui, seule, pourrait, je ne dirai pas justifier, mais expliquer un pareil système.

Cela est si vrai que les hommes de la compression par excellence, Louis-Philippe, Guizot et Duchâtel, avaient appliqué ce système à ceux-là mêmes pour lesquels il n'est pas permis de dire qu'ils éprouvassent d'autre sentiment qu'une haine profonde. Si, comme on le dit, ce système avait contenu la moindre dose de philanthropie, est-ce qu'on nous l'aurait appliqué à nous, qui étions considérés alors comme de si grands coupables, dignes des plus terribles châtiments ? Bien au contraire, c'était, on se le rappelle, en regret de n'avoir pu nous envoyer à l'échafaud, qu'on nous avait ainsi séquestrés au Mont-Saint-Michel. On nous avait imposé le traitement le plus dur après l'échafaud. Cela dit tout, cela explique l'opinion que le gouvernement avait du système cellulaire. Cela explique aussi pourquoi toutes ces velléités de système cellulaire ont été abandonnées, explicitement flé-

tries qu'elles étaient par l'opinion publique, qui avait enfin vu clair; ou, pour mieux dire, cela explique pourquoi elles se sont bornées à l'application de ce système aux *prévenus*, cas tout à fait exceptionnel et tellement temporaire, qu'alors seulement il peut, jusqu'à un certain point, se justifier, à titre d'étude, mais par de toutes autres raisons que celles assignées en principe absolu¹.

Mais il y a un argument qui résume et domine tous les autres. Le système cellulaire, accordé au gouvernement d'une société en travail politique et social, comme la société française, c'est le moyen âge, c'est la Bastille au profit des haines de ce gouvernement contre ses adversaires. Conçoit-on un malheureux, livré, pieds et poings liés, à ses ennemis politiques, entre quatre murs, sans contrôle, sans appel possible à la publicité modératrice ou vengeresse de l'opinion publique! Conçoit-on les mille tortures que peuvent infliger à un captif solitaire les instruments de bas étage de la haine d'un gouvernement! Mais la pensée d'une pareille omnipotence fait frémir! Mais c'est un droit cent fois pire que le droit de vie et de mort! Car c'est la mort donnée chaque jour, sous une forme nouvelle, pendant de longues années! Voilà cependant ce que le gouvernement de Louis-Philippe voulait conquérir, à travers les vaniteuses élucubrations de philanthropes sans entrailles, prônées par les implacabilités de l'égoïsme, à la face des stupides ébahissements de l'ignorance!

Les importateurs de cette institution sentaient si bien toutes ces formidables anomalies; ils comprenaient si

¹ Il est bien entendu que, dans ces dernières lignes, nous avons raisonné, quant aux faits, au point de vue de la situation générale antérieure au mois de décembre 1851.

bien toute l'exécration dont leur projet de loi allait être l'objet, si le pays pouvait penser un seul instant qu'un tel système pût être définitivement et légalement appliqué aux prisonniers politiques, que, tout certains qu'ils pussent être des votes de leurs députés du privilège, ils n'osèrent cependant pas courir la chance de ce vote sans une réserve en faveur des délits politiques. C'est bien ce que le pouvoir avait prévu. Il avait bien compris que si, à l'aide d'une équivoque, il pouvait prolonger indéfiniment la position exceptionnelle dans laquelle il nous retenait, tant qu'une discussion publique n'était pas ouverte sur ce point, il lui deviendrait impossible, d'abord de faire voter un pareil régime d'emprisonnement pour nous, et ensuite de nous maintenir dans la séquestration, quand une disposition formelle et toute récente de la loi interdirait une pareille mesure. C'est, je le répète, ce qui explique ses lenteurs à présenter ce projet de loi et à appeler le grand jour de la discussion publique sur une pareille matière.

Ce jour vint cependant. Les philanthropes ayant forcé la main au pouvoir, la discussion s'ouvrit au Palais-Bourbon, le 22 avril 1844.

Il ne peut pas entrer, on le comprend, dans le plan de ce livre, de reproduire, dans ses détails, les phases diverses de la joute oratoire à laquelle cette discussion donna lieu. Il nous suffira de dire que la discussion fut vive et animée et qu'elle ne prit pas moins de vingt séances. Une remarque seulement est à faire, — et cette remarque est caractéristique, — c'est que tous les partisans de ce système se trouvent au nombre des auteurs de la réaction, et que tous ses adversaires sont aujourd'hui, sauf deux ou trois excep-

tions, dans les rangs des défenseurs de la cause démocratique.

La séance du 17 mai fut la grande séance. A la suite du vote de l'article 33 du projet de loi, qui consacrait, dans tout son esprit, la pensée de la loi en discussion, et avant qu'il fût passé outre au vote de certaines dispositions générales, M. Gustave de Beaumont, l'ami et l'*alter ego*, en fait de système cellulaire, de M. de Tocqueville, le rapporteur de ce projet de loi, M. de Beaumont vint proposer l'amendement suivant :

« Les dispositions de la présente loi ne sont point applicables aux individus condamnés à la détention ou soumis à cette peine, conformément à l'art. 17 du Code pénal, ni aux condamnés pour délits réputés politiques, aux termes de la loi du 8 octobre 1830, ou pour délits commis, soit par la voie de la presse, soit par tous autres moyens de publication énoncés en l'art. 1^{er} de la loi du 17.... 1819. »

Cet amendement, qui était le traité de capitulation entre les philanthropes et les gouvernementaux purs, cet amendement dans lequel on dissimulait le plus possible, à travers un grimoire suranné de palais, le côté moral, vrai, de la question, sur lequel on était vaincu, cet amendement, qui tuait toute la loi, fut voté à l'unanimité. Et ce ne fut pas un des moins curieux spectacles que de voir Duchâtel amener pavillon et voter effrontément lui-même sa propre condamnation, avec cette imperturbable assurance qui rappelait certain mot célèbre sur Talleyrand.

« A la lecture de cet amendement, dit la *Réforme*, dans son compte rendu de la séance, le public se mettait un de ces débats animés, qui éclatent de

« temps en temps dans la chambre comme des orages. « La commission et le gouvernement pouvaient-ils se « courber en silence devant cette disposition? M. de « Tocqueville n'avait-il pas déclaré, dans son rapport, « au nom de plusieurs de ses collègues, qu'exempter, « par exemple, les délits de presse du régime commun, « c'était accorder d'avance une sorte de privilège légal « que ne reconnaissait pas le Code, et que la raison ne saurait admettre? N'avait-il pas conclu, au nom de ce « principe, à l'emprisonnement cellulaire à l'égard des « condamnés pour délits de presse! Tout cela était « très-net, très-précis, et très-pensylvanien. Mais il a « fallu incliner toutes ces prétentions logiques devant « la conscience éclairée du pays et les réclamations « énergiques de l'opinion. L'amendement de M. Gustave de Beaumont, sous ce rapport, a été une planche « de salut, présentée à propos, par l'un de nos voyageurs transatlantiques, au compagnon malheureux de « ses pérégrinations américaines. Aussi a-t-il été accepté sans discussion, sans commentaire. Ce vote « calme et silencieux sentait la déroute : c'était une « évolution de vaincus. On voyait que les cris du « dehors avaient pénétré dans la chambre. Nous avons « assisté à ce spectacle, si triste pour tous ceux qui ont « la conscience des grandes destinées du pouvoir. Nous « avons vu ce gouvernement et ses organes rentrant « honteusement dans l'humanité, en présence des manifestations du pays. Nous avons pu contempler de près la générosité de l'impuissance. Il ne manquait, « pour donner à ce vote toute sa signification, que la participation de M. Guizot. Mais n'avions-nous pas « là M. Duchâtel et M. Passy, qui condamnaient, en

« se levant, le régime qu'ils n'ont pas rougi d'appliquer au Mont-Saint-Michel !.... »

Une seule fiche de consolation fut laissée à Duchâtel. Pour qu'il eût les apparences d'avoir voté librement et spontanément, la majorité Pritchard ne voulut pas fixer, pour l'extrême gauche, le moment des interpellations sur le Mont-Saint-Michel avant que le fameux amendement ne fût adopté. De la sorte, il était censé que les événements qui avaient eu lieu dans cette Bastille et qui avaient tant indigné l'opinion publique, n'entraient pour rien dans les motifs qui avaient forcé chambre et gouvernement de faire cet accroc à la logique du système cellulaire. Personne, on le comprend, ne prit le change sur ce grossier subterfuge. Duchâtel le savait plus que personne. Mais, une fois vaincu, ce qui importait à ce célèbre compère de la pensée immuable, c'était de n'avoir pas officiellement les déboires de la séance. C'était bien le moins que ses complices pussent faire pour lui.

Ces interpellations vinrent le lendemain, 18 mai, à propos de l'article 37, qui réglait les attributions disciplinaires des directeurs de pénitenciers sur les prisonniers.

M. Lherbette, auquel c'est le cas d'appliquer le fameux *Quantum mutatus ab illo!* M. Lherbette commença le feu. Quelque incomplètes que fussent les révélations parvenues à l'opinion publique sur notre mystérieuse Bastille, il ne lui fut pas difficile d'établir contre le gouvernement et, en particulier, contre Duchâtel, un acte d'accusation formidable, qui se résumait, en définitive, dans ceci : « Depuis cinq ans, vous tenez les prisonniers politiques au système de

« la séquestration. Dans quel texte de la loi avez-vous puisé, je ne dirai pas le droit, mais la moindre disposition pénale qui ait pu vous paraître prêter à interprétation équivoque sur une pareille question ?... »

A des conclusions si précises, si claires et si péremptoires, il n'y avait pas de réplique possible. On comprendra cependant que, pour rester fidèle aux traditions de sa proverbiale célébrité, Duchâtel ne pouvait pas être arrêté par un si vulgaire obstacle. Bien certain, lui qui tenait les clefs du Mont-Saint-Michel, que ses victimes ne viendraient pas le contredire, il essaya d'embrouiller la question par toutes sortes de faux-fuyants anti-véridiques; il en arriva même, — non pas pour justifier, ce qu'il savait impossible, mais pour avoir l'air d'expliquer d'une manière quelconque, l'application du système cellulaire, — jusqu'à produire des rapports de geôliers, qui arguaient de faits, — et de faits dénaturés, — qui auraient précisément eu lieu quatre ans après que ce même système était en plein exercice au Mont-Saint-Michel. C'était bien le cas de répondre : « Mais je n'étais pas né ! » Il est vrai d'ajouter que, partisans et adversaires, personne n'ajouta la moindre foi aux paroles de Duchâtel. Tous savaient, de science certaine, qu'il était bien, sinon le seul auteur, au moins le seul et véritable éditeur, libre, intelligent, et par conséquent, responsable, de toutes les énormités qui avaient eu lieu dans notre Bastille normande; tous savaient, comme les prisonniers le savaient eux-mêmes, — circonstance qui nous a même fait modérer, pour la reporter plus haut, l'expression de notre sévérité, quand nous avons eu à qualifier les actes pourtant si condamnables de ces sub-

ordonnés, — que les agents locaux, désignés sous le nom de *directeurs*, n'avaient été que les passifs exécuteurs d'une consigne à l'égard de laquelle ils s'étaient crus, dans leur manque absolu de sens moral et de notions du droit commun, couverts par cette même responsabilité ministérielle; tous savaient enfin, pour tout dire par un dernier mot, que Duchâtel ne visait absolument qu'à une seule chose, se tirer de la séance. En présence de cette situation, bien connue, disons-nous, de tous les membres de la chambre, les uns, qui étaient ses complices, avaient un intérêt identique au sien. Les autres, satisfaits du résultat pour l'avenir, renoncèrent facilement à continuer la discussion sur le passé.

« La loi, répliqua cependant Joly (de Toulouse), « la loi ne permettait point le régime cellulaire. Elle « voulait la vie en commun. M. le ministre a cherché « à atténuer cette situation, en vous disant que, de- « puis dix-huit mois environ, les prisonniers pouvaient « aller se promener deux ensemble et choisir leurs « camarades de promenade. Mais auparavant comment « se passaient les choses? Dès leur arrivée au Mont- « Saint-Michel, le régime cellulaire le plus rigoureux « commençait, et la promenade deux à deux n'a été « permise que pour éviter les cas de suicide ou de « folie, que M. le ministre a cherché à amoindrir tout « à l'heure.

« Au point de vue légal où a-t-on trouvé le droit « d'encelluler les prisonniers, et surtout les prisonniers « politiques? Mais ce droit, s'il avait été un instant « douteux, M. le ministre aurait fait cesser ce doute, en « consentant à l'amendement de M. de Beaumont, qui a « déclaré que la disposition relative à l'encellulement

« ne devait, en aucun cas, s'appliquer aux condamnés « politiques. Comment ! même lorsque vous introduisez « le système général de la cellule, vous reconnaissez, « comme une exception, comme une exception néces- « saire, d'en dispenser les prisonniers politiques, et « cela a été présenté par un honorable membre, qui « a soutenu la loi si vivement, adopté par la com- « mission et par le gouvernement, et voté d'un assen- « timent unanime. C'est donc un principe incontestable « que les prisonniers politiques n'ont jamais pu et ne « pourront jamais être mis en cellule. C'est donc par « violation des lois que vous avez suspendu pour eux le « droit commun, que vous les avez soumis à la vie soli- « taire, que vous avez causé ainsi tous les maux dont « nous nous plaignons et dans le détail desquels je suis « obligé d'entrer..... »

La conscience du droit et de la vérité est si puissante par elle-même, que Joly (de Toulouse), sans avoir pu communiquer avec les prisonniers, avec les victimes elles-mêmes de cette odieuse violation des lois, sans avoir aucun élément authentique de contradiction, qu'on se gardait bien de laisser sortir du Mont-Saint-Michel, renversa pièce à pièce l'échafaudage du ministre. Après les dernières paroles du généreux patriote, la discussion reprit son cours sur les articles restants. Puis il fut procédé au vote sur l'ensemble de la loi. Le nombre des votants était de 359. Une majorité de 281 boules blanches se trouva au fond de l'urne. 128 boules noires protestèrent contre cette loi, qui, du reste, alla se réfugier, pour n'en plus sortir, dans les cartons du Luxembourg.

XXI

SUPPRESSION DU SYSTÈME CELLULAIRE. — AMNISTIE PARTIELLE DU 4 OCTOBRE 1844. — NOTRE TRANSFÈREMENT A LA CITADELLE DE DOULLENS.

Il n'y avait plus à équivoquer avec l'opinion publique. La chambre des députés, cette chambre du privilège et de la corruption, toujours disposée à s'associer à la politique personnelle de Louis-Philippe, la chambre des députés elle-même n'avait pu rendre témoignage contre l'évidence d'une vérité hors de toute discussion; elle n'avait pu déclarer qu'il faisait nuit en plein jour, elle avait été forcée enfin de reconnaître qu'en aucun cas le système cellulaire ne pouvait être appliqué et applicable aux prisonniers politiques.

A partir de ce moment, nos geôliers changèrent tout à fait d'allure. Le directeur Leblanc surtout ne manquait pas une occasion d'avoir quelque chose à nous communiquer pour venir dans nos cellules nous féliciter sur cette heureuse circonstance, qui, disait-il, ne pouvait manquer d'amener avant peu un changement radical dans notre position. Nous devinâmes bien vite que le système cellulaire battait la chamade. Mais ce qui

nous amusait considérablement, — une pareille petite vengeance nous était bien permise ! — c'était de voir, aux tempéraments qu'on mettait à s'exécuter, combien la botte avait été rude.

Ainsi, pour ne pas nous donner satisfaction tout de suite sur le point véritable de la question irrévocablement jugée, on commença par enlever nos doubles grilles intérieures et nos grillages extérieurs. C'était commencer par la fin, car ces engins de torture n'avaient été posés précisément que pour corroborer l'accomplissement à la lettre de la pensée du système de la séquestration complète, sur laquelle on venait d'être battu sans retour devant le parlement. Mais nous n'y regardâmes pas de si près, bien certains qu'un long temps ne pourrait s'écouler avant qu'on ne fût tout à fait rentré à notre égard dans la règle du droit commun.

En attendant, la grande occupation de nos longues journées fut de jouir du bonheur de promener nos regards avides sur l'horizon dont nous étions privés depuis trois ans. Notre grève, toujours si morne, nous sembla avoir revêtu la perspective du paysage le plus animé. Tout n'est-il pas relatif ici-bas ! Avec quelle volupté surtout nos poumons aspiraient, à travers les barreaux de nos fenêtres, maintenant dégagées de leurs suppléments tortionnaires, la brise d'été qui serpentait et engouffrait sa balsamique haleine le long des murailles et dans les angles rentrants des contreforts de notre Bastille aérienne !

Un mois s'écoula encore sans que nous entendissions parler de notre mise au régime de la prison en commun. Nous commençons déjà à trouver que la pensée immuable abusait un peu du subterfuge de ne pas pa-

raitre s'exécuter trop ostensiblement sous le coup du vote de la chambre des députés, lorsque le bruit se répandit dans la prison, que M. Dugas, — celui de tous les inspecteurs généraux qui nous avait toujours témoigné le plus d'égards, — venait d'arriver au Mont-Saint-Michel. La présence de ce fonctionnaire, dans de telles circonstances, ne nous laissa aucun doute sur la mesure qui allait avoir lieu. Nous comprimes de suite que, tel qu'il nous avait toujours paru dans ses conversations, M. Dugas ne pouvait pas être venu en mission au Mont-Saint-Michel sans être le messager d'un redressement qui ne pouvait plus être ajourné. Nous ne nous étions pas trompés. Il nous annonça, en effet, le soir même de son arrivée, qu'à partir du lendemain, 28 juillet, les portes de nos cellules, donnant sur les corridors du quartier politique, seraient ouvertes de six heures du matin à la tombée de la nuit. Le lendemain, en effet, nous pûmes communiquer librement ensemble toute la journée.

Le droit avait enfin triomphé de la force et de la ruse.

Commencée le 17 juillet 1839, jour de notre arrivée au Mont-Saint-Michel, et supprimée seulement le 28 juillet 1844, notre séquestration avait duré cinq ans et onze jours.

Ce fut un grand jour que celui de notre réunion. Mais une jouissance, plus grande encore que celle de nous trouver réunis et de pouvoir user un peu de la faculté de locomotion, fut de pouvoir nous rendre les uns aux autres ce témoignage, que nous n'avions pas failli au devoir, pendant ces longues années d'épreuves, et de nous retrouver dignes de la noble cause pour laquelle nous étions tombés.

A côté de ce témoignage de nos consciences, que nous importaient les avaries qu'avaient subies nos corps ! Les uns étaient criblés de rhumatismes, les autres souffraient d'affections gastriques ; ceux-ci étaient frappés dans leurs organes respiratoires ; ceux-là avaient eu des atteintes de congestions cérébrales ; d'autres, entrés en prison avec une chevelure vigoureuse, étaient devenus chauves ou avaient vu leurs cheveux blanchir. Tous avaient conquis une blessure dans cette longue lutte, une blessure dont ils étaient fiers, qu'ils étalaient avec une sorte d'orgueil. Il semblait même que ceux qui avaient été le plus épargnés eussent l'esprit moins joyeux que les autres. J'étais de ce nombre.

Pour nous rétablir, pour redonner du ton à nos muscles rouillés, nous nous mîmes à faire de la gymnastique, comme de véritables élèves de l'école Amauro. Les galeries quadrilatérales du Cloître étaient traversées, de distance en distance, par des barres de fer de douze centimètres à peu près de circonférence et établies à environ trois mètres du sol. Pour atteindre ces barres, il nous fallait grimper le long des admirables colonnettes qui supportent, du côté de l'Aire de Plomb, les galeries latérales formant le promenoir du Cloître. Et là, suspendus par les bras, en présence des juges du camp, qui claquaient des mains ou raillaient impitoyablement, suivant le degré de force ou de faiblesse de l'exécutant, nous tarifions ce qui nous restait de vigueur musculaire. Après cet exercice, dans lequel plusieurs excellaient dans une proportion presque égale, venait celui du saut en largeur. Chose digne de remarque ! celui de nous tous qui était le plus fort

dans ce genre d'exercice, quoiqu'il fût cependant un des plus frappés par le système, c'était notre doyen, le vieux Godard, comme nous l'appelions dans notre langage familial. Mais si Godard était le plus léger au saut en largeur, je dois, pour rendre hommage à la vérité, déclarer que j'étais un des plus lourds à ce genre d'exercice. En revanche, j'étais de première force au billot, c'est-à-dire qu'assis par terre, en face d'un partner dont les deux pieds devaient faire arc-boutant aux miens, j'aurais enlevé, au moyen d'un bâton dans lequel nos mains s'entrelaçaient, tous mes camarades les uns après les autres. Je laisse au lecteur à résoudre quel rang ce genre de force doit occuper dans la dynamique. Un autre exercice qui nécessite, sans qu'il y paraisse, une grande vigueur et une grande souplesse musculaires, c'est le jeu du palet, ou, si l'on veut, du bouchon. A ce jeu-là, Quignot et Delsade se seraient exercés toute la journée, sans éprouver la moindre fatigue. Bordon, le pauvre Bordon, mort sur une barricade, dans les rangs des insurgés de juin 1848, était incontestablement le plus fort à enlever un poids quelconque à bras tendu. Petit ne lui aurait peut-être cédé en rien, s'il n'avait eu l'antipathie la plus prononcée pour les exercices physiques. Gros, court, sanguin, et doué d'une poitrine large et bombée comme une cuirasse, nul adversaire ne pouvait lutter à bras-le-corps contre Constant Hubert. Un seul, qui jouissait de la réputation d'être un des plus solides, en raison de ce qu'il était admirablement bien muselé et bien pris, était considéré comme pouvant être mis, pour la lutte à bras-le-corps, sur le même rang que Constant Hubert. Il est vrai d'ajouter aussi qu'Herbulet, satisfait

de sa réputation, se gardait bien de la compromettre en se mesurant avec Constant Hubert¹. Adroitement stimulé par nous, il osa essayer un jour. La lutte fut longue et acharnée. Constant Hubert, demeuré vainqueur, fut, à partir de ce jour, considéré comme premier maître dans cette spécialité, la plus enviée, je dois le dire, par tous.

Un mois ne s'était pas écoulé, depuis que nous étions réunis, que déjà nous ressentions les salutaires effets de notre changement de régime. Pour moi, le résultat était tel, qu'il en était de ma vitalité comme de celle d'un homme auquel la pompe d'une machine pneumatique aurait refoulé de l'air respirable, après avoir aspiré autour de lui jusqu'à la plus extrême parcelle de ce bienfaisant fluide. Tous nous avons repris un appétit qui n'était plus en rapport avec notre ration alimentaire. Ce n'était pas, de tous les symptômes de notre nouvelle situation, celui qui nous égayât le moins.

Nous regrettions une seule chose, c'était de ne pouvoir, — ce qui a lieu dans toutes les prisons politiques soumises au régime de la captivité en commun, — aller à volonté sur nos divers promenoirs. Mais si, toute la journée, nous avions la faculté d'aller les uns chez les autres, nos heures de sortie sur les cours nous étaient parcimonieusement tarifées. Comme raison de cette mesure restrictive, on nous disait que les cours devaient être alternativement occupées par les détenus ordinaires et par nous. Celui de nos promenoirs que

¹ Le nom de Constant *Hubert* a été déjà cité plusieurs fois dans ce livre. Peut-être ne sera-t-il pas inutile de dire au lecteur, pour prévenir toute confusion, que le prisonnier dont il est ici question n'est pas le condamné du 15 mai 1848.

nous affectionnions le plus, c'était, on le comprend, la plate-forme, car, de là, nous pouvions plonger notre vue sur l'ouverture de la baie de Cancale et assister surtout à un spectacle sur lequel, je l'ai déjà dit, nous n'avons jamais pu nous blaser durant le cours de notre longue captivité, celui du soleil couchant, qui, déclinant son orbe lumineux sur la côte de Bretagne, resplendit ses mille feux sur l'horizon, avant de disparaître dans la mer.

Août et septembre passèrent vite au milieu de toutes ces nouveautés de notre situation, qui ne consistaient cependant qu'à n'être plus en prison dans notre prison, c'est-à-dire à n'être plus qu'en prison.

Octobre devait nous amener un grand événement. Un prince commandait l'escadre qui avait lancé quelques boulets sur les murailles de Mogador et de Tanger. Voulant donner le plus de retentissement possible à ce fait d'armes, qui lui semblait sans doute pouvoir atténuer un peu, dans l'opinion de la France et de l'Europe, les tristes impressions des récentes défaillances de sa politique vis-à-vis de l'Angleterre; ou obéissant plus encore peut-être à des calculs de famille, qui étaient, on le sait, ses combinaisons de prédilection, Louis-Philippe, sous l'influence certainement de ce double point de vue, adopta une de ces mesures qui sont censées paraître toujours au bienveillant public l'indice d'une position triomphante ou prospère. De son château d'Eu, parut une ordonnance d'amnistie, signée le 4 octobre, qui rendait à la liberté soixante prisonniers politiques.

Cette amnistie, d'ailleurs plus apparente que réelle, ne s'appliquait, pour les quatre cinquièmes, qu'à des

prisonniers qui avaient moins de six mois de captivité à faire pour être libres¹.

Quant aux hommes du 12 mai, en particulier, dont le nombre, expédié au Mont-Saint-Michel et à la citadelle de Doullens par les juges du Luxembourg, n'avait pas dépassé cinquante, une vingtaine ayant fait leur temps de captivité, et dix-huit ayant bénéficié, dans les deux forteresses, de l'amnistie du 4 octobre, huit seulement restèrent prisonniers après cette mesure.

Pour ne pas revenir sur la nomenclature nécessaire de ces huit prisonniers, je dois, anticipant de deux mois sur l'ordre de ma narration, mentionner ici un grave événement qui se rattache à cette nomenclature. Au commencement de décembre 1844, Blanqui fut libéré de sa captivité, par une mesure spéciale, à l'hospice de Tours, où il se trouvait depuis neuf mois.

Le nombre définitif des prisonniers de mai se trouva alors réduit à sept, dont voici les noms : Barbès, Quignot, Godard, Delsade, Vallière, Espinouze et Martin Bernard.

Ce fut le 10 octobre seulement que les portes du Mont-Saint-Michel s'ouvrirent pour ceux de nos compagnons qui profitaient de l'amnistie du 4 de ce même mois.

L'amnistie partielle qui venait d'avoir lieu était-elle le prélude d'une amnistie plus complète? Un bruit qui circula peu de jours après dans la prison nous indiqua clairement que, loin de toucher à sa fin, notre captivité entraînait dans sa troisième phase. Il fut question de nous transférer à la citadelle de Doullens. Si, en effet, on

¹ Le personnel des condamnés politiques des diverses affaires formait à peu près alors un chiffre de quatre-vingt-dix prisonniers.

avait eu l'intention de mettre un terme à notre captivité, on n'aurait pas pensé à un transfèrement. La pensée de la clémence du 4 octobre nous apparut dans tout son jour.

Le 22 octobre, avertissement nous fut donné de nous tenir prêts à partir au premier moment. Cela voulait dire que notre départ était fixé pour le soir ou le lendemain. L'habitude des geôliers est même de ne donner ces avis-là qu'une heure avant quelquefois. Pour ne pas être pris à l'improviste, nous fîmes nos malles immédiatement.

Une fois ces préparatifs accomplis, nous demandâmes au directeur Leblanc une chose qui nous avait toujours été refusée jusqu'alors, l'autorisation de visiter, en compagnie de tel nombre de gardiens qu'il jugerait convenable, les diverses parties intérieures de la vieille abbaye. Le directeur Leblanc nous accorda cette demande avec un empressement et une politesse parfaite, qui semblaient indiquer qu'il aurait été bien aise d'atténuer un peu, à ce prix, le souvenir d'un passé qu'il ne nous était pas donné d'oublier si facilement.

A vrai dire, deux parties seulement de l'édifice nous étaient tout à fait inconnues, le Tour du Chœur, ou sommet de l'église, et les *oubliettes* ou *vade in pace*; car, dans nos diverses pérégrinations pour aller aux Loges ou aux Cachots Noirs, nous avions eu une *excellente* occasion de faire une foule d'observations archéologiques. Nous avions pareillement vu ou entrevu, dans les mêmes circonstances, l'Ancien Réfectoire des Religieux, servant maintenant de poste aux soldats de la garnison, la Salle des Gros Piliers, par laquelle nous passions tous les jours pour aller à la promenade, la Salle des Cheva-

liers, devenue un atelier de tisseranderie. Nous venions de revoir et d'admirer encore toutes ces merveilles de l'art et de la foi des âges passés, transformées en lieux de châtiments à l'usage de vulgaires criminels, travaillant de leur dur labeur de chaque jour, sous la vigilante inspection de la chiourme impitoyable.

Silencieux, nous suivions nos guides le long d'une sombre galerie dont la voûte est élevée de dix mètres environ et qui n'a pas moins de quatre à cinq cents mètres carrés de superficie. A travers les massifs de bois à brûler qui masquent la couleur des murailles, nous cherchions à découvrir l'entrée des anciens caveaux funèbres, lorsque tout à coup une porte s'ouvre à droite, sous une des voûtes latérales. A la raréfaction de l'air, à la pesante atmosphère qui comprime nos poumons, aux épaisses ténèbres qui nous entourent, un mot sort de toutes les bouches. Nous venions d'entrer dans les *oubliettes*. Il y a de ces mots qui disent tout, qui dispensent de toute description. Nous étions bien dans de véritables *oubliettes*. A la voûte se voyait encore, à l'aide de la lumière qui nous fut apportée, un orifice rond comme celui d'un puits et ayant le même diamètre. C'est par cette ouverture, la seule qui donnât accès dans cette fosse, — la porte par laquelle nous venions d'entrer ayant été pratiquée depuis, — c'est par cette ouverture que les bourreaux qui se disaient les ministres d'un Dieu de miséricorde, descendaient le patient et les aliments destinés à prolonger son supplice. Cet orifice qui, nous dirent nos guides, débouchait sur une partie de l'abbaye correspondant aujourd'hui à l'un des angles orientaux de la grande plate-forme, était bouché, depuis la voûte de la fosse jusqu'à son ouverture exté-

rieure, par un massif de maçonnerie. Ce caveau, exhaussé de plusieurs pieds avec de la terre rapportée, avait à peu près six mètres de long sur quatre de large.

Par un contraste, qui fut bien plutôt l'effet du hasard que d'un calcul de nos guides, si peu romantiques de leur nature, on le sait, de ces affreuses catacômbes, nous fîmes notre ascension au faite de l'église. Accoudés sur les garde-fous qui font le tour du chœur et de ses bas-côtés, nous restâmes plus d'un quart d'heure dans une muette contemplation, sous le coup d'une pluie battante, tantôt plongeant la vue sur les vastes grèves prolongées au nord par l'immensité de la mer, tantôt mesurant de l'œil, avec une sorte de vertige, la hauteur des contre-forts qui semblent seuls préserver le vaisseau de l'église des tempêtes et des ouragans prêts à le rompre. Pressés par nos guides, que réclamait leur service, nous eûmes à peine le temps de classer dans notre admiration toutes les beautés de détail qui complètent la beauté de ces masses gigantesques, ces cintres audacieux, qui dissimulent dans leur moyenne hauteur le volume de ces formidables arêtes, ces tourelles, ces tourellettes, ces culs-de-lampes, ces ogives, ces aiguilles gothiques, toutes ces admirables broderies, toutes ces gracieuses dentelures du quinzième siècle.

Dix mètres au-dessus de cette galerie aérienne se trouve le *Tour des Fous*. Nous avons été si souvent traités de fous par les moins malveillants de nos adversaires politiques et même par les plus bienveillants de nos amis privés, que nous ne pouvions manquer d'être tentés du désir de leur donner raison une bonne fois. Mais le temps de la rentrée était déjà passé pour nos

guides, et puis leur consigne ne leur permettait pas de nous laisser faire cette dernière ascension. Sans attendre un consentement qu'ils ne pouvaient pas officiellement nous donner, d'un bond nous eûmes gravi les quelques marches du rapide escalier qui aboutit à la redoutable gouttière. C'est une saillie en pierre de 50 à 60 centimètres de large, qui règne le long des quatre faces de la tour, sur le faite de laquelle le bienheureux archange, patron du lieu, semblait s'élancer vers le ciel. Cette saillie est sans parapets : de là lui est venu son nom, rien moins que cabalistique, le *Tour des Fous*. Nous en fîmes rapidement le tour, non sans frôler, je dois le dire, la muraille, comme pour éviter la fascination de l'abîme béant sous nos pieds.....

Le lendemain, 23 octobre, les gendarmes chargés de nous conduire à Pontorson furent aperçus au bas du rocher, vers midi. Quelques instants après nous franchissions la porte de l'abbaye-forteresse, dont j'avais touché le seuil, pour la première fois, cinq ans et trois mois avant.

Que le lecteur me pardonne de ne pas lui donner une petite esquisse des impressions que me causa la vue, prise de la grève, du Mont-Saint-Michel. Tout ce dont je me souviens, c'est que rien, dans les plus grandes émotions de ma vie, n'approche de l'extase sous l'empire de laquelle je restai en considérant ce merveilleux édifice, ces aériennes murailles, derrière lesquelles j'avais, vivant de ma pensée, passé tant d'années solitaires. Ceux qui disposaient de ma personne auraient pu disparaître. Je suis certain que je fusse resté longtemps sans m'apercevoir que la liberté de mes mouvements m'était laissée.

Une chose à laquelle nous fûmes vraiment sensibles, c'est que la population du Mont-Saint-Michel, ces pauvres gens qui, égarés sur notre compte par les mensonges de nos ennemis, avaient été parfois fort malveillants à notre égard, nous donnèrent des marques de la plus touchante sympathie, dans ce moment où ils nous voyaient, à proprement parler, pour la première fois.

Nous montâmes en voiture, en compagnie de cinq ou six gendarmes à pied et escortés, par devant, par derrière et sur nos flancs, par un nombre égal d'autres gendarmes à cheval. *Le Chant du Départ*, entonné à voix grave, fut notre salut d'adieu et notre invocation à l'avenir.

A trois heures nous descendions dans Pontorson, à côté de la voiture cellulaire qui devait nous conduire à Doullens.

Dans cette ville, les témoignages de sympathie furent encore plus explicites qu'au Mont-Saint-Michel. Toute la population en masse, et les femmes au premier rang, se pressait autour de nous, en nous exprimant les vœux les plus explicites pour notre prochaine délivrance. Ces visages féminins qui nous souriaient, ces doux visages, dont la vue nous était interdite depuis tant d'années, tout cela nous jeta dans une sorte d'ivresse.

Pourquoi un regrettable incident vint-il abrégé les quelques instants que nous aurions pu passer à Pontorson ! Un gendarme avait fait de trop copieuses libations. Il apporta de la violence dans un colloque engagé entre un de nos compagnons et le maire de Pontorson, l'honorable M. Templier, qui se comporta, je dois le dire, d'une manière admirable à notre égard. Des vivacités eurent lieu entre ce gendarme et notre ami. Par esprit de corps, le brigadier de gendarmerie se crut obligé

d'épouser la querelle de son subordonné. Ordre fut donné de nous transborder tout de suite dans la voiture cellulaire et de partir immédiatement.

Conduit précipitamment à la voiture cellulaire, sans savoir où on me menait, je me rappelle, après être monté, que j'ai laissé, dans la voiture qui nous avait amenés du Mont-Saint-Michel, une petite cassette contenant mes papiers les plus précieux, ceux sans lesquels je ne voulais pas marcher. Je prie le conducteur-geôlier d'envoyer son second me prendre cette cassette. Au lieu de me répondre et de faire droit à ma légitime demande, cet homme ordonne au cocher de fouetter ses chevaux. En présence d'un aussi grossier refus, fait à une demande juste et raisonnable, j'entre dans une fureur d'autant plus grande, que je considérai mes papiers comme tout à fait perdus. Dans mon exaspération, je brise la porte de ma cabine. Un autre de mes compagnons, qui se trouvait dans le même cas que moi, s'empporte également. Le conducteur s'approche de ma cabine et essaye vainement de m'intimider par la menace, en faisant le simulacre de prendre dans sa poitrine un poignard, arme dont ces sbires sont toujours pourvus. Voyant qu'il a manqué son effet, il se décide à ce qu'il aurait dû faire tout de suite. Il fait arrêter ses chevaux, dépêche son second à la voiture. Celui-ci nous rapporte nos cassettes. Une fois en possession de ce qui faisait l'objet de nos justes réclamations, le calme rentre aussitôt dans toutes nos cabines. Cessant la cause, cesse l'effet ¹.

¹ Cette scène, que je viens de raconter, dans toute sa vérité, donna lieu, de la part des conducteurs-geôliers sans doute, à une version ridicule et injurieuse pour nous, à une version de la plus odieuse

La voiture se met en marche pour ne plus s'arrêter que dans la citadelle de Doullens, sous le pont-levis de laquelle nous passâmes le 26 octobre, à huit heures du matin. Partis de Pontorson, le 23, à trois heures du soir, notre voyage avait duré soixante-cinq heures. Notre itinéraire était ainsi tracé : Saint-Lô, Caen, Bayeux, Rouen. Ce voyage avait été pour nous un véritable supplice. Nous fûmes plusieurs jours sans presque pouvoir nous tenir debout, tant nos jambes étaient enflées et endolories. Le vote qui nous avait soustraits au système cellulaire ne proscrivait-il pas, à bien plus juste titre, l'application de cette ignoble torture à des prisonniers politiques !

inexactitude, et qui fut reproduite par plusieurs journaux. Nous n'eûmes connaissance de cet article que six mois après, alors qu'il nous était moralement impossible de faire une rectification. — A propos de ce fait particulier, qu'il me soit permis de faire cette observation générale, qu'une des plus grandes tortures du prisonnier, c'est son impuissance à rectifier les calomnies avérées dont il est sans cesse l'objet de la part de ses ennemis ou de ceux qui se font les échos de ses ennemis.

XXII

LA CITADELLE DE DOULLENS.

L'histoire de la citadelle de Doullens ne saurait être séparée de celle de la ville dont elle prend le nom. Ayant à parler de l'une, je suis naturellement appelé à parler de l'autre ¹.

Aussi loin qu'il nous est possible de remonter dans le passé du pays, nous trouvons constatée l'existence d'une ville sur les bords de l'Authie, justement à l'endroit où cette rivière touche aujourd'hui Doullens, à trente-trois kilomètres au nord d'Amiens.

A cet égard, le voisinage de la forêt de Lucheux dans laquelle se tenait, au temps des Gaulois, un collège de druides, et les restes d'un égout construit par les Romains, qui se voient encore aujourd'hui dans une

¹ L'un des principaux ouvrages que j'ai consultés pour établir la notice qui va suivre, est celui-ci : *Description historique et pittoresque du département de la Somme*, par MM. Dusevel et P. A. Scribe, tome 1^{er}.

certaine partie de la ville, ne peuvent laisser aucun doute.

De plus, les chroniques du moyen âge nous apprennent qu'il existait, depuis le commencement de l'époque féodale, un château-fort sur la montagne qui, au midi, commande l'entrée de la ville, à la place même qu'occupe aujourd'hui la citadelle.

L'étymologie du nom de *Doullens* a été diversement déduite par les auteurs anciens et modernes. Les uns l'ont nommée *Dossineum*, *Dossingium*, *Durlensum* et *Dullendinum*, voyant dans ces dénominations la corruption de *dulce alendium*, douce nourriture. Les autres, au contraire, l'ont appelée *Dolens*, *Dorlens*, *Doullens* ou *Dowlens*, donnant à ces différents noms l'étymologie commune de *val dolens*, vallée triste, vallée de douleur, ville affligée, ville souffrante.

Cette dernière étymologie pourrait paraître la véritable, à n'en juger que d'après un proverbe du pays, qui, attribuant à Doullens et à sa vallée une atmosphère particulièrement pluvieuse et humide, leur donne, par rapport à la Picardie, le nom d'un vase d'un usage fort trivial dans nos demeures. Mais je serais tenté de n'adopter ni l'une ni l'autre des deux sortes d'étymologies savantes et d'attribuer au petit fait en question, comme à bien d'autres points fort graves et fort commentés des histoires, une cause beaucoup plus simple que celle cherchée, quoique aujourd'hui inexplicable.

La ville et le château nous apparaissent à toutes les époques soumis aux mêmes vicissitudes de la fortune et de la guerre.

En 881, les Normands remontèrent l'Authie, qui,

disent les chroniques, était navigable vers le neuvième siècle, et réduisirent Doullens en cendres.

La force de son château était telle que, pour l'enlever à Herbert II, comte de Vermandois, en 931, Raoul, duc de Bourgogne, dut réunir ses troupes à celles de Hugues le Grand.

La châtelainie de Doullens était, dès la fin du dixième siècle, au nombre des fiefs possédés par les comtes de Pontbieu. Elle fut donnée à Louis VIII, en 1225, par Marie, fille de Guillaume II et d'Alix de France, sœur de Philippe-Auguste. Aliénée par Charles VII à Philippe Bon, duc de Bourgogne, par le traité d'Arras, elle fut rachetée par son fils, en 1463.

La ville de Doullens ne fut pas une des dernières à s'associer au mouvement d'émancipation qui amena l'établissement des communes. Guy, comte de Pontbieu, après lui avoir accordé, à prix d'argent, les droits des communes, refusa d'en délivrer la charte. Les Doullennais essayèrent de le contraindre par la force et furent vaincus. Guillaume de Talvas, plus juste que son père, leur accorda, le 2 juin 1202, cette charte, qui fut confirmée par Philippe-Auguste, «... à condition qu'aucun de ses sujets, de l'un ou de l'autre sexe, ne serait reçu dans la commune, qu'avec sa permission et sauf les droits de sa couronne.»

Après s'être affranchie de la domination féodale, l'obscur cité, qui avait eu à lutter, à plusieurs reprises, contre les seigneurs, à qui ses libertés faisaient ombrage, devint *une bonne ville de draperie*. Elle fut réunie au domaine, en 1363, par Charles V.

Louis XI, ne voulant pas que cette ville servît de retraite au duc de Bourgogne, donna, en 1475, ordre de

la brûler et d'abattre ses fortifications, par une lettre qui vaut la peine d'être citée. Voici cette lettre :

« Monsieur le gouverneur, je vous baille ceste charge
« et vous prie que vous dites à M. de Torcy, à M. de
« Saint-Just, à M. de Lisle, que si ceulx qui sont venus
« à Doullens sont deslogez, que incontinent on y face
« mettre le feu et que *tout soit brûlé*, réservé les églises ;
« et s'ils ne sont partis, que incontinent qu'ils le seront,
« *qu'on le face bien brûler* et qu'il n'y ait point défaut.

« Éscript à Beauvais le 28^e jour de juillet.

« LOYS. »

Réparées en 1522, les fortifications de Doullens furent encore une fois démolies par les comtes de Saint-Pol et de Lorges, à l'approche de l'armée anglaise. Sa dernière enceinte de murailles date du règne de Louis XV. A la place de ses remparts détruits se trouvent aujourd'hui d'agréables promenades.

Un glorieux fait d'armes marque d'une manière précise les commencements de la transformation de l'ancien château-fort en la citadelle moderne. En 1523, Antoine de Créqui, seigneur de Pont-Dormi et lieutenant-général de la Picardie, soutint, avec 150 lances et 200 fantassins, une défense contre les armées anglaise et des Pays-Bas, fortes ensemble de plus de 30,000 hommes. Ce brave capitaine fit construire, sur le monticule même où il s'était immortalisé, et où, pour honorer sa valeur, François I^{er} l'avait surnommé le *Hardi*, en présence de Bayard, le château formant aujourd'hui les bastions qui longent le fossé de séparation entre l'ancienne et la nouvelle citadelle. Quatre

ans après, François I^{er} ordonna que ces ouvrages fussent revêtus de grès, précaution fort sage, qui la mettait en état de servir de boulevard à la France du côté d'Hesdin, qu'occupait encore l'ennemi.

A partir de cette époque, la citadelle de Doullens fut successivement soumise à toutes les conditions nouvelles, introduites dans l'art de la guerre par l'invention de la poudre et l'usage du canon. Commencée réellement sous François I^{er}, elle eut à supporter jusque vers la fin du seizième siècle, une foule de vicissitudes.

Pendant toute cette période, de sanglants combats eurent lieu sous ses murs ou dans son enceinte. Sous Henri II, un corps considérable d'impériaux, commandé par le duc d'Arscot, vint camper près de la ville. Le comte de Montmorency se porta au secours de la place avec 4,000 hommes. Par une ruse de guerre, il sut attirer l'ennemi au milieu des troupes françaises. 600 impériaux furent tués et 500 faits prisonniers, avec le duc d'Arscot lui-même. Les pertes furent légères du côté des Français.

Vinrent les guerres religieuses. Les protestants succédèrent aux impériaux. En 1567, une troupe de religieux, commandée par Cocqueville, s'empara de Doullens, qui tenait pour la Ligue. Sorti de cette ville après l'édit de pacification, Cocqueville reprit les armes, l'année suivante, et tenta un coup de main contre cette place. Repoussé avec de grandes pertes, il fut fait prisonnier et exécuté à Abbeville. Sa tête fut envoyée à Paris et l'une de ses cuisses exposée à Doullens. Irrités de ce que les habitants de Doullens n'avaient pas voulu admettre dans leurs murs le prince de Condé, qui avait été, en 1576, nommé gouverneur de la Picardie, cinq

cents protestants auxquels s'étaient joints quelques autres religieux d'Amiens, se présentèrent devant Doullens. Ils furent repoussés et n'échappèrent à une destruction complète qu'en se jetant dans les bois.

Voulant réussir plus sûrement dans la prise de Cambrai, dont ils faisaient le siège, les Espagnols résolurent d'arrêter tous les convois qui pouvaient être dirigés sur cette ville. Pour cela, il fallait qu'ils prissent Doullens. Le général espagnol Fuentes, par une violation manifeste des lois de la guerre, fit brûler le château et, s'en emparant, prit, du même coup, la ville de Doullens, le 31 juillet 1595. De Thou raconte les circonstances de ce siège de la façon la plus dramatique et la plus naïve. Sully, de son côté, remarque, dans ses Mémoires, qu'il périt alors à Doullens plus de vaillants hommes que dans les trois grandes batailles de Courtrai, d'Arques et d'Ivry.

Revenue à la France, pour ne plus cesser d'être française, à la paix de Vervins, en 1598, la citadelle de Doullens, activement continuée sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, fut, sous Louis XIV, perfectionnée dans son ensemble par Vauban, avec tant d'art, qu'elle passa dès lors pour une des plus belles de la France. On y remarque la hauteur des bastions et des demi-lunes, la beauté de l'arsenal et du magasin à poudre, et surtout l'immensité des souterrains. Le logement du gouverneur et les casernes méritent aussi d'être mentionnés. Cette citadelle forme un octogone irrégulier comprenant une superficie totale de trente-quatre hectares.

Comme prison d'État, la citadelle de Doullens jouit depuis deux siècles d'un autre genre de célébrité. De hauts personnages, comme on disait alors, y furent renfermés. Gaston de France, le frère de Louis XIII, y fut

envoyé par Richelieu. La conspiration de Cellamare amena le duc du Maine dans cette prison d'État, pendant que, pour la même cause, la duchesse sa femme était conduite à Dijon et que les portes de la Bastille se fermaient sur une foule d'individus plus obscurs. Le marquis de Breteuil, les comtes d'Ognies, de Maillebois et de Bézens y furent détenus à différentes époques. Pendant la grande période révolutionnaire du 10 août au 9 thermidor, quelques nobles, suspects de trahison envers la France, furent pareillement détenus dans cette citadelle. Sous l'empire enfin, Bonaparte y fit conduire le signataire de l'indigne capitulation de Baylen.

Mais une remarque essentielle est à consigner ici. Tous ces princes, ducs, marquis, comtes, nobles suspects et généraux avaient la citadelle entière pour prison. Et comme la citadelle offre, ainsi qu'il a été dit, une superficie de trente-quatre hectares, on voit que ces hauts personnages jouissaient d'une certaine faculté de locomotion. Plusieurs même avaient la compagnie constante de leurs femmes et de leurs enfants. Il était donné à la royauté soi-disant libérale de 1830 et à la république honnête et modérée de renchérir sur les usages de l'ancien régime.

Après le procès d'avril 1834, M. Thiers fit construire, pour les vaincus de la royauté de juillet, une véritable prison au milieu de la citadelle. C'est là que furent renfermés Baune, Caussidière, Lagrange, les sous-officiers de Lunéville et tous les autres condamnés d'avril, rejoints eux-mêmes par les combattants de Saint-Merry, Jeanne, Prosper et autres. Tout à fait vide après l'amnistie de 1837, elle fut repeuplée de nouveau après la journée du 12 mai 1839. C'est dans cette prison, occupée

maintenant¹ par les condamnés des conseils de guerre et par ceux de la Haute-Cour de Versailles, Guinard, Gambon, Deville, Fargin-Fayolle, Maigne et autres; c'est dans cette prison au milieu de la citadelle que nous venions d'être transportés par la voiture cellulaire.

Cette prison est formée d'une vieille caserne ayant servi autrefois à des vétérans. Le bâtiment, composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, peut avoir de soixante à quatre-vingts mètres de longueur sur six mètres au plus de largeur. Il est composé en tout de vingt-deux chambres, séparées en deux portions égales, par l'intermédiaire ou guichet, dans lequel se trouvent le logement du gardien-chef et les cuisines. La totalité du bâtiment est entourée enfin, à quinze mètres de distance d'un côté et à six mètres à peu près de l'autre, par un double mur, au milieu duquel se trouve le chemin de ronde, garni de sentinelles et surveillé jour et nuit par des rondes militaires et par les gardiens de la prison. Les espaces formés, sur le devant et sur le derrière, par la distance du bâtiment aux murs de ronde, servent de cours ou préaux. Quand nous arrivâmes dans la prison, ces cours avaient chacune une dénomination particulière. Celle sur laquelle nous fûmes mis, s'appelait la *Grande Cour*; celle de gauche, sur le même plan, qui venait immédiatement après l'intermédiaire, avait reçu, de la désignation de parti des derniers prisonniers qui l'avaient habitée, le nom de *Cour des Bonapartistes*, et celle de derrière était nommée, depuis la captivité des prisonniers d'avril, *Cour de la Déportation*. Le quatrième

¹ Le fait mentionné au présent devrait l'être au passé. Nous ferons observer au lecteur que ces pages ont été écrites vers la fin de 1850.

préau, qui était de l'autre côté de la partie du bâtiment devant laquelle se trouvait la Grande Cour, ce quatrième préau, consacré spécialement à un jardin potager, n'avait pas de nom particulier.

Hors de cette enceinte, au nord-est, se trouvait le pavillon habité par le colonel Parquin, depuis l'amnistie, dans laquelle il n'avait pas été compris. Ce pavillon n'ayant pas de murs de ronde, le colonel Parquin avait la liberté de parcourir toute la citadelle. C'est dans ce pavillon qu'il est mort, en décembre 1845.

Un autre bâtiment se trouvait hors et à cent cinquante mètres de nos murs de ronde, au nord-ouest. Ce bâtiment, affecté d'abord à une infirmerie pendant la captivité d'avril, avait été transformé depuis en un lieu de punition pour les condamnés de mai. Il était entouré d'un mur de ronde. C'est dans ce bâtiment, transformé en une troisième destination, que se trouvent Barbès, Albert, Raspail et les autres condamnés de la Haute-Cour de Bourges¹.

Telles étaient et telles sont encore cette prison et ses dépendances.

Nos nouveaux camarades nous firent la réception la plus chaleureuse et la plus fraternelle. Pour célébrer le jour de cette réunion, un repas fut improvisé. Si, de par le règlement de la prison, les mets ne purent être nombreux et variés, en revanche, la joie la plus vive et l'entrain le plus cordial présidèrent à cette fête de famille, entremêlée de tous nos chants patriotiques.

Les jours qui suivirent furent employés à faire plus ample connaissance les uns avec les autres, chose tou-

¹ Même observation qu'à la note précédente.

jours si utile dans le monde, mais si utile et si indispensablement nécessaire pour des hommes destinés à vivre indéfiniment ensemble, dans le milieu étroit d'une prison, qui, par le contact perpétuel qu'elle engendre, altère ou détériore les caractères les plus fermes et les plus patients. Qu'on le croie bien, tout est anormal dans la vie du prisonnier. Si la privation de la liberté enlève à l'homme « la moitié de son âme, » comme dit le vieil Homère, et si l'isolement est une recrudescence de cette torture, la vie en commun a bien aussi les inconvénients de son avantage. Nul, qui n'a passé par ces épreuves, ne peut se faire une idée des étranges aspects sous lesquels se montrent, dans cette vie-là, les caractères dont le commerce est le plus facile dans la vie ordinaire. Par suite de l'état constant de souffrance et de froissement des esprits, les paroles et les actions les plus simples, les choses les plus futiles portent souvent ombrage, amènent la froideur et l'éloignement. Celui-ci ne peut souffrir l'observation la plus raisonnable; celui-là est invinciblement entraîné à perpétuellement contredire. Un tel vous agace les nerfs, de sa bonhomie à vous raconter éternellement les mêmes aventures. Tel autre s'irrite justement de votre bienveillance et de votre égalité d'humeur. Et comme tous finissent par acquérir une connaissance intime des idées, des travers et des habitudes les uns des autres, il en résulte que chacun sait sur quel clavier du cœur ou du caractère il faut appuyer pour faire telle ou telle petite malice.

Pour celui qui regarde d'un peu haut toutes ces petites misères, toutes ces petites infirmités secrètes de l'homme, il y a matière à instruction incessante, comme pour le médecin qui, chaque jour, visite ses malades.

Et comme pour celui-ci à l'égard de ses malades, il résulte des observations de celui-là, sinon faculté de guérison complète, au moins faculté d'arrondir les angles par trop aigus de certains caractères. Je me suis, quant à moi, souvent livré avec succès à ce genre de thérapeutique, qui me procurait le double avantage de rendre service à certains de mes compagnons et d'améliorer pour moi le milieu dans lequel j'avais à vivre. Et ces observations, que j'ai eu lieu de faire sur dix, sur vingt hommes, prisonniers comme moi, je pourrais affirmer qu'elles s'appliquent à toute l'espèce humaine; car il y a dans vingt hommes, surtout dans vingt hommes doués de passions politiques, presque toutes les passions de l'humanité. Ceci soit dit sans avoir l'intention de contester les plus compliquées et plus savantes combinaisons passionnelles du phalanstère.

En somme cependant, je dois le dire, uniquement pour rendre hommage à la vérité, jamais prisonniers ne vécutent d'une vie plus fraternelle que celle que nous menâmes pendant plusieurs années dans la citadelle de Doullens. Il est vrai d'ajouter aussi que nous étions tous de vieux commensaux, chevronnés de six, sept, huit et neuf ans de prison, peu susceptibles d'étonnement et de mauvaise humeur persistante en présence de telles ou telles excentricités. Aussi tout finissait-il par se terminer entre nous par une petite raillerie sur nos travers respectifs, ce qui n'empêchait pas chacun de retomber, à la première occasion, dans les mêmes errements. Je suis tenté de croire que cela n'était pas un mal, que cela apportait un peu de diversité dans la monotonie de notre existence.

Une de nos grandes distractions dans la belle saison,

c'était le soin de notre jardin, car nous avions renoncé à une partie de notre préau pour l'affecter à la culture des fleurs, parmi lesquelles brillaient, en première ligne, nos roses de plusieurs espèces, nos œillets variés à l'infini, nos dahlias de toutes les couleurs, nos tulipes à faire pâmer un Hollandais, nos soleils au corps grêle et à la tête altière.

Quignot était le grand maître du jardin, en ce sens qu'il en était le plus intrépide travailleur. C'était toujours lui qui, à la fin de la saison, se mettait le premier à l'œuvre pour déterrer les tubercules des dahlias, qu'on nous laissait transporter dans l'une des casernes de la citadelle. C'était encore lui qui, dès la fin de février, prenait le premier la bêche. Son goût pour le jardinage était tel, que chaque année il modifiait la forme des dessins intérieurs de notre parterre. Tantôt c'était un ovale là où il y avait eu une losange, tantôt c'était un dessin parfaitement circulaire à la place d'une étoile.

Notre jardin était divisé en deux carrés égaux, bordés de groseillers, entourés eux-mêmes par une bordure de fraisiers. La cueillette des fraises se faisait officiellement. Tous devaient y participer. Quant aux groseilles, elles étaient généralement laissées en prime à la gourmandise individuelle des promeneurs. Nous avions aussi, à la pointe la plus méridionale de notre jardin, une treille qui, en trois ans, nous a produit une fois vendange complète et une autre fois des raisins presque mûrs. C'était beaucoup sous ce ciel du Nord. Nos amis Comte, Rigot, Bruno¹, en leur qualité de Provençaux,

¹ Transporté après le Deux Décembre, le brave et infortuné Bruno est mort, il y a quelques années, sur le territoire des possessions hollandaises, à la suite des fatigues inouïes de son évasion de Cayenne.

s'occupaient plus spécialement de la treille, qu'ils avaient su contourner en forme de tonne.

Mais, de tous les produits de nos cultures, celui dont la jouissance soulevait le plus de discussions, c'étaient évidemment nos fleurs. Les uns étaient heureux de pouvoir les donner à nos visiteuses ou à nos visiteurs, qui les emportaient à Paris, comme souvenirs de la citadelle, devant être offerts à telle ou telle dame partageant nos convictions républicaines. Les autres, au contraire, se fondant sur ce que la vue des fleurs était une de nos plus grandes jouissances, voulaient que nous les conservassions sur plantes, disant que nous n'avions déjà pas trop de distractions. Les deux partis contendants avaient, il faut bien le dire, également raison tous deux. Mais, tout se résolvant à la pluralité des voix, les premiers, qui avaient la majorité, l'emportaient chaque année sur les seconds. Naïves et fraternelles dissidences qui ne laissaient d'aigreur dans l'esprit de personne!

A part nos repas journaliers, pris en commun dans le réfectoire, nous faisons régulièrement deux repas extraordinaires par an, le 14 juillet et le 10 août. Les cuisiniers, — car il y a toujours un ou plusieurs cuisiniers là où il y a seulement dix hommes rassemblés, — s'entendaient avec l'économiste de la maison pour obtenir nos aliments en nature; puis, avec un petit supplément dont l'introduction à nos frais ne pouvait pas être refusée, ils faisaient du tout un dîner généralement trouvé délicieux, assaisonné qu'il était toujours par la plus franche cordialité. La *Marseillaise* et le *Chant du Départ* étaient de rigueur à la fin de ces banquets fraternels.

A neuf heures du soir, au son de la cloche de rentrée, tous en rond, au milieu de la cour, nous enton-

nions, tête découverte et genou en terre, la dernière strophe de la *Marseillaise* :

Amour sacré de la patrie,

Si ces deux dates mémorables, prolégomènes de notre monde moderne, étaient célébrées par nous avec un patriotique enthousiasme, nous ne dédaignons pas, pour cela, des réminiscences d'un autre ordre. Ainsi nous avons imaginé d'aller nous souhaiter nos fêtes. Le soir, à la brune, tous se réunissaient dans la chambre de l'un de nous. Puis de là, précédés d'une musique bruyante et burlesque, on se rendait chez celui dont le calendrier marquait pour le lendemain le jour consacré. Le fêté avait toujours le soin d'ignorer qu'on allait venir chez lui, et il ne se trouvait généralement même jamais dans la cour, lorsque les meneurs de la cérémonie préparaient dans le jardin le grotesque bouquet à lui destiné. Mais le hasard faisait cependant toujours qu'il avait quelques petits rafraîchissements à offrir aux musiciens. Rien n'était oublié, pas même le compliment, que d'ordinaire un des poètes du lieu savait élucubrer en l'honneur de l'Amphitryon. Cela fait, l'orchestre montait sur une table, et alors commençait le bal. Et quel bal ! C'étaient des danses d'un grotesque et d'une gymnastique indescriptibles.

Le but était atteint, car le but, c'était de faire de la gymnastique. C'était encore dans le même but que le jeu de la balle fut toujours en grand honneur dans la prison de la citadelle.

Mais si tous ces préservatifs ou préventifs hygiéniques atténuaient un peu les effets de l'inertie musculaire pro-

duite par cette si longue captivité, il faut bien dire qu'ils ne les neutralisaient pas. Quelle que soit, d'autre part, la ferme volonté de se créer une vie de l'âme, cette volonté succombait souvent impuissante pour la lecture et l'étude devant la monotonie d'une situation dont on n'entrevoit pas le terme. Aussi, l'esprit, au lieu de se concentrer sur un sujet donné, s'usait en rêveries sans fin, frappé d'une incurable langueur.

XXIII

DÉSOLATION.

Si le mérite des services rendus à une idée, à une cause, doit être mesuré aux sacrifices personnels, aux souffrances que le service de cette cause vous a coûtés, je dois déclarer que j'étais un des moins méritants de la Démocratie, car tout ce que j'avais fait pour elle jusque-là ne m'avait demandé aucun effort, ne m'avait, en quelque sorte, effleuré que l'épiderme. Ainsi, je m'étais éloigné sans regret de ce qu'on est convenu d'appeler les joies de la jeunesse de vingt ans. Pendant les années qui s'écoulèrent entre l'époque du procès d'avril et la journée du 12 mai, j'avais plusieurs fois traversé le seuil des geôles, sans éprouver d'autre sensation que celle du soldat qui reprend haleine à chacune de ses étapes. Le 12 mai, je m'étais exposé sans crainte aux balles des soldats de Louis-Philippe. Au Luxembourg, j'avais assisté avec une profonde insouciance aux débats d'un procès qui pouvait me conduire à l'échafaud. J'étais passé au Mont-Saint-Michel par de formidables épreuves, qui, sauf

la maladie et l'enlèvement de Barbès, suivis à peu de distance, de la perte d'un de mes oncles, m'avaient trouvé presque invulnérable, quand la plupart de mes compagnons avaient été si durement atteints. Je venais de traverser encore, dans la citadelle de Doullens, vingt-six mois de la captivité, sinon la plus dure, au moins la plus atrophiante de monotonie. Toutes ces épreuves successives m'avaient paru toutes naturelles. Il est tout simple, me disais-je, que quelques-uns soient un témoignage vivant de la puissance de nos idées. Cela est normal, régulier, dans l'ordre des choses. Ce raisonnement, inerusté dans les profondeurs les plus intimes de ma conscience, joint, il faut le dire, à la vigueur exceptionnelle de ma constitution, avait rendu tous mes sacrifices à peu près négatifs.

Mais quelle faiblesse que la force de l'homme ! Semblable à un glaive acéré qui m'aurait percé le cœur, à travers le défaut de ma cuirasse, un simple morceau de papier, tracé de quelques lignes d'écriture, allait transpercer de part en part l'orgueil de mon stoïcisme.

Un des grands bonheurs dont je me berçais, pour le jour de la liberté, c'était de revoir ma mère, sainte femme, dont toute l'existence n'avait été qu'une longue carrière de dévouement, et qui avait été pour moi d'une adorable indulgence, durant une certaine période orageuse de ma jeunesse, avant que je n'eusse eu la perception claire du but auquel je devais vouer exclusivement ma vie. C'était une femme forte, selon la simplicité du christianisme primitif ; un de ces types dont la mission semble être de reproduire la vérité historique d'un autre âge, au milieu d'un siècle de rénovation ; une de ces âmes dont on ne voudrait pas troubler la quiétude,

à laquelle on se reprocherait presque de faire quitter ses voies pour les orageuses tourmentes des voies nouvelles. Chez elle point de cette puérile dévotion, point de ces vaines formules résultant d'une lettre morte : *Qui fait aux autres ce qu'il voudrait qu'on lui fit ; — Qui sait souffrir pour le devoir, est suffisamment religieux*, nous disait-elle souvent. Et ces deux préceptes, qui sont le fond du dogme républicain, elle les avait mis en pratique durant tout le cours d'une vie éprouvée par les plus cruelles vicissitudes.

Je n'oublierai jamais l'étonnement attentif que je lui causais, quand, en présence de mon angélique sœur, non moins attentive, je lui disais, dans les dernières soirées que je passai près d'elle, en mars 1837 : « Sauf « ta résignation par trop grande aux maux de cette vie, « résignation qui, pratiquée par l'espèce humaine, en « général, rendrait l'oreiller trop doux aux oppresseurs « et serait un obstacle aux progrès de l'humanité, tu es « plus près que tu ne crois de nos idées. » A quoi elle me faisait cette réponse, si naïve et si caractéristique de la vérité de nos principes, quand ils sont exposés, par une personne en qui il a confiance, à un esprit droit et bienveillant : « Si tes amis étaient de bonne foi comme « toi, il y aurait peut-être moyen de s'entendre. »

Mon père mourut dans la fleur de l'âge. Cette catastrophe prématurée, loin de l'abattre, ne fit que décupler le dévouement de ma mère. Restée veuve fort jeune, elle se jura de rester veuve et de se vouer exclusivement à l'avenir de ses enfants.

Étrange contraste ! elle réunissait à la plus ineffable tendresse qui eût jamais été départie à un cœur de femme, le mâle courage des plus braves parmi les

hommes. Durant ces jours néfastes où le sol de la patrie était souillé par les hordes du Nord, elle osa s'élançer seule au milieu d'une troupe considérable de ces Barbares qui, tenant prisonnier un de ses oncles, voulaient lui faire signer, par la force et pour se venger d'un refus qu'il leur avait fait, des choses humiliantes pour lui. Le courageux vieillard résistait, pourtant il commençait à faiblir sous la violence progressive des mauvais traitements, quand une femme parait qui, pâle et sans peur, reproche leur lâcheté à ces hommes. Officiers et soldats demeurèrent stupéfaits. Ils se sentirent vaincus et laissèrent partir sain et sauf le vieillard.

Une malheureuse vieille femme, voulant se donner la mort, n'était plus soutenue que par une faible main à la fenêtre dont elle voulait se précipiter. Mais, par cet amour inné de la vie, plus fort souvent que la volonté des êtres les plus résolus à se donner la mort, la main de cette pauvre femme se crispait encore depuis quelques secondes au châssis de la fenêtre, à la face d'une foule terrifiée, qui commençait déjà à se grouper au bas de cette fenêtre. Au lieu de rester inactive, glacée sous la terreur commune, une femme s'élance à travers les escaliers de la maison, théâtre de cet imminent suicide. Tout à coup elle parait à la redoutable fenêtre. La main crispée était le seul fil qui empêchât l'être encore vivant d'être cadavre quelques secondes plus tard. Cette femme saisit le bras de la pauvre vieille. Avec une force d'athlète, produite sans doute par l'électricité de la situation, elle retire le corps à elle, au risque d'être entraînée par son poids, l'étreint convulsivement, descend, rapide comme l'éclair, les deux étages de la maison avec

son fardeau dans ses bras, le dépose à terre, en présence de la foule stupéfaite de cette action héroïque, et tombe évanouie.

Telle était ma mère. Je ne l'avais pas revue depuis dix ans. Après le 12 mai, pendant le procès du Luxembourg, elle tomba malade d'angoisse. Je n'avais jamais voulu consentir à ce qu'elle fit, à son âge, un voyage de quatre cents lieues, pour aller au Mont-Saint-Michel et en revenir, lui faisant comprendre, ce qui était sage et raisonnable, qu'il suffisait que l'un de mes frères vint me voir une fois par an. Toute malade en 1845 et en 1846, je voulus bien moins encore, quoique par mon transfèrement à Doullens, je me fusse rapproché d'elle, m'exposer au remords d'avoir aggravé son état. D'ailleurs, dans de telles circonstances, toute ma famille s'opposait avec raison à ce voyage.

C'était le 10 janvier 1847. Dans une lettre de la veille, un de mes frères m'écrivait de Paris, qu'il venait de recevoir de fâcheuses nouvelles de la santé de notre mère, qu'il ne croyait pas devoir me cacher ces nouvelles, mais qu'il ne fallait pas trop m'alarmer, que les médecins ne désespéraient pas.

Cette lettre m'apparut ce qu'elle était, un message de mort. Sans proférer une parole, je remontai dans ma chambre pour bien m'assurer de la réalité de ce que je venais de lire.

Ne me voyant plus reparaitre au milieu d'eux de toute la soirée, mes plus vieux amis vinrent s'informer si je n'étais pas indisposé. Je leur montrai ma lettre. Mesurant, à l'affection qu'ils me savaient pour ma mère, la profondeur du coup dont j'allais être frappé, eux aussi me dirent, en me prodiguant d'avance toutes les conso-

lations d'une sincère amitié, qu'il ne fallait pas désespérer.

Comme le noyé, qui s'accroche à une dernière branche, je voulus me laisser aller à une lueur d'espoir. J'écrivis pour avoir des nouvelles courrier par courrier. L'impitoyable mort ne revint pas sur son arrêt. Elle expira trois jours après, le 13 janvier, dans les bras de mon frère aîné et de ma sœur, — angélique créature qui devait bientôt la rejoindre ! — en murmurant une dernière fois le nom du prisonnier.

Je ne cherchai pas à combattre ma douleur. Je me livrai à elle, pieds et poings liés, lui laissant enfoncer tant qu'elle le voudrait ses griffes de fer dans mes chairs vives.....

Alors seulement je sentis ma captivité.

Ce n'est point par un vain désir de parler de mes affections de famille que j'ai consigné ici ces détails. Mais ils étaient indispensables dans ce livre, puisqu'ils constituent l'histoire de mes plus douloureuses impressions de prisonnier ; puisque, sans mon odieux emprisonnement, je n'aurais pas eu, par-dessus ma douleur, le regret, je dirai presque le remords, d'avoir été obligé de me priver volontairement de la revoir et de l'embrasser une dernière fois. Et d'ailleurs celle dont la perte me plongeait dans cet abîme de désolation n'eût-elle pas été ma mère, que je croirais avoir rempli un grand devoir en rendant hommage à la mémoire de la plus sainte et de la plus dévouée des femmes.

XXIV

L'ANNÉE 1847 : LE 24 FÉVRIER BRISE LES PORTES DE
NOTRE PRISON.

Mon cri de douleur eut un grand retentissement dans le cœur de Barbès. Toujours malade lui-même des suites de la néfaste maladie, qui avait amené son transfèrement du Mont-Saint-Michel dans le Midi, nos ennemis, sous le machiavélique prétexte qu'il était le seul condamné politique détenu dans la prison de Nîmes, l'avaient, ainsi que je l'ai déjà dit, laissé au régime de la séquestration la plus absolue, après que cet état avait cessé pour nous au Mont-Saint-Michel. Comme si, par cela seul qu'il était malade, sa position dût être pire que la position de ceux dont la santé avait résisté à l'emprisonnement du Mont-Saint-Michel ! Comme s'il n'aurait pas dû, au contraire, être mis dans une maison de santé !

Trop fier pour se plaindre, alors qu'il ne s'agissait que de sa personne, et trop dédaigneux surtout des misérables roueries du pouvoir, pour les dénoncer à l'opinion publique, Barbès vivait dans une solitude com-

plète, interrompue seulement par quelques visites de sa famille et celles un peu plus fréquentes de son digne médecin et ami, le docteur Lombard, de Montpellier. Une correspondance existait aussi entre lui et moi. Mais inexorablement investiguée dans les greffes de nos deux geôles respectives, on comprend ce que pouvait être cette correspondance. Elle se bornait uniquement à des détails de santé.

Impénétrable fatalité des événements humains ! c'est alors que les combinaisons des hommes qui enveloppaient la France dans le réseau d'une méthodique corruption semblaient le plus près de réussir ; c'est alors que le terme de notre captivité semblait s'éloigner davantage dans l'inconnu de l'avenir ; c'est alors que je venais de faire la plus cruelle des pertes ; c'est alors précisément que je devais voir se réaliser la plus chère de mes espérances, l'avènement de la République.

L'année 1847 fut, on le sait, l'année fatidique de la royauté de juillet. Si, pour le perdre plus sûrement, la Fortune n'avait pas pris à tâche d'obscurcir, par une série de succès incroyables, l'entendement du vieillard obstiné qui tenait alors dans ses mains les destinées de la France, il est certain qu'aux éclairs qui sillonnèrent l'horizon de son déclin, il aurait dû pressentir la tempête qui allait fondre sur lui. Mais, au lieu d'apercevoir l'abîme à ces sinistres lueurs ; au lieu de considérer comme de salutaires avertissements les énormes lézardures qui se faisaient à l'édifice qu'il avait si laborieusement élevé, comme Balthazar s'était plongé dans les étourdissements de l'orgie, en présence de la formidable menace tracée soudain aux murailles de la salle du festin, Louis-Philippe devait persister dans la voie fa-

tale qui allait l'engloutir. Comment aussi, après avoir renié avec tant d'audace l'esprit de la Révolution qui l'avait élevé sur le pavois ; après avoir froidement abandonné la cause des peuples qui s'étaient levés, comme Lazare, de sa tombe, au souffle de Juillet ; après avoir plus tard, et en présence d'une question d'honneur cent fois nationale à défendre, honteusement courbé la tête en face d'une coalition, dont la date historique n'a pas besoin d'être rappelée ; après avoir, plus tard encore, laissé humilier la France devant les insolences de l'Angleterre, personnifiant sa politique dans les aristocratiques railleries d'un futile incident Pritchard ; après avoir trafiqué de l'esprit public comme d'une vile marchandise, tarifée à tant la conscience ; après avoir tenté ¹ de substituer le culte de l'or à tous les nobles sentiments qui forment la tradition et qui sont la vie normale de la France ; après s'être enfin créé des parlements qui, produits du privilège et de la corruption électorale, sanctionnaient naturellement toutes les mauvaises tendances, toutes les pusillanimités de cette politique, érigée alors, comme c'est l'usage, en politique du génie et de la haute sagesse gouvernementale, par les stupides adorateurs, par les éternels courtisans du fait présent et triomphant d'une manière quelconque ; comment, en un mot, après le couronnement par le succès d'une si longue série d'égoïstes et absurdes calculs, s'imaginer que quelques incidents seraient la goutte d'eau qui ferait déborder le vase ! Ce sont là pourtant les fréquents et trop peu écoutés enseignements de l'histoire !

¹ Tentative, dont les tristes conséquences semblent être arrivées aujourd'hui à leur apogée.

C'est qu'aussi bien ces incidents allaient être éclairés au grand jour de cette inexorable, mais salutaire publicité, qui tue les mauvais gouvernements et peut, seule, être la consécration des bons ; c'est que ces incidents n'allaient pas se débattre dans les ténèbres d'une diplomatie toujours controversable au gré de ses auteurs ; c'est que tous, depuis la plus grande jusqu'à la plus infime intelligence, étaient compétents à juger les incidents de cette politique dont la moralité se traduisait par la corruption, la concussion et la prédation, dans ce qu'elles ont de plus éhonté.

Et pour que rien ne manquât à la providentielle portée de ces événements, les acteurs devaient en être pris dans les classes des privilégiés, des gouvernants. Un ministre pair de France, un général pair de France, un haut financier industriel, flétris par leurs pairs, comme concussionnaires et corrupteurs, étaient, nouveaux boucs émissaires, chargés des iniquités d'Israël, offerts en holocauste à la conscience publique révoltée. Qui ne se souvient de l'horreur et de la stupéfaction produites à la nouvelle de l'assassinat de sa femme par ce grand seigneur, pair de France et familier de la cour du roi Louis-Philippe ! Qui ne se rappelle ces procès de *gentilshommes* condamnés pour avoir triché au jeu ! Qui a pu oublier les marchés pour la vente des fauteuils de la pairie, les révélations sur l'affaire des maîtres de poste, les vols administratifs, depuis les plus hauts degrés de la hiérarchie jusqu'aux plus infimes traitants ou surveillants dans la question des vivres pour l'armée et les hôpitaux, les gaspillages de l'Algérie organisés en coupes réglées ! Qui n'a enfin encore présentée à l'esprit cette scandaleuse affaire Petit, dans laquelle vinrent se résu-

mer la vénalité, la corruption, la concussion officielle escomptées par l'adultère : scandales mémorables, au milieu desquels vinrent sombrer tant de réputations et dont ne sortirent pas intactes même celles qui, en dépit de leurs palinodies et de leurs bilieuses et implacables ambitions, avaient cependant trouvé le moyen de se faire accorder par une certaine partie de l'opinion des brevets d'austérité.

A tous ces signes, à toutes ces révélations, qui nous arrivaient à travers nos murailles, nous jugeâmes que les temps étaient proches. Mais ce qui, pour nous, fut encore plus significatif que tout le reste, ce furent les symptômes d'hostilité flagrante survenue entre Louis-Philippe et les chefs de la bourgeoisie, à la suite des nombreux banquets qui avaient signalé l'année 1847. Un propos, tenu à Amiens, par le plus important de ces coryphées, caractérisait pour nous et la gravité et la fatalité de la situation. Le sens, sinon le texte, de ce propos, qui nous revint par un visiteur, était celui-ci : « J'ignore où tout cela nous conduira, mais je suis engagé et j'irai jusqu'au bout. »

Quoi qu'il en fût de cette gravité de la situation, une chose est certaine, c'est qu'à la fin de 1847, il était temps encore pour Louis-Philippe de conjurer l'orage amoncelé sur sa tête. Pour ma part, sachant combien il était habile à pratiquer, dans les grandes occasions, le système des reculades, et bien certain que les plus futiles concessions apaiseraient la bourgeoisie, j'en osais pas me livrer encore à l'espoir que pouvait me donner la marche des événements. Je me disais : il verra l'abîme et fera une volte-face. Le discours d'ouverture de la session de 1847-1848 vint mettre un terme à mes doutes.

A la nouvelle de la fameuse apostrophe aux *passions ennemies et aveugles*, il était impossible de ne pas s'écrier : « Il est perdu ! »

A partir de ce jour, je n'eus plus qu'une seule préoccupation, ce fut d'observer si l'ennemi ne changeait pas ses positions. Le mois de janvier, on se le rappelle, se passa en escarmouches. Les affaires de Suisse et d'Italie furent le thème des joutes oratoires. Loin de sortir de ses positions, Louis-Philippe ne fit que s'y retrancher davantage dans les quinze premiers jours de février. Ceux qui nous auraient vus, dans ces jours-là, auraient été frappés de l'expression d'espérance que trahissaient nos figures de prisonniers. Nous n'avions qu'une crainte, que Louis-Philippe ne se ravîsât à propos du banquet du 12^e arrondissement. Une concession et un changement quelconque de ministère, dans ce moment suprême, et la Révolution était ajournée. Voilà ce que nous craignons.

Le jour arrive. Nous apprenons que l'opposition, après avoir déposé un acte d'accusation contre le ministère, recule quant au banquet. Le lendemain, plus de nouvelles. Les journaux, nous dit-on, n'étaient pas arrivés dans la ville de Doullens. Ce fut pour nous l'indice certain que la lutte était commencée. Quant à l'issue de cette lutte, nos cœurs nous répondaient que, d'une manière ou d'autre, elle ne pouvait qu'être favorable à la Démocratie. Et alors plus de lectures, plus de gymnastique. Nous ne sortions plus de la cour, comme si, de là, nous étions plus près des événements. Les paroles seraient impuissantes à exprimer le mélange d'angoisses et d'espérances qui nous agitait.

Le 24 nous ne savions encore rien de positif. Nous

priâmes la femme d'un de nos amis, fixée depuis quelque temps auprès de son mari, d'aller s'informer à Amiens de l'état des choses. Le lendemain 23, elle nous fait savoir par son mari que la lutte est, en effet, engagée, qu'elle est terrible, qu'une municipalité nouvelle a été proclamée à Amiens, mais qu'on ignore encore l'issue définitive de la bataille, par la raison que les rails du chemin de fer du Nord ayant été détruits, depuis l'embarcadère de Paris jusqu'à Saint-Denis, et interceptés dans plusieurs points de la route, on est, à Amiens, sans nouvelles précises de Paris. Dans le milieu de la journée nous apprenons qu'un gouvernement provisoire vient d'être proclamé. Mais la plus grande incertitude règne sur les noms qui le composent. Vers six heures du soir, le nom de Ledru-Rollin est cité comme figurant sur la liste de ce gouvernement. Plus de doute possible : nous ne pouvions être qu'en République. Et certains que la journée du lendemain ne se passerait pas sans que la grande solution nous fût connue, à la cloche de neuf heures, nous rentrons, le cœur gonflé d'espérance, dans nos chambres, où nous devons dormir notre dernière nuit de prisonniers.

Il était à peu près onze heures du soir. Un calme profond régnait sur toute la prison. Harassé par les émotions de la journée, je venais de me mettre au lit, non pour dormir, mais pour réfléchir plus à mon aise, dans l'immobilité du repos, pour me préparer, si je puis ainsi dire, à recevoir la grande nouvelle. Tout à coup j'entends un bruit de pas dans la cour. Le traditionnel trousseau de clefs résonne à la porte d'en bas. J'entends distinctement le bruit des pas dans l'escalier. Ma porte s'ouvre pour donner passage au

directeur et au gardien-chef qui s'approchent de moi.

— Monsieur Martin Bernard, me dit le directeur, vous ne serez pas fâché, j'en suis sûr, que je vienne vous faire une petite visite si tard. Comprenant toute l'anxiété de votre incertitude, j'ai cru devoir ne pas attendre jusqu'à demain pour vous remettre cette lettre qui vient de m'arriver.

Et ce disant, il me remit une lettre au bas de laquelle je vis la signature de Lagrange ¹.

Cette lettre, écrite après la prise des Tuileries, dans l'enivrement du triomphe, nous annonçait officiellement la victoire du peuple et la proclamation de la République.

Après l'avoir lue, je froissai convulsivement cette lettre dans mes mains.

— Qu'avez-vous ? me dit le directeur.

— Ce que j'ai, lui répondis-je ! je maudis cet affreux emprisonnement qui m'a privé de la seule récompense que j'ambitionnais, celle de prendre part à la sainte bataille qui devait amener le triomphe de la République.

Un sourire effleura les lèvres du directeur, puis il reprit :

— La lutte qui vient d'avoir lieu va changer bien des positions. Je crois, monsieur Martin Bernard, n'avoir été mauvais ni envers vous, ni envers aucun de vos amis. Il est impossible que vous ne me rendiez pas ce

¹ Encore un, et des plus vaillants, auquel est échu, avant le temps, le repos de la tombe, sur la terre de l'exil. — Sa lettre, égarée, mais non perdue, et que nous espérons bien retrouver un jour, aurait maintenant l'importance d'un véritable document historique.

témoignage. Comme je ne demande qu'une seule chose depuis plusieurs années, ma retraite, permettez-moi d'avoir recours à vous, si le nouveau gouvernement croyait devoir opposer quelques difficultés à ma demande, à cause des fonctions que j'ai remplies dans la citadelle.

— Vous pouvez compter sur moi, monsieur Marin, lui répliquai-je. Les républicains aiment la vérité avant tout. Et la vérité est que mes amis et moi n'avons rien à vous reprocher. Ce que nous n'oublierons jamais surtout, c'est que vous avez pris sur vous de nous faire toutes les petites concessions qui pouvaient se concilier avec la difficulté de vos fonctions. Cela est tout pour nous, car cela seulement dépendait de vous. Je vous le répète, comptez sur moi, comptez sur mes amis, si l'occasion de rendre témoignage de la vérité se présente.

Spectacle qui ne s'était peut-être jamais vu encore et qui peint bien l'instabilité des choses humaines ! De ces deux hommes qui, séparés par l'épaisseur d'une révolution à peine achevée, étaient là en présence, dans le cabanon d'une prison, celui qui était préposé à la garde de l'autre, pouvait avoir tout à craindre de celui qui était encore captif !

Mes paroles étaient d'ailleurs de la plus grande sincérité. En effet, M. Marin, le directeur de notre prison, s'était toujours comporté en homme intelligent et plein d'humanité à notre égard. Atteint de surdité dans les dernières guerres de l'empire, cette infirmité avait brisé son avenir, alors qu'il était déjà capitaine. Depuis lors, il avait été placé dans l'administration. Une particularité assez curieuse, c'est que les deux préposés

supérieurs de notre prison étaient tous deux invalides. Le directeur était sourd, ainsi que je viens de le dire, et l'inspecteur, M. Gournaud, aussi vieil officier, avait une jambe de bois.

M. Marin partit, en me priant, pour ne pas troubler, dans cette dernière nuit, le calme de la prison, de garder cette nouvelle pour moi jusqu'au lendemain matin. J'accédaï à son désir, mais par un tout autre motif, c'est-à-dire que, bien certain que nous ne dormirions pas la nuit prochaine, qui serait la première de la liberté, il me paraissait raisonnable de ne pas interrompre le sommeil de mes amis.

Mais la prison est comme le couvent. Le moindre incident qui sort de la règle habituelle appelle l'attention des voisins. A bien plus forte raison devait-il en être ainsi, alors que nous étions tous dans l'attente des plus grands événements. Celui de mes compagnons dont la chambre était au-dessous de la mienne avait entendu monter dans l'escalier, ouvrir et refermer ma porte. Il se mit bien vite à me questionner à travers une certaine partie du plancher qui nous séparait. J'étais si pleinement heureux que je voulus me donner le malin plaisir de jouir de sa joie, en la lui administrant à petites doses.

— C'est *l'une et indivisible* qui est arrivée, lui dis-je sur un ton calme et grave.

— Qu'est-ce que tu dis ? me répliqua-t-il, avec une avidité anxieuse.

— C'est *l'une et indivisible* qui est arrivée, repris-je sur le même ton, accentué d'une note de plus.

— Je ne t'entends pas. Parle plus haut, me cria-t-il avec un redoublement d'anxiété, qui semblait expri-

mer un doute plutôt qu'une non-audition absolue de mes paroles.

— La République est proclamée depuis hier, lui dis-je enfin, de manière à être distinctement entendu et en accompagnant ces mots d'une épithète familière.

Cette fois je fus compris. Tout aussitôt j'entends un fracas à tout rompre. Mon brave interlocuteur venait de se lever tout à fait et se livrait à toutes les extravagances de la joie la plus folle.

Je lui expliquai les motifs qui me faisaient garder encore quelques heures de silence sur cette nouvelle. Il les approuva, se tint calme, mais ne dormit plus de toute la nuit.

Le lendemain 26, aussitôt que nos portes furent ouvertes, un peu avant sept heures du matin, je convoque tous mes compagnons dans ma chambre. Il me faut renoncer à peindre l'impression que causa la certitude du triomphe de notre cause. Cela se sent, mais ne s'exprime pas.

— Que les portes de la prison soient ouvertes immédiatement, fut le cri unanime, une fois la première émotion passée.

Il y avait à cela une grande difficulté. Aucun ordre officiel de mise en liberté n'était encore arrivé, ni à la sous-préfecture de Doullens, ni à la citadelle.

— Amis, dis-je à mes compagnons, voilà de longues années que nous sommes captifs. Ne soyons pas si impatients, aujourd'hui que la sainte cause pour laquelle nous avons souffert vient de triompher. Nous pouvons bien faire crédit à la République de quelques heures, s'il le faut. Songez que le chemin de fer est interrompu dans plusieurs de ses parties et que cela seul peut

avoir retardé l'ordre officiel de notre mise en liberté.

La majorité approuva mes paroles. Pour gagner du temps, on proposa de faire venir le directeur. Il vint, en effet, et nous dit, avec une franchise toute militaire, que, malgré toute sa bonne volonté, il ne pouvait rien prendre sur lui, tant qu'il n'avait pas d'ordre. Nous le priâmes alors de mander le sous-préfet, son supérieur immédiat. Presque en même temps que celui-ci, l'ordre arriva, porté par un membre de la municipalité d'Amiens.

Le sous-préfet de Doullens, M. Gosse de Gorre, nous en fîmes la remarque, commençait déjà à avoir une forte teinte de républicanisme au moment de cet entretien. Cette conviction si précipitée a-t-elle duré seulement trois mois ? J'en doute fort. En tout cas, je me le rappelle, nous préférâmes l'attitude de M. Marin, que nous trouvâmes, ce jour-là, ce qu'il était huit jours avant.

Les portes nous furent ouvertes immédiatement. Il était environ midi. Nous partîmes en entonnant le *Chant du Départ*, aux regards étonnés, mais bienveillants, des soldats du 70^m accourus de leur caserne pour nous voir.

Sortis de la poterne qui fait face à la ville, nous nous mîmes en file, sur deux de front, et, dans cet état, graves et silencieux, nous traversâmes la ville, sous une pluie battante, pour nous rendre au cimetière qui contenait les froides dépouilles de nos frères morts pendant notre captivité. Ce premier et pieux devoir rempli, nous descendîmes dans un hôtel de la ville.

XXV

DÉPART POUR PARIS. — INCIDENT GRAVE A AMIENS.

Nous étions libres. La pluie continuait à tomber intense et incessante. Les habitants de Doullens avaient envahi la grande salle de l'hôtel où nous étions descendus. Avides de nous voir, ils se pressaient autour de nous, avec cette naïve et sympathique curiosité, que le Peuple, ce grand et terrible enfant, apporte à considérer tout ce qui lui semble empreint d'un cachet mystérieux, le voyageur qui arrive de contrées lointaines ou le soldat qui a traversé de grands périls. A cette curiosité venait pour lui se joindre un autre sentiment. Ces hommes, qu'il savait avoir passé de longues années au milieu de cette citadelle, dont les hautes murailles lui avaient toujours inspiré une sorte de terreur; ces hommes, que ses meneurs des classes privilégiées lui avaient toujours représentés comme des scélérats ou comme des fous, ces hommes, maintenant que la République était proclamée, lui apparaissaient comme de généreux martyrs, qui, aussi forts par la raison que par

le cœur, avaient noblement souffert pour sa cause. Aussi, sous cette double impression, se livrait-il sans contrainte à tout l'élan de ses chaleureuses et sympathiques démonstrations, auxquelles chacun de nous répondait par la plus sincère réciprocité.

Mais une seule idée nous préoccupait, notre prompt départ pour Paris. Il nous tardait de revoir la ville des glorieuses barricades, d'aller offrir nos cœurs et nos bras à cette République, idole de nos âmes. Quelques-uns d'entre nous se détachèrent pour aller faire préparer des voitures. Il fut reconnu, à notre grand regret, que nous ne pouvions partir le soir même. Force nous fut donc de passer la nuit à Doullens. Mais, le lendemain, grande fut notre surprise, quand, au lieu des modestes voitures dans lesquelles nous comptions faire le trajet de Doullens à Amiens, nous vîmes arriver, à la porte de notre hôtel, cinq magnifiques berlines, attelées de superbes chevaux et conduites chacune par un cocher plus ou moins galonné. A ces cinq berlines était jointe une sixième voiture, formant fourgon, pour nos bagages. Ces six voitures nous étaient envoyées, avec une grâce parfaite, par un riche manufacturier des environs, dont le dévouement à la République et aux républicains, pour être de fraîche date, n'en était pas moins, on le voit, si énergiquement démonstratif, qu'il faut croire qu'un aussi beau début a tenu tout ce qu'il promettait.

Accidenté de joyeuses haltes au milieu des villages que nous avions à traverser, notre voyage fut, on n'aura pas de peine à le croire, une véritable partie de plaisir. Comment n'en aurait-il pas été ainsi, alors que nous étions au comble de nos vœux ! Pour moi, j'étais dans

une ivresse recueillie, concentrée sur elle-même. Mollément balancé au cahot d'une course rapide, j'admirais, dans une sorte d'extase, le magnifique panorama qui se déroulait à mes yeux, les gracieuses collines se dessinant à l'horizon, les sillons tracés sur l'immensité des plaines, le blé qui germinait hors de terre sa pointe verdoyante, les arbres dont la sève commençait à transuder le premier embryon végétal de leurs feuilles, les haies buissonneuses, les charrues immobiles çà et là dans la campagne, et, par-dessus tout, les laboureurs à la lenteur robuste et sans cesse active; j'écoutais avec un recueillement tout bucolique le bruit venant des fermes qui bordaient la route, le bêlement plaintif des moutons, le sourd mugissement des bœufs, le hennissement sonore des chevaux. Tout cela était pour moi un spectacle cent fois plus délirant, une musique cent fois plus délicieuse que les plus admirables décorations, que la plus ravissante musique de l'Opéra.

Telles étaient mes impressions quand nous aperçûmes Amiens. Un incident d'un tout autre ordre allait signaler notre entrée dans cette ville. Il avait été convenu que notre première visite serait pour les membres de la nouvelle municipalité d'Amiens. Cette entrevue avait un double but, d'abord de saluer fraternellement les premiers magistrats créés par la République, qui se trouveraient sur notre passage; en second lieu, de remercier la municipalité d'Amiens de la promptitude qu'elle avait mise à nous expédier l'ordre de notre délivrance. Dans ce double but, nous résolûmes de descendre de voiture sur la place même de l'Hôtel-de-Ville.

Nous traversâmes au grand trot et en faisant retentir

l'air de nos chants et de nos acclamations patriotiques, la distance qui sépare les premières maisons d'Amiens de la place de l'Hôtel-de-Ville. Arrivés là, quel ne fut pas notre étonnement, en voyant que, du sein d'une foule considérable, qui se trouvait rassemblée sur la place, au lieu de démonstrations sympathiques, semblait sortir l'expression de sentiments hostiles à la République et à nos personnes.

Stupéfaits d'un pareil accueil et ne sachant à quelle cause l'attribuer, mes amis me prièrent tous, d'une commune voix, de descendre de voiture et d'aller m'informer auprès du conseil municipal des motifs de l'étrange émotion que notre présence semblait provoquer.

M'empressant d'accéder au désir de mes amis, je n'hésite pas à traverser une foule compacte qui obstruait les abords de l'Hôtel-de-Ville, et du sein de laquelle j'entends bruire à mes oreilles ces absurdes et criminelles apostrophes : *A bas le drapeau rouge!... Nous ne voulons pas de la République!... C'est la Régence qu'il nous faut!...* mêlées à d'autres cris, d'autant plus courageux, qu'ils étaient plus rares : *Vive la République!... Nous la voulons, nous, et nous saurons la défendre!... Vive le gouvernement provisoire!...*

Sans me laisser intimider, j'apostrophai à mon tour les blasphémateurs et, personnellement, surtout, l'un de ceux qui me paraissaient les plus violents. C'était un garde national. Il dirigea sa baïonnette sur ma poitrine. Le coup fut détourné par un de ses camarades. Mon indignation et ma douleur de cette scène étaient si grandes, que j'aurais reçu la mort sans la sentir.

Je pénètre enfin dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville. Là, un des membres du corps municipal, brave

o patriote, qui avait le cœur navré, m'apprend qu'égaré par des menées perfides, la population avait voulu, peu d'instants avant notre arrivée, faire un mauvais parti à un élève de l'École Polytechnique, qu'un drapeau rouge, vu à une de nos voitures, avait servi de prétexte aux meneurs royalistes pour donner le change au peuple sur nos intentions.

— Mais, lui répondis-je, la couleur rouge n'est pas une couleur proscrite. C'est, en définitive, celle des trois couleurs qui représente plus spécialement le peuple. A ce titre, cette couleur ne peut pas lui inspirer de la haine. Elle peut tout au plus être l'objet d'une observation bienveillante dans un intérêt de conciliation publique. Mais il y a plus : il faut être animé de la plus insigne mauvaise foi et des plus mauvaises intentions pour voir un drapeau quelconque dans cet exigü morceau de serge rouge. Remarquez donc que ce dont il est question est uniquement un modeste guidon sur lequel sont inscrits ces mots : *Les prisonniers politiques de Doullens*.

— A la forme et à l'exigüité de cet emblème, me répondit l'officier municipal, je suis convaincu comme vous de sa parfaite inoffensivité, même devant les opinions les plus hostiles. Mais qu'y faire ! Je vous le répète, la population a été égarée par des meneurs hostiles à la République. Dans quelques instants l'exaltation sera calmée, et ce même peuple, j'en suis sûr, vous donnera des preuves de la plus explicite sympathie. En attendant, croyez-moi, priez vos amis de se réfugier dans l'Hôtel-de-Ville. Et dites-leur surtout que les vrais citoyens d'Amiens sont désolés de cette scène.

Comme je descendais le perron, toujours au milieu

de la même foule, mais dont l'exaltation commençait cependant à se calmer un peu, je vis mes amis tenant à la main chacun un lambeau de ce guidon, qui avait servi de prétexte à ces violences criminelles. Ils m'apprirent alors que, voyant la voiture à laquelle était attaché ce guidon enveloppée par une masse d'énergumènes, disposés à se porter aux dernières extrémités, ils étaient tous descendus, qu'ils avaient fait cercle autour de celui qui l'avait pris à la main ; que, dans cette situation, quoiqu'ils n'attachassent, en réalité, aucune importance à ce morceau de serge, ils en avaient cependant défendu la possession avec vigueur, ne voulant pas céder à la violence ; que, pendant la lutte, celui qui le tenait, de peur qu'il ne tombât aux mains de nos assaillants, l'avait mis en pièces, dont chacun avait pris sa part. Je réclamai la mienne. Et tous, nous attachâmes à notre boutonnière un morceau de cet inoffensif emblème, pour qu'il fût bien prouvé que nous n'avions pas cédé un pouce de terrain aux mauvaises passions de la foule.

Quelques instants après nous déclarâmes vouloir aller nous occuper des préparatifs de notre départ pour Paris. La foule, quoique ayant à peu près cessé d'être hostile, était cependant toujours stationnée sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Les municipaux nous proposèrent de sortir par une porte de derrière. Nous refusâmes de suivre ce conseil, disant que nous ne sortirions que par le perron, quoi qu'il dût arriver ; que, du reste, nous ne craignons pas le peuple, que nous étions même certains de le ramener à ses bons sentiments naturels, si on nous laissait seuls au milieu de lui. Voyant notre ferme résolution de partir, la municipalité d'Amiens ne nous

fit plus d'instances contraires. Mais, par un calcul qui ne laissait pas de cacher peut-être une petite rouerie de la bourgeoisie d'Amiens, on voulut absolument avoir l'air de nous protéger contre le peuple. Dans ce but, une double haie de garde nationale se trouva sur notre passage. Un détachement du 9^{me} hussards ferma la haie. Nous arrivâmes au milieu de cet entourage à la gare du chemin de fer, qui fut immédiatement fermée sur nous.

Voici comment alors nous nous expliquâmes et comment je m'explique encore aujourd'hui cet événement. Comme toutes les villes manufacturières, la ville d'Amiens n'est composée, en grande partie, que de deux classes. La masse populaire, qui travaille de son dur et ingrat labeur de chaque jour, et la classe des gros fabricants, des gros manufacturiers, qui pressure l'autre, race toute dévouée au *statu quo*, quel qu'il soit. A côté de ces deux classes vient la petite minorité de ces hommes éclairés et généreux, toujours dévoués au progrès des lumières et au culte de la patrie. Le municipal, qui m'avait parlé le premier, appartenait certainement à cette minorité. Ceux qui avaient sourdement provoqué cette aveugle irritation, c'étaient, à n'en pas douter, les gros fabricants, les monopoleurs, qui, en haine de la République, qu'ils ne pouvaient se résigner à croire définitivement établie en France, faisaient croire au peuple d'Amiens, ce pauvre privilégié de la misère et de l'ignorance, que la République allait le faire périr de faim. Machiavélisme atroce d'un côté, aveuglement déplorable de l'autre !

Nous montâmes en wagon à six heures du soir.

En même temps que nous, et par le même convoi, un

autre proscrit, auquel la République ouvrait les portes de la France, Louis-Napoléon Bonaparte, arrivé peu d'heures avant de l'exil, partait également pour Paris.

Connaissant les idées, dont nous étions alors et sommes resté le serviteur dévoué, le lecteur ne s'étonnera pas de nous voir laisser, à propos de cette rencontre, qui mérite certainement de figurer au nombre des plus remarquables hasards de la vie humaine, une lacune dans la série de nos impressions rétrospectives. Nous ajouterons seulement que cette lacune est, dans notre pensée, le prologue d'un second livre, complément logique de celui-ci, qui paraîtra plus tard, sous ce titre : *Onze Ans d'Exil*.

Nous partîmes tristes d'Amiens. Aucun incident ne vint rompre l'uniformité de ce voyage, qui devait être suspendu à Beaumont, les rails du chemin de fer ayant été, sinon tout à fait, au moins partiellement brisés, depuis Paris jusqu'à la station de cette petite ville, située sur la gauche, en venant d'Amiens, à un quart d'heure à peu près du chemin de fer. On avait perdu du temps à s'assurer si réellement le convoi ne continuait pas sa route. Il ne nous restait plus qu'à nous diriger sur Beaumont. Il était près de minuit quand nous y arrivâmes. Tout était fermé et toutes les maisons et hôtels de la ville étaient occupés par le 55^{me}, qui arrivait de Paris avec son troisième bataillon entièrement désarmé. Nous parvînmes à découvrir le commissaire de police de la ville. Nous lui déclarâmes que, bien que nous ayons fait dix ans de prison pour la République, nous n'étions cependant pas d'humeur à coucher à la belle étoile, par un temps aussi froid, sous la République, et le second jour de notre délivrance. Le commissaire de police s'em-

pressa de se mettre à notre disposition. Il parvint à faire ouvrir un des hôtels de la ville. Toutes les chambres en étaient prises et tous les lits occupés. La grande salle du rez-de-chaussée seulement était disponible. Nous nous y établîmes pour le reste de la nuit.

Le lendemain, à neuf heures du matin, des voitures nous étaient amenées. Et dans l'après-midi nous traversions Paris encore obstrué du pavé des barricades.

Ma famille m'attendait.

Deux jours ensuite j'embrassais Barbès, qui arrivait de Nîmes. Au milieu de notre joie, le même nuage de tristesse obscurcissait nos fronts : regrets de n'avoir pu sceller d'un peu de notre sang le triomphe d'hier et intuitions sans doute des épreuves réservées à un prochain avenir !

ÉPILOGUE

Ces longues années que je venais de passer loin du monde avaient rendu mon esprit peu propre à se laisser dominer par les apparences extérieures des choses. Je jugeai la situation avec un impitoyable rationalisme. A la composition hétérogène du gouvernement provisoire, je pressentis de suite les déceptions que contenait l'avenir. Je visitai les clubs. C'était le côté extrême et non le remède de la situation. Aucun plan sagement combiné pour rallier le peuple et opérer une pression vraiment salutaire sur le gouvernement provisoire, seule chose à faire dans ces décisives circonstances. Tout cela était fatal : il fallait du temps et des épreuves, car la logique des événements humains ne se déroule pas, même en temps de révolution, avec la promptitude et la méthodique précision de la logique individuelle. Comme ces routes qui doublent le flanc d'une montagne, elle a ses coudes et ses circuits, qui nécessitent de longs détours, alors qu'on croit toucher à ses plus prochaines conclusions.

Barbès n'était pas plus optimiste que moi. Tous deux nous cherchâmes sincèrement dans quelle voie nos services pourraient être le plus utiles à la République. Il

résolus de rester à Paris, avec la conscience, — prévision, hélas ! trop tôt justifiée ! — qu'il se dévouait à un grand devoir. Plus certain d'utiliser ma bonne volonté dans les départements qui manquaient d'hommes, après deux appels de Ledru-Rollin, vers lequel m'entraînaient toutes mes sympathies politiques, je me mis à sa disposition, et, le 16 mars, je partais de Paris avec une mission de commissaire général pour le Rhône, la Loire, la Haute-Loire et l'Ardèche.

Je restai deux jours seulement à Lyon, avec promesse d'y revenir à l'époque des élections. Puis, je visitai successivement les trois autres départements. A peine arrivé au sein de ma famille, à Montbrison, où je me proposais de prendre quelques jours de repos, je fus rappelé à Lyon par une dépêche télégraphique partie du ministère de l'intérieur. La santé de mon collègue et ami Emmanuel Arago faisait tout à fait défaut à son dévouement. Presque aussi malade que lui, je pris en main, d'une manière spéciale et exclusive, l'administration du Rhône, mais à cette seule condition qu'aussitôt arrivé à Paris, il prierait Ledru-Rollin de m'envoyer immédiatement un successeur.

La bonne volonté des plus zélés et des plus capables recula devant ce lourd fardeau, qui s'aggravait chaque jour, en présence de la misère des travailleurs et des sourdes intrigues de la réaction, comme un poids en raison du carré des distances. Il me fallut le garder deux mois et demi. Ne voyant pas qu'on fit droit à ma demande, ma famille et mes amis étaient dans la désolation. Ils me considéraient comme un homme mort politiquement, pensant que je serais écrasé par les difficultés de la situation. Mais que faire ? Quitter mon

poste, parce qu'il était hérissé de périls ? Quoique je fusse malade et que je pusse revendiquer l'accomplissement de mon mandat de représentant du peuple, c'eût été une désertion, une lâcheté. Fort de ma conscience, je résolus de rester, faisant d'avance le sacrifice, non pas de ma vie, ce qui est peu de chose en révolution, mais, s'il le fallait, de la faible petite popularité qu'avaient pu me conquérir mes vieux services.

Le peuple de Lyon me tint compte de mon dévouement. Qu'il reçoive ici l'expression de mon éternelle gratitude ! Je ne crains pas de le dire, et ce m'est la plus grande de toutes les récompenses, mes dix ans de prison ont peut-être sauvé Lyon des horreurs de la guerre civile, d'une guerre civile qui, il faut bien le dire, eût été sans but et sans résultat pour la cause de la République. A mon jeune frère Henri¹ une part aussi de ma reconnaissance : c'est lui qui me relaya souvent dans ces jours sans repos, dans ces nuits sans sommeil.

Après les journées de juin, quelques misérables, voyant la République à peu près abattue, essayèrent bien de jeter sur moi le venin de leurs calomnies plus ou moins anonymes, soit verbalement, soit par insinuations rétrospectives dans je ne sais quel rapport Bauchart. Mais tout cela, j'aime à le dire, ne prévalut pas

¹ Mort, le 9 mai 1854, à Alexandrie (Égypte), où il était allé pour rétablir sa santé entièrement épuisée par son infatigable amour de la science et de l'étude. Cette perte, dont le douloureux souvenir ne s'effacera jamais de mon cœur, est encore plus grande pour la cause de la Révolution que pour moi. C'est à ce dernier titre que je la mentionne ici, en attendant que je puisse consacrer au pauvre Regretté un témoignage plus digne de son intelligence d'élite et de ses hautes vertus démocratiques.

contre le témoignage de la population lyonnaise, qui avait pu me juger par mes actes. Aussi dédaignai-je de répondre.

Parti de Lyon, le 7 juillet, avec une fièvre qui me dévorait le sang, je vins, après quelques jours de repos, siéger à la Constituante où m'avaient appelé mes concitoyens de la Loire.

Réélu par le même département, aux élections du 13 mai 1849, j'ai combattu, avec mes amis de la Montagne, par les mêmes votes à la Législative et par les mêmes déclarations publiques, la politique qui avait pour but évident d'aboutir au renversement de la République Romaine. Le 13 juin, j'étais absent, — nouvelle preuve du complot! — de la rue du Hasard-Richelieu, siège des réunions particulières de la Montagne, quand mes amis parlèrent pour le Conservatoire des arts et métiers. Désespéré de les savoir en un péril dont je n'avais pas ma part, je me dirigeai à la course sur ce lieu où j'arrivai ruisselant de sueur. Sorti un des derniers du Conservatoire, avec Ledru-Rollin, et livré quelques jours plus tard à la juridiction de la Haute-Cour par les royalistes de l'Assemblée, je touchais le 11 juillet suivant le sol de l'Angleterre.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT.....	v
DÉDICACE ET INTRODUCTION.....	vii

Première Partie.

I. La Voiture Cellulaire.....	13
II. Le Mont-Saint-Michel.....	21
III. Régime du Spielberg.....	36
IV. Le Système Cellulaire.....	47
V. Premières Épreuves de la Captivité.....	56
VI. Age mythique de notre Captivité.....	67
VII. Premières Catastrophes.....	82
VIII. Digression Philosophique. — Marche de la Révolution dans l'Histoire.....	94
IX. Le Mois de Juillet 1840. — Premiers bruits de la Pensée des Doubles Grilles.....	107

Deuxième Partie.

X. Les Loges.....	117
XI. Les Cachots Noirs.....	125
XII. Nous remontons aux Loges.....	139
XIII. Les Doubles Grilles.....	148
XIV. L'Opinion publique est saisie de notre Position.....	157
XV. Tentative d'Évasion.....	166
XVI. Encore les Loges.....	180

XVII. Réminiscences pendant mes Insomnies aux Loges....	190
XVIII. Dénouement du Drame.....	207
XIX. L'Année 1843 : Passagère Quiétude contrastée des plus vives Douleurs.....	214

Troisième Partie.

XX. Discussion d'un Projet de loi sur les Prisons. — L'Application du Système Cellulaire aux Prisonniers Politiques est formellement interdite par la Chambre des Députés elle-même.....	222
XXI. Suppression du Système Cellulaire. — Amnistie Partielle du 4 Octobre 1844. — Notre Transfèrement à la Citadelle de Doullens.....	236
XXII. La Citadelle de Doullens	251
XXIII. Désolation.....	266
XXIV. L'Année 1847 : Le 24 Février brise les Portes de notre Prison.....	272
XXV. Départ pour Paris. — Incident grave à Amiens.....	284
ÉPILOGUE.....	293